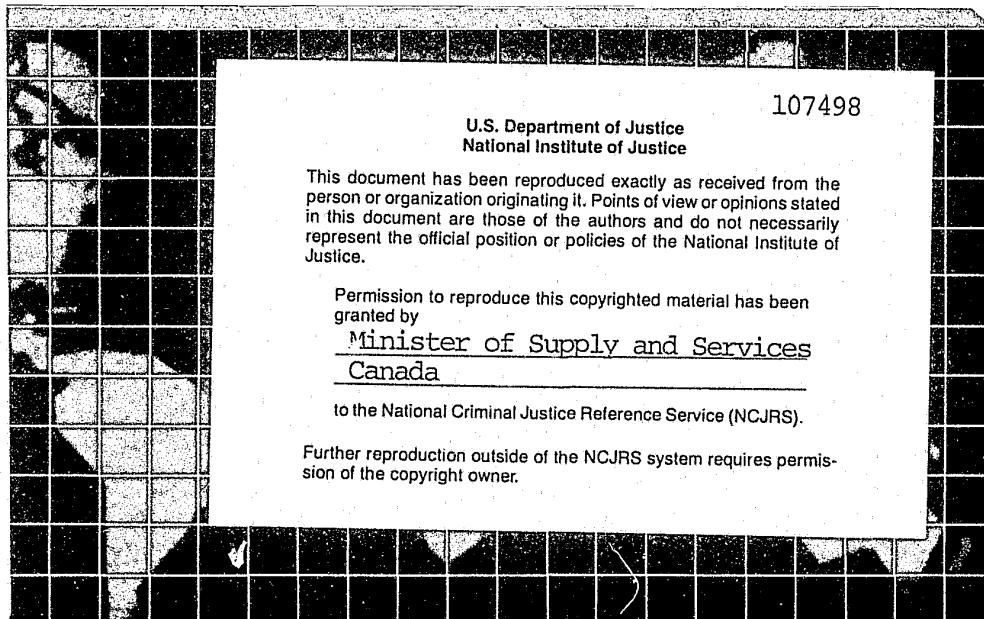


Royal Canadian Mounted Police

NATIONAL DRUG INTELLIGENCE ESTIMATE 1984/85

With Trend Indicators Through 1987

107498





out JCE

Message From the Solicitor General

This fourth annual *RCMP National Drug Intelligence Estimate* reports that the market for illicit drugs remains strong in Canada, and that users are consuming more potent and more expensive drugs, such as cocaine. This trend was predicted in the 1983 *National Drug Intelligence Estimate* and is confirmed by the significant increase in cocaine seizures; persons charged in relation to possessing, trafficking and importing cocaine; and the number of cocaine processing laboratories seized in 1984/85. The damaging effects of drug abuse and the enormous profits derived from illicit drug trafficking demand that effective measures to combat the drug trade be taken to safeguard the health and economy of our country.

During the past year, the Government of Canada has been actively pursuing initiatives aimed at countering the illicit drug trade. One of my first duties as Solicitor General was to lead the Canadian delegation to the VIIth U.N. Congress on the Prevention of Crime and Treatment of Offenders held in Milan, Italy where we played a significant role in promoting additional measures to intensify the fight against drug abuse.

Canada is in the forefront in the development of measures to attack international drug trafficking. In addition to Canada's active role in supporting United Nations initiatives, which include a new Convention on Illicit Drug Trafficking, we are collaborating with the other Economic Summit countries to combat drug abuse. Canada has also undertaken the establishment of a set of bilateral mutual legal assistance treaties that will enhance international judicial co-operation, particularly in relation to drug law enforcement. Within Canada, we are endeavouring to improve provisions in the law governing forfeiture of the illicit proceeds and assets of drug crime.

This report provides valuable information on the current and projected trends in the production, trafficking and use of illicit drugs. This is an excellent document which portrays the dimensions of drug trafficking and drug abuse which concerns all Canadians.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Perrin Beatty". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized "B" being the most prominent feature.

Perrin Beatty, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada



Message from the Commissioner

The RCMP is committed to a strategic intelligence program aimed at controlling and reducing the availability of illicit drugs in Canada. As a central part of this program, and in a continuing effort to take a more proactive role in the fight against drug trafficking and abuse in Canada, the RCMP has prepared the *National Drug Intelligence Estimate (NDIE) 1984/85*. For the fourth consecutive year, this annual review was undertaken to more accurately assess the impact of the illicit drug trade on this country and to predict trends in the coming years.

The *NDIE 1984/85* was compiled from intelligence obtained from a number of sources, including RCMP enforcement personnel concerned with drug law enforcement located both in Canada and around the world, as well as other national and international police forces and concerned agencies. It is only through such co-operation that the efforts being made against drug trafficking and abuse can be truly effective.

Highlights of this year's estimate include increases in both heroin and cocaine seizures; heroin seizures having increased by 30% and cocaine seizures by 17%. Also, in the area of cocaine abuse, was the seizure in 1984 of a clandestine cocaine laboratory in the Montreal area. A second such laboratory was seized in early 1985. The most popular illicit chemical drug of abuse in 1984 was LSD. There also appears to be a continuing problem associated with the diversion of licit drugs. Although seizures of cannabis products diminished in 1984 intelligence indicates there will be a continued demand and ready availability of these drugs in all regions of Canada.

The continued participation of all Canadian police forces in combating drug trafficking and abuse is essential and the RCMP, as the lead agency responsible for drug law enforcement in Canada, will continue to encourage joint or multi-force operations wherever they can be employed.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "R.H. Simmonds". The signature is fluid and cursive, with a distinct "R" and "H" at the beginning.

R.H. Simmonds,
Commissioner



Message from the Director of Drug Enforcement

The illicit drug trade is, to a large extent, dominated by organized criminal syndicates. Generated by street drug sales, a virtually unlimited flow of money moves upwards to high-level international criminals. These funds help to perpetuate illicit drug distribution networks, which function without regard to national boundaries and taxation systems or the regulations applied to legitimate trade and commerce.

Drug trafficking generates more revenue for criminal organizations than any other type of illegal activity. Although, as documented in this year's report, it is extremely difficult to estimate the retail value of drugs supplied to the illicit Canadian market, I believe the drug trade continues to escalate and could have surpassed \$10 billion in 1984. The cannabis derivatives continue to dominate the illicit drug market, with estimated retail sales of approximately \$5.6 billion, followed by heroin, with sales of \$2.8 billion and a growing market in cocaine, with sales of \$1.2 billion. The chemical drug trade, with sales of \$400 million, appears to have stabilized over the past two years. As our methodology for estimating the overall impact of the drug trade is developed, the retail value estimates will become more precise.

Intelligence is an essential element in the development of a successful strategy for any law enforcement agency. I believe that the *RCMP National Drug Intelligence Estimate*, by outlining the dimensions of the international drug trade and its impact on Canada, has greatly assisted the RCMP in the development of its overall enforcement strategy.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "R.T. Stamler".

Chief Superintendent
R.T. Stamler,
Director, Drug Enforcement

RCMP National Drug Intelligence Estimate 1984/85

With Trend Indicators Through 1987

Managing Editor

Chief Superintendent Rodney T. Stamler
Director, Drug Enforcement Directorate

Editor

Robert C. Fahlman
Chief, Strategic Analysis and Publications Section

Assistant Editors

Shelley A. Keele
Hélène Vigeant

Intelligence Analysis

Robert C. Fahlman
Shelley A. Keele
Hélène Vigeant
Wayne L. Blackburn
Garry W. Clement

NCJRS

JAN 21 1989

ACQUISITIONS

RCMP GRC

The *RCMP National Drug Intelligence Estimate 1984/85*
was published by the Public Relations Branch of the
Royal Canadian Mounted Police for the Drug
Enforcement Directorate,
Headquarters, Ottawa. (PRB.096)

©Minister of Supply and Services Canada 1985

Inquiries on this publication should be directed to:

The Commissioner, Royal Canadian Mounted Police,
Attention: Director, Headquarters, Drug Enforcement
Directorate, 1200 Alta Vista Drive, Ottawa, Ontario,
K1A 0R2, Canada.

Canada

Cat. No. JS61-1/1985
ISBN 0-662-53894-3
ISSN 0820-6228

Quorum Graphics • Ottawa

RCMP National Drug Intelligence Estimate 1984/85

With Trend Indicators Through 1987

Contents

List of Figures	viii
Introduction	1
Chapter 1: Executive Summary	4
Chapter 2: Trend Indicators Through 1987	10
Chapter 3: Heroin	14
Chapter 4: Cocaine	30
Chapter 5: Chemical Drugs	50
Chapter 6: Cannabis	58
Chapter 7: Drug Money Flow	74
Chapter 8: Major Drug Seizures in 1984	82

List of Figures

- Figure 1: Number of persons charged with narcotic-related offences, 1980-1984
- Figure 2: Amount of heroin seized in Canada, 1980-1984
- Figure 3: Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1980-1984
- Figure 4: Estimated production of opium in Southeast Asia, 1980-1984
- Figure 5: Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1984
- Figure 6: Estimated production of opium in Southwest Asia, 1980-1984
- Figure 7: Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1984
- Figure 8: Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1980-1984
- Figure 9: Major heroin trafficking routes into Canada, 1984
- Figure 10: Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1984
- Figure 11: Movement of heroin into Canada by mode of transportation, 1984
- Figure 12: Number of persons charged with cocaine-related offences, 1980-1984
- Figure 13: Amount of cocaine seized in Canada, 1980-1984
- Figure 14: Prevalence of cocaine use by Ontario adults in 1984
- Figure 15: Demographic characteristics of cocaine users in 1984
- Figure 16: Estimated production of cocaine in principal source countries, 1984
- Figure 17: Major areas under coca cultivation in South America, 1984
- Figure 18: Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian market from principal sources, 1984
- Figure 19: Major cocaine trafficking routes into Canada, 1984
- Figure 20: Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1984
- Figure 21: Movement of cocaine into Canada by mode of transportation, 1984
- Figure 22: Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1980-1984
- Figure 23: Amount of chemical drugs seized in Canada, 1980-1984
- Figure 24: Domestic clandestine chemical drug laboratory seizures, 1980-1984
- Figure 25: Reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs, 1980-1984
- Figure 26: Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation, 1984
- Figure 27: Amount of cannabis seized in Canada, 1980-1984
- Figure 28: Number of persons charged with cannabis-related offences, 1980-1984
- Figure 29: Prevalence of cannabis use by Ontario adults in 1984
- Figure 30: Estimated annual cannabis yield in Jamaica, 1980-1984
- Figure 31: Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1984
- Figure 32: Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1984

- Figure 33: Major cannabis trafficking routes into Canada, 1984
- Figure 34: Representative prices for hashish at successive stages of trafficking, 1984
- Figure 35: Representative prices for liquid hashish at successive stages of trafficking, 1984
- Figure 36: Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1980-1984
- Figure 37: Movement of cannabis into Canada by mode of transportation, 1984
- Figure 38: Illustration of a Net Worth Statement
- Figure 39: Illustration of an Unidentified Income Formula

Introduction

The *RCMP National Drug Intelligence Estimate (NDIE)* is designed to present a comprehensive annual review of the origin, volume, trafficking routes, modes of transport and smuggling methods of all drugs on the illicit Canadian market as well as the drug money flow associated with this illegal enterprise. The major purpose of *NDIE 1984/85*, and subsequent estimates, is to co-ordinate the collection, collation, analysis and dissemination of foreign and domestic drug intelligence of interest to policymakers, agencies and individuals working in the field of drug law enforcement. Users of this intelligence estimate should bear in mind that the production, traffic and use of illicit drugs pose special problems, particularly where quantitative estimates are concerned. As only limited statistical data are available concerning these illegal activities, assessments are by necessity based on intelligence gained from investigations, foreign and domestic production and consumption estimates, and known crime statistics. Therefore, statistical methods which may yield only approximate estimates must often be used.

This *National Drug Intelligence Estimate* for 1984/85 (with trend indicators through 1987) is the fourth such estimate prepared by the Strategic Analysis and Publications Section, Headquarters, Drug Enforcement Directorate, and contains analysis of significant international and domestic developments through April, 1985. The *NDIE* is composed principally of intelligence contained in the Monthly Drug Intelligence Trend Reports (MDITR's) as well as special reports submitted by the RCMP Drug Intelligence Co-ordinators in all domestic regions and the annual Foreign Drug Situation Reports (FDSR's) submitted by RCMP Foreign Liaison Officers. Significant contributions from the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health Protection Branch (HPB), Health and Welfare Canada, Revenue Canada — Customs and Excise, other Canadian and foreign law enforcement agencies and the Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) are also incorporated in the *NDIE*.

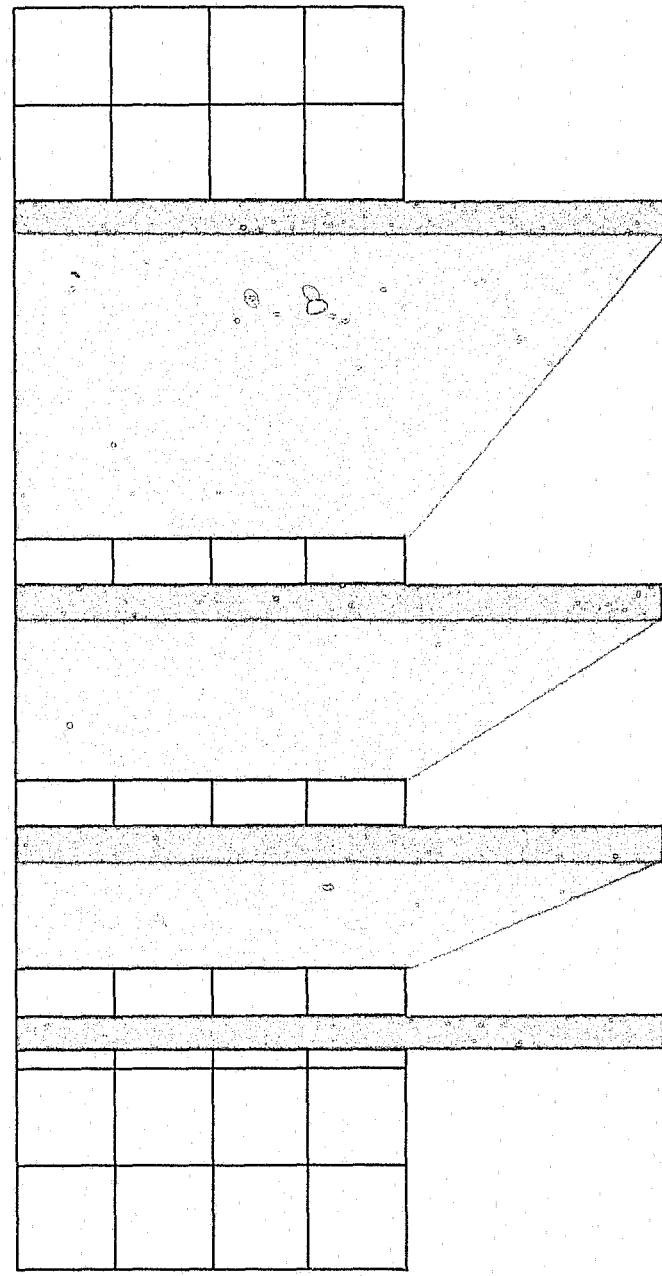
As the illicit traffic and use of narcotics and other dangerous drugs are serious and growing concerns in Canada, the development of an accurate estimate of the current situation and trends is a key element of the success of the federal drug enforcement and prevention strategy. An accurate assessment of the magnitude and dimensions of the illicit drug problem in Canada is a fundamental starting point for rational policymaking as well as public debate. In the absence of reliable and comprehensive intelligence assessments, substantial misconceptions can develop and resources can be misallocated. Moreover, early detection and subsequent action aimed at controlling emerging problem areas become extremely difficult and estimates of major current developments and trend forecasts are much more likely to be based on conjecture. In an effort to enhance the accuracy of the *NDIE*, the RCMP Drug Enforcement Directorate is conducting a comprehensive study of available data to develop a more scientific methodology for estimating the overall impact of the illicit drug trade on Canada. Phase I of this study, the feasibility aspect, has been completed and Phase II, the gathering of data related to trend indicators, is expected to begin in the near future.

Editor's Note: In this publication, where it is stated that a particular country produced or supplied quantities of illicit drugs, it is not suggested that the government of that country or its lawful agencies permitted or participated in these illegal activities. These references allude to the illegal activities of individuals or criminal organizations operating within the noted jurisdictions.

Chapter 1:

Executive

Summary



Executive Summary

Heroin

Approximately 820 tons of opium were produced during the 1984 crop year in Southeast Asia's (SEA) Golden Triangle comprised of the tri-border area of Thailand, Burma and Laos. This region is believed to have supplied 66% of the illicit heroin market in Canada in 1984. There are several new routes which drug traffickers have used to move narcotics from northern Thailand either to Bangkok or out of the country. These new routes were established because Thai authorities have stepped up enforcement along the traditional direct route into Bangkok. There is also evidence to indicate that the People's Republic of China (PRC) has been utilized as a transshipment point for drugs produced in the Golden Triangle region and destined for Hong Kong. As 1984's crop was exceptional, increasing quantities of illicit drugs have been imported into Hong Kong. Evidence of the burgeoning drug trade in that area can be seen in the lowest illicit drug prices in some time, a considerable increase in the quantities of illicit narcotics seized and a steady increase in drug prosecutions. Malaysia's close links with southern Thailand, its smuggling history, a Chinese community with international connections and good communications make this country a staging area for heroin produced in the Golden Triangle region and destined for North America and Europe.

Southwest Asia (SWA) was the source of 34% of the heroin on the illicit market in Canada during 1984. This area, comprised of Pakistan, Afghanistan and Iran, produced an estimated 580 to 950 tons of opium during the 1984 crop year. Reports indicate that the Soviet Union has been utilized as a transshipment area for narcotics travelling between northwestern Afghanistan and northeastern Iran. It should be noted that the route through the USSR is not believed to be a major one. The primary routes used to smuggle narcotics into Iran remain through the Baluchistan area of Pakistan/Iran as well as the Khorasan, Iran/Afghanistan border area.

India is still a transit country for Southwest Asian opiates destined to Canada, the United States and Europe. The drugs are primarily routed via land, over the border between Pakistan and India into the states of Punjab and Rajasthan. There is also movement from Karachi to Bombay directly by sea. Since there are more European and North American travellers in India than in Pakistan, India is viewed by Western smuggling organizations as a safe environment in which to conduct business. There is also evidence to suggest that Sri Lankans are becoming increasingly involved in heroin trafficking, particularly to Western Europe.

Intelligence indicates that heroin production has been taking place in the Zahle area of Lebanon. There are also reports of opium poppy cultivation being carried out on an experimental basis in Lebanon's Bekaa Valley. Italy is known to act as a transshipment point for the flow of heroin base from the Middle East and Southwest Asia.

Mexico continued, in 1984, to maintain its position as a major supplier of heroin to the United States. While this variety of heroin supplied only a negligible portion of the illicit market in Canada, it is still believed to be a major potential source of the drug to Canada. Intelligence indicates that Mexico also has the potential to act as a transit country for heroin produced both in Southeast and Southwest Asia.

Heroin availability fluctuated throughout Canada during 1984; however, the retail price and purity index suggests a slight increase in the supply of the narcotic, particularly in eastern Canada. This contrasts with the decrease in the number of persons charged with narcotic-related offences in 1984 over 1983. A supporting factor however for the perceived increase in supply is the rise in the amount of heroin seized,

a figure which rose by approximately 30% over 1983. The majority of the heroin available on Canada's illicit market during 1984 could be found in Vancouver, Toronto and Montreal; the narcotic entering through the international airports located in those cities. The principal concealment methods being utilized include false-sided luggage, body carries, the postal system (both in letters and parcels), as well as concealment in automobiles. Larger shipments are most frequently found in luggage while smaller shipments generally enter Canada via the postal system.

Cocaine

In 1984, RCMP Drug Intelligence Co-ordinators in all domestic drug regions of Canada reported that cocaine could readily be purchased on the illicit drug market in the major metropolitan areas as well as in the smaller and more remote communities. This expansion of the cocaine market, which had been predicted in *NDIE 1983*, was confirmed in 1984 by increases in cocaine seizures, persons charged statistics and average purities at the wholesale and retail levels. In 1984, 115 kg 200 of cocaine were seized throughout the country, an increase of 17% over the 98 kg 113 intercepted in 1983. In relation to cocaine possession, trafficking and importation, 1,161 persons were charged in 1984, a 13% increase over the preceding year. The cocaine market is expected to continue to be active despite major seizures and disruptions recorded in South America. Co-ordinated and renewed drug enforcement efforts in the Southern Hemisphere may encourage traffickers to extend and relocate their activities in areas surrounding Peru, Bolivia and Colombia to circumvent crop substitution, eradication and other interdiction measures. Vigorous international measures may bring about a stabilization of this illicit market after the rapid expansion recorded in the early 1980's.

In 1984, RCMP statistical data demonstrated a dramatic reversal in the distribution of market shares held between South American trafficking organizations from previously established patterns which underlined Colombia's dominance of the international cocaine trade. Under measures imposed by the Government of Colombia targetting cultivation, processing and distribution, traffickers in Colombia were replaced by their Bolivian counterparts as the principal suppliers of cocaine to the Canadian illicit drug market in 1984. Bolivia now accounts for an estimated 32% of the market, slightly ahead of Peru with 31%. Other South American source countries including Brazil increased their share to 19%, while Colombia supplied only 18% of the market in 1984. Colombia's dominance of the cocaine trade, a trend noted since the early 1980's, has been disrupted. This development indicates the dynamic nature of the illicit cocaine market.

There was a significant shift in the modes of transportation used to smuggle cocaine into Canada from 1983 to 1984. In 1984, 57% of seizure incidents identified air transportation as the method of entry into the country. Land conveyance followed with an estimated 40%, while maritime incidents accounted for 3%. This overall distribution pattern represents a major change from 1983 statistics when land conveyance was the principal mode of entry with 55%, followed by air at 44% and sea at 1%.

Generally stable prices, with only slight decreases at both wholesale and retail levels from 1983 figures, were recorded in the major metropolitan centres of Canada in 1984. Retail purity levels were moderately higher in 1984 than those recorded in 1983. These indicators point to the fact that there was a steady and plentiful supply of cocaine reaching the illicit drug market in Canada in 1984. Major cocaine seizures and political intervention limiting the cocaine trade in the South American source countries, as well as in various consumer nations, have not yet caused major disruptions in price, purity or availability levels. However, it is expected that the progressively expanding cocaine market of the early 1980's may stabilize over the

next several years due to the concerted law enforcement efforts of governments in producing and consuming countries.

The Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) recently completed two studies which present new data on cocaine use and abuse in Canada. The typical profile of a cocaine user is a young, single male who is well-educated. As well, it has been established that longer periods of consumption account for more serious physical and psychological effects. In one of the Ontario studies, user statistics were considerably lower than similar US figures. It is generally true that Canadian drug trends tend to be of a lesser magnitude and later time frame than those seen in the United States.

Montreal figured prominently in the cocaine market in Canada in 1984, serving as the leading national distribution centre while doubling as a regional distribution point serving eastern Canada. Intelligence confirmed that intermediate level traffickers were active in dealing in medium lots of this stimulant, in four and eight ounce quantities. Montreal was also the location of a cocaine processing laboratory seized in 1984. In addition, a second clandestine cocaine laboratory was seized by RCMP drug enforcement personnel in the Montreal area in early 1985. Pressures to limit access to chemical precursors for illicit drug conversion in South America have largely accounted for the location of cocaine refining operations in North America.

Chemical Drugs

International authorities have warned that chemical drugs such as amphetamines and barbiturates are being abused increasingly to an extent probably greater than commonly assumed. The principal sources of chemical drugs available on the illicit drug market in Canada during 1984 remained domestic clandestine laboratories, illegal importation of illicitly manufactured and diverted drugs from foreign sources and diversion of drugs legally manufactured in Canada. The most frequently abused Schedule G (Controlled) drugs of abuse during 1984 were methamphetamine, amphetamine, secobarbital, amobarbital, methaqualone and methylphenidate (Ritalin); while LSD, MDA and psilocybin remained the most commonly abused Schedule H (Restricted) drugs. Diazepam (Valium), flurazepam and chlordiazepoxide were the most commonly encountered Schedule F (Prescription) drugs being abused in 1984.

The most popular illicit chemical drug of abuse during 1984 throughout Canada was LSD. Psilocybin continues to be a problem in British Columbia and the Atlantic provinces. Traffickers are cultivating the crop in much the same manner as commercial mushroom growers and are realizing much more controlled and sizable crops as a result. A number of drug regions across Canada report that the problem of narcotic diversion is greater than anyone had anticipated and have established a user profile substantially different from that of the average heroin user. The continuing demand for drugs of abuse, together with the enormous profits which are available from their sale, have made the manufacture and traffic of look-alike and act-alike substances an extremely lucrative business in Canada. This area includes the so-called "designer drugs" such as alpha-methyl fentanyl, known to the drug abusing community in the United States as China White, which is an analog of fentanyl. There are also a growing number of products promoted as cocaine substitutes on the Canadian market.

The number of persons charged for offences relating to chemical drugs under both the Food and Drugs Act and the Narcotic Control Act declined over 1983's figures. In addition, the downward trend in the reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs as reported to the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, continued in 1984. The greatest portion of

the chemical drugs consumed in Canada are domestically produced with the exception of LSD and the look-alike and act-alike drugs which are generally produced in the United States. Four clandestine MDA laboratories were seized in Canada during 1984, three of which were located in British Columbia. In addition, two methamphetamine laboratories and two PCP laboratories were seized in the province of Quebec. Canada remains a source for diazepam which is being utilized to produce counterfeit methaqualone tablets destined for resale in the US. American authorities report that large trucks are the most common method of smuggling methaqualone look-alikes from Canada into that country.

As has been the case in recent years, the principal organizations involved in the financing, manufacture and distribution of chemical drugs are the outlaw motorcycle gangs. The involvement of these gangs has been reported throughout Canada. There is evidence to suggest that some Canadian motorcycle gangs may be exchanging domestically produced methamphetamine for American manufactured LSD as well as cocaine controlled by affiliated motorcycle gangs in the United States.

There has been no significant change in recent years in the estimated percentage shares for the various modes of transportation utilized to import chemical drugs into Canada. It is estimated that the vast majority, approximately 80%, of the chemical drugs entering Canada do so over land while 19% are believed to be brought in utilizing either commercial or private aircraft. The remaining 1% enters by sea.

Cannabis

In 1984, the cannabis derivatives (marijuana, hashish and liquid hashish) were once again the most readily available drugs of abuse in Canada, a trend noted since the publication of the first *NDIE* in 1982. These drugs were prevalent in all domestic drug regions throughout Canada. Marijuana seizures dropped significantly from 23,361 kilograms in 1983 to 3,844 kilograms in 1984, while hashish removals declined 31% from 3,467 kilograms in 1983 to 2,379 kilograms in 1984. Liquid hashish is the only cannabis derivative to have recorded an upward move from 184 kg 700 in 1983 to 207 kg 500 in 1984, a 12% increase. Total cannabis seizure statistics for 1984 are 76% lower than 1983 figures. This dramatic decrease can be explained by the emphasis placed by the RCMP on heroin and cocaine, higher level targetting, the redeployment of drug enforcement personnel during a significant portion of 1984 and the fact that no mothership operations were seized during the year under review.

The general decrease in cannabis seizures was also reflected in the number of persons charged with cannabis-related offences. Declines in possession and trafficking charges were not offset by the marginal increases in importation and cultivation charges. Total 1984 statistics for persons charged with cannabis-related offences were 15% lower than those recorded in 1983.

An Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) survey studying alcohol and drug use among Ontario adults in 1984 indicated that 11.2% of those interviewed had used marijuana or hashish during the past year. The profile of a typical user is a young (18 to 29 years old) male, living in the metropolitan Toronto area with post-secondary schooling.

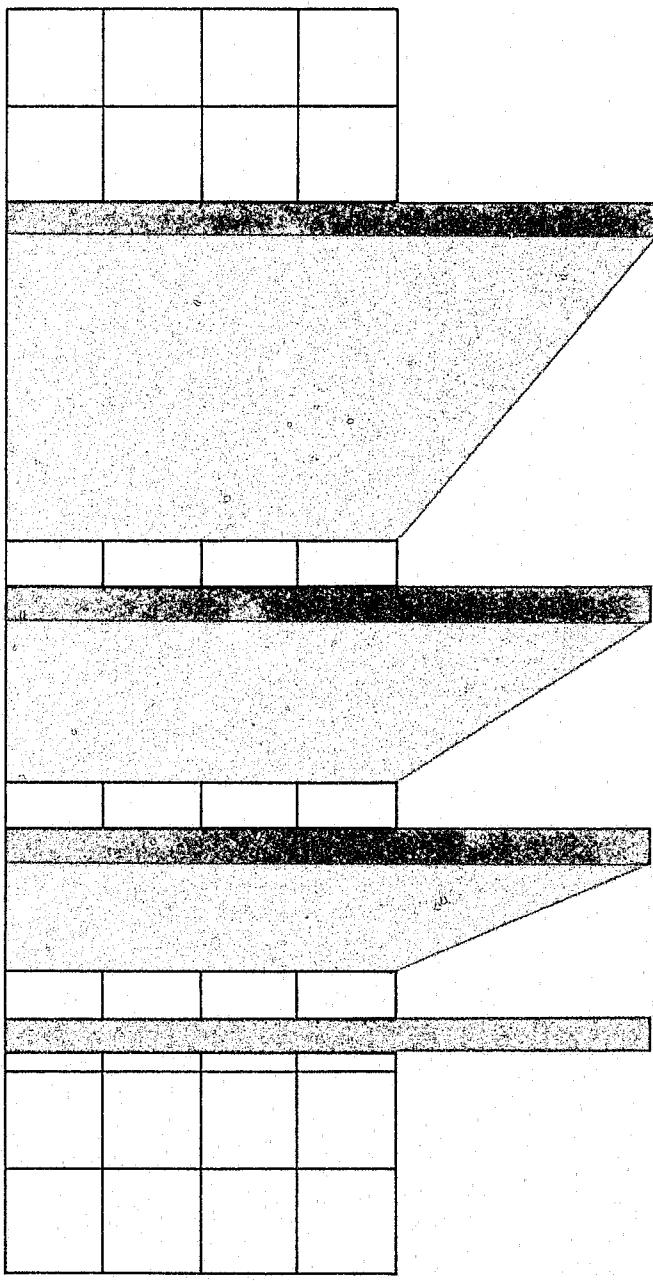
Several countries supplied cannabis products to the Canadian illicit drug market in 1984. The marijuana component of this market highlighted Colombia's leading role as the primary foreign producer of marijuana reaching the Canadian market. This South American country's market share has, however, dropped from an estimated 45% in 1983 to 30% in 1984. Increased law enforcement in Colombia largely accounted for this significant decrease. Thailand maintained its 1983 market share of 20% in 1984 while Jamaica doubled its 10% share in 1983 to an estimated

20% during the year under review. Mexico, the United States and Canada each accounted for an estimated 10% of the market. This is the first time Mexico and the United States have individually been identified in the *NDIE* as marihuana suppliers to the Canadian market. The hashish market was supplied by three principal foreign sources. Lebanon was the primary source with an estimated 85% market share, an increase from 55% last year; while Pakistan/India supplied an estimated 10%, a decrease from 31% in 1983 and Jamaica increased its market share to an estimated 5% in 1984, from 2% last year. Lebanon's continuing ability to supply multi-ton shipments of this drug, despite the civil unrest inside its borders, was the determining factor for its supplying the largest share of this market. The liquid hashish portion of the cannabis market was again dominated by Jamaica, with an estimated 88% market share. Secondary source countries included Lebanon, with 10%, and Canada with a 2% market share. Canada is now included as a producer, if only on a marginal scale, of liquid hashish supplying the domestic market.

In 1984, marihuana was smuggled into Canada by various means of transportation. Air and sea conveyance each accounted for an estimated 40%, with the remaining 20% entering the domestic market via land. Hashish reaching the Canadian market was illegally smuggled into the country primarily by sea, accounting for an estimated 94%; with air transportation accounting for 5% and land at 1%. Liquid hashish was also unevenly distributed, with an estimated 90% of the Canadian market supplied by air, 9% by land and 1% by sea.

Chapter 2:

Trend Indicators Through 1987



Trend Indicators Through 1987

Heroin

- Southeast Asia will remain the major supplier of heroin to the illicit Canadian market. The bumper crop of 820 tons of opium produced in that region during 1984 is likely to encourage trafficking organizations in Southeast Asia to more actively seek international markets for the narcotics produced in that region.
- The pressures on supply caused by decreased opium production in Pakistan, as well as a reported poor crop in Afghanistan in 1984, in combination with an increased domestic demand for opium and heroin, could reduce the availability of Southwest Asian heroin for export to the world market. This may lead to an even greater share of the Canadian illicit market being supplied by Southeast Asia.
- Terrorist and insurgent activities in both Southeast Asia and Southwest Asia are expected to play an increasingly larger role in the illicit narcotics trade through 1987. As long as narcotics trafficking continues to be a ready source of income for such groups, they will, as often as necessary, exploit this resource.
- Until narcotics enforcement is given a higher priority in Syria and Lebanon, drug trafficking and refining in these countries is likely to continue unabated or perhaps even escalate in the coming years.
- Vancouver and the Lower Mainland will remain the major area of heroin abuse in Canada. With Montreal and Toronto increasing in importance as importation points for both Southeast and Southwest Asian heroin, these cities may experience an increase in the number of heroin users.

Cocaine

- Cocaine will continue to be readily available in the major metropolitan centres and in more limited quantities in the smaller or more remote communities because of a well supplied market geared to meet an increasing demand for this drug.
- The trend of progressive increases in cocaine seizures and charges for cocaine-related offences is expected to persist through 1987. However, the degree of overall market disruption in South America will determine the direction of market prices, purity levels and drug availability.
- Traffickers will continue to expand their operations from traditionally identified regions to peripheral areas in response to co-ordinated and renewed drug enforcement targetted at all levels of the cocaine trade; from cultivation, to processing and distribution.
- It is still too early to determine if the international cocaine market has begun to stabilize after the rapid expansionary phase in the early 1980's. However, drug enforcement campaigns in South America may take some time before reducing the availability of cocaine on the illicit drug market in Canada.
- The incidence of clandestine cocaine laboratories dismantled in Canada may increase over the next two years in response to enforcement pressures in South America and the United States and the access to chemical precursors in Canada.

Chemical Drugs

- The involvement of outlaw motorcycle gangs in drug trafficking is expected to expand throughout Canada. International affiliations will continue to allow the exchange of methamphetamine for LSD and cocaine as well as weapons. It is also expected that these groups will launder their illicitly gained funds through real estate and legitimate business investments.
- There will be a continuing demand for look-alike and act-alike substances as well as diverted pharmaceuticals in Canada. The secondary user population, relying solely on narcotics diverted from licit sources, will grow and will be made up of individuals not previously involved in heroin abuse.
- The principal sources for chemical drugs available on the illicit Canadian market will remain domestic clandestine laboratories, illegal importation of illicitly manufactured and diverted drugs from foreign sources and diversion of drugs legally manufactured in Canada. There will be continued emphasis on drugs manufactured in clandestine laboratories located in British Columbia, Ontario and Quebec.
- Canada will remain an important source for diazepam which will be utilized to produce counterfeit methaqualone tablets destined for resale in the US. The storage and distribution of these tablets will be handled primarily by Canadians residing in the United States.
- Psilocybin traffickers will no longer solely rely on hallucinogenic mushrooms cultivated in the wild. They will increasingly cultivate the crop in the same manner as commercial mushroom growers and, as a result, will realize much more controlled and sizable crops.

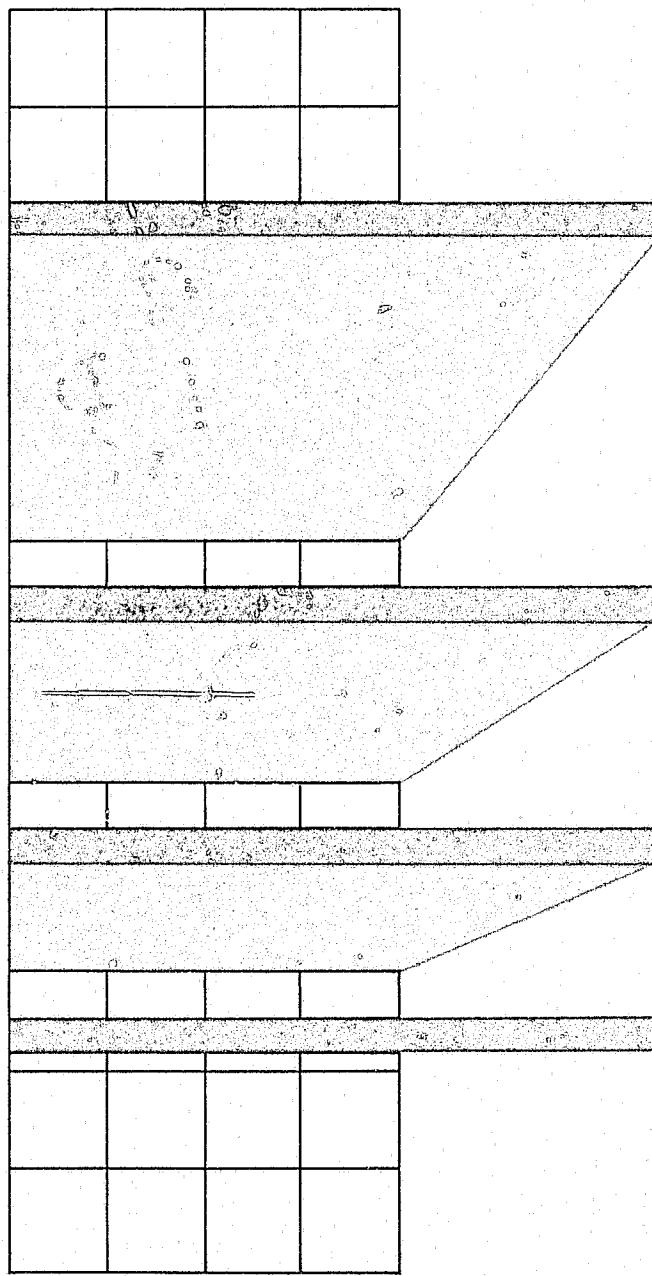
Cannabis

- The cannabis derivatives (marijuana, hashish and liquid hashish) will continue to be the most readily available and used illicit drugs in Canada and this trend is expected to persist through 1987.
- The Canadian illicit cannabis market will continue to be supplied by domestic and foreign sources, in percentages similar to 1984 levels, unless climatic and law enforcement conditions in the source countries alter radically.
- Colombia could see its leading marijuana market share further eroded, or even lost, should law enforcement strategies targetted at all levels of the marijuana cycle be pursued with continuing vigour and success. Because of their proximity to the Canadian market, Mexico, Jamaica and the United States may fill the vacuum created by Colombia's significant market share reduction. However, law enforcement and adverse climatic conditions could be decisive deterrents to their development of future market shares.
- Thailand's developing marijuana trade will continue to reach Canada's West Coast in bulk quantities ferried by ocean-going vessels, either directly or via the United States.
- British Columbia will remain the principal producer of domestically cultivated marijuana supplying the Canadian market. Indoor and hydroponic cultivation will occur throughout the country, mostly on a small-scale level of operation.
- The international hashish market is expected to maintain production and delivery functions comparable to 1984 levels. Multi-ton seizures of hashish from Lebanon are forecasted, a trend consistent with the trafficking patterns witnessed over the past few years. India, Pakistan and Jamaica will be secondary supply countries to the Canadian market.

- Jamaica is expected to remain the principal source for liquid hashish destined to the Canadian market through 1987, with lesser supplies from Lebanon and domestic sources. With a relatively stable supply, prices should be within the ranges recorded in 1984.

Chapter 3:

Heroin



Heroin

Abuse and Availability Trends

The principal supplier of heroin to the illicit market in Canada during 1984 was once again Southeast Asia's Golden Triangle (Thailand, Burma and Laos). Between 1980 and 1984 there has been only one year, 1982, wherein this area had diminished its importance as the primary source area for heroin destined to the Canadian market. In 1984, the Golden Triangle held 66% of the market share while the Golden Crescent area of Southwest Asia (Pakistan, Afghanistan and Iran) held a 34% share.

Figure 1:

*Number of persons charged with narcotic-related offences, 1980-1984**

Charge	1980	1981	1982	1983	1984
Possession	206	174	137	150	93
Trafficking**	197	160	195	238	153
Importation	9	34	20	35	21
Cultivation	-	-	-	-	-
Double Doctoring/Forgery	77	173	172	70	132
Total	489	541	524	493	399

* Persons charged by the RCMP only.

** Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Note: Number of persons charged for phenylcyclidine (PCP)-related offences are included in Figure 1 for the years 1980-1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981.

The number of persons charged by the RCMP with narcotic-related offences in 1984 has diminished considerably when compared to 1983's figures. This is believed due to a number of factors, the first being redeployment of personnel. During 1984, a large number of drug enforcement personnel were seconded to other duties for a period of approximately six months. Despite this secondment of personnel, heroin seizures rose from 30 kg 396 in 1983 to 39 kg 705 in 1984, an increase of approximately 30%. (See Figure 2.) RCMP intelligence data show that an additional 20 kg 166 of heroin seized in foreign jurisdictions in 1984 were either destined for or had transited Canada. It should be noted that Figure 1 deals with "narcotic-related" offences, not just heroin offences. The greatest decreases lie in the area of other narcotics, not heroin. Heroin possession charges dropped by approximately 10%, whereas "other narcotic" possession charges dropped by approximately 50% over 1983. Heroin charges for trafficking offences declined by less than 25%, while other narcotic charges for trafficking offences dropped by more than 65%. Therefore, while heroin charges have indeed decreased, they have not decreased by as much as first appearances would indicate. Overall, it is believed that the heroin problem in Canada is at the very least, stable or more likely, increasing. These factors, taken in conjunction with the price and purity index, suggest that there is an increasing availability of heroin, particularly in eastern Canada. The purity of heroin in British Columbia during 1984 remained relatively stable at between 4.5% and 5.5% at the user level; however, drug purities at the user level in eastern Canada during the same time period averaged between 15% and 25%. Prices throughout Canada remained generally the same as those encountered in 1983. While some areas within Canada are reporting slight increases in the number of heroin users, the estimated heroin user population in this country is not believed to be increasing to any great degree. This leads to speculation that Canada may be being used more frequently as a transshipment point for heroin destined to the United States. A number of major seizures recorded during 1984 indicate that this has been encountered. These seizures include approximately 625 grams of heroin seized in Toronto which were

destined for San Francisco and approximately 225 grams of the narcotic seized in San Francisco which had transited Toronto. The heroin seized in both these investigations is believed to have originated in Karachi, Pakistan. Additional intelligence indicates that heroin destined for Detroit from Lebanon has transited Ottawa.

Figure 2:
*Amount of heroin seized in Canada, 1980-1984 — Weights in kilograms**

1980	1981	1982	1983	1984
6.587	7.154	8.306	30.396	39.705

*Includes seizures made by the RCMP and Canada Customs.

Manitoba has reported that 1984 saw a slight increase in the number of heroin users in that province with the steady users ranging in age from mid to late thirties. In the Toronto area, the majority of the heroin users encountered fall into the 18 to 30 year old category. Toronto's users are most often male and unskilled labourers, while in smaller communities they tend to be males between 30 and 35 years of age and unemployed or females employed in non-skilled occupations. Ottawa reports that users in that area are generally between 20 and 30 years of age, predominantly male and unemployed. The heroin user profile for Montreal is similar to that reported for Ottawa. The most popular method of ingestion for heroin remains injection; however, there have been reports of smoking and snorting the drug. These two latter methods are not considered to be popular and are encountered only infrequently.

In 1983 the Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) conducted a study into drug use amongst Ontario students. This study was not repeated in 1984. In 1983, heroin was the least prevalently used drug by students, however it was the fourth most frequently used drug, preceded by tobacco, cannabis and alcohol. The RCMP expects to be in a position to more accurately assess the size of the heroin problem, as well as the problem of other drug abuse, through the use of a methodological study which is currently being undertaken.

Because of periods of heroin scarcity, as well as to support a growing secondary user population relying solely on diverted pharmaceuticals, users have turned to the licitly manufactured drugs. The Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, provides data concerning the thefts and losses of narcotic drugs as shown in Figure 3. The principal means by which thefts and losses occur are through pharmacy break and entry, armed robbery, theft from physicians' bags and stock loss. The narcotics most frequently subject to thefts over the years have included codeine, hydrocodone, meperidine, oxycodone and hydromorphone.

Figure 3:

Reported thefts and other losses involving narcotic drugs, 1980-1984

Year	Break and Enter	Pilferage (Grab)	Armed Robbery	Breakage (Unex- plained Loss)		Diversion	Loss in Transit	Total
1980	929	148	170	36		31	13	1,327
1981	875	65	135	50		51	36	1,212
1982	732	73	197	101		82	48	1,233
1983	648	44	164	106		89	43	1,094
1984	579	59	142	49		84	31	944

Data compiled by the Bureau of Dangerous Drugs (BDD), Health and Welfare Canada, concerning reported thefts and other losses involving narcotic drugs in Canada indicate that there has been a general decline in the number of narcotic losses in the past three years, from 1,233 reported losses in 1982 to 1,094 in 1983 and

944 in 1984. (See Figure 3.) This is believed due to the increased availability of heroin on the illicit market as well as the increased availability in 1984 of diverted narcotics through double doctoring and forgery.

Developments in Source Countries

Southeast Asia

Southeast Asia's Golden Triangle region (Thailand, Burma and Laos) once again supplied the largest portion of Canada's illicit heroin market in 1984. (See Figure 8.) In 1983 there was a drop in the production of opium in Thailand to 30 to 35 tons from 47 to 50 tons in 1982. However, cultivation of this crop increased again in 1984 to approximately 45 tons. Burma's opium crop is also believed to have increased in 1984 over 1983 to approximately 740 tons, making Burma the world's largest illicit producer of opium. The exact amount of opium produced in Laos has not been officially estimated, but independent estimates indicate that production for 1984 was approximately 35 tons.

Figure 4:

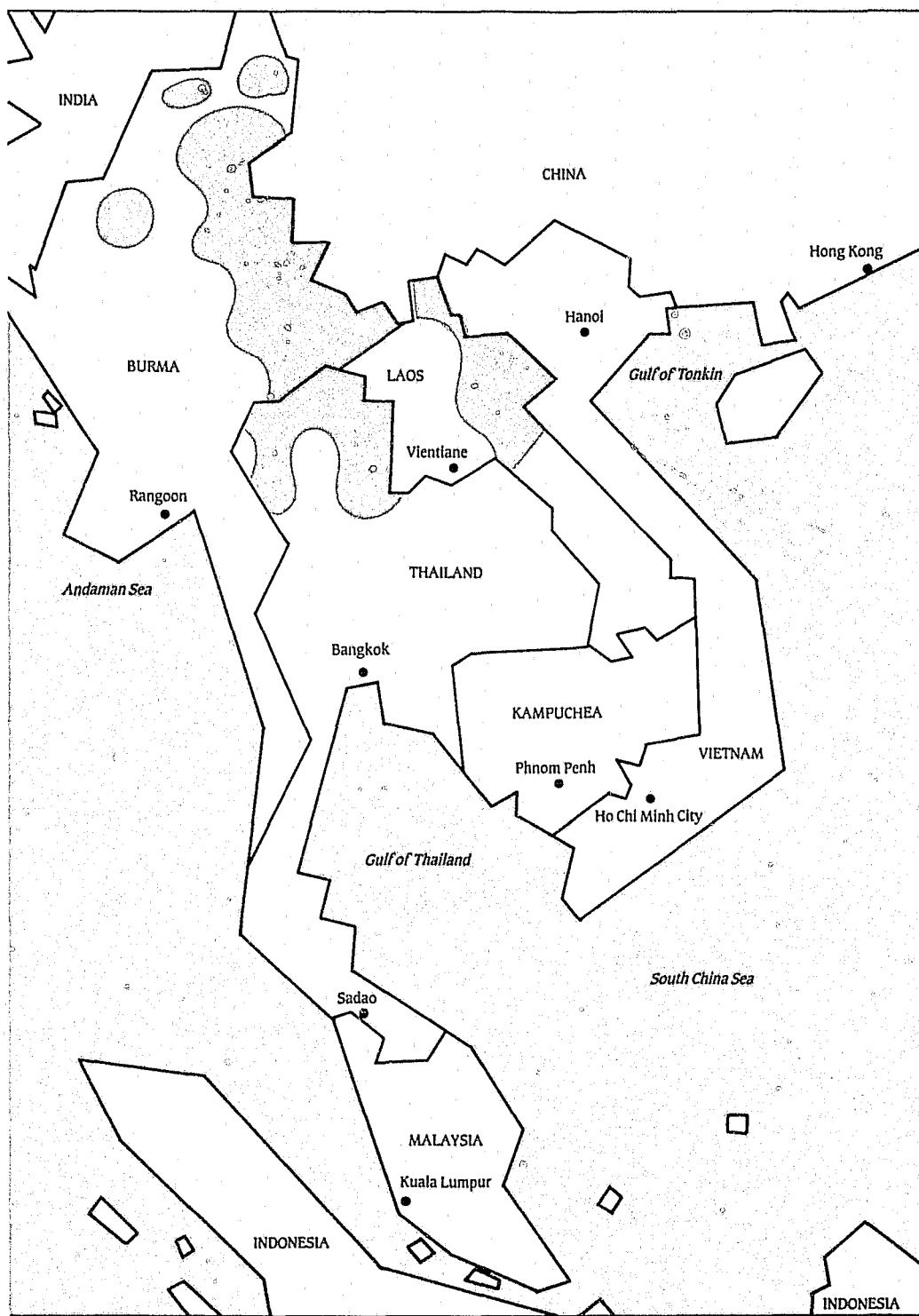
*Estimated production of opium in Southeast Asia, 1980-1984 —
Weights in metric tons*

	1980	1981	1982	1983	1984
Burma	500-550	500	500	500-600	740
Laos	50	50	50	30-40	35
Thailand	50	50-60	47-50	30-35	45
Total	600-650	600-610	597-600	560-675	820

The hilltribe farmers of Thailand have traditionally cultivated the opium poppy as their principal cash crop for at least two hundred years. The hilltribe people use opium for both medicinal and recreational purposes and the consumption of the narcotic carries little social stigma in that society. It is used both as a dry season crop and as a supplement to the rice crop produced in the rainy season. Because of the relatively small bulk, ease of storage and stability of value, opium has served as a medium of exchange as well as a method of saving for this population. They depend on opium production for economic survival. Prior to 1958 opium was a legal, government controlled monopoly in Thailand. During this time much of the opium used in Thailand was cultivated by ethnic Thai farmers under a licencing system controlled by the government. When opium was declared illegal, all cultivation by these Thai farmers halted and such production was taken over by ethnic Chinese and other hilltribe groups.

In the final weeks of the 1984 growing season, the Royal Thai Army (RTA) manually eradicated over 110 hectares of opium poppies in the provinces of Nan, Chiang Mai and Chiang Rai, raising the 1984 eradication total to 175 hectares. While this eradication had little impact on opium production for the year, it demonstrated that opium eradication could take place without producing serious political repercussions within Thai society. Hilltribe farmers are being enlisted to assist in the destruction of their illicit crops in return for promises of future government assistance in finding alternative sources of income. The Thai Government has also continued to be effective in reducing the availability of precursor chemicals used in converting opium to heroin. Estimates indicate that the number of hectares under opium poppy cultivation will increase in Thailand in 1985; however, if adverse weather conditions in the northern areas continue, it is possible that 1985's actual yield could decline. All but 10% to 15% of the 45 tons of opium produced in Thailand in 1984 was believed destined for local consumption. Thailand's principal role in the traffic of heroin remains that of a conduit for Burmese produced heroin destined for the international market.

Figure 5:



Opium poppy growing areas in the Golden Triangle region of Southeast Asia, 1984

Burma's Shan State leads all other areas in the Golden Triangle in the production of opium. Rugged terrain, the lack of access roads and inefficient transportation and communication facilities make it economically impractical to grow commercial crops such as coffee, beans or tea. The Burmese Communist Party (BCP) has been fighting the central Rangoon Government since independence was achieved from British colonial rule in 1948. The BCP insurgency operations are largely restricted to the northern and eastern areas of Shan State where the government exerts little effective control. Nearly two-thirds of Burma's opium production occurs in this part of Shan

State. The opium poppy is cultivated in tens of thousands of small fields in Burma, primarily in Shan State as well as Kachin and Kayah States. This crop is also grown in areas of Karen State and Mandalay Division which border these primary states and in Chin State.

The BCP was involved for many years in certain aspects of the narcotics trade such as "taxing" opium poppy cultivation. Their activities expanded considerably in the late 1970's when the People's Republic of China (PRC) decreased its support to the BCP. While the BCP still supplies opium and morphine base to Thai/Burmese border refineries, it now also produces heroin in its own refineries. In the growing areas controlled by the BCP, there are numerous reports of farmers being forced to grow opium poppies at the expense of food crops. Plots are marked off, security and assistance in cultivation are provided and taxes are collected on the production.

In 1984, the Government of Burma conducted effective military operations against narcotics traffickers in both the Shan and Kachin States which resulted in the seizures of quantities of narcotics, chemicals, refining equipment and weapons. The Burmese also eradicated an estimated 4,500 hectares of opium poppy under cultivation and at year's end conducted a pilot test of an aerial herbicidal eradication project which may lead in 1985 to a substantial increase in the number of fields destroyed.

The Thai Army, using permanently deployed narcotics targeted military companies disrupted trafficking and refining activities along the border with Burma, continuing the military operations begun in January, 1982, against the principal opium trafficking group on the Thai/Burmese border, the Shan United Army (SUA) led by Khun Sa. Some reports indicate that the BCP is dealing with the SUA because that army has control of the Burmese side of the border area from Mae Hong Son to Mae Sai. All opium, heroin and other narcotics have to pass through territory controlled by SUA insurgents who impose a tax on these drugs. Previously situated in Burma, within approximately five kilometres of the Thai/Burmese border, most of the refineries have been moved 10 to 20 kilometres into Burma to avoid attacks from Thai forces. Refiners are not moving further away from the border because Thailand remains the easiest and best established route to world markets for narcotics originating from the Golden Triangle.

There appears to be an increasing involvement of terrorist/insurgent groups in drug trafficking. This emerging relationship does not appear to be a reflection of any ideological coalition or conspiracy. The relationship is usually defined by a co-operative effort for the operational benefit of both trafficker and terrorist. Each takes advantage of the experience, equipment and contacts of the other to pursue their own ends.

While little is known about the production of opium in Laos, that country is believed to have produced approximately 35 tons of the narcotic in 1984. Unofficial reports indicate that opium produced in Laos is transported to Sayaboury Province, which is opposite Nan, Uttaradit and Loei Provinces in Thailand, and then is transported into northeastern Thailand.

The opium poppy is not cultivated in Malaysia. However, morphine and heroin base smuggled into the country from Burma and Thailand are converted into No. 3 heroin at illegal refineries located in the northern area of peninsular Malaysia. Heroin production also takes place elsewhere on the Malaysian peninsula near major population centres, including Kuala Lumpur and Johor Baharu, across the causeway from Singapore.

Southwest Asia

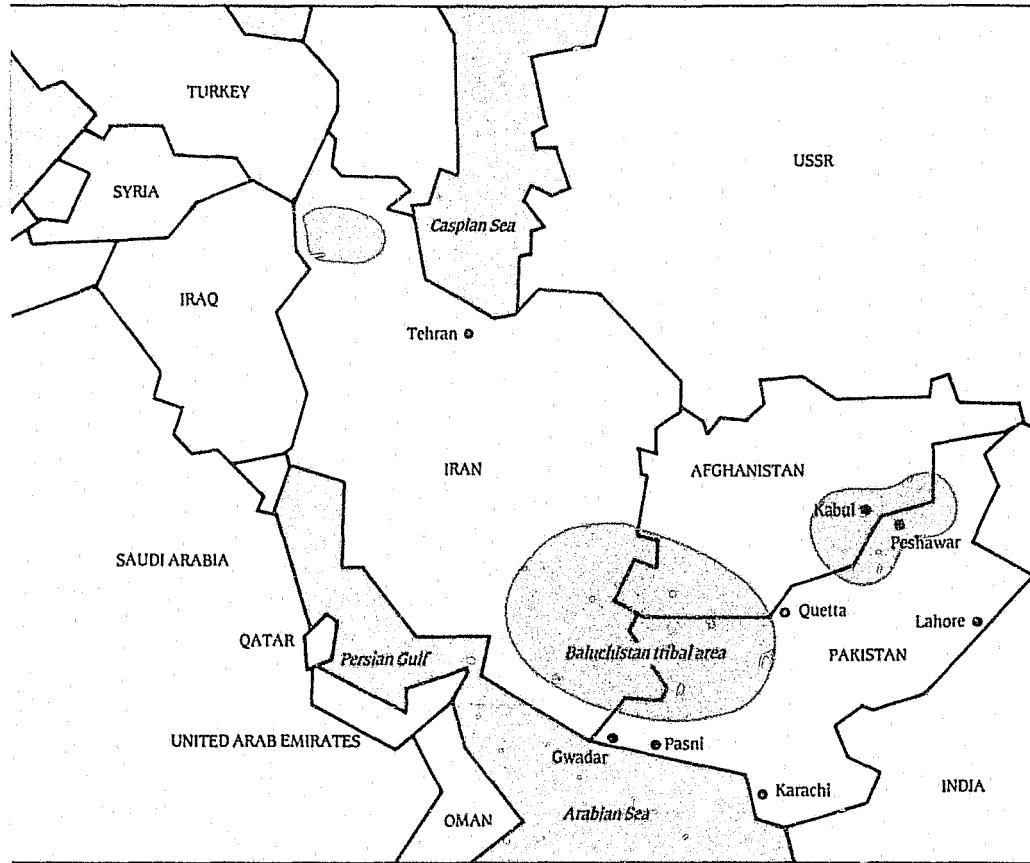
Heroin finding its source in Southwest Asia continues to supply a large portion of the illicit world market, supplying 34% of Canada's market in 1984. This area, made up of Pakistan, Afghanistan and Iran, also supplies enormous quantities of heroin for the growing number of addicts in those three countries. The addict population in Pakistan is believed to have grown from 100,000 in 1983 to 150,000 in 1984. In addition, there are some 300,000 opium users in that country. The Pakistan Narcotics Control Board (PNCB) has recently published statistics concerning drugs seized during 1984. These figures included 2,114 kilograms of heroin and 5,558 kilograms of opium.

Figure 6:

Estimated production of opium in Southwest Asia, 1980-1984 — Weights in metric tons

	1980	1981	1982	1983	1984
Iran	400-600	400-600	400-600	400-600	400-600
Afghanistan	200	225	250-300	400-575	140-300
Pakistan	125	85-100	75	63	40-50
Total	725-925	710-925	725-975	863-1,238	580-950

Figure 7:



Opium poppy growing areas in the Golden Crescent region of Southwest Asia, 1984

In 1984, Pakistan was believed to have produced approximately 45 tons of opium. This is a reduction of almost 20 tons from 1983, when 63 tons of opium were produced. The most important factor in this reduction was the weather; the last growing season was extremely dry, causing the average yield per hectare to drop from 21 kilograms to 16 kilograms. The number of hectares under cultivation can therefore be seen to have diminished only slightly. What decrease there has been can be explained by crop substitution programs undertaken in the Gadoon and Amazai areas as well as in Malakand. In spite of the poor harvest, the price of heroin in Pakistan has not risen. The domestic consumption of opium and heroin in Pakistan is believed to be approximately 235 tons, in contrast to the domestic production in 1984 of approximately 45 tons. There were believed to be stockpiles of opium in Pakistan amounting to 485 tons in 1983. The United Nations Fund for Drug Abuse Control (UNFDAC) believes that the production of opium in Afghanistan surpasses 300 tons annually. There is also evidence to indicate that Afghanistan has between 300 and 400 tons of opium stockpiled.

In spite of a government ban on the cultivation of the opium poppy in Pakistan, geographic, economic and political factors all contribute to the difficulties in fully eliminating that activity. The Northwest Frontier Province (NWFP) is a rugged, mountainous territory and policing in that area is extremely difficult for authorities. A number of poppy cultivation areas are accessible only by foot or through the aid of helicopters. The traditional independence of frontier tribes from governmental authority makes any attempt at enforcement a dangerous activity.

Intelligence indicates that upwards of six tons of heroin are produced annually in refineries located in Pakistan and Afghanistan, principally found in the centres of Khyber, Kurram, Mohmand and Bajaur. Pakistan can therefore be considered to continue its role as a major producer, warehouse, transit and drug abuse country.

Although drug production and trafficking in Afghanistan have been curtailed in recent years, opium production continues in that country near the Pakistan border. While heroin abuse in Afghanistan does not yet present a significant problem, it is beginning to cause concern. Intelligence indicates there is little conversion of opium into heroin in Afghanistan. Enforcement in the controlled areas has improved; however, drugs remain available. What appears to have evolved is the dispersal of large-scale trafficking groups and the emergence of many small-time smugglers conveying a steady flow of opium to the eastern and western border areas where there are many waiting buyers. These buyers are numerous due to the comparatively lower price for Afghani opium. There is every indication that the Afghans themselves are putting United Nations aid to good use and this may lead to a gradual, but steady, decrease in illicit drug cultivation and trafficking.

Mexico

Mexico continues to maintain its position as a major supplier of the world's illicit heroin market. The poppy production prior to 1983 was concentrated in the tri-state area of Sinaloa, Chihuahua and Durango; however, since that time, the planting of opium poppy now takes place country-wide, with some cultivation taking place in the states of Guerrero, Michoacan and Jalisco. Six heroin laboratories were dismantled in Mexico during 1984. These laboratories disclosed the utilization of quite rudimentary processing methods. The maximum purity reported in these laboratory seizures was 43%.

Preliminary estimates indicate that opium production increased in Mexico in 1984. It is believed that more farmers are switching to illicit crop cultivation due in part to the worsening economic conditions. Favourable climatic conditions during 1984 contributed to the increase as well as operational problems in the government's eradication campaign. Almost perfect conditions existed for bumper crops of opium

poppy in 1984, with the rain continuing into the traditionally dry season, thereby providing natural irrigation for crops. Authorities in the United States estimate that Mexico produced approximately 17 tons of opium during 1984.

International/National Trafficking Patterns — Movement

Southeast Asia

Approximately 820 tons of opium were produced during the 1984 crop year in Southeast Asia. While it is estimated that from one-half to two-thirds of the opiates produced in that area were consumed within the region, the remainder is believed to have entered the international drug distribution network destined for North America, Europe, Australia and New Zealand. The Golden Triangle region is believed to have supplied 66% of the illicit heroin market in Canada in 1984. (See Figure 8.)

Evidence indicates that some of the opium caravans follow the valleys along the Thai/Burmese border in order to avoid contact with the Thai Border Patrol Police. At certain points, the trail crosses into Burma. From Mae Sai and Mae Chan Districts, the caravans travel to Fang District in Chiang Mai Province and then go on to Doi Lang. After the raw opium is refined into heroin at clandestine laboratories in Doi Lang and surrounding areas, Thai narcotics traffickers arrive to purchase the heroin. The heroin is transported to Bangkok and then to other international destinations. One commonly used route runs from Bangkok along the Ban Na-Trat Highway, through Chon Buri, to Phathaya. Phathaya is a resort which is used by traffickers as a point to load heroin from the north onto waiting ships which in turn transport the drugs to Hong Kong or other points.

Figure 8:

Estimated percentage shares of heroin on the Canadian market from principal sources, 1980-1984

Source Area	1980	1981	1982	1983	1984
Southeast Asia	68%	66%	21%	68%	66%
Southwest Asia	32%	34%	79%	32%	34%
Mexico	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible	Negligible
Total	100%	100%	100%	100%	100%

There are also several new routes which drug traffickers have used to move narcotics out of northern Thailand, either to Bangkok or out of the country. These new routes were established because the authorities have stepped up enforcement along the traditional direct route into Bangkok. The operators now take the drugs from the north into the northeast and then southwards to Thailand's eastern seaboard provinces where the narcotics are smuggled out by sea to Hong Kong and other destinations. Specifically, the new routes run from Chiang Mai and Chiang Rai, the traditional transit points in the north through Petchabun, Loei and Nakhon Ratchasima in the northeast and then southwards to Chachoengsao, Rayong and other eastern seaboard provinces.

There is some evidence to suggest that the People's Republic of China (PRC) has also been utilized as a transshipment area for drugs produced in the Golden Triangle region and destined for Hong Kong. It is believed that the opium and other narcotics enter China across that country's border with Burma. Hong Kong smugglers have entered China with a view to opening new and safe trafficking routes for drugs destined for Hong Kong.

Official government sources estimate the Hong Kong drug addict population to be between 40,000 and 50,000. Approximately 96% are heroin addicts, 2% opium addicts and the remainder dependent on synthetic substances. The single most important factor determining the availability and price of opiate drugs in Hong Kong is the success or failure of the opium harvest in the Golden Triangle. As 1984's crop was exceptional, increasing quantities of illicit drugs have been imported into Hong Kong. Evidence of the burgeoning drug trade in Hong Kong can be seen in the lowest illicit drug prices in some time, a considerable increase in the quantities of illicit narcotics seized and a steady increase in drug prosecutions.

During 1983 and 1984, there was a resurgence in the bulk importation of opiates to Hong Kong from Thailand by trawler. In 1984, three fishing vessels were seized. This method of importation had not been seen since the mid-1970's. With the flood of opiates onto the international market and lower prices, such bulk importations are once again more viable. Authorities in Hong Kong have indicated that with the abundant supply of heroin on the local market and the low prices providing relatively low profits, some syndicates have turned to the re-export of heroin in order to boost profit margins.

In 1984, 10 clandestine heroin laboratories were seized in Hong Kong. These laboratories were manufacturing No. 3 heroin. Any No. 4 heroin which is consumed in Hong Kong or exported from Hong Kong has been imported in that form. Unless the Thai/Burmese campaigns against the opium warlords are successful, the Hong Kong market can expect a plentiful supply of heroin. This will have a direct impact on Canada because of the close ties between criminal elements in Canada and Hong Kong. Authorities believe that there are two or three major syndicates operating in Hong Kong which are capable of financing bulk imports of heroin base into Hong Kong for processing into No. 3 heroin. However, from Hong Kong, there are numerous small criminal groups with world-wide connections who will deliver narcotic supplies to most western countries.

Malaysia's close links with southern Thailand, its smuggling history, a Chinese community with international connections and good communications make this country a staging area for heroin produced in the Golden Triangle region and destined for North America and Europe. Heroin seizures have increased significantly in Malaysia during the past two years. This is as a result of increased enforcement efforts in Thailand. Alternative routes through southern Thailand and Malaysia are increasing.

Southwest Asia

Southwest Asia was the source of an estimated 34% of the heroin on the illicit market in Canada during 1984. This figure is similar to that observed during 1983. In 1982, this region supplied approximately 79% of Canada's market, a phenomenon not encountered either previously or since that time. A portion of the heroin production occurs in Afghanistan, near the Pakistan border in Nangarhar Province. In addition to the Afghani heroin that reaches Baluchistan through the smuggling centres of the Northwest Frontier Province (NWFP), large amounts produced in Helmand and Oruzgan, Afghanistan are sent directly to Baluchistan for local consumption and/or transportation to Iran. Ribat, Pakistan is an important smuggling point for this heroin. Two major routes are used: from Helmand westwards to Chakhansur, in Nimruz Province, and then south across the desert by pickup truck to Ribat; or from Oruzgan south through Qandahar Province to Chaman, then west, often to Ribat. Chaman is purported to be a major market for opiate narcotics produced in Oruzgan Province. Over 20 tons of opium are reportedly transported annually from Oruzgan to Chaman.

Opium is also smuggled from the Khyber Agency to Ribat to supply the heroin processors there. From Landi Kotal, opium is taken to Bara, transferred to camels or

mules, and then carried through Thal and Miram Shah to the village of Datta Khel. From there the smugglers use a variety of routes to reach Ribat. In addition to the opiates purchased at Ribat by Iranian traffickers, there are substantial quantities of narcotics smuggled through Baluchistan to Iran. According to authorities in Quetta, Pakistan, there are four major routes used:

- a road along the Pakistan/Afghanistan border;
 - the major road from Quetta to Zahedan;
 - a second major road which leads south from Quetta, then splits into separate roads through Panjgur and Turbat, before entering Iran; and
 - along the Makran Coast in small boats.

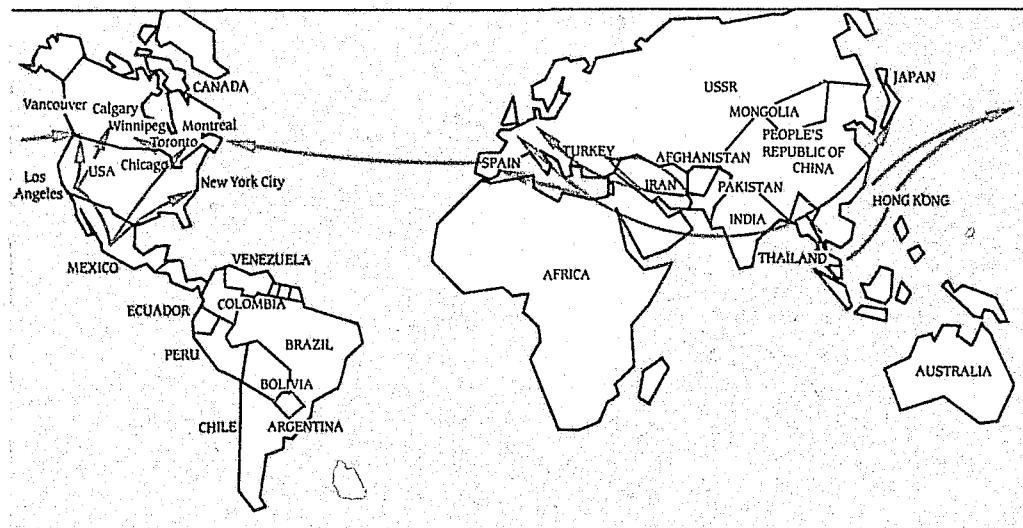
Reports indicate that the Soviet Union has been utilized as a transshipment area for narcotics travelling between northwestern Afghanistan and northeastern Iran. An article in the Soviet publication Trud indicates that in May, 1984, a caravan carrying hundreds of kilograms of opium and several bags of heroin was intercepted in the USSR while travelling in a northwesterly direction. While the smugglers' nationalities were not stated, evidence indicates that they were, in all likelihood, either Iranian or Afghani. The Soviet publication stated that the smugglers were using Soviet territory for transit. It should be noted that the route through the USSR is not believed to be a major one. The primary routes used to smuggle narcotics into Iran remain through the Baluchistan area of Pakistan/Iran as well as the Khorasan, Iran/Afghanistan border area.

In 1984, a regular bus service was believed to have been instituted, operating between Afghanistan and Soviet Central Asia, crossing the border at the city of Termez. This service may be used to move drugs between northern Afghanistan and the Soviet Central Asian cities of Samarkand and Dushanbe.

India is still a transit country for Southwest Asian opiates destined to Canada, the United States and Europe. The drugs are primarily routed via land over the border between Pakistan and India into the States of Punjab and Rajasthan. There is also movement from Karachi to Bombay directly by sea.

India is the world's principal producer of licit raw gum opium. Opium poppy is grown under the control of the Government of India in designated areas of Madhya Pradesh, Rajasthan and Uttar Pradesh States. International demand for opium gum has declined in recent years. This process for concentrated poppy straw is automated and eliminates the traditional labour intensive opium gum collection. The majority of the world manufacturers of codeine-based drugs now use the poppy straw

Figure 9:



Major heroin trafficking routes into Canada, 1984

process. India, however, does not use this process and as a result, the sale of legitimate opium gum has diminished. The Government of India has therefore reduced the area under cultivation.

Illicit poppy cultivation is not believed to be widespread in India at present. Although some opium addicts may produce their own supplies, opium traffickers usually obtain their stocks through diversion from the licit cultivation and significant importation from the growing areas in Afghanistan and Pakistan. Provisional statistics indicate that in 1984, approximately 19,000 hectares were under licit opium poppy cultivation. This represents a significant decrease from 1983. Due to cold weather conditions in Madhya Pradesh and Rajasthan, much of the crop was damaged and many fields in those areas were plowed under. Average yield fell to approximately 30 kilograms per hectare. The opium was under licence to some 131,000 cultivators.

According to figures released by the Narcotics Commissioner of India, during 1984, authorities seized approximately 4.4 tons of opium in internal illicit traffic which were believed to have been diverted from the licenced cultivation. In addition, approximately 3.1 tons of opium were seized by Indian enforcement agencies which were believed to have originated from Pakistan.

Since there are more European and North American travellers in India than in Pakistan, India is viewed by Western smuggling organizations as a safe environment in which to conduct business. The wholesale price of drugs increases significantly in India when compared with the price in Pakistan. For example, a kilogram of low grade brown heroin which is generally used for smoking, but which can be injected if properly mixed with an acidic solution, sells for approximately \$950 in Lahore, Pakistan. The same kilogram would cost Indian brokers nearly \$2,150. This increase is naturally passed on to Western buyers, whose wholesale cost is approximately \$3,600 per kilogram.

Figure 10:

Southeast Asian (SEA) Heroin

Farmer — 10 kg of opium — \$1350 — \$1,500
Laboratory (Golden Triangle) — 1 kg of No. 4 heroin (pure) \$4,200 — \$5,800
Distribution Centre (Bangkok) — 1 kg of No. 4 heroin (pure) \$7,400 — \$11,500
Canada — 1 kg of No. 4 heroin (pure) — \$225,000 — 1 ounce (28 grams) of No. 4 heroin (pure) — \$6,000 — \$13,000 — 1 gram of No. 4 heroin (pure) — \$600 — \$1,000 — 1 capsule of No. 4 heroin (5%-6% pure) — \$35 — \$60

Southwest Asian (SWA) Heroin

Farmer — 10 kg of opium — \$900 — \$1,000
Laboratory (Golden Crescent) — 1 kg of heroin (pure) \$5,200 — \$7,150
Distribution Centre (Europe) — 1 kg of heroin (pure) \$50,000 — \$85,000
Canada — 1 kg of heroin (pure) — \$225,000 — 1 ounce (28 grams) of heroin (pure) — \$6,000 — \$13,000 — 1 gram of heroin (pure) — \$600 — \$1,000 — 1 capsule of heroin (5%-6% pure) — \$35 — \$60

Representative prices for Southeast Asian (SEA) and Southwest Asian (SWA) heroin at successive stages of trafficking, 1984

Note: Prices for heroin in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly, regardless of country of origin.

There is also evidence to suggest that Sri Lankans are becoming increasingly involved in heroin trafficking, particularly in Western Europe. The majority, 95% to 97%, of those involved are of Tamil origin. Most of the opiates transiting India and Sri Lanka are of Southwest Asian origin; however, there is a quantity of heroin originating from Southeast Asia.

Intelligence indicates that heroin production has been taking place in the Zahle area of Lebanon since at least 1975 from opium and morphine base having originated initially from Turkey and in more recent years from Southwest Asia, either Pakistan or the remote Kurdish controlled area in Iran. There are also reports of opium poppy cultivation being carried out on an experimental basis in Lebanon's Bekaa Valley. Growth areas are believed to be centred around Zahle and Mount Hermel, both within the Syrian Zone of military control. Those responsible are reputed to be traditional hashish producers who have turned their large fields into opium poppy cultivations.

Italy is known to act as a transshipment point for the flow of heroin base from the Middle East and Southwest Asia. Two major ports, Naples and Palermo, are located in areas under control of Italian organized crime groups. In recent years, French chemists have come to the attention of the Italian authorities with a number of chemists being apprehended in connection with various clandestine heroin laboratories seized in northern and southern Italy. It has been estimated that some of the seized laboratories in Sicily had a production capability of 50 kilograms of pure heroin per week. These ports are believed to be utilized for the smuggling of drugs through Italy. More recently, the trend has been to utilize the smaller ports off the West Coast of Italy. From the West Coast, drug shipments are off-loaded, and then taken to the East Coast by overland routes. There, they are again loaded onto other vessels destined for other European or North American destinations.

Overland routes from the Middle East and Southwest Asia are commonly used. Large shipments of heroin have been seized at Trieste, bordering Italy and Yugoslavia. Intelligence reports and seizures at Trieste and other European cities confirm the use of some Eastern European countries to facilitate the flow of narcotics to Europe. The use of the Balkan route leading to Yugoslavia, Italy and Greece, although no longer a primary route, is still being used.

Mexico

Mexico has the most highly developed transportation system in Latin America with sophisticated rail, highway and air networks as well as a sizable fishing fleet operating in coastal waters. Most of the major population centres along the United States/Mexico border are connected by rail with Mexico City. There is also an efficient bus system which serves most areas and also extends to the US/Mexico border. This well developed transportation system is of prime importance to narcotics traffickers at every stage of the process. Opium gum is transported from the cultivation areas to the processing areas over innumerable back roads, trails and footpaths which make interdiction at this stage extremely difficult. After processing is complete, the heroin is generally moved to the major metropolitan centres for onward distribution. At this point the shipments enter the principal domestic and international shipping lanes. Heroin, with its high profits for low volume, can be smuggled by any number of transportation methods and Mexico's exceptional highway system to the United States allows for concealment in vehicles utilizing these routes. A large percentage of Mexico's border with the United States, which is approximately 3,000 kilometres in length, has only markers to identify it as an international border.

Mexico continued, in 1984, to maintain its position as a major supplier of heroin to the United States. While this variety of heroin supplied only a negligible portion of the illicit market in Canada in 1984, it is still believed to be a major potential source of the drug to the Canadian market. The principal points of entry for Mexican heroin entering the United States were Arizona and California. The heroin from Mexico which is destined for Canada enters the United States and then is carried overland, primarily to the West Coast of Canada.

In 1983, a type of heroin surfaced in Mexico known as "black tar", a poorly processed yet higher than average purity narcotic. This variety of heroin is being encountered with increasing frequency, especially along the West Coast of the United States as far north as the Seattle area. It is believed that black tar heroin from Mexico will become available in Canada in the future. Intelligence indicates that Mexico also has the potential to act as a transit country for heroin produced both in Southeast and Southwest Asia. Although effective enforcement action has discouraged this at present, Mexico could surface as a heroin transit country to Canada in the future.

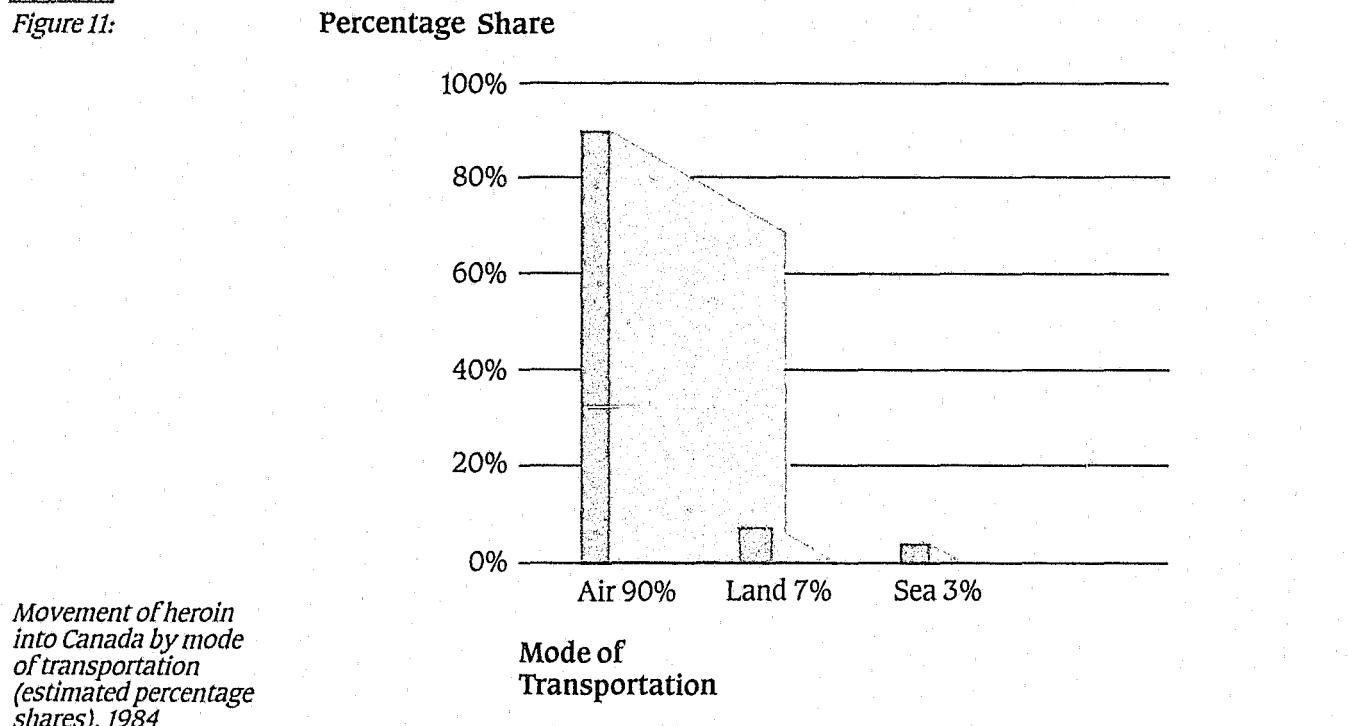
As in previous years, Mexico is not expected in the near future to increase its minimal share of the illicit heroin market in Canada, although its potential as a major source remains. It is almost certain that should the traditional Southeast Asian and Southwest Asian sources of heroin for some reason become less available or unavailable, Mexico will fill the gap. For this reason it is imperative that the significance of this country not be underestimated. This will be especially true if the Mexican economy continues to weaken and the peso continues to devalue. The devalued peso has produced an economic climate which has, and will continue to encourage more people to produce and traffic in drugs. This, coupled with ideal growing conditions which have increased the actual production of opium, may send producers and traffickers in search of new markets, and Canada could be an obvious target.

Canada

The majority of the heroin available on Canada's illicit heroin market during 1984 could be found in Vancouver, Toronto and Montreal. Vancouver and the surrounding Lower Mainland area and Toronto played the most active roles, with Montreal playing a lesser part as a point of entry than in past years. This is not to say that there is less heroin activity in Montreal than in the past; only that other areas, particularly Southern Ontario, are being used more frequently to smuggle heroin into Canada. In addition to supplying British Columbia with heroin, Vancouver also acts as a major source of Southeast Asian heroin for markets in Alberta, Saskatchewan and Manitoba. Eastern Canada, however, is supplied primarily by Southwest Asian heroin entering the country through Toronto and Montreal. The heroin enters Canada primarily through the international airports located in these cities. In 1983, land transportation accounted for 21% of the total seizure incidents recorded; however, this figure dropped to 7% during 1984, more in line with 1982's figure of 5%. (See Figure 11.)

Organized criminal groups remain in control of the greatest portion of the heroin imported into Canada. These groups are frequently delineated by ethnic affiliations and are often long-established groups such as the Chinese, Italian and Czechoslovakian criminal organizations mentioned in previous *NDIE*'s. Organizations such as these are extremely sophisticated and deal in the larger quantities of heroin being imported into Canada. There exist, however, smaller pockets of users/importers who travel to source countries to obtain heroin for their own use without the expense of dealing with a middleman. These smaller groups usually consist of a number of users who pool their available funds and elect one or two members of the group to travel to a source country and obtain the drugs for their common usage.

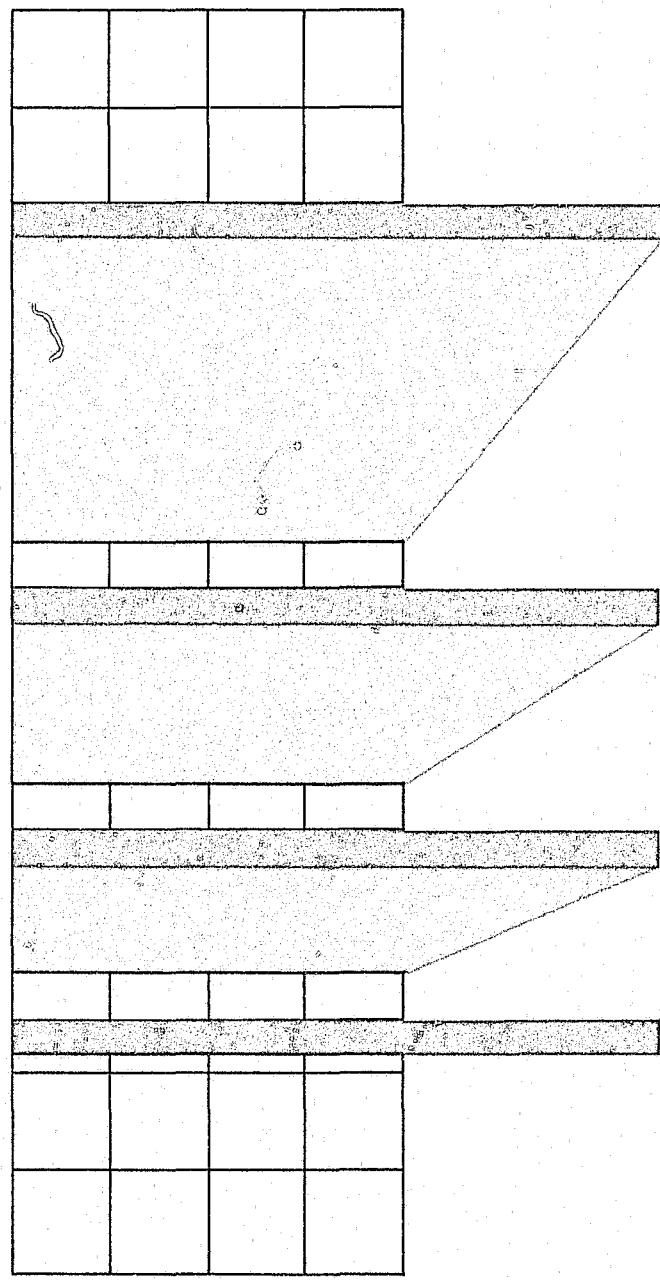
Figure 11:



The principal concealment methods being utilized to smuggle heroin into Canada include false-sided luggage, body carries, the postal system (both in letters and parcels), as well as concealment in automobiles. Larger shipments are most frequently found in luggage, while smaller shipments generally enter Canada via the postal system.

Chapter 4:

Cocaine



Cocaine

Abuse and Availability Trends

Cocaine increasingly became the principal drug of abuse after cannabis in most regions of Canada in 1984. This stimulant continued to attract new users from all socio-economic classes and age groups. It was generally available throughout the country, in ample supplies in the major metropolitan centres and in more limited quantities in the smaller communities. The RCMP recorded cocaine seizures in the two territories and all provinces except Prince Edward Island during 1984. Montreal served as both a principal national and also a regional distribution centre for cocaine entering the illicit market in Canada. The prominence of this city was demonstrated by some of the lowest street prices encountered as well as the ready availability of cocaine at both the wholesale and retail levels. Intelligence revealed that traffickers from western Canada and the Atlantic provinces travelled to Montreal to negotiate sizable purchases. Such ready availability, coupled with high concentration and stable prices, indicate plentiful supply levels as well as effective access and delivery systems.

Figure 12:

*Number of persons charged with cocaine-related offences, 1980-1984**

Charge	1980	1981	1982	1983	1984
Possession	258	348	335	414	494
Trafficking**	304	410	428	509	554
Importation	35	51	54	107	113
Total	597	809	817	1,030	1,161

* Persons charged by the RCMP only.

**Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

The trend of progressive increases in the number of persons charged with cocaine-related offences noted since 1980 persisted through 1984. (See Figure 12.) This upward movement is related to the three categories of charges: possession, trafficking and importation. Possession offences in 1984 increased 19% over 1983 figures, while trafficking and importation offences rose by 9% and 6% respectively. The total 1984 figure for persons charged with cocaine-related offences of 1,161 represents an increase of approximately 13% over 1983. This general increase in charges is correlated to a comparable increase in cocaine seized during the same period. The 115 kg 200 removed from the illicit drug market in 1984 represents a 17% increase over the 98 kg 113 seized in 1983. (See Figure 13.) RCMP intelligence data show that an additional 19 kg 902 of cocaine seized in foreign jurisdictions in 1984 were either destined for or had transited Canada. The cocaine market is projected to be active through 1987.

Figure 13:

*Amount of cocaine seized in Canada, 1980-1984 — Weights in kilograms**

1980	1981	1982	1983	1984
43.147	38.528	46.163	98.113	115.200

*Includes cocaine seized by the RCMP and Canada Customs.

Drug enforcement efforts in South America may take some time before adversely affecting the illicit drug market in this country. As well, existing stockpiles of cocaine in source countries may be released to offset major market disruptions. Indicators reflecting a slowing down or even a reversal of the expansionary mode of the cocaine market in recent years would include decreases in street purity, number of persons

charged for cocaine-related offences and quantities seized in Canada, as well as increases in street prices. Such conditions are not expected to occur in the short or mid-term despite renewed and co-ordinated drug enforcement programs in South America. Decreases in the supply of cocaine must be matched by similar decreases in the demand for the drug in Canada and other consumer nations.

Figure 14:

Prevalence of cocaine use by Ontario adults in 1984

	Percentage use	Number
Use at least once in lifetime	3.3%	(34)
Gender		
Male	71%	(24)
Female	29%	(10)
Age		
18-29 years	65%	(22)
30-49 years	32%	(11)
50 years and over	3%	(1)

Note: Based on a province-wide survey conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario of 1,051 adults aged 18 and over.

An Addiction Research Foundation (ARF) study entitled "Alcohol and Drug Use Among Ontario Adults in 1984 and Changes Since 1982" surveyed 1,051 Ontario adults in 1984 and found that approximately 3.3% of those surveyed had used cocaine at least once in their lifetime. This was the first time Ontario residents, aged 18 and over, in rural and urban settings, had been asked about their use of this drug. (See Figure 14.) A further ARF study entitled "Preliminary Report on a Study of Adult Cocaine Users: Patterns, Problems and Perspectives" brought new knowledge of adult cocaine use. This study was based on interviews with 111 cocaine users in Ontario recruited by the researchers and selective advertising. The participants were 21 years of age and over, had used cocaine within the past three years and had been employed for at least six of the past 12 months. Research focused on the use of cocaine, problems related to the drug and perspectives on health and legal issues. The main conclusions indicate that the majority of participants were single, male, with an average age of 29 years. They were generally highly educated and many were working in upper socio-economic careers. The study indicated that intranasal use (snorting) was the prevalent mode of ingestion. The average age of first use was approximately 22 years, with approximately 58% admitting using cocaine one to ten times in the past 12 months, while almost half (45%) reported using cocaine in the month prior to the study. Of these, most had used the drug up to five times that month. On average, participants said they had been using cocaine for seven years. Most users had experienced other illicit drugs at least once in their lifetime. All participants reported having used cannabis and alcohol. An overwhelming majority indicated they had easy access to cocaine, most having obtained it from friends during the prior 12 months. Those using cocaine for a longer period of time were more likely to report problems. Effects including self consciousness, sores or bleeding of the nose, weight loss, inability to relax, insomnia, an uncontrollable desire to use cocaine and increased sexual arousal were noted and they varied significantly amongst light, moderate and heavy users. In all cases, they increased seriously with higher levels of use. About half of the users (52%) admitted having experienced at least one or more serious effects from using cocaine; including hallucinations, violence or aggressive behaviour, paranoia and seeking medical attention at least once. Frequent nasal problems including nose bleeds, mental or physical exhaustion and cravings were also reported.

Figure 15:

	Percentage use**
Gender	
Male	67.6%
Female	32.4%
Age	
21-25 years	27.9%
26-30 years	34.2%
31-35 years	22.5%
36-40 years	7.2%
41 + years	6.3%
Not Stated	1.8%
Mean age 29.4 years	
Marital Status	
Single	57.7%
Common-law	17.1%
Married	9.0%
Separated	5.4%
Divorced	9.9%
Not Stated	0.9%
Education	
Grade 9-11	15.3%
Grade 12-13	27.0%
Community College	18.0%
Some University	12.6%
University degree	19.8%
Post-graduate degree	7.2%
Socio-economic Status of Employed Users	
Higher Professions	11.0%
Other Professions	23.2%
Manager/Technicians	30.5%
White Collar Clerical	20.7%
Semi/Lower Skilled	11.0%
Unskilled	3.7%

*Demographic characteristics of cocaine users in 1984**

* Survey conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.

** Percentage having used cocaine at least once in past 12 months.

Note: Based on interviews with 111 Ontario cocaine users in 1984.

Reports of cocaine use by injection and freebasing, in addition to the usual snorting (intranasal absorption), were received from Ontario, the Yukon and British Columbia during 1984. PCP mixed with cocaine was reported in central Canada during 1984. Low grade cocaine mixed with MDA and methamphetamine surfaced in the Yukon and "speedballs" or "speedbombs", a mixture of cocaine and heroin, were reported in several drug regions of Canada. Pharmaceutical cocaine was encountered in British Columbia, however, it was traced to a drug store burglary. The increasing availability of this drug may lead some users to experiment with more potent and possibly lethal combinations and methods of ingestion. The recent wide coverage by the media on the negative effects of cocaine use may, however, deter potential users from trying the drug. The relatively high cost at both the retail and wholesale levels is a further deterrent to even more widespread abuse.

Generally, Montreal, Vancouver and Toronto recorded the lowest street prices for cocaine in 1984, ranging from \$100 to \$150 for a gram of the drug. The same quantity sold in other urban centres in Canada for \$150 to \$250 and fluctuated between \$200 to \$300 in more remote areas. Ounce prices varied from \$2,400 to \$5,000 depending on the location, availability and purity. Pound quantities sold for \$35,000 to \$50,000, while kilogram lots were quoted at \$60,000 to \$95,000. Prices were slightly lower in 1984 than 1983. This decrease in price can be explained by an abundant level of supply together with an increasing level of demand. The trend towards stable cocaine prices witnessed in the United States since late 1984 may occur in Canada should enforcement campaigns in South America disrupt market conditions significantly enough to affect supply levels.

Health Protection Branch, Health and Welfare Canada, analysed over 1,800 samples of cocaine hydrochloride in 1984. These analyses revealed purity levels ranging from less than 1% to 100%. Bulk quantities often reached 90% to 100% purity. RCMP Drug Intelligence Co-ordinators reported that street samples taken in Vancouver, Toronto and Montreal averaged 40% to 70%. Although there was a plentiful level of cocaine available on the illicit drug market, other substances were being sold as cocaine, including ephedrine and procaine. (See Chapter 5: Chemical Drugs.) Also in 1984, outlaw motorcycle gangs became increasingly involved in the distribution of cocaine in British Columbia, Manitoba, Ontario, Quebec and the Yukon Territory.

A recent development in Canada's illicit cocaine market was the dismantling of two clandestine cocaine laboratories, both in the Montreal area. In August, 1984, Montreal Drug Section uncovered the first cocaine laboratory ever seized in Canada. Intelligence revealed that two individuals, a Peruvian national and a Canadian, had been processing coca paste into cocaine in the garage of a local residence. A total of 3 kg 500 of coca paste and related chemicals and equipment were seized. A second cocaine processing laboratory was dismantled in Rosemere, a residential suburb north of Montreal in April, 1985. Five individuals were apprehended and charged with trafficking, conspiracy to traffic and importation as a result of this investigation. Approximately 23 kilograms of coca paste, various precursor chemicals and related equipment were seized. Intelligence indicated that the coca paste had been imported into Canada from Lima, Peru in a false-sided suitcase a few days earlier. Enforcement measures in several South American countries have restricted access to precursor chemicals necessary to process coca paste and cocaine base into cocaine hydrochloride. As a result, traffickers have located several clandestine cocaine processing laboratories in the United States and Canada where these chemicals are generally less expensive and more easily obtainable.

Developments in Source Countries

Colombia

Although Colombia's estimated share of the Canadian illicit cocaine market was significantly eroded in 1984, this country remains the principal processor and supplier of cocaine hydrochloride to the international drug market. Intelligence indicates that Colombia may be responsible for as much as 90% of the world supply of cocaine. There are several factors to explain this dominance, one of which is the presence of numerous large and sophisticated criminal organizations at all levels of cultivation, production and distribution within Colombia.

As reported in previous *NDIE's*, all coca cultivation is illegal in Colombia. There have been significant increases in the number of hectares of coca bushes under cultivation in Colombia since the beginning of the 1980's. Conservative estimates approximate the area of coca bushes under cultivation at 15,000 hectares, though

other observers place production figures at 25,000 to 30,000 hectares. The annual harvest can be estimated by multiplying the number of hectares available by the approximate yield per hectare. Using 1,000 kilograms of coca leaves per hectare a year and the lower figure of 15,000 hectares, 15,000 tons of leaves could have been harvested. The higher figures of 25,000 to 30,000 hectares could have produced an annual harvest of up to 30,000 tons of leaves. It should be added that local consumption, including bazuko use, accounts for a large portion of the coca harvest, leaving approximately 50% for the illegal market. Taking into account domestic consumption, Colombia's annual cocaine production could range from 6 tons to 46 tons.

As described in *NDIE 1983*, bazuko smoking is by far the major drug abuse problem in Colombia. Bazuko, a mixture of coca paste or cocaine base with tobacco or marihuana, is subject to widespread abuse by young people in that country. Other street names for this blend include "brutos" and "petillos". The Colombian Minister of Health has stated that more than 600,000 persons under the age of 18 regularly smoke bazuko. According to a recent survey, 18% of users said they began smoking bazuko between the ages of 11 and 15.

The primary coca growing areas in Colombia are situated in the provinces of Amazonas, Meta, Putumayo, Narino, Cauca, Caqueta, Huila, Vaupes, Guaviare and Santander. These areas cover the southeastern slopes of the Andes and much of the area bordering on Brazil, Peru and Ecuador. The addition of cultivation areas in the eastern plains, a region known as the Llanos, was a direct result of Colombian networks attempting to insure a self-sufficiency of raw materials and reduce their dependence on Bolivian or Peruvian supplies of coca paste or cocaine base. The ultimate result of this strategy is to maintain, if not improve, their market share of the international cocaine trade.

Colombia still handles large quantities of coca paste and cocaine base imported primarily from Peru and Bolivia. These materials are brought into the country by boat and increasingly by aircraft. There are several hundred clandestine airstrips in Colombia situated in remote areas to facilitate the easy movement of preliminary materials and finished product. The coca paste and cocaine base are delivered to clandestine cocaine laboratories close to coca plantations. These installations tend to be small, portable, crude set-ups. The chemicals associated with processing at this early stage are large quantities of gasoline, sodium carbonate, potassium permanganate, sulfuric acid and ammonium hydroxide. As well, more sophisticated laboratories have been located in the Llanos region in addition to the cities of Barranquilla, Santa Marta, Medellin, Cali, Bucaramanga and Bogota.

Figure 16:

*Estimated production of cocaine in principal source countries, 1984
— Weights in metric tons*

	Colombia	Peru	Bolivia
Gross coca cultivation (hectares)	15,000-30,000	60,000-135,000	37,000-60,000
Estimated coca leaf yield (metric tons)*	15,000-30,000	60,000-135,000	37,000-60,000
Domestic coca leaf consumption (metric tons)	7,000-12,000	14,000-18,000	15,000-16,000
Estimated Cocaine (HCl) yield (metric tons)**	6-46	84-242	42-90
Total Cocaine HCl production:	132-378 tons		

* Based on 1,000 kilograms of leaves obtained annually per hectare.

** 500 kilograms of coca leaves are generally required to process one kilogram of cocaine hydrochloride.

Ether is a key ingredient for this final processing. Import controls established by the Government of Colombia in January, 1983, have had a definite impact on the availability and price of ether and other precursor chemicals. According to intelligence, the price of a 55 gallon drum of ether increased from US \$1,140 in November, 1983, to US \$4,800 in mid-1984, as a direct result of import restrictions. This significant increase in price leads observers to believe that these measures are creating definite difficulties for traffickers trying to obtain sufficient quantities of this chemical. Some trafficking networks have sought other sources of supplies in surrounding countries or even relocated their laboratories in other countries to circumvent these controls and continue production. The arrest of 23 Colombians at a large clandestine cocaine laboratory situated in Darien province in Panama in May, 1984, supports this development.

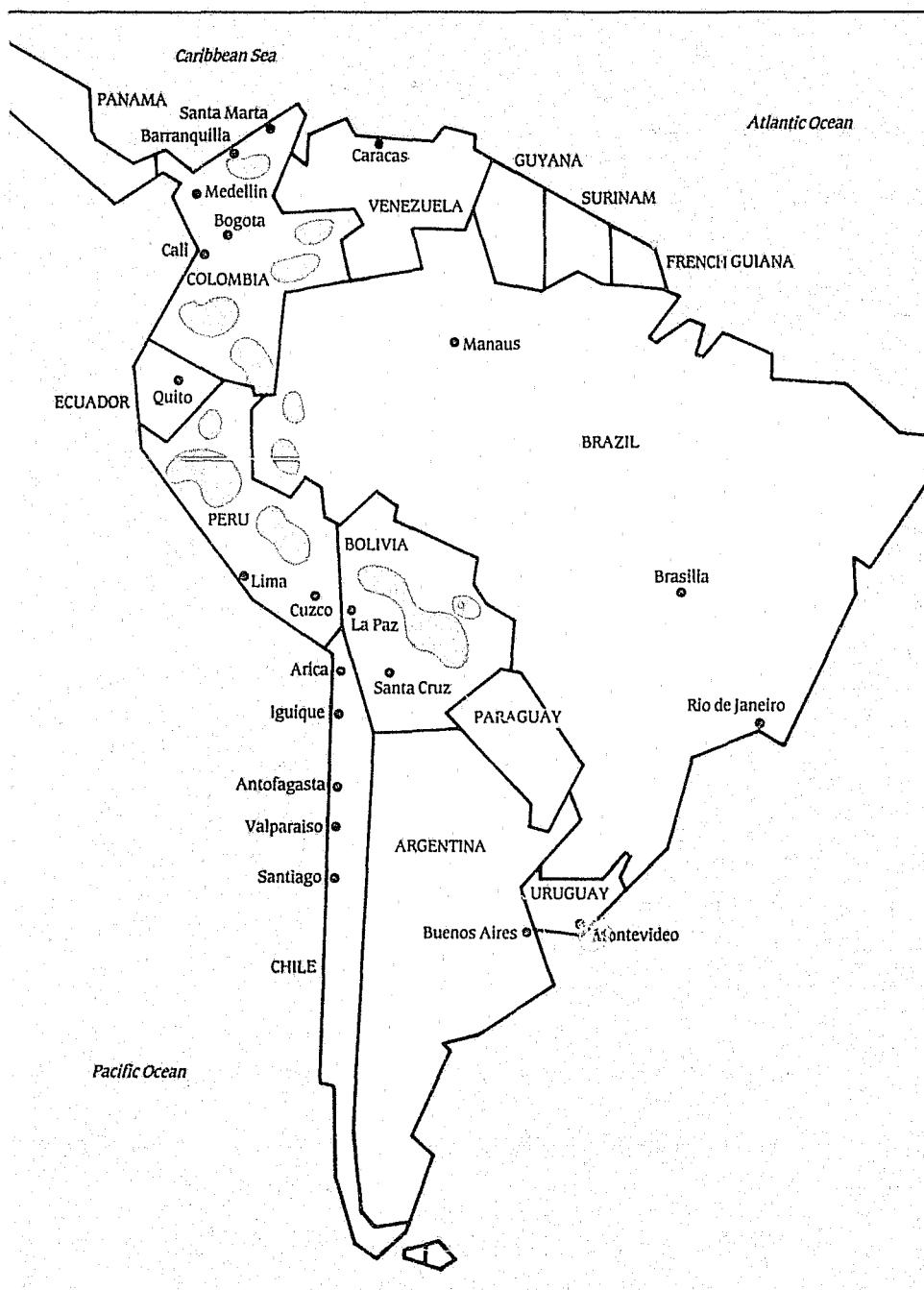
In April, 1984, President Betancur declared a state of siege in the fight against drug traffickers, following the murder of the Minister of Justice, Rodrigo Lara Bonilla, who had been leading a strong anti-drug campaign in Colombia. The declaration extended to the country's 23 provinces and it enabled security forces to make arrests without warrants, empowered officials to suspend the right to public assembly and allowed the president to issue emergency decrees as well as appoint military governors. These severe measures led traffickers to leave the country, adopt other evasive action and relocate their activities in surrounding countries. Over 1,300 raids resulted in significant seizures of weapons, ammunition, vehicles, aircraft, boats and drugs. Authorities neutralized several cocaine laboratories in the eastern Llanos. A sophisticated clandestine laboratory in Vichada was dismantled which could produce 500 kilograms of cocaine a week. A lack of chemical precursors had forced the traffickers to shut down operations, though the area was still used as a storage facility for 3,500 kilograms of cocaine. In November, 1984, President Betancur announced an extradition treaty with the United States. This agreement targeted well-known drug traffickers who retaliated against the Colombian Government and the United States with a wave of violence. The retaliatory action included threats on the lives of officials and bombings against military and government buildings. In late November, 1984, the American embassy in Bogota was bombed. One person was killed and several others injured. Despite this violence, four Colombians were in US courts in January, 1985, on drug-related charges.

In 1984, Colombian authorities seized approximately 22 tons of cocaine, manually eradicated 2,400 hectares of coca bushes and dismantled 275 clandestine cocaine laboratories. These figures represent increases over 1983 statistics, especially the laboratories seized, which totalled 113. The 1984 seizure and eradication data attest to the renewed efforts in drug law enforcement by the Government of Colombia. It should be added that processing installations are becoming increasingly sophisticated and capable of producing sizable quantities of cocaine. This trend is illustrated by the dismantling of the Tranquilandia laboratory in March, 1984, in Caquetá; where 10 tons of refined coca products were seized; 8.5 tons of cocaine hydrochloride and 1.5 tons of cocaine base. The laboratory complex consisted of an elaborate network of seven sites, numerous buildings, sophisticated equipment, various chemicals, several runways, roads and seven aircraft. It has been described as the largest drug raid ever in the world in terms of money value and quantity of cocaine seized. This installation is also remarkable in that it was only the second cocaine refining laboratory to have been uncovered in the Llanos area. Other laboratories dismantled in this region usually process coca paste to cocaine base, with the final processing into cocaine hydrochloride in laboratories situated in or near major metropolitan areas. The Tranquilandia seizure has been followed by an increase in the price of coca derivatives in Colombia, reversing a three year trend of decreasing prices related to abundant availability and increasing demand.

During 1984, intelligence linking political insurgent groups to drug trafficking organizations in Colombia periodically surfaced. At the time of the Tranquilandia

seizure, the Revolutionary Armed Forces of Colombia (FARC), a Communist insurgent group, was said to be offering protection to drug traffickers. The FARC is described as the largest, best equipped, trained and potentially most dangerous subversive group in Colombia. Furthermore, the FARC has received compensation from traffickers to buy weapons and supplies; in return, the insurgents have provided protection to the traffickers.

Figure 17:



Major areas under coca cultivation in South America, 1984

Peru

Peru is a major producer of coca leaves used to supply cocaine refining installations principally located in Colombia. ENACO, the Empresa Nacional de la Coca, has a monopoly on the production of coca in Peru by registering growers and controlling the distribution of this product for domestic use and the manufacturing of flavouring agents and pharmaceutical products destined for the export market. There are conflicting estimates of the total area devoted to coca cultivation in Peru, ranging from 60,000 to 135,000 hectares. (A hectare will yield a ton of leaves a year.) There were 3,180 hectares of illicitly cultivated coca bushes eradicated in 1984 and 6,000 hectares are targeted for 1985, a goal that is described as ambitious, though attainable. Approximately 14,000 to 18,000 metric tons of leaves are required for legitimate uses as well as to fulfill the coca chewing habit of the millions of Peruvians engaged in this practice.

Approximately 75% of the coca grown in Peru is believed to be illicitly cultivated and most of this harvest is funnelled into coca paste conversion and further destined for Colombian refineries. There are also indications of increasing domestic production of cocaine hydrochloride in Peru. Remote areas are being additionally designated for illicit coca cultivation in order to avoid crop control programs, including interdiction, crop substitution and eradication. Coca growing is concentrated in the central portion of the country, encompassing the departments of Amazonas, Apurimac, San Martin, La Libertad, Cajamarca, Huanuco, Junin, Huancavelica, Ucayali, Pasco, Cuzco and Ayacucho. Intelligence indicates that traffickers shifted their areas of operation in 1984 from the traditionally recognized cities of Huanuco, Tingo Maria, Tarapoto and Pucallpa to the areas of Tocache, Uchiza, Aguaytia, Atalaya, Satipo, Quillabamba and San Francisco in order to avoid increased drug enforcement efforts. The traffickers attempted to counter the success of the coca eradication program with violent action, including the November, 1984, murder of 19 members of a US supported eradication project in the Upper Huallaga Valley. Other acts of violence, coupled with the continued resistance of growers who see their most lucrative cash crop and profits threatened, and the renewed political terrorism of the Sendero Luminoso (Shining Path), a pro-Maoist guerrilla group, led the Government of Peru to proclaim a state of emergency in this area. The government sent in 1,000 troops to restore order, putting a temporary halt on drug enforcement efforts. It should be added that while the violent acts of political terrorism by the Sendero Luminoso seem to serve the interests of drug traffickers, no firm intelligence has yet surfaced to confirm functional relations between these groups. The traffickers are directed by motives of profit, while the terrorists appear to be politically inspired.

In 1984, drug enforcement officials in Peru dismantled 119 coca paste, base or cocaine hydrochloride producing laboratories. They also seized 1,878 kilograms of cocaine base and 94 kilograms of cocaine. Over forty clandestine landing strips used to transport coca derivatives were also destroyed throughout the country.

Bolivia

Bolivia is one of the world leaders in the production of coca leaves and cultivation estimates vary from 37,000 tons to 60,000 tons. There are projects underway to improve methods of more accurately determining the number of hectares under cultivation. Intelligence indicates that the domestic consumption of coca leaves accounts for 15,000 to 16,000 tons a year. The remainder is being directed to illicit cocaine conversion, which is increasingly taking place inside the country as well as outside Bolivia's national borders. It should be noted that the cultivation of the coca bush is legal in Bolivia, but the processing of coca derivatives into cocaine hydrochloride is illegal. The Chapare and Yungas areas are the prime

growing regions in the country. The Chapare has been described as the largest coca farming area and probably the source for the bulk of the coca that is illegally marketed in Bolivia. No cocaine eradication occurred in Bolivia in 1984; however, 4,000 hectares are scheduled for destruction in 1985. There were eight clandestine laboratories destroyed in the first eight months of 1984. The Government of Bolivia intends to pass legislation to limit legal coca production to defined areas and quantities in order to protect legitimate uses and markets as well as deter traffickers. This decision has been met with strong opposition from farmers who see a large part of their often meager incomes threatened and replaced with alternatives that are not perceived as satisfactory and from traffickers who have countered with propaganda campaigns, stressing that cocaine is a demand problem for developed nations and not a domestic problem.

Intelligence indicates that since 1980 there have been significant increases in the exporting of cocaine base and cocaine hydrochloride by Bolivian organizations, in contrast to decreases in coca paste supplies. This can be explained in part by successful law enforcement programs in Colombia and also by the traffickers' concern to become more self-sufficient and improve their profits by controlling additional stages of the cocaine trade.

Secondary Source Countries

Brazil

Brazil is the largest country on the South American continent and shares common borders with all South American countries except Chile and Ecuador. The land is fertile, the population sparsely distributed and the jungle offers excellent cover for illegal crops such as coca bushes or cannabis plants. Renewed drug enforcement campaigns in Colombia, Peru and Bolivia have contributed to Brazil's becoming a viable base of operations for drug trafficking organizations in terms of the cultivation of coca as well as the refining of cocaine and subsequent distribution to North American and European markets. Seizure statistics from recent years underscore the development of drug production, consumption and distribution. Coca cultivation has been encountered in the state of Amazonas which shares borders with Peru and Colombia. Intelligence indicates that Colombian networks have been active in this area for close to two years. There are no firm production estimates available to determine the extent of coca cultivation in Brazil. A manual coca eradication campaign was conducted by Brazilian authorities in the fall of 1984. This has been the largest eradication operation undertaken by this government, resulting in the destruction of approximately 6 million coca stalks. (There may be as many as 15 stalks per coca bush.) The plants were being grown under jungle cover and could not be detected from the air. The eradication took place in an area close to the site of the December, 1983, campaign where over 500,000 stalks had been destroyed.

The coca plants grown in Brazil are known by their Indian name of "epadu". They vary significantly from the variety native to the mountain slopes of the Andes which thrive at an altitude of between 600 and 1,500 metres and at temperatures between 14°C and 27°C. Brazilian coca plants basically grow in a vertical pattern, with stalks reaching as high as 4.5 metres and the foliage is often sparse. The trunks of the bushes are cut and as many as 15 stalks will develop from each trunk. Growth rate patterns for these plants have not yet been determined; however, local inhabitants indicate there are up to four harvests a year. Chemical analysis places the alkaloid content of epadu samples seized within the results of samples obtained in the Llanos region of Colombia which range between 1% to 66%, with an average of 28%. Intelligence reveals that most of the coca crop is funnelled to Bolivian, Peruvian and Colombian trafficking networks who in turn supply the international

markets of North America and Europe. While there is little supportive evidence to date, it is anticipated that cocaine processing is on the rise in parts of the country. Processed cocaine flows through Brazil by automobile, commercial and private aircraft and boat to selected shipping points and is then distributed to the international market. While in the past, trafficking was largely directed by foreign nationals, an increasing number of Brazilians are entering the illegal market.

The monitoring and control of precursor chemicals is another strategy the Brazilian government proposes in its effort to limit drug trafficking activities. Proposed legislation is aimed at directing all shipments of ether to the port of Rio de Janeiro and curbing diversion to neighbouring cocaine producing countries. Three clandestine cocaine laboratories were seized and destroyed in early February, 1985, near Tabatinga, situated in an area adjacent to the Colombian border and known to be the principal cocaine processing centre in the country. An additional laboratory site which was under construction in Rondonia State, near the Bolivian border, was also neutralized. This operation clearly illustrates that Brazil is no longer solely a transit country for cocaine refined in the primary producing countries of South America.

Venezuela

Venezuela's role in South American drug trafficking activities is expanding in the areas of coca cultivation and cocaine processing, as forecast in *NDIE 1983*. As well as being a major transshipment country for Colombian cocaine and marihuana, this coastal nation is emerging as a cocaine processing centre as demonstrated by the seizure of over one million litres of ether and acetone between November, 1984, and February, 1985. This quantity of precursor chemicals could have produced approximately 50 tons of cocaine. The previously mentioned restrictions placed by the Government of Colombia on precursor chemicals needed to refine cocaine have encouraged trafficking organizations to either relocate their processing plants in peripheral countries, such as Venezuela and Panama, or to use other neighbouring countries to obtain the necessary chemicals which are then directed to Colombia.

In November, 1984, Venezuelan authorities dismantled two cocaine refining laboratories in the western part of the country, seizing approximately 400,000 litres of acetone and ether and 500 kilograms of cocaine base. Both laboratories were situated in the state of Tachira, near the Venezuela/Colombia border. The first facility was located in a produce packing plant, leading drug enforcement authorities to believe that refined cocaine was hidden inside shipments of produce. In the second instance, the majority of the laboratory equipment had been destroyed in an attempt to remove the evidence of an illegal operation. Various pieces of equipment, including dryers and filters, were found together with quantities of precursor chemicals at both laboratory sites. This clearly demonstrates that traffickers are using Venezuela as a conduit for needed chemicals in an attempt to circumvent controls placed on these substances in Colombia. New controls placed on the importation of precursor chemicals are intended to curb diversion to the illegal drug market. The discovery of large coca plantations by the Venezuela National Guard in April, 1984 and March, 1985, constitutes another significant and new element in the development of drug-related activities in this small South American country. The second coca plantation was found in a remote area of the mountainous Perija region, 100 kilometres west of Maracaibo and close to the Colombian border. These are believed to be the first such incidents of this kind.

According to intelligence, Venezuelans may increasingly act as cocaine couriers on commercial air flights to North America. This situation can be explained by economic conditions in Venezuela, notably a high unemployment rate and a crippling devaluation of the national currency in relation to the American dollar.

This harsh economic reality may encourage some unemployed persons to turn to drug trafficking for quick and sizable profits.

Drug consumption is also on the increase in Venezuela. Marihuana is currently being replaced by cocaine and bazuko as the most popular drugs of abuse. Increasing numbers of users are turning up in treatment centres and hospitals for assistance. Drug-related cases have increased steadily over the past four years and the patients are frequently teenagers. Newly initiated campaigns have been mounted which are designed to educate youth against the dangers of drug abuse.

Argentina

Although Argentina does not produce significant quantities of coca, its principal role is that of a transit country, especially with regard to Bolivian cocaine destined for the European market and secondarily to North America. Santa Cruz and Cochabamba are identified as Bolivian source cities for cocaine base which is subsequently converted into cocaine hydrochloride, either in Bolivia or in the northern provinces of Argentina before onward distribution to the illicit international market. Vehicles, aircraft and vessels are used in the shipment of large quantities of cocaine, in multiples of 100 kilogram amounts, transiting through Argentina. Although Argentina cannot yet rival Colombia, Peru and Bolivia, steady increases in cocaine trafficking have been recorded. Intelligence indicates there is no coca cultivation on any significant scale; however, the processing and distribution of cocaine seems to be on the increase, probably in response to enforcement pressures in surrounding countries which are encouraging the relocation or expansion of drug trafficking operations, notably into Argentina's northwestern territories. Cocaine production in Argentina is believed to be a relatively new phenomenon.

It is estimated that as much as six metric tons of cocaine transited Argentina in 1984, with 75% destined to Europe and the balance to North America. Approximately 150 kilograms of cocaine were seized by Argentinian authorities during the first ten months of 1984 together with two cocaine processing laboratories. Increased seizures of shipments of essential precursor chemicals have been recorded.

Ecuador

NDIE 1983 projected that Ecuador would play a larger role in drug trafficking. However, increased drug enforcement by the Leon Febres Cordero Government since August, 1984, has curtailed this development, limiting Ecuador's role to that of a supply or transshipment area for local coca products as well as for Peruvian coca products destined to Colombian cocaine processing organizations.

Coca bushes have been located in the province of Napo, along the banks of the Rio San Miguel and the Rio Putumayo directly across from Colombia. These are remote areas with little population density. Estimates indicate that there are between 1,000 and 4,000 hectares under coca cultivation in Ecuador. A coca eradication campaign was carried out in the fall of 1984 with approximately 207,000 mature plants destroyed and 20 coca paste laboratories dismantled. Approximately 100 hectares of coca bushes were uprooted and this area is believed to represent only a small percentage of the coca cultivated in the country. A significant percentage of the coca plants destroyed were reported to be much larger than the average ones encountered in other areas of South America, resembling small trees rather than bushes. Coca bushes usually measure between one and two metres high and one metre in diameter. Those found along the Ecuador/Colombia border were closer to three metres in height and were spaced further apart than previously seen in other plantations. Local farmers indicate that there can be up to four harvests a year. The

extraordinary size of the bushes and the care given the plants could result in significantly higher yields than those generally encountered in neighbouring South American countries.

With little consumption of cocaine and coca derivatives reported, most of the coca paste produced in Ecuador is sent to Colombia for final refining into cocaine. There are also a number of trafficking networks in Ecuador smuggling cocaine to markets outside the country. Intelligence reveals that seeds for coca cultivation in Ecuador have been imported from Peru and Colombia. Intelligence indicates that coca bushes have been grown in Ecuador for at least the last four years and possibly up to six years. Plantation owners are identified as principally Colombian and Ecuadorian nationals, though workers from the surrounding areas are employed to prepare the fields, plant the coca and harvest the leaves. These individuals are also believed to have been involved in the processing of the leaves into coca paste. Kerosene and gasoline are identified as the principal chemicals used in processing coca leaf into coca paste. Ecuador's large paint industry allows for the abundant availability of acetone which is also used in the processing of cocaine. A relatively small quantity of ether is brought into Ecuador yearly and stricter import controls could limit diversion to the illicit drug market. There are indications that sustained drug enforcement in the major cocaine producing countries of South America may force drug traffickers to seek other cultivation and processing facilities in surrounding territories. However, such expansion plans should be negated by renewed drug enforcement campaigns.

Chile

Chile continues to present a potential for the further expansion of drug trafficking activities outside the Bolivia-Peru-Colombia core area, especially in the processing and distribution of cocaine. Chile is chiefly recognized as a transit country. Coca paste supplied by Peruvian and Bolivian sources is being produced in clandestine laboratories situated in the Arica area, close to the Bolivian and Peruvian borders. American sources estimate imports to the United States are as high as 200 kilograms a month. However, conclusive evidence has not yet surfaced to link cocaine, either produced in Chile or transiting that country, to Canada.

Panama

Several main factors account for Panama's potentially widening role in the international drug trade. The first is the country's economy which centres on international commerce, with over 125 banking institutions enforcing secrecy regulations such as those found in other offshore banking countries. The second is the use of Panamanian territory as a transshipment and staging area for South American cocaine and marihuana en route to various consumer countries as well as the handling of precursor chemicals destined to cocaine producing countries. Panama is strategically located and it is readily accessible to commercial and private aircraft and vessels from North and South America. The duty-free zone of Colon, the ease of non-Panamanians to register their vessels and utilize their flag and the ease of setting up international companies as well as the political, social and economic connections, make it a haven for the movement of drugs as well as the laundering of funds. In view of recently increased drug enforcement programs in Colombia, Panama offers a conveniently located alternative base of operations, from the cultivation stage to the final disposition of illegally acquired assets.

Though Panama cannot rival the major cocaine producing countries of Colombia, Peru and Bolivia, there is a growing concern that more cannabis plants and coca bushes will be cultivated in the coming years as a direct result of eradication and other drug enforcement programs in Colombia. Cocaine production is described as being in its initial stages and adequate yield estimates are not available. Small

plantations have been located in the province of Darien, which is described as a largely impenetrable mountainous jungle area. It is one of the most sparsely populated regions of the country. Colombian organizations are known to be planning an expansion of operations outside their borders and Panama does offer definite advantages.

Intelligence reveals that since 1983, shipments of ether have been directed to the free zone of Panama and then smuggled by small vessels to the north coast of Colombia. Other quantities of this precursor have been mislabeled from the United States and Panama and sent directly to Colombia. The large seizure of approximately 40,000 kilograms of ether in Miami, Florida in March, 1984, indicates that traffickers are willing to pay significant fees to secure needed chemicals. In this investigation, the value of the ether was set at close to US \$50,000 while the airfreight cost was US \$100,000. The shipment was handled by a West German firm which had ordered the chemical from a French supplier. The roundabout arrangement, coupled with the high transportation costs, indicate the lengths that criminal organizations will go to to secure necessary supplies of precursor chemicals. Since 12 kilograms of ether are necessary to convert one kilogram of cocaine base into one kilogram of cocaine hydrochloride, this shipment could have been used to process over 3 tons of cocaine.

Another significant factor in Panama's expanding role in drug trafficking is the dismantling of a large clandestine cocaine producing laboratory under construction in Darien province in May, 1984. The partially completed laboratory was made up of 12 buildings, including an electric power plant powerful enough to supply a town and various related equipment to manufacture the cocaine hydrochloride. No cocaine or essential chemicals were seized; however, the owner of this installation admitted having operated a similar set-up in Caqueta, Colombia which had been neutralized earlier by Colombian authorities. The Government of Panama has since intensified its law enforcement efforts to prevent the country from becoming a conduit for chemicals essential to cocaine conversion laboratories.

Costa Rica

In the fall of 1983, Costa Rican authorities seized an operational cocaine hydrochloride laboratory in San Jose, the first such instance since 1978. This discovery, coupled with a late 1984 seizure of 120 fifty-five gallon barrels of acetone, may indicate a changing role for this small country from a traditionally identified storage and transit point for South American cocaine to an alternate refiner of cocaine. Though coca cultivation is possible in Costa Rica, there is no firm evidence to support this development to date. Intelligence reveals that traffickers operating in Costa Rica have been identified primarily as Colombians, Miami-based Americans and Venezuelans, with few Costa Ricans implicated. It is clear that Costa Rica is another Latin American country to be drawn further into international drug activity because of increased enforcement placed on the primary source countries. Traffickers are rapidly responding to these changes in their environment and finding new solutions to avoid a curtailing of their illicit activities.

International/National Trafficking Patterns — Movement

By expanding the cocaine market from Colombia, Peru and Bolivia to the peripheral regions extending eastwards into the Amazonian jungle and northwards to the Darien rain forest, traffickers are attempting to counter the renewed and co-ordinated drug enforcement campaigns aimed at reducing the cocaine trade. These campaigns directly targeted the various stages of trafficking, from

eradicating the illegal coca crops and limiting access to chemical precursors to neutralizing processing laboratories and disrupting delivery routes. Significant seizures made either in Canada or destined to the Canadian illicit drug market are recorded in the RCMP's Automated Drug System. These statistics indicate that in 1984, there was a major upheaval in the overall pattern of cocaine trafficking from South America to Canada. (See Figure 18.) The previously established dominance of Colombia over its Peruvian, Bolivian and other South American counterparts has been disrupted. Bolivia now holds the lead, supplying an estimated 32% of Canada's illicit market, closely followed by Peru, with 31%. Other South American sources, including Brazil, follow with 19%, slightly higher than Colombia at 18%. This is a complete reversal from 1983 figures where Colombia dominated the market with an estimated 64%, far surpassing Peru's and other South American source countries' shares at 15% and 16% respectively and Bolivia's 5%. This is the first time since the publication of *NDIE 1981* that Bolivia has been the primary source country for cocaine to the Canadian illicit market. This dramatic change in the distribution of the market share of cocaine trafficking reflects the tightening of government measures, notably in Colombia as well as in other surrounding countries, to halt the cocaine trail from the coca fields to the consumer nations.

Figure 18:

Estimated percentage shares of cocaine on the Canadian market from principal sources, 1984

Country	Percentage of Market Share
Bolivia	32%
Peru	31%
Other	19%
Colombia	18%
Total	100%

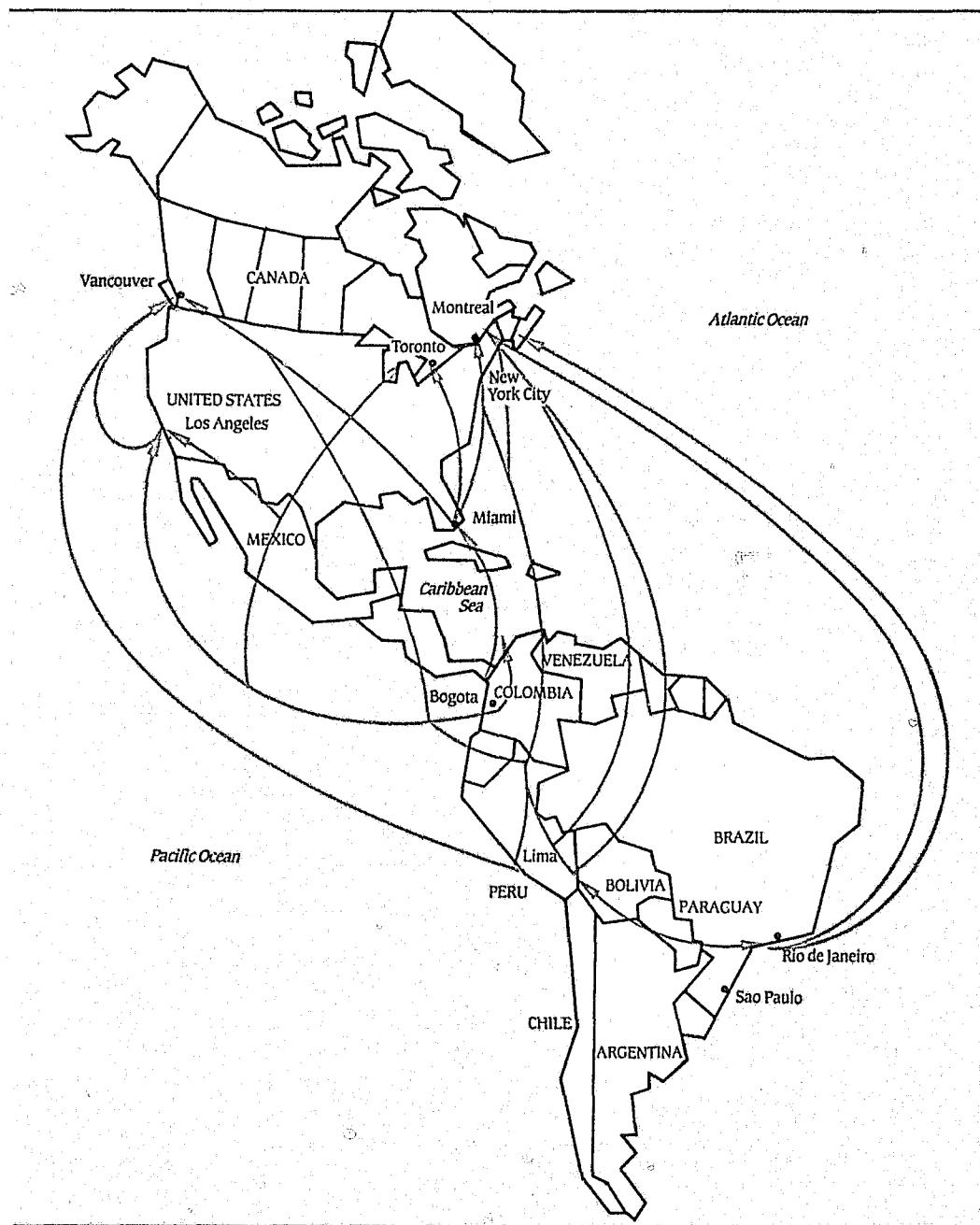
The coca to cocaine cycle usually begins in plantations in remote areas, often on the slopes of the Andes, but increasingly in the Amazonian jungle. The leaves are harvested and dried before they are sent by land, water or air to processing installations for transformation into coca paste, cocaine base and eventually cocaine hydrochloride. Colombia is recognized as a major refining centre for cocaine. Domestically produced cocaine base as well as large quantities of imported coca paste and cocaine base are directed to clandestine laboratory installations situated in remote settings. (See Developments in Source Countries.) Large complexes capable of producing ton quantities have been encountered in Colombia. However, smaller refining installations are more common and have been located throughout the country. According to intelligence, rudimentary set-ups close to the growing fields handle the first stage of conversion, while further processing is done at more sophisticated sites. Peruvian and Bolivian cocaine base are generally considered superior to the Colombian base because of the higher alkaloid content. Greater amounts of chemical substances are needed to process Colombian base, contributing to the overall production cost.

Colombian drug trafficking groups are characterized by a high degree of organization. This has been demonstrated by the pooling of resources to create large cocaine refining installations. This vertically integrated structure, coupled with well-established distribution networks in North America, have provided definite advantages for Colombian drug traffickers to establish sophisticated international drug trafficking networks.

In the International Narcotics Control Strategy Report 1985, the US State Department noted that the majority of large quantities of cocaine processed in Colombia are shipped by private aircraft from more than 50 clandestine airstrips in the coca producing areas to the southeastern United States. Depending on the range of the aircraft and the trafficking network involved, intermediate stops can be made in

the Caribbean, Central America or Mexico. While Florida remains a major funnel for South American cocaine distributed throughout North America, drug enforcement pressures concentrated in this state in recent years have forced traffickers to utilize other entry points across the southern border of the US. Cocaine entering the country on long-range aircraft has been traced from Colombia to Louisiana, Mississippi, the southwest US and the Carolinas. The Bahamas are a convenient refueling point for aircraft flying from Central or South America destined for Georgia, Tennessee, Alabama, Kentucky and the Carolinas. California, Arizona and Texas are also on drug smuggling routes due to their proximity to Mexico and the number of small, deserted airstrips in these states. As mentioned in *NDIE 1983*, Trinidad, Jamaica, the Netherlands Antilles and the Bahamas continued to serve as transshipment points for South American produced cocaine. Countries in Central America may be added to the list of transit areas as enforcement pressures force traffickers to relocate their operations.

Figure 19:



Mexico has also become a major stopover en route from producing countries to the North American market. Mexican traffickers have become more active in the cocaine trade in the last few years as a result of a vigorous eradication program in that country which targeted marihuana and poppy cultivation. Maritime operations are also directed along both the Pacific and Gulf of Mexico coasts. Intelligence reveals that large quantities of cocaine are shipped to the illicit drug market in North America via commercial and non-commercial vessels. The drug is often concealed in cargo loads or in specially designed false compartments of vessels.

Rio de Janeiro, Brazil has the potential of becoming a major distribution centre for cocaine destined to the illicit world market. This development may result from that city's excellent international air links as well as numerous drug traffickers relocating their bases of operation to Brazil following the imposition of more stringent enforcement controls in the primary cocaine source countries. Other countries such as Ecuador, Argentina and Paraguay may also be used as alternates to previously established routes or stockpiling centres.

Santa Cruz, Bolivia was identified as the point of origin for several seizures in 1984 destined to or reaching Canada. Transit routes for Colombian refined cocaine cross into Brazil, Chile and Argentina en route to consumer nations such as Canada. Less direct routes used to supply the illicit Canadian drug market travel northwards from Santa Cruz or La Paz to Miami or New York to Montreal and northwestwards to Los Angeles and Vancouver. Lima, Peru to Toronto or Vancouver are other trafficking routes confirmed by investigations and seizures.

Coca and cocaine prices in South America showed definite increases between the beginning and the end of 1984. This upward movement in price corresponds to the intensive law enforcement campaign undertaken in Colombia in the spring of 1984. The general increases in coca leaf and paste, as well as coca base and hydrochloride prices reverse a three year trend of steady decreases. According to intelligence, coca paste and cocaine base prices doubled in southwestern Colombia after the Tranquilandia seizure in Caqueta province in March, 1984, when 8.5 tons of cocaine hydrochloride and 1.5 tons of cocaine base were seized. A change in the price structure at source level is not immediately felt at the consumer level. On the whole, prices are likely to stabilize, but are not expected to return to the low figures recorded in late 1983 and early 1984.

Figure 20:

South America

Farmer	— 250-500 kg of coca leaves — \$500 — \$950
Laboratory	— 250-500 kg of coca leaves = 2.5 kg of coca paste — \$1,250 — \$1,950
	— 2.5 kg of coca paste = 1 kg of cocaine base — \$3,750 — \$5,000
	— 1 kg cocaine base = 1 kg of cocaine hydrochloride — \$6,500 — \$32,500

Canada

Wholesale	— 1 kg of cocaine hydrochloride (pure) — \$60,000 — \$95,000
Retail	— 1 ounce (28 grams) of cocaine hydrochloride (50% pure) — \$2,400 — \$5,000 — 1 gram of cocaine hydrochloride (50% pure) — \$100 — \$300

Representative prices for cocaine at successive stages of trafficking, 1984

Cocaine reaches the illicit Canadian drug market via numerous direct and at other times, circuitous routes. Canadian cities with international airports are often the targets of cocaine smuggling attempts. Cocaine destined for Canada has also

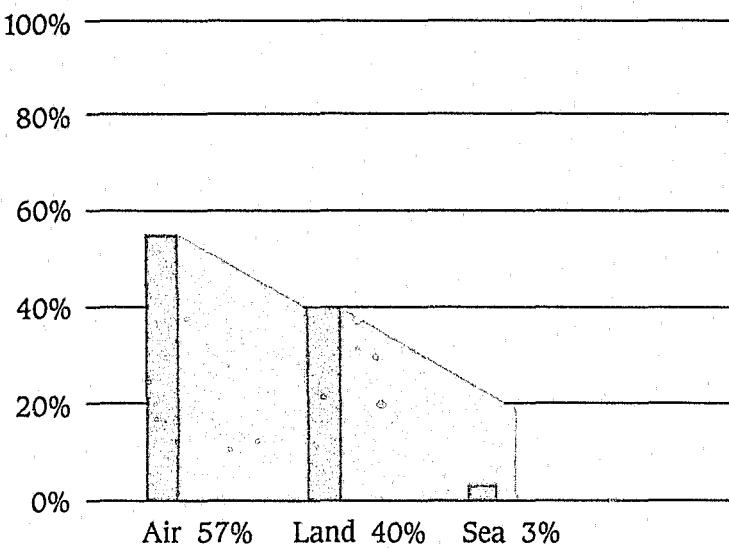
been routed through Europe, notably Spain and the Netherlands. Canada was also utilized as a transshipment point for cocaine destined to the European market in 1984.

Concealment methods encountered in 1984 varied greatly. A significant percentage of cocaine smuggled into Canada was introduced into the country by body carry, with couriers either using a body pack or internal concealment. Statistical data indicate that in 1984 such seizures ranged from 14 grams to two kilograms of cocaine. Intelligence received from RCMP Liaison Officers posted in South America reveals that Canadian couriers often return to Canada on direct flights. According to recent investigations, most of these couriers are males in the 28 to 35 year old age group. Their Peruvian counterparts are most often women in their thirties who travel in pairs, posing as tourists and carrying between 600 and 1,000 grams of cocaine in false-sided luggage or body packs. Regular and false-sided luggage represents another favoured smuggling method for quantities varying from multi-gram to multi-kilogram amounts. A 12 kilogram cocaine seizure in Vancouver in January, 1984, was the largest seizure recorded during the year in this category. Automobiles offer several hiding places for small to large cocaine shipments, with kilogram quantities frequently encountered. Traffickers also turn to clothing and footwear, handicrafts, the postal service and cargo shipments to conceal this drug. One noteworthy seizure, involving cargo concealment, occurred in Miami in mid-February, 1985, when approximately 1,100 kilograms of cocaine were discovered in a shipment of cut flowers destined to Montreal. Intelligence indicates that the traffickers were trying to capitalize on the St. Valentine's Day market by smuggling the contraband in a legitimate cargo. This occurrence confirms the previously identified trend of camouflaging sizable quantities of drugs in perishable goods such as flowers, fruits or vegetables, as documented in *NDIE 1983*.

According to seizure incidents recorded in the RCMP's Automated Drug System, the majority, 57%, of cases where cocaine was illegally introduced into Canada in 1984 occurred by air transportation, while land conveyance accounted for 40% and maritime incidents 3%. This overall distribution is a reversal of 1983 trends when land conveyance accounted for 55%, followed by air at 44% and sea at 1%. Air transportation, whether commercial or private, is once again the principal mode of transportation for cocaine reaching the Canadian illicit drug market. This reversal may have resulted from a change in trafficking tactics, possibly due to the distances travelled from source and transit countries to the consumer nations as well as increased drug enforcement measures.

Figure 21:

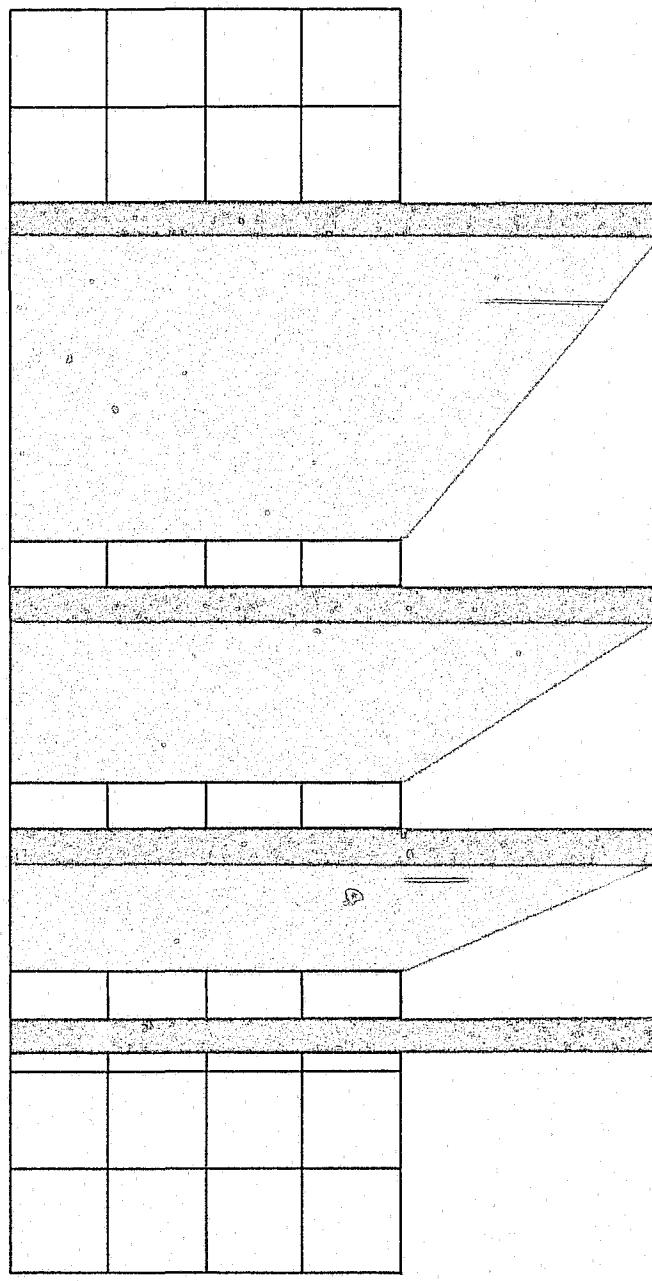
Percentage Share



*Movement of cocaine
into Canada by mode
of transportation
(estimated percentage
shares), 1984*

Chapter 5:

Chemical Drugs



Chemical Drugs

Abuse and Availability Trends

The International Narcotics Control Board (INCB) has issued a strong warning that drug abuse has reached "unprecedented dimensions" and indicates that substances such as amphetamines and barbiturates are being abused increasingly to an extent "probably greater than commonly assumed". Contrary to early expectations, the control of psychotropics has proved difficult. "The number of clandestine laboratories producing certain of the psychotropics is growing in many areas of the world, and diversion of such substances from licit channels continues to rise." The principal chemical drugs of abuse in Canada fall under the control of the Food and Drugs Act (FDA) Schedules F, G and H; Prescription, Controlled and Restricted, respectively. Phencyclidine (PCP) is controlled by the Narcotic Control Act (NCA) as is pentazocine (Talwin) which was added to the NCA in July, 1984. Precise figures on the extent of PCP abuse could not be accurately determined prior to 1982 as RCMP statistical data had PCP included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs until that time. The most frequently abused Schedule F drugs during 1984 were diazepam (Valium), flurazepam and chlordiazepoxide. Methamphetamine, amphetamine, secobarbital, amobarbital, methaqualone and methylphenidate (Ritalin) were the main Schedule G drugs of abuse during 1984; while LSD, MDA and psilocybin remained the most commonly abused Schedule H drugs.

Figure 22:

*Number of persons charged with chemical drug-related offences, 1980-1984**

Drug Category	Charge	1980	1981	1982	1983	1984
Schedule F Prescription Drugs	Sale without prescription	237	17	15	4	24
	Trafficking**	220	147	105	100	86
	Forgery	7	5	N/A	N/A	N/A
Schedule G Controlled Drugs	Total Schedule G	227	152	105	100	86
	Possession	578	368	287	731	421
	Trafficking**	816	665	416	436	207
Schedule H Restricted Drugs	Total Schedule H	1,394	1,033	703	1,167	628
	Possession	N/A	N/A	66	36	20
	Trafficking**	N/A	N/A	105	50	50
Narcotic Control Act Phencyclidine (PCP)	Importation	N/A	N/A	1	2	5
	Total PCP	N/A	N/A	172	88	75
	Total	1,858	1,202	995	1,359	813

* Persons charged by the RCMP only.

**Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Note: Number of persons charged for Phencyclidine (PCP)-related offences are not included in Figure 22 for the years 1980-1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981. Forgery offences are no longer documented in the new Operational Statistical Reporting (OSR) system.

The number of persons charged for offences relating to chemical drugs under both the Food and Drugs Act and the Narcotic Control Act have declined in all categories over 1983's figures. This is believed due to two principal factors. The first is the continuing availability of look-alike and act-alike drugs and diverted pharmaceuticals, and the second is the redeployment of RCMP personnel which took

place for a significant portion of 1984. All areas of Canada continue to report a stable, if not increasing, availability of chemical drugs, in particular LSD and MDA, along with a slightly increased user population.

Figure 23:

Drug Category	Drug Type	1980	1981	1982	1983	1984
Schedule F	Total	864.931	11.801	109.100	.633	147.190
Prescription Drugs	Schedule F	(434,518)	(151,136)	(269,375)	(356,309)	(5,574)
Schedule G Controlled Drugs	Methamphetamine	34.969 (1,709)	1.052 (2,154)	6.384 (8,981)	79.621 (2,970)	5.738 (2,673)
	Amphetamine	7.157 (81,824)	.677 (132,426)	8.159 (8,607)	.150 (39,515)	.213 (12,724)
	Barbiturates	.338 (64,570)	.590 (10,645)	.127 (7,596)	.097 (12,062)	.040 (158)
	Other	3.694 (187,833)	6,754.847 (45,755)	1,140.299 (54,039)	191.880 (43,551)	2.152 (36,562)
	Total	46.158 (335,936)	6,757.166 (190,980)	1,154.969 (79,223)	271.748 (98,098)	8.143 (52,117)
Schedule H Restricted Drugs	LSD	.438 (191,758)	.189 (125,884)	.009 (206,776)	—	.500 (149,623)(155,649)
	MDA	1.507 (1,734)	.335 (767)	.873 (418)	.822 (536)	2.801 (269)
	Other	47.534 (4,564)	5.627 (1,208)	10.632 (2,108)	72.028 (2,760)	48.632 (2,071)
	Total	49.479 (198,056)	6.151 (127,859)	11.514 (209,302)	72.850 (152,919)	51.933 (157,989)
Narcotic Control Act	Total	N/A	N/A	13.661 (265,581)	15.381 (7,777)	6.011 (305)
	PCP					

*Includes chemical drugs seized by the RCMP and Canada Customs.

Note: Amount of phencyclidine (PCP) seized was not available for the years 1980-1981 as PCP was included in the broad category of Other Narcotic Control Act Drugs up to and including December, 1981.

As was the case in 1983, the bulk of the approximately 49 kilograms of Other Schedule H Drugs seized was made up of psilocybin. While the number of persons charged for offences relating to psilocybin dropped to 337 in 1984 from 554 in 1983, it remains significantly higher than 1982's figure of 23. Psilocybin continues to be a problem in British Columbia and the Atlantic provinces. There has been a new development in the cultivation of psilocybin as well. Traffickers are no longer relying solely on hallucinogenic mushrooms cultivated in the wild; they are, in some cases, cultivating the crop in much the same manner as commercial mushroom growers and realizing much more controlled and sizable crops as a result.

All areas of Canada reported that LSD was the most popular chemical drug of abuse in 1984. MDA was most popular in western Canada while methamphetamine was encountered more frequently in Ontario and Quebec. PCP, produced and distributed by outlaw motorcycle gangs, was also most readily available in Ontario and Quebec.

The Addiction Research Foundation of Ontario (ARF) conducted a survey on alcohol and drug use among Ontario adults in 1984 and changes since 1982. Sample population survey data indicate that stimulant abuse did not change significantly between 1982 and 1984; 3.3% in 1982 as opposed to 2.5% in 1984. The majority of users reported infrequent use (less than once a month) in 1984, which is largely unchanged from 1982.

As has been the case in recent years, the principal organizations involved in the financing, manufacture and distribution of chemical drugs are the outlaw motorcycle gangs. The involvement of these gangs has been reported by almost every province in Canada and is known to extend to the Yukon Territory. It is not isolated and must be considered a major factor in the area of illicit drug trafficking. Having achieved a stronghold in this area, these groups have branched out into cannabis and cocaine trafficking as well. The price of methamphetamine, at least in Ontario, is controlled by the outlaw motorcycle gangs. The drug is less expensive when sold to other motorcycle gang members than when sold to the "outside". There is evidence to suggest that some Canadian motorcycle gangs may be exchanging domestically produced methamphetamine for American manufactured LSD controlled by affiliated motorcycle gangs in the United States. A similar situation is believed to exist with regard to cocaine. Methamphetamine is a rare commodity in the United States and sells for a relatively high price. Cocaine, however, is in abundance in the US at a considerably lower price than in Canada. This allows for a natural trade situation between groups with affiliations across the border. Motorcycle gangs exchange cocaine for methamphetamine on a straight one-to-one basis. This makes the exchange extremely lucrative and attractive to groups located in both countries. In what is considered by law enforcement authorities to be a significant occurrence in drug trafficking in Nova Scotia, a local outlaw motorcycle gang has become the Nova Scotia chapter of the Hell's Angels with close ties and allegiance to Hell's Angels chapters in the province of Quebec. This local group has made it known that they intend to take over the vast majority of the distribution of all illicit drugs for the Atlantic region.

Look-alike and Act-alike Drugs

The continuing demand for drugs of abuse together with the enormous profits which are available from their sale have made the manufacture and traffic of look-alike and act-alike substances an extremely lucrative business in North America. The look-alike substances, which are manufactured to closely resemble well-known pharmaceutical products, have been popular in Canada for a number of years. These preparations contain only non-controlled, over-the-counter (OTC) drugs such as caffeine, ephedrine, phenylpropanolamine or some combination of these substances. In some instances, due to stepped-up legislation in the United States, these products do not look like legitimate drugs; however, they are promoted in the same manner as those resembling controlled products. This second category is known as the act-alike group. While neither group contains controlled substances, the manner in which they are advertised conveys the message that the drugs should be used as appetite depressants and as stimulants. An example of the type of advertising used reads, "For fast pickup when you're tired or for extra stamina when dieting...the most effective mental alertness aids you can purchase without a prescription". While distributors may pay between \$20 and \$150 for 1,000 pills, the street value for these substances ranges from \$0.50 to \$2 per unit. The substantial profit margin becomes clearly understood. These drugs are advertised in magazines, flyers circulated at entertainment events attended by young people or through direct solicitation through the mail. Although there is a segment of the population perceiving look-alikes to be real controlled substances, a market for mild stimulants such as phenylpropanolamine or ephedrine has also been established.

There is another aspect to the look-alike/act-alike group which is currently gaining media attention and that is the area of "designer drugs". These are clandestinely manufactured chemical drugs which, while strongly resembling controlled substances, have slightly altered molecular structures and remain legal, both to make and use. The drug which is attracting the greatest amount of attention currently in the United States is alpha-methyl fentanyl known to the drug abusing

community as China White. This substance is a chemical analog of fentanyl, yet differs from the parent compound by the attachment of a single methyl group. Fentanyl is a synthetic narcotic sold as Sublimaze in the United States as well as in Canada and is used as an anaesthetic in major surgery. It is a popular heroin substitute due to its ability to block pain and cause euphoria.

There is also a rapidly growing number of products promoted directly or indirectly as cocaine substitutes on the North American market. These substances are packaged as incense and some provide labels that caution against inhaling vapours or human drug use. However, many of these products are psychoactive when burned even as incense and few list the active ingredients. They are often promoted as legal alternatives to cocaine. Some cocaine substitutes may mimic the effects of cocaine. Following intranasal or inhaled use, most users report feelings of excitement, stimulation, mental alertness and even euphoria.

Domestic Production and International/ National Trafficking Patterns — Movement

Domestic clandestine laboratories, illegal importation of illicitly manufactured and diverted drugs from foreign sources and diversion of drugs legally manufactured in Canada remained the principal sources of chemical drugs available on the illicit drug market in Canada during 1984. Canada remains a source for diazepam which is being utilized to produce counterfeit methaqualone tablets destined for resale in the United States. Clandestine laboratories exist in many areas of the country and are often under the control of outlaw motorcycle gangs. The laboratories pose a threat to the immediate surrounding area and endanger the lives of those who come in contact with them due to the existence of hazardous chemicals which are required for the manufacturing process. The dangers of such laboratories result from the toxicity, flammability, incompatibility and reactivity of the chemicals used by laboratory operators. Most clandestine drug manufacturing processes require the use of one or more flammable solvents. Some chemicals are so toxic that milligram amounts are sufficient to cause death. Toxicity is an even greater problem when the chemical is in gaseous form and could, in the event of an explosion, escape into the atmosphere. The incompatibility of two or more chemicals that are in close proximity could cause a spontaneous toxic reaction. The accidental mixture of hydrochloric acid and sodium cyanide produces sufficient lethal fumes to cause death. Both of these chemicals are commonly found in phencyclidine (PCP) laboratories. If a fire or explosion were to occur in an area where such chemicals were stored, there would be substantial danger to the surrounding area from the toxic fumes that could be released. Chemicals can also react with an innocuous substance. An extremely reactive chemical used in the manufacture of methamphetamine is lithium aluminum hydride. This compound can violently explode upon contact with the slightest amount of moisture; a bead of perspiration can set it off.

In 1984, only one clandestine laboratory was located in Ontario, whereas in 1983, 75% of all clandestine laboratories were located in that province. Three of the four clandestine MDA laboratories were located in British Columbia. The methamphetamine and PCP laboratories were located in Quebec. These three provinces, Ontario, Quebec and British Columbia, are the only provinces reporting the seizure of clandestine laboratories in the past five years. One MDA laboratory, seized in Burnaby, British Columbia, caused an explosion which severely damaged the residence where the laboratory was set up. In July, 1984, a cocaine laboratory was seized in Montreal and a second cocaine laboratory was seized in Rosemere, Quebec in April, 1985. (See Chapter Four - Cocaine: Abuse and Availability Trends.)

Figure 24:

Year	Drug Type	Location of Laboratory
1980	Phenylpiperidine	Surrey, British Columbia
	LSD	Alexandria, Ontario
	DMA	Mississauga, Ontario
	PCP	Montreal, Quebec
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	Montreal, Quebec
1981	MDA	Kitchener, Ontario
	THC	White Rock, British Columbia
	Mescaline	Chapleau, Ontario
1982	PCP	Quebec City, Quebec
	PCP	Montreal, Quebec
	PCP	Farnham, Quebec
	PCP	St. Marguerite, Quebec
	PCP	Coquitlam, British Columbia
	PCP	Burnaby, British Columbia
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	MDA	Quadra Island, British Columbia
	MDA	St. Sauveur, Quebec
	Mescaline	Elliot Lake, Ontario
1983	Methamphetamine	Peterborough, Ontario
	Methamphetamine	Hamilton, Ontario
	Methamphetamine	London, Ontario
	Methamphetamine	Madoc, Ontario
	Methamphetamine	Toronto, Ontario
	Methamphetamine	New Westminster, British Columbia
	Methaqualone	Montreal, Quebec
	MDA	Toronto, Ontario
1984	MDA	Victoria, British Columbia
	MDA	Surrey, British Columbia
	MDA	Burnaby, British Columbia
	MDA	Cambridge, Ontario
	Methamphetamine	St. Hilarion, Quebec
	Methamphetamine	Glen Sutton, Quebec
	PCP	St. Jerome, Quebec
	PCP	Gracefield, Quebec

*Domestic clandestine
chemical drug
laboratory seizures,
1980-1984**

*Clandestine chemical drug laboratories seized by the RCMP only.

Note: Liquid hashish laboratories and cocaine processing laboratories are contained in the chapters dealing with the cannabis derivatives and cocaine.

Diversion of Pharmaceutical Drugs

The downward trend in the reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs as reported to the Bureau of Dangerous Drugs (BDD) continued in 1984 as shown in Figure 25. An increase in the number of persons charged with double doctoring/forgery under the Narcotic Control Act, almost doubling from 70 in 1983 to 132 in 1984, may indicate that it is easier to obtain diverted pharmaceuticals through double doctoring or forgery than through pharmacy break and enters. (See Figure 1.) The number of armed robberies involving Schedule G drugs did, however, show a slight increase in 1984 after a dramatic drop in 1983. The principal areas encountering problems with diversion remain Ontario, Quebec, British Columbia and Alberta.

In the past, the diversion of pharmaceutical drugs into the illicit market was principally restricted to small groups of drug abusers who, over the years, have broken into doctors' offices and drug stores. However, a number of RCMP drug

Figure 25:

Schedule/ Year	Break and Enter	Pilferage (Grab)	Armed Robbery	Breakage (Unex- plained Loss)	Diversion	Loss in Transit	Total
Schedule F							
1980	201	7	22	—	—	2	232
1981	162	3	22	1	2	2	192
1982	152	3	29	1	2	1	188
1983	119	1	14	—	2	5	141
1984	98	5	10	—	3	3	119
Schedule G							
1980	516	45	85	18	7	14	685
1981	462	31	103	22	14	15	647
1982	425	21	107	34	26	26	639
1983	374	14	81	22	25	22	538
1984	287	27	90	10	17	16	447

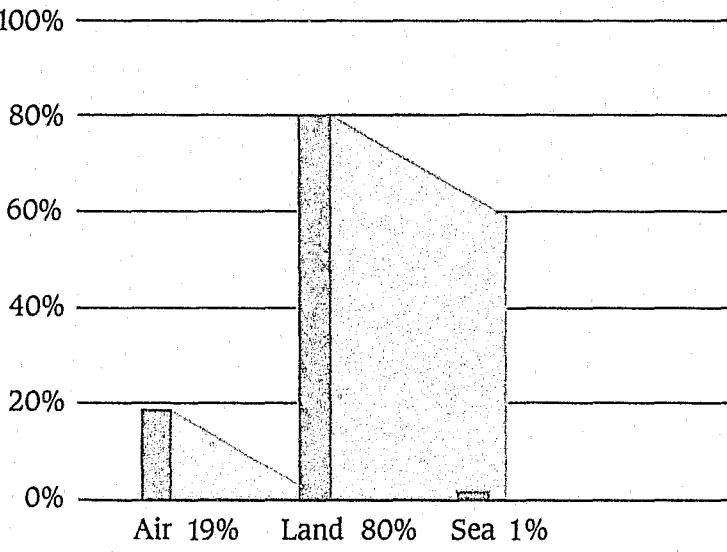
Reported thefts and other losses involving Schedule F and Schedule G drugs, 1980-1984

sections across Canada, including Toronto's Double Doctoring Unit, report that the problem of narcotic diversion is greater than anyone had anticipated. The user is not only, as previously believed by many, the heroin addict unable to obtain a supply of that narcotic. Rather he/she is usually between the ages of 20 and 30, unemployed and has never been a user of heroin. Many have had occasion to require narcotic drugs at some period in their lives for a legitimate medical reason and continued use has led to dependency. Intelligence indicates that within this group the majority traffic in the diverted pharmaceuticals in order to support themselves on a day-to-day basis. The user is often also a user of other illicit drugs such as cocaine and cannabis. Drug users looking for drugs find it easier today to illicitly obtain the substances they want from pharmacies rather than to purchase them from smuggled sources. There is a lower degree of risk associated with obtaining diverted pharmaceuticals, both from the chance of arrest and, if arrested, the ultimate penalty incurred. As well, with the planned reintroduction of the medical use of heroin in Canada, some authorities predict that up to 20% of the drug will be diverted to the illicit market.

American authorities report that large trucks are the most common method of smuggling methaqualone look-alikes containing diazepam from Canada into the United States. The drug is packaged in cardboard cartons containing from 25,000 to 50,000 tablets or in cardboard drums containing 100,000 tablets. These cartons or drums are loaded into the forward portion of the trailer and covered up by other cargo, usually bales of peat moss. Intelligence indicates that the initial storage and distribution of these tablets is handled almost entirely by Canadians residing in the United States.

The greatest portion of the chemical drugs consumed in Canada is domestically produced with the exception of LSD and the look-alike and act-alike drugs which are generally produced in the United States. These latter two are most often imported into Canada overland. There has been no significant change in recent years in the estimated percentage shares for the various modes of transportation utilized to import chemical drugs into Canada as shown in Figure 26.

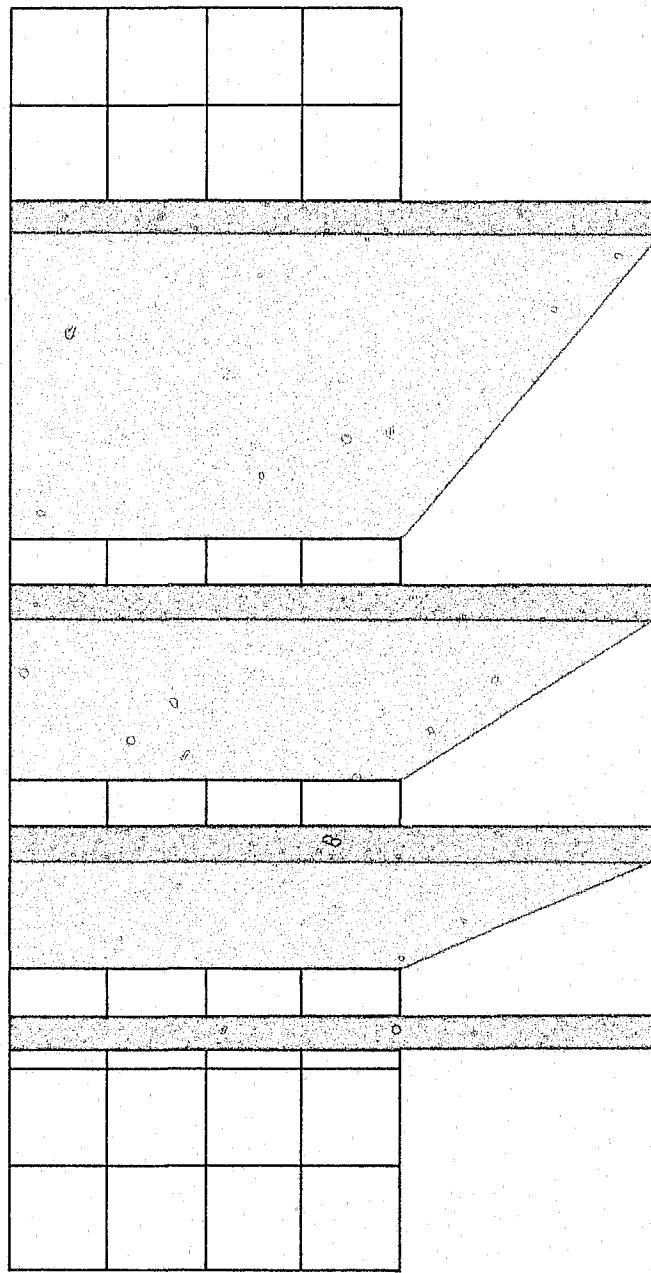
Figure 26:

Percentage Share

Movement of chemical drugs into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1984

Chapter 6:

Cannabis



Cannabis

Abuse And Availability Trends

In 1984, the cannabis derivatives (marijuana, hashish and liquid hashish) were once again the most readily available and used illicit drugs in Canada, a trend noted since the publication of *NDIE 1981*. According to RCMP statistics, total cannabis seizures have generally decreased from 1983 to 1984. (See Figure 27.) Marijuana removals have dropped significantly from 1983's level of 23,361 kilograms to 3,844 kilograms during the year under review, while hashish seizures declined 31% from 3,467 kilograms in 1983 to 2,379 kilograms in 1984. Liquid hashish was the only cannabis derivative to have recorded an increase, from 184 kg 700 in 1983 to 207 kg 500 in 1984, a 12% difference. However, this moderate increase could not reverse the downward trend in total cannabis seizures. Overall, 1984 cannabis seizure statistics were 76% lower than 1983 seizure statistics as shown in Figure 27. This situation can be explained by the emphasis placed on the other drug types, especially heroin and cocaine, and on higher level targeting, as well as the redeployment of drug enforcement personnel during 1984. The lack of mothership seizures on both the Atlantic and Pacific coasts is another factor that would explain these declines in seizure rates.

Figure 27:

*Amount of cannabis seized in Canada, 1980-1984 — Weights in kilograms**

Drug Type	1980	1981	1982	1983	1984
Marijuana	33,879	7,147	17,887	23,361	3,844
Hashish	11,993	13,952	3,421	3,467	2,379
Liquid Hashish	143.7	583.0	261.9	184.7	207.5
Total	46,015.7	21,682.0	21,569.9	27,012.7	6,430.5

**Includes cannabis derivatives seized by the RCMP and Canada Customs.*

The overall decrease in the amount of cannabis seized in 1984 was reflected in a parallel situation in the number of persons charged with cannabis-related offences. (See Figure 28.) Declines in possession and trafficking charges were not offset by the marginal increases in importation and cultivation charges. In 1984, 10,354 charges of possession were recorded, close to 14% less than in 1983. On the level of trafficking, 2,014 persons were charged by the RCMP in 1984, approximately 25% less than in 1983. Although minimal increases were recorded for importation and cultivation in 1984, there was a 15% decline in overall charges. Of interest was the recording of cultivation charges in all domestic drug regions in 1984, indicating that despite either remote locations or poor climatic conditions, cannabis is increasingly being cultivated throughout Canada. Traffickers also turned to indoor cultivation more frequently in an effort to improve crop yield and avoid possible detection. Intelligence received from eastern Canada reveals that marijuana cultivation in Nova Scotia and Prince Edward Island appears to be on the increase and indications of a more potent variety of plant being grown were reported. However, no commercial-scale operations have been uncovered. Drug enforcement personnel in Ontario also reported cannabis cultivation on the increase, especially in rural areas.

An Addiction Research Foundation of Ontario study entitled "Alcohol and Drug Use Among Ontario Adults in 1984 and Changes Since 1982" indicated that 11.2% of the 1,051 Ontario residents 18 years and older surveyed reported using cannabis (marijuana or hashish) during the past 12 months. (See Figure 29.) Researchers found a slight overall increase in cannabis use from 8.2% in 1982 to 11.2% in 1984. According to the data analyzed, males were significantly more likely to report using

these drugs than females. An interesting correlation was the decline in use with the increase in respondents' age as shown in Figure 29. Highest use was localized in the metropolitan Toronto area and in northern Ontario as opposed to the eastern or western parts of the province. Researchers found that the gross family income of the repondents was not significantly associated with use, while level of education and occupational status were related to higher use levels.

Figure 28:

*Number of persons charged with cannabis-related offences, 1980-1984**

Charge	1980	1981	1982	1983	1984
Possession	18,427	18,208	12,549	12,018	10,354
Trafficking**	4,159	4,132	3,505	2,682	2,014
Importation	155	85	128	269	271
Cultivation	122	69	106	189	192
Total	22,863	22,494	16,288	15,158	12,831

*Persons charged by the RCMP only.

**Includes Possession for the Purpose of Trafficking offences.

Figure 29:

*Prevalence of cannabis use by Ontario adults in 1984**

	Percentage Use**	Number
Percent of Total Sample	11.2%	(117)
Gender-		
Male	67%	(78)
Female	33%	(38)
Age		
18-29 years	76%	(87)
30-49 years	21%	(24)
50 years and over	3%	(4)
Education		
Elementary	3%	(3)
Secondary	45%	(52)
Post-Secondary	52%	(61)

*Based on a survey conducted by the Addiction Research Foundation of Ontario.

**Percentage using cannabis at least once in the past 12 months.

Note: Based on a province-wide survey of 1,051 Ontario adults aged 18 years and over.

The RCMP Drug Intelligence Co-ordinators in all domestic drug regions reported that cannabis could readily be found on the illicit drug market and frequently in abundant levels of supply. The user population appears to be stable, with steady consumption of domestically produced marihuana as well as imported varieties. The exotic varieties, including sinsemilla and Mexican Red Hair, may be gaining in popularity in some areas of the country. Hashish and liquid hashish use was most prevalent in central and eastern Canada. Regional variations in supply and demand were noted in 1984. Domestic cultivation is being encountered throughout Canada, though the majority of this illegal harvest occurs in British Columbia. Indoor cultivation and hydroponics allow higher tetrahydrocannabinol (THC) levels, crop control and protection of the plants from adverse climatic conditions.

Intelligence indicates that the Atlantic Coast, particularly the southwestern area of Nova Scotia, will continue to be a North American gateway for marihuana shipments from Colombia as well as large amounts of hashish from Europe and Africa. The British Columbia coastline is another likely destination for mothership operations from source countries such as Colombia, Mexico and Thailand. Though no

mothership operations were reported in 1984, the Halifax Drug Intelligence Co-ordinator reported that in January, 1985, a 45 metre freighter called the "Monica B" limped into Halifax harbour with 11 Colombians onboard. Intelligence reveals the vessel was a mothership which had offloaded a cargo of marihuana a week earlier in New England. The captain abandoned the ship, leaving an incompetent crew member in charge. A number of the crew members had previously been involved in similar operations.

The price structure for the cannabis derivatives in 1984 was similar to 1983. As in previous years, the larger metropolitan areas of Montreal, Toronto and Vancouver usually reported the lowest street prices, while the smaller communities and more remote areas quoted higher prices. (See Figures 32, 34 and 35.)

Developments in Source Countries

Colombia

Colombia is well-known for its agricultural production; this includes the legal cultivation of coffee and flowers as well as the illegal growing of coca and marihuana destined for the international drug trade. This country is identified as a leading supplier of marihuana to the Canadian cannabis market. The principal growing areas are concentrated in the Sierra Nevada de Santa Marta and the Serrania de Perija mountain ranges of the northeastern departments of Magdalena, Cesar and La Guajira. The Llanos, Choco, Sucre, Bolivar, Santander, Antioquia and Cordoba departments are other areas where additional marihuana fields have been located.

In 1984, the estimated area under marihuana cultivation ranged from 10,000 to 12,000 hectares. This estimate is somewhat lower than the 10,000 to 20,000 hectares under cultivation reported in *NDIE 1983*. Each hectare can produce a yield of 1 to 1.5 tons of marihuana per harvest. Estimates indicate that the 1984 yield could have resulted in a potential production of 20,000 to 36,000 tons of marihuana based on two harvests per year. The marihuana eradication campaign could have reduced these potential figures by 4,000 to 6,000 tons. This government control program affected the fall harvest. Although marihuana is grown year round in Colombia, the spring period of March through May and the fall period of September to November correspond to the two annual harvests. The fall harvest is considered to be larger than the spring harvest. There are, however, indications of a change in cannabis harvest patterns in Colombia. Growers may begin to stagger crops instead of preparing for spring and fall harvests in order to ensure a year-round supply.

There were 4,000 hectares of marihuana eradicated in Colombia in 1984, with approximately 3,000 hectares destroyed through the aerial spraying of the herbicide glyphosate, while the remaining 1,000 hectares were handled manually. The 1985 projected eradication figures are set at 6,000 hectares, assuming the necessary personnel and equipment are available. The Colombian National Police seized over 2,900 tons of marihuana in 1984, less than the 3,500 tons confiscated in 1983. However, combined figures from other drug and law enforcement services in Colombia for bulk marihuana seized and destroyed in 1984 totalled approximately 3,930 tons. The effects of these eradication efforts were reflected in an increase in marihuana prices in the department of Cesar by mid-1984. Prices for both delivery at clandestine airstrips and at the coastline escalated by approximately 50% in the first case and 25% in the second, between the end of 1983 and late summer 1984. Intelligence indicates that traffickers may turn to stockpiles of marihuana to offset the decline in supply and prevent serious shortages. Continued eradication could result in a change in cultivation patterns as well as a decrease in supply and an increase in price. American authorities monitoring the national averages of marihuana wholesale

drug prices between 1982 and the end of 1984 have indicated a progressive increase in the price of Colombian commercial marihuana in the United States for lots varying between 100 and 1,000 pounds (US \$500 to \$600 per pound), 1,000 to 2,000 pounds (US \$450 to \$600 per pound) and 2,000 pounds and more (US \$350 to \$400 per pound). On the level of national averages for retail prices in the US, the greater increases occurred between 1982 and 1983, with 1984 prices similar to those in effect in 1983.

According to RCMP intelligence, in 1984, Colombia held an estimated 30% share of the Canadian illicit marihuana market. This sharp drop from 45% in 1983 can be explained by the increased enforcement targeting all phases of the marihuana cycle; from cultivation, harvest and storage to the distribution of this illegal product. Should Colombian enforcement measures continue at the level displayed in 1984, the estimated market share for Colombia is expected to further decrease, accelerating the trend first established in the early 1980's.

Jamaica

The northern Caribbean region is a major transit point for international drug traffickers. Its geographical location between the primary South American drug producing countries of Peru, Bolivia and Colombia and the North American market offers ideal conditions for the illegal storage and onward movement of cocaine and marihuana. Jamaica is also identified as the leading Caribbean producer of marihuana and processor of cannabis destined for the illicit drug market in Canada. Since 1983, the drug situation in Jamaica has remained stable. The exporting and transporting of cocaine and cannabis derivatives from domestic and foreign sources are the major concerns of the Government of Jamaica, as is domestic use. The north-central and south-central areas of this island, particularly the parishes of Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Hanover and Manchester, are the chief growing regions with an estimated area of 1,400 to 2,400 hectares under cultivation in 1984. The potential annual production in 1984 was estimated at 4,000 to 6,000 tons. Actual availability figures are lower when eradication, seizures and spoilage are taken into consideration. Domestic consumption accounts for approximately 20% of the remaining harvest and the balance is destined for foreign markets.

Figure 30:

*Estimated annual cannabis yield in Jamaica, 1980-1984**

Year	Hectares	Metric Tons
1980	1,215	2,725
1981	1,940	4,350
1982	2,830	6,225
1983	2,830	6,225
1984	2,400	6,000

*Based on two harvests per year.

Cannabis constitutes the leading cash crop for many of Jamaica's small farmers, a significant feature for that country's economy. Two harvests of similar yield are usually made each year. The planting of seedlings occurs in January and June, with harvesting taking place in May and October. Favourable growing conditions allow for year-round cultivation in some areas. A new development recently reported concerns the retaliatory moves by some cannabis growers in response to drug law enforcement efforts. Growers are burning sugar cane crops in response to the government's cannabis eradication program. The government has produced a television campaign to make inhabitants more aware of the value of the sugar industry and deter people from destroying licit cash crops. Reports of marihuana

destruction are no longer carried by the media. The government is also continuing to destroy the illegal airstrips which facilitate the transport/transshipment of drugs. However, efforts have been countered by the traffickers who have rebuilt many of these clandestine airstrips.

Cannabis is the only illicit drug grown on the island and a number of cannabis derivatives are marketed for export. These include sinsemilla (a highly potent variety of unpollinated female plants), commercial grade marihuana, hashish and liquid hashish. In the last two years, reports of increased sinsemilla production have been received and cultivation is traced to many sites in the Negril area, Jamaica is recognized as the principal liquid hashish processor in the Western Hemisphere.

In December, 1983, the brutal murder of three policemen by cannabis growers shocked the government and public. Eradication efforts were undertaken and figures for the first quarter of 1984 surpassed corresponding 1983 results. Almost 400 hectares of marihuana were destroyed in 1984 and 490 hectares are targetted for 1985. Security forces seized approximately 175 tons of cured marihuana and destroyed over 932,000 cannabis seedlings in 1984.

Jamaica accounted for an estimated 20% of the 1984 Canadian marihuana market, double the 10% held in 1983. Small and large-scale trafficking operations were observed during the year under review, a trend noted in previous years. Increased enforcement in Colombia may have created supply gaps that enterprising traffickers have moved in to fill.

According to 1984 RCMP drug seizure statistics, Jamaica increased its share of the hashish component of the illicit cannabis market from an estimated 2% in 1983 to 5% in 1984 and its role in the liquid hashish market increased from an estimated 80% in 1983 to 88% in 1984. Political difficulties in Lebanon may have created conditions favouring other suppliers to the Canadian market, such as Jamaica.

Mexico

Intelligence indicates that the 1984 Mexican marihuana harvest signaled an alarming resurgence in year-round cultivation. The favourable climatic conditions that prevailed accounted for bumper crops of marihuana and opium poppies. Estimates of cannabis production in 1984 were significantly higher than 1983 production figures. Though there are no firm figures to determine the area in Mexico devoted to cannabis cultivation, American authorities present various estimates ranging from a low of approximately 9,000 hectares to over 10,000 hectares. Using a yield factor of 1.1 tons per hectare per harvest, a potential of 20,000 to 22,000 tons could be harvested, based on two harvests per year. Eradication efforts, crop loss and seizures can reduce these figures significantly. In 1984, over 3,500 hectares of cannabis were destroyed, approximately 35% more than the 2,600 hectares recorded in 1983. The 1985 target is set at 3,600 hectares.

Cannabis grows throughout most of Mexico. Sinaloa, Durango and Chihuahua are three states well known for illegal crops. Other major growing areas are located in Zacatecas, San Luis Potosi and Sonora, as well as in the coastal regions of Oaxaca, Guerrero, Jalisco and Michoacan. Intelligence indicates that crops have increasingly been encountered in areas previously not associated with cannabis cultivation. Farmers and workers are turning to this illegal crop in greater numbers as a result of the difficult economic situation in the country and the sizable profits to be made.

The November, 1984, Chihuahua seizure of approximately 10,000 tons of unprocessed cannabis and the dismantling of a major processing and transportation centre should result in a significant disruption in the availability of marihuana originating from Mexico. The quantity seized could have yielded 1,900 to 2,400 tons

of marketable marihuana, believed destined for the US and Canadian markets. This operation is the largest marihuana seizure to date in Mexico. Authorities discovered that more than 6,000 workers were employed to cultivate, harvest, package and transport the drug in this operation.

According to 1984 data, Mexico ranked fourth, after Colombia, Jamaica and Thailand, in the list of countries supplying marihuana to the illicit Canadian market, with an estimated 10% market share. This is the first year that Mexico has been identified as holding a significant share of Canada's illicit marihuana market. Eradication and other enforcement strategies in Colombia have definitely disrupted its previously well-established lead role in international trafficking, which is now being filled by Mexico, the United States and domestic supplies. The marihuana market is a dynamic one, and traffickers are quick to respond to changing conditions to improve their market share and profits.

The 1985 US Department of State International Narcotics Control Strategy Report indicates that there is some evidence bearing out the diversification of the marihuana industry in Mexico, with US authorities recording small seizures of liquid hashish originating from Mexico. Climatic conditions, drug enforcement efforts and competition amongst international trafficking organizations will determine the future direction of the marihuana trade in Mexico.

Thailand

Traffickers in Thailand are responding to the growing demand for Thai marihuana for that country's market as well as foreign markets by expanding production. As noted in previous *NDIE*'s, marihuana cultivation occurs in 12 of the 17 provinces in the northeast; centred around Nakhon Phanom, Sakhon Nakhon and Nong Khai, and it is increasingly being recognized as a serious threat to the nation's security and international reputation.

There are no accurate figures available to determine the actual area under cultivation or the precise yield obtained. In 1984, marihuana cultivation increasingly attracted the attention of the central government which directed the Border Patrol Police to conduct extensive manual eradication campaigns in the northeastern region of the country where the majority of Thai marihuana is grown. The northeast is one of the poorest areas of Thailand, with about a third of the country's population. Between January and June 1984, over 38 tons of dry and 13 tons of unprocessed marihuana were confiscated. In a recent eradication campaign completed in January, 1985, with US assistance, 2,500 tons of unprocessed and 48 tons of dry marihuana were destroyed.

In spite of the fact that marihuana cultivation is illegal in Thailand, this practice has been carried out for some time in various regions of the country. Local demand for marihuana includes its traditional use as a seasoning in food preparation. Marihuana abuse is not considered to be a particularly dangerous form of anti-social behavior by Thai society. Legal penalties for marihuana use and trafficking are less severe than those for opiate use.

Considering the difficult economy in certain regions of the country, such as in the north and northeast, marihuana cultivation offers an easy opportunity to supplement often meagre incomes derived mainly from subsistence agriculture. Farmers must work with poor soil and uncertain rainfall as well as limited credit and undeveloped markets. The majority of the farming families live at a subsistence level, requiring members to secure work outside the region, often in low paying jobs. According to the 1985 US Department of State International Narcotics Control

Strategy Report, Thai farmers "are encouraged in this [cultivation] by an increasingly sophisticated and professional illicit market structure which provides seeds, fertilizers, guaranteed prices, credit and protection to growers". Australia, New Zealand, the United States and Canada are amongst the foreign markets for commercially produced Thai marihuana. Intelligence reveals that foreign nationals may have assisted Thai traffickers with planting and growing techniques as well as packaging procedures for overseas shipment.

Thailand has maintained its share of the Canadian marihuana market, supplying an estimated 20% in 1984, identical to the market share held in 1983. As observed in past years, there are usually a small number of large-scale seizures made in Canada originating from Thailand, such as the 760 kilograms removed in Vancouver in March, 1984. Maritime conveyance is the primary method utilized by traffickers to transport Thai marihuana to the Canadian market.

Lebanon

The political situation in Lebanon has restricted the amount of intelligence available on drug trafficking for the period under review. Despite the civil strife, this country continues to be a leading producer of cannabis. Factors which support this type of illegal activity are the climate, the disrupted economy and the lack of central law enforcement. Current estimates indicate that the area devoted to cannabis cultivation in 1984 reached 20,000 hectares, with approximately 4,000 farmers each tending plots of about five hectares. This figure is significantly higher than the 8,000 hectares of concentrated cultivation reported in NDIE 1983. This discrepancy can be explained by the limited intelligence available. According to the 1985 US Department of State International Narcotics Control Strategy Report, Lebanese hashish producers have an annual capacity of 700 tons. However, the prevailing political unrest in this Middle Eastern nation has had a certain curtailing impact on the production and distribution of hashish and other drugs. In 1983 and 1984, hashish production destined for foreign markets in Europe and North America was estimated at 350 to 400 metric tons, somewhat less than the quantities available in the mid-1970's. A small part of the hashish production is destined for conversion into liquid hashish. (Three to six kilograms of hashish are needed to process one kilogram of liquid hashish.) Stockpiles of hashish and liquid hashish may be accumulating as prices for these drugs drop and shipping costs rise.

The primary source area for cannabis is situated in the northeastern region of the country which encompasses the Bekaa Valley. Lebanon supplied an estimated 85% of the hashish market in Canada in 1984. A 3,180 kilogram shipment of hashish from Lebanon destined for Montreal was intercepted in Italy in December, 1984. Similar large-scale importation attempts using maritime conveyance have been encountered in the past. Lebanon's share of the liquid hashish market has remained

Figure 31:

Estimated percentage shares of cannabis derivatives on the Canadian market from principal sources, 1984

Country	Drug Type & Percentage Share		
	Marihuana	Hashish	Liquid Hashish
Colombia	30%	—	—
Jamaica	20%	5%	88%
Thailand	20%	—	—
Lebanon	—	85%	10%
Pakistan/India	—	10%	—
Mexico	10%	—	—
United States	10%	—	—
Canada	10%	—	2%
Total	100%	100%	100%

at 10%. On the whole, drug trafficking has adapted to the complex political situation that presently exists in Lebanon.

Pakistan/India

Significant quantities of cannabis reached the Canadian illicit drug market in 1984 from Pakistan/India. These Asian countries were also utilized in the storage and distribution phases of cannabis trafficking between source and ultimate consumer countries. Cannabis is indigenous to both Pakistan and India. In India, hashish or "charas" production can be traced to the states of Kashmir, Himachal Pradesh and Jammu; while in Pakistan, the northern part of the country is more readily associated with cannabis growing and processing. Chitral is well known for cannabis production, including Mastuj sub-division, the northernmost mountains and valleys of Dir, Swat, Hazara, Kohistan and adjoining areas of Gilgit, notably the Yasin valley. Marihuana eradication does not constitute a priority with the Government of Pakistan which has directed its resources toward the control of opium production. According to intelligence, Pakistan is capable of producing approximately 200 tons of hashish annually. A portion of this quantity will reach foreign markets via India. The Pakistan Narcotics Control Board states that over 35 tons of hashish were seized in Pakistan in 1984. No exact figures exist to describe the extent of hashish production in India. However, intelligence indicates that this production is generally directed to local consumption. Seizure statistics from India indicate that approximately 10 tons of cannabis were removed from the illicit market in 1984.

Pakistan and India have lost a significant portion of the hashish market, from an estimated 31% in 1983 to 10% in 1984. A 325 kilogram seizure recorded in Vancouver in December was the largest seizure of hashish from India in 1984. There were no seizure incidents of liquid hashish recorded in the RCMP's Automated Drug System from Pakistan or India in 1984. These two Asian countries held a 7% share of the liquid hashish market in 1983.

United States

Domestically produced marihuana represented only a small portion (approximately 11%) of the total US supply, similar to 1983 statistics. The 1984 US domestic crop was estimated at 1,700 tons while foreign supplies accounted for 9,700 to 14,350 tons. Investigations revealed that indoor cultivation and smaller cultivated plots were frequently encountered, trends noted in previous years.

The 1984 United States' cannabis eradication campaign encompassed 48 states and resulted in the destruction of approximately 13 million plants. California, Hawaii, Kentucky, Tennessee and Georgia were the five leading states reporting sinsemilla destruction. California, Hawaii, Kentucky, Alabama and Florida were the states recording the largest numbers of plots eradicated; while Indiana, Hawaii, Oklahoma, Tennessee and Kentucky recorded the largest numbers of marihuana plants destroyed. Started in 1979, when it targeted the states of California and Hawaii, the program was expanded in 1981 with the addition of Oregon, Missouri, Kentucky, Georgia and Florida. In 1983, forty states were included in this program. Intelligence indicates that the previously witnessed trend toward smaller cultivated plots and the use of indoor growing facilities persisted in 1984. The greatest number of indoor cultivation set-ups were encountered in the northwestern United States. In 1984, 649 indoor/greenhouse installations were seized, including standard greenhouses, converted residences, barns, basements and attics. This program is expected to continue through 1985.

The United States supplied an estimated 10% of the marihuana reaching the Canadian illicit drug market in 1984. Traffickers in the US may be attempting to fill the gap created by disruptions in Colombian supplies to North America.

International/National Trafficking Patterns — Movement

Colombia

In 1984, Colombia's estimated market share of the Canadian illicit marihuana market was 30%, a sharp decline from the 45% market share held in 1983. Since the early 1980's this country's supply of marihuana to North America has steadily decreased as a result of increased enforcement and active competition from other marihuana producing countries. Marihuana is being cultivated on land owned by individual farmers who harvest this illegal crop and sell it to traffickers. As well, traffickers are cultivating marihuana on their own land. After the plants have been cut and dried, they are packaged in bundles weighing approximately 20 to 35 kilograms, called "bultos". These "bultos" are transported by mule, truck and boat to staging areas at clandestine airstrips or near beaches for further delivery to consuming nations. Colombian traffickers have effectively organized an integrated air, sea and land transportation network with communications and security support to deliver their product to the North American and other international markets. According to intelligence, the majority of Colombian marihuana is shipped by non-commercial maritime vessels from the country's north coast via the Caribbean while only a small percentage is handled by general aviation aircraft. Most of the shipments destined to North America are routed to the Caribbean Sea, with only a small portion smuggled via the Pacific.

Figure 32:

Level and Weight	Source Area			
	Colombia	Jamaica	Thailand	United States
Source	Sinsemilla			
1 pound	\$50	\$10-\$35	\$5-\$25	\$1,300-\$1,950
Trafficker (Canada)	Sinsemilla			
1 pound	\$650-\$1,000	\$400-\$600	\$2,500	\$2,500-\$3,000
Street (Canada)	Sinsemilla			
1 ounce/unit	\$60-\$125	\$35-\$60	\$25-\$40 per stick	\$200-\$300

Representative prices for marihuana at successive stages of trafficking, 1984

Mothership operations are an integral part of Colombian marihuana trafficking activity with fishing boats and coastal freighters being used in this context. Smaller vessels act as shuttles between the embarkation zones with the motherships usually waiting outside the 12 mile territorial waters. The motherships then head out to sea to rendezvous with other foreign vessels for the transfer of the contraband and onward journey to the final destination points. Staging areas include Colombia's north coast around Portete and Taganga Bays to the coast of Panama and the Netherlands Antilles to the east. Barranquilla, Cartagena and Santa Marta are key coastal cities for smuggling operations. Loading often occurs at night in an attempt to avoid detection. Motherships carry multi-ton shipments, up to 50 tons, though most average approximately 10 tons. In Colombia, the fall harvest is usually more abundant than the spring harvest; therefore, smuggling activity reaches its peak

period in the third quarter of the year. In 1984, sustained drug enforcement in Colombia forced traffickers to increase their production and distribution process, from growing areas to storage facilities and staging zones.

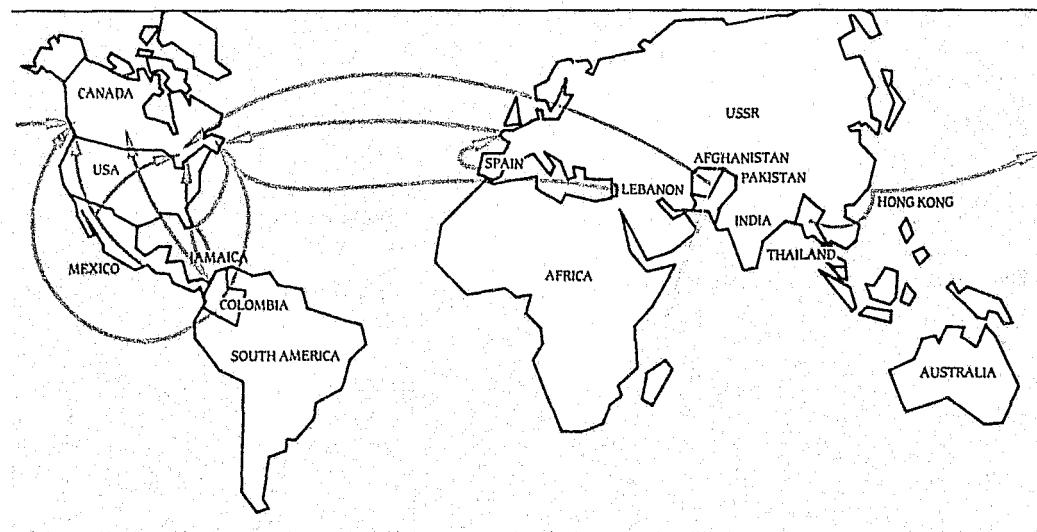
Jamaica

Jamaica is a significant foreign supplier of cannabis to Canada, with an estimated 20% of the marihuana market. The 1984 estimate of Jamaica's market share is double the 1983 figure of 10%. Marihuana reaching North America leaves Jamaica by sea, air cargo, body packs, luggage, as well as other regular or modified containers and the postal system. Body packs and luggage are favoured smuggling methods for small-scale trafficking while large shipments are frequently handled by private aircraft. The majority of the Jamaican marihuana crop is destined to the US market with the remainder directed to Canada, Great Britain and other areas in the Caribbean. Hundreds of letters sent to Canada every year containing small amounts of marihuana are intercepted annually by Jamaican and Canadian postal authorities. Investigations reveal that a number of tourists as well as Jamaican residents have attempted to smuggle drugs into Canada using the postal service.

One factor facilitating the cannabis trade is the presence of numerous clandestine airstrips in Jamaica. Intelligence places the number of illegal airstrips at between 40 and 100. These illegal landing surfaces are located in the parishes associated with the illegal marihuana crop: Hanover, Westmoreland, St. Elizabeth, Manchester, Clarendon and St. James. A decline in plane crashes has also been reported, possibly the result of traffickers utilizing more sophisticated navigational equipment. According to intelligence, some illegal airstrips are completely illuminated for night landings. The cost of landing and loading marihuana shipments has risen while the price for the drug itself has dropped from \$35 to \$40 a pound in 1983 to as low as \$2.50 to \$3 a pound in early 1984. The cost of the landing and loading ranges from \$10,000 to \$20,000, depending upon the size of the plane and the payload, in addition to the cost of the drug. Twenty-seven aircraft were reportedly lost by drug traffickers in 1984, 17 having crashed and 10 having been seized by the Jamaican Security Forces. During the year under review, 185 confirmed sightings of unknown aircraft were recorded in Jamaica.

Figure 33:

Major cannabis trafficking routes into Canada, 1984



In 1984, four vessels were seized by Jamaican authorities and 11 confirmed loadings occurred. Twenty-one motor vehicles were confiscated, as well as various equipment, weapons and munitions. The use of commercial and private maritime vessels for drug smuggling may increase because of improved enforcement targeting air transport. Intelligence continues to indicate that Cuban airspace and waters are intentionally being used by traffickers when transporting cocaine and marihuana as either an air route or a refuge to avoid pursuit by law enforcement authorities.

Thailand

Thailand has, for the second consecutive year, maintained its market share of marihuana supplied to the Canadian illicit market. This Southeast Asian nation supplied an estimated 20% of the Canadian market in 1984, equivalent to the estimated market share held by Jamaica. (See Figure 31.) Recent intelligence from Thailand reveals that marihuana grows on hilly terrain as well as on flat lowlands. Cannabis plants are often interspersed amongst legitimate crops to deter detection and squatter farmers have been known to cultivate marihuana on government-owned land.

As described in *NDIE 1983*, the majority of Thai marihuana exports are moved to foreign markets by sea. The drug is transported from the growing areas in bulk to Bangkok or to various points along the Gulf of Thailand where small vessels, such as fishing trawlers, supply motherships. Investigations in Thailand in 1984 have indicated that the movement of marihuana within the country is controlled by Thai traffickers while foreign nationals are involved in international smuggling attempts. A multi-ton shipment of Thai sticks was intercepted by American authorities in California in May, 1984, in large containers shipped from Thailand, offloaded in Alaska and then transferred to a barge towed by a tugboat to Seattle where it was finally seized. In March, 1984, a 760 kilogram shipment of Thai marihuana was seized in Canada after it reached Vancouver from Thailand via Singapore. This was the largest removal of marihuana from Thailand recorded in Canada during 1984. This quantity, although not of the scale of the two multi-ton seizures encountered in 1983, still indicates Thailand's potential for supplying sizable quantities of cannabis to the Canadian market.

Mexico

Mexico supplied an estimated 10% of the marihuana available on the Canadian cannabis market in 1984, equal to the American and Canadian domestic market shares. Mexico also served as a transshipment area for cocaine and marihuana processed in Colombia destined for the Canadian market. Mexican cultivation has been conducted on a vast scale, as seen in the record marihuana seizure in November, 1984, in Mexico, when 10,000 tons of marihuana plants were seized. This bulk amount could yield between 1,900 and 2,400 tons of marketable marihuana. This exceptional seizure confirmed the existence of large cultivation sites; the smallest covered 17 hectares and the largest 80 hectares, with an average between 40 and 50 hectares. Sophisticated irrigation systems and electricity supplied by portable generators were examples of the technical features uncovered during this raid. According to intelligence, Mexican farmers continue to employ innovative techniques and standard farming equipment to improve their harvest and shield it from drug enforcement authorities, including planting seedlings in deep holes below ground level and covering them to avoid aerial detection.

There appears to be a yearly alternating pattern in Mexican marihuana cultivation operations; with large-scale, sophisticated cultivation encountered one year, followed by the discovery of smaller, open fields the next year. This trend has

occurred in the past three years, with plots as large as 40 hectares found in 1982 and 80 hectares in 1984; while in 1983, only small, open growing areas were encountered. According to Mexican drug enforcement authorities, marihuana growers change their tactics frequently, sowing thousands of small, almost inaccessible and undetectable plots in remote mountain areas. Smugglers are expected to revert to decentralized distribution patterns in 1985.

Aircraft, trucks, tractor trailers, fuel tankers and other cargo carriers are used extensively to ensure delivery to the United States/Mexico border areas. Numerous clandestine airstrips situated in remote locations facilitate the smuggling of drugs. Vessels transporting drug shipments also use Mexican coastal waters. The Yucatan Peninsula is recognized as the major vessel off-loading area for drug shipments destined to international markets.

Lebanon

As described in the Developments in Source Countries section, drug trafficking is adapting to the political turmoil in this Middle Eastern nation. The 1985 US Department of State International Narcotics Control Strategy Report noted that drug traffickers travelling between various regions of Lebanon can experience difficulty or even danger while conducting their illicit activities. The payment of a "road tax" can alleviate security concerns or movement restrictions brought on by the presence of various armed militias under local or foreign authority. Beirut International Airport is open to air traffic; however, it is controlled by numerous and often overlapping non-governmental militias, with little concern for drug enforcement. The overall political and commercial environment is marked by internal disruption of various activities and services, including normal trade on roads as well as at airports and seaports. This has limited the local traffickers' responsiveness to direct drugs to their usual markets in North America and Europe. Syrian traffickers have stepped in to take advantage of these changing market conditions. The role of Syrian traffickers in the international drug trade should take on new dimensions in the coming year, if the conditions described above prevail. Land, sea and air transportation can all be used from Syria to reach the international drug markets.

In 1984, Lebanon dominated the hashish portion of the cannabis market in Canada, with an estimated 85% market share, a sizable increase from the 55% share held in 1983. Canadian seizures demonstrate that Lebanese hashish is primarily smuggled in bulk by sea, in ocean-going vessels crossing the Mediterranean and Atlantic Ocean. Lebanon's share of the liquid hashish market has remained at 10%, unchanged from last year.

Figure 34:

*Representative prices
for hashish at
successive stages of
trafficking, 1984*

Source Area		
Level and Weight	Lebanon	Pakistan/India
Source 1 pound	\$175-\$300	\$90-\$140
Trafficker (Canada) 1 pound	\$1,500-\$3,500	\$1,500-\$3,500
Street (Canada) 1 ounce	\$150-\$300	\$150-\$300
1 gram	\$10-\$30	\$10-\$30

Note: Prices for hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

Pakistan/India

The estimated share of hashish reaching the Canadian illicit drug market from Pakistan/India dropped from an estimated 31% in 1983 to 10% in 1984. This change is largely attributed to Lebanon's continuing ability to move multi-ton shipments to consuming nations. Hashish smuggling from Pakistan and India is carried out on a small scale, using couriers travelling most often to Montreal or Toronto on commercial airlines with the drug concealed in their luggage. Quantities of up to 12 kilograms concealed in luggage were seized by the RCMP in 1984. Large-scale importation will frequently be attempted by sea transportation. The December, 1984, removal of 325 kilograms of hashish from a container of roofing tiles in Vancouver sent from Bombay via Seattle, Washington exemplifies this second type of smuggling method.

Figure 35:

*Representative prices
for liquid hashish at
successive stages of
trafficking, 1984*

Source Area		
Level and Weight	Jamaica	Lebanon
Source		
1 pound	\$1,120	\$470-\$710
Trafficker (Canada)	\$4,000-\$6,500	\$4,000-\$6,500
1 pound		
Street (Canada)		
1 ounce	\$400-\$600	\$400-\$600
1 gram	\$20-\$50	\$20-\$50

Note: Prices for liquid hashish in Canada at each level of the distribution system do not fluctuate greatly regardless of country of origin.

United States

The United States supplies approximately 11% of its domestic marihuana market. According to RCMP intelligence, the US also supplied an estimated 10% of the marihuana available on the illicit drug market in Canada. This is the first year that American supplies to the Canadian marihuana market have been recorded independently from the general category of other sources of supply. Analysis of 1984 marihuana data reveals that cannabis originating from the US is illegally smuggled into Canada principally by air and land. The primary originating or transit states identified in investigations in 1984 were California, New York, Texas, Michigan and Vermont. Seizures were recorded throughout Canada, in amounts varying from hundred gram levels to multi-kilogram shipments. As noted in *NDIE 1983*, marihuana is often concealed in automobiles, trucks and other land vehicles, as well as in luggage, body packs and letters sent through the postal system.

Canada

A continuing drug trend witnessed over the last several years has been the widespread and plentiful availability of cannabis derivatives throughout Canada. In 1984, the Canadian illicit drug market was supplied by both domestically grown and foreign varieties of marihuana. In decreasing order of importance, Colombia, Jamaica, Thailand, Mexico, the United States and Canada were the principal sources for marihuana reaching the Canadian market. (See Figure 31.) This drug continues to be the most prevalent cannabis derivative available. Sinsemilla, Thai sticks and Mexican Red Hair marihuana are known for their high levels of THC.

(tetrahydrocannabinol) and they could be purchased at street level in most domestic drug regions in 1984. Indoor cultivation and hydroponics are becoming more widely used to obtain higher potency cannabis and also avoid detection. Liquid hashish originated principally from foreign sources, (Jamaica and Lebanon) with local clandestine laboratories accounting for only marginal production. Two such installations were dismantled during 1984, one in British Columbia and the other in Quebec, as shown in Figure 36. Such laboratories are usually small-scale operations, capable of producing only limited amounts of liquid hashish. The leading suppliers of hashish to the Canadian market in 1984 were Lebanon, Pakistan/India and Jamaica as shown in Figure 31.

Figure 36:

*Domestic clandestine liquid hashish laboratory seizures, 1980-1984**

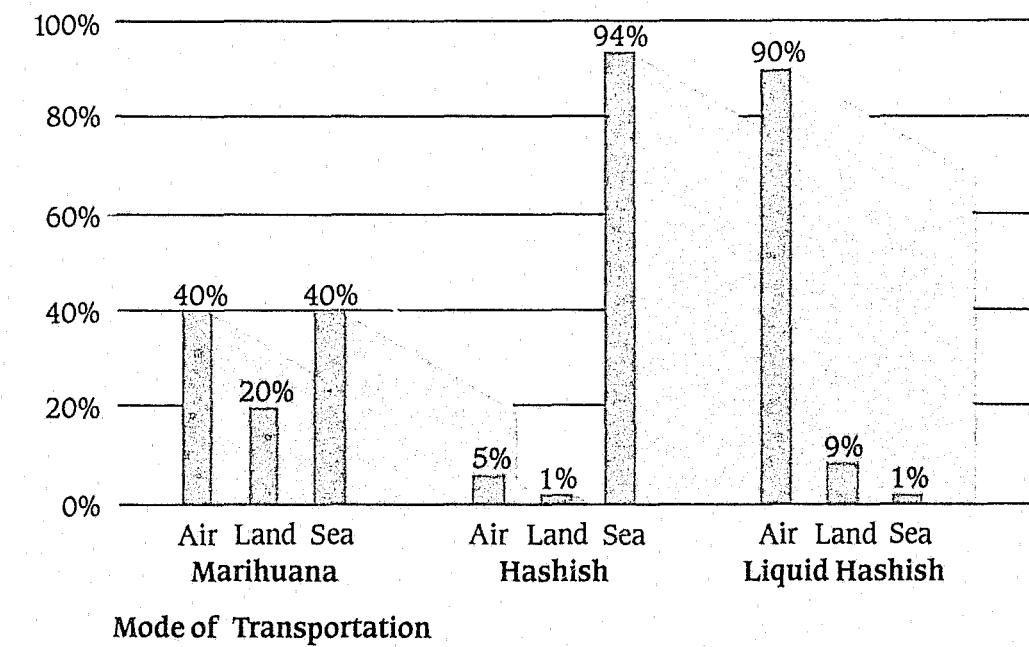
Year	Location of Laboratory
1980	Oshawa, Ontario
	Belleville, Ontario
	Kingston, Ontario
	Victoria, British Columbia
1981	Nanaimo, British Columbia
	Hamilton, Ontario
1982	Val d'Or, Quebec
	Montreal, Quebec
	Chilliwack, British Columbia
	Nanaimo, British Columbia
1983	Ayr, Ontario
1984	Nanaimo, British Columbia
	Aylmer, Quebec

*Clandestine laboratories seized by the RCMP only.

Note: Includes both liquid hashish and marihuana oil laboratories seized.

Figure 37:

Percentage Share



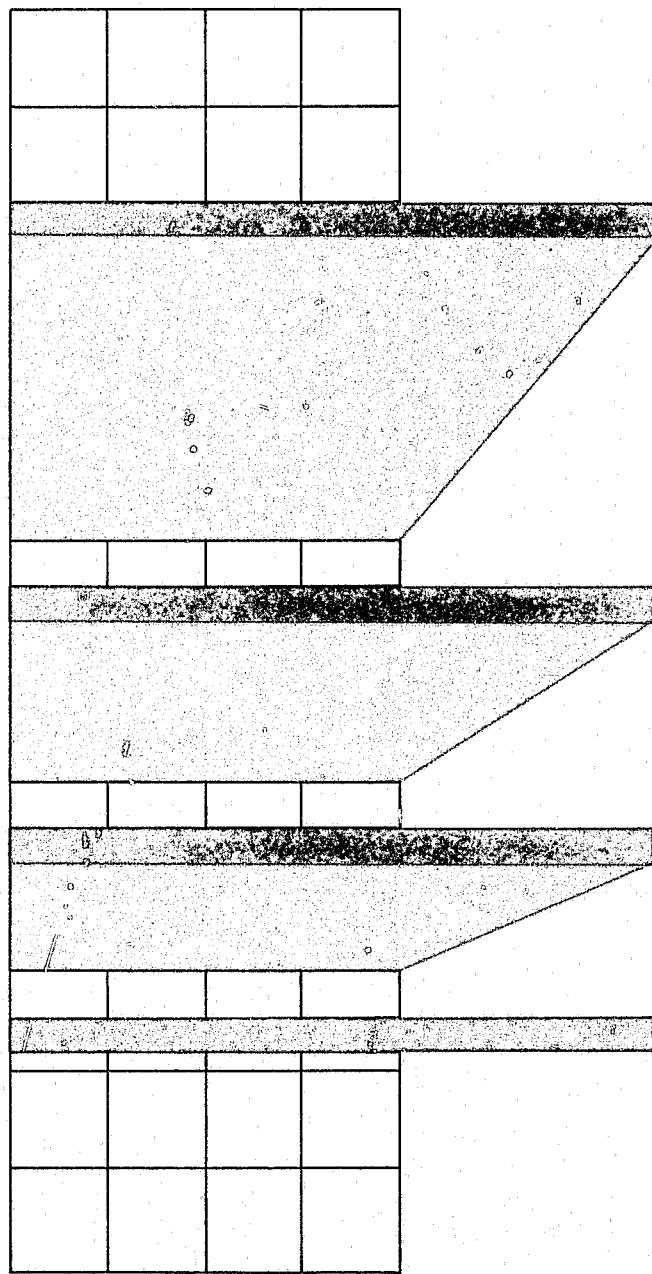
Movement of cannabis into Canada by mode of transportation (estimated percentage shares), 1984

Marihuana, hashish and liquid hashish reached the domestic market via air, land and sea transportation, in private and commercial aircraft, vessels and motor vehicles. (See Figure 37.) Standard concealment methods encountered in 1984 included internal carries, body packs, regular and modified luggage and containers, handicrafts, toys, sports and music equipment as well as perishable and canned foods.

Retail level prices for hashish and liquid hashish were similar to those recorded in 1983, \$10 to \$30 for a gram of hashish and \$20 to \$50 for a gram of liquid hashish. Marihuana prices for foreign supplies were also stable during 1984. (See Figures 32, 34 and 35.)

Chapter 7:

Drug Money Flow



Drug Money Flow

As documented in past issues of the *NDIE*, it is difficult to accurately assess the overall impact of the illicit drug trade on the economy of Canada. Due to the fact that the traffic in drugs is an illicit commerce in which no detailed accounts are maintained, law enforcement authorities have to date had to rely on intelligence gained from investigations, consumption and production estimates, as well as drug seizure and arrest statistics to gauge the money flow associated with this illegal enterprise. Therefore, estimates of the money flow generated by the drug trade have been based on domestic consumption where the number of users and their daily intake can be determined, foreign production where the proportion of the final product destined for the Canadian market can be approximated and pricing the value of drug inflows from foreign sources, domestic production and diversion from licit sources to the illicit market. Although these are crude methods of measurement, they have been the only ones available.

During the past two years, the RCMP Drug Enforcement Directorate has been conducting a comprehensive review of available data in an effort to develop a more scientific methodology for estimating the overall impact of the illicit drug trade on Canada. Further revisions are necessary in the methodology used to determine the estimated retail value of drugs supplied to the illicit Canadian market.

RCMP Anti-Drug Profiteering Program

The RCMP Anti-Drug Profiteering Program (ADP) has added a new dimension to the traditional approach towards drug law enforcement in Canada. For years the efforts of the RCMP were aimed solely at the drug trafficker and the drug supply. Until the inception of the ADP program in December, 1981, the primary motive for drug trafficking, financial gain, was overlooked. It is this dimension of the illicit drug trade that the ADP approach emphasizes. Although still in its early stages of development, landmark court decisions are being made as a direct result of the efforts of ADP investigators across Canada.

A number of recent court decisions highlight the impact that the ADP approach can have against drug traffickers. When the ADP program began, one of the first cases to be investigated was that of Vincent Patrick Smith. Smith initially came to the attention of RCMP investigators in Edmonton, Alberta when he was arrested in Amsterdam, Netherlands in possession of 853 grams of 93% pure heroin destined for Canada. After his arrest in Amsterdam in July, 1982, Smith pleaded guilty to importing heroin and served 12 months of an 18-month sentence in the Netherlands. Smith, a former agricultural engineer, made a number of trips to Pakistan between April, 1979 and July, 1982, returning to Canada via Amsterdam and Frankfurt, with shipments of heroin and hashish. The RCMP in Edmonton began investigating Smith's activities in Alberta and found that he had amassed considerable financial assets from drug trafficking. Investigators charged Smith in 1984 under Section 312 of the Criminal Code and a conviction was subsequently obtained in June, 1985. Justice William Sinclair sentenced Smith to 3½ years in prison. The court heard that Smith had declared an income of \$3,900 on his 1979 tax return and filed no returns in 1980, 1981 and 1982. In 1979 Smith listed his net worth with a stockbroker as \$10,000, with an annual income of \$12,000. A year later his net worth increased to \$100,000 with an income of \$50,000. A rarely used principle of common law known as *bona vacantia* (ownerless property) was used to confiscate the property Smith obtained with the profits of crime. It is believed that this was the first time the principle of *bona vacantia*

was used in a drug-related case. If this common law principle is applied, it allows a judge to order goods seized by police to be forfeited to the Crown if they have been obtained by crime.

In May, 1985, as a result of an investigation conducted by the RCMP's Niagara Falls Drug Section, Gary Hendin, a disbarred lawyer, pleaded guilty in a St. Catharines, Ontario court to charges involving the laundering of \$12 million for organized criminals over a three year period. Hendin was convicted under Section 312 of the Criminal Code, which makes it a crime to have possession of "any property or thing or the proceeds of any property or thing" knowing that it was obtained by crime. Recruited by organized criminals to launder drug money, Hendin, who was a lawyer at the time, incorporated a currency exchange firm. The criminals sent their money to his law office via couriers. The court heard that Hendin would lock himself in his law library and use a money counting machine to count the bundles of \$10, \$20 and \$50 bills, before delivering them to the banks. He sometimes carried as much as \$600,000 himself to the bank for deposit. On several occasions he used a 15 year old boy who rode his bicycle to the banks to deliver a total of \$252,900. The Canadian funds were then converted into US currency, which was sometimes delivered to Hendin's law office in an armoured van. Couriers for the organization would then travel with the money to Florida, where a portion was used to finance further drug supplies with the remainder being channelled into offshore banks or shell corporations in the Cayman Islands. In one transaction, Hendin pretended to lend \$324,802 for the purchase of a property to a company in which an organized crime figure was involved. The loan was recorded as a mortgage on the property and Hendin later gave the company a partial discharge, despite the fact that no money changed hands. This technique was one of the methods employed to launder money for the company.

Both cases noted focused on the profits rather than just the illicit drugs. In each case, the trafficker lost the substantial monetary gains of this illegal enterprise. The financial aspect of any drug investigation requires the investigator to document information on an individual's assets, liabilities, income and expenses. It was the financial component of these investigations that led to convictions as demonstrated in the Smith and Hendin cases.

The key to financial investigations is the ability to employ a formula working from source documents that are common to general accounting procedures. The source documents that might be considered include: real estate records, motor vehicle records, bank records (such as cancelled cheques, account statements and loan records), credit card applications and records, business records, insurance records, telephone records and employment records. These documents are usually available and can be obtained through normal investigative procedures, surveillance and drug searches. Once documents are obtained then a net worth formula, which by definition is simply the difference between the value of things a person owns and the present value of a person's debts at a given moment in time, can be computed. This allows the investigator to calculate a person's net worth at the beginning of a specific time period and at the termination of the period, thereby showing an increase or decrease in net worth over a given time. Figure 38 highlights the methodology utilized to arrive at a statement of net worth.

In Figure 38, the increase in net worth over the period January to June, 1984 was $\$170,000 - \$63,000 = \$107,000$. The question that must now be answered is: Does the individual have a legitimate source of income to substantiate this increase in net worth over the six-month period in question? Once these figures are obtained, a formula to ascertain unidentified income can be utilized as shown in Figure 39. The unidentified income of \$100,000 by itself is meaningless; however, combined with the drug project evidence, the information taken together can result in either a substantially greater penalty or asset confiscation. As well, as illustrated in these cases, financial evidence has been accepted in Canadian courts and brings a new

Figure 38:

	January, 1984	June, 1984
Assets	Start of Project	Termination of Project
Vehicles	\$18,000	\$ 30,000
House (1)	\$65,000	\$ 65,000
House (2)	—	\$100,000
Cash (including bank accounts)	\$ 8,000	\$ 58,000
Total Assets	<u>\$91,000</u>	<u>\$253,000</u>
Liabilities		
Car Loans	\$ 5,000	\$ 8,000
Mortgage: House (1)	\$20,000	\$ 20,000
Mortgage: House (2)	—	\$ 50,000
Charge Cards	\$ 3,000	\$ 5,000
Total Liabilities	<u>\$28,000</u>	<u>\$ 83,000</u>
Net Worth	<u>\$63,000</u>	<u>\$170,000</u>

Illustration of a Net Worth Statement.

Figure 39:

Assets	\$253,000
Less liabilities	- \$ 83,000
Equals net worth	\$170,000
Less beginning net worth	- \$ 63,000
Equals increase in net worth	<u>\$107,000</u>
Plus living expenses	+ \$ 30,000
Equals total expenditures	\$137,000
Less funds from legitimate sources	- \$ 37,000
Equals unidentified income	<u>\$100,000</u>

Illustration of an Unidentified Income Formula

dimension to targeting the drug trafficking syndicates whose power base had been guaranteed until the inception of the ADP program by the massive profits and proceeds they receive from illicit drug activity.

Laws and Enforcement Measures at the International Level

Trafficking of illicit drugs is dominated by organized crime, who monopolize and control international drug trafficking syndicates. Their power base is guaranteed by the massive drug profits and proceeds they receive from illicit drug sales. The proceeds are handled through sophisticated international money laundering systems. Present legislative and procedural mechanisms are inadequate to support law enforcement action to trace, freeze, seize and forfeit drug proceeds and to prosecute those who knowingly possess the proceeds of crime. Expert groups working with the Division of Narcotic Drugs of the United Nations, and pursuant to resolutions by the Commission on Narcotic Drugs, have developed and recommended mechanisms to deprive drug traffickers of the proceeds of their drug crimes, and thereby eliminate their main incentive for engaging in drug trafficking. The adoption of these recommendations is necessary in order to deal more effectively with the profits of drug crimes.

Many countries at present do not treat the possession of the proceeds of drug trafficking as a crime when the substantive offence of drug trafficking did not occur

within national or domestic territory. In fact, there are more countries which make it a crime to release banking information than make it a crime to knowingly possess the proceeds of drug trafficking. Under these circumstances, it is virtually impossible for a government to receive co-ordinated assistance to trace, freeze, seize or forfeit these proceeds when an international money laundering scheme has been used. Tracing and identifying illicit drug movements around the world has helped to identify and prosecute those persons who manufacture, transport, sell and use illicit drugs. The international co-operation in this area of law enforcement, aided by the Single Convention on Narcotic Drugs and the Convention on Psychotropic Substances, has facilitated the arrest of many drug couriers and low level traffickers who move from one jurisdiction to another. It has also facilitated, in the same way, the seizure of the illicit drugs involved.

Since possession of the proceeds of drug trafficking is generally not recognized as a crime, and since there is no international agreement to encourage co-operation, tracking the flow of proceeds internationally is not easily accomplished. Without the ability to track or trace the proceeds, seizure or forfeiture of the proceeds is not possible and prosecution of those who benefit from the proceeds is equally beyond the reach of law enforcement. A number of national authorities, in examining their domestic laws, believe the answer to successful action in this area of law enforcement lies only in the ability to confiscate the assets of convicted drug traffickers. Since top level organized criminals are not likely to become directly involved in the possession, sale or distribution of the illicit drug, their identities will likely not be known when a particular drug offence is detected. If the possession of the proceeds itself is not an offence, little investigative action will or may occur to trace the money flow from previous illicit drug sales. The result will be that only the property of those persons who are convicted of drug trafficking in the same country as the property is situated, will likely be subjected to confiscation. Such an approach will do little to identify and prosecute the organized criminals who control and monopolize the international drug trafficking syndicates.

The sophisticated international organized criminal will eventually acquire, possess or use the profits or proceeds of the drug crimes which he arranges or controls through lower level traffickers or couriers. It is this act of intentionally acquiring, possessing or using the profits or proceeds of drug trafficking that ought to be made a criminal offence. A general criminal law of this nature would then clearly facilitate the establishment of laws and procedures to trace, seize, freeze and forfeit profits or proceeds which are the subject of that offence.

United Nations Action

The Commission on Narcotic Drugs of the United Nations, in a resolution on forfeiture of the proceeds of drug crimes adopted at its February, 1983 session, recognized that depriving drug traffickers of their proceeds would be an effective means of reducing the illicit traffic. At its special session in 1984, the Commission provided guidelines for action against international drug trafficking and related organized criminal activities.

As outlined in *NDIE 1983*, a first expert group on the forfeiture of the proceeds of drug crimes was convened by the United Nations Division of Narcotic Drugs (UNDND) in Vienna, from October 24 to 28, 1983. The group examined what measures could be proposed to counter bank secrecy regarding drug-related assets and the means that might be employed to identify or trace the proceeds of drug crimes as a first step leading to the freezing or seizing of such assets and eventually to forfeiture. The meeting found that while considerable progress had been made in exchanging information, intelligence and evidence between national enforcement

agencies in respect to drug trafficking, similar advances could not be achieved in respect to those who possess the proceeds of drug trafficking and to the eventual forfeiture of those proceeds. Major gaps in legal provisions at the national level and insufficient co-operation at the international level make it possible for drug traffickers to hold their illegally acquired assets.

The lack of criminal laws prohibiting the possession of illegal assets makes it impossible in many jurisdictions to investigate such assets and to provide international judicial co-operation for this purpose. This deficiency was further complicated by the existence of business and bank secrecy laws in many jurisdictions. The meeting noted that the provisions of the existing international drug control treaties had, nevertheless, over the last 20 years, provided a framework for the development of both national legislation and bilateral agreements.

The expert group made the following recommendations, *inter alia*, in regard to measures that might be taken to improve the situation at the international level:

- National legislation should declare it an offence knowingly to have the possession or disposition of assets being the profits or proceeds of drug trafficking whether such trafficking took place within the State or in some foreign jurisdiction.
- Consideration should be given to supplementing and augmenting such bilateral arrangements with a protocol or protocols to the Single Convention on Narcotic Drugs and the Convention on Psychotropic Substances, or by the adoption of a separate convention which could serve as a multilateral framework on the basis of which more detailed and specific bilateral agreement could be negotiated and concluded, and which would also provide guidance to the legislatures of Member States when considering any amendments to national legislation to facilitate the tracing and forfeiture of the profits and proceeds of drug crimes.
- The Commission on Narcotic Drugs should consider proposing the elaboration of a convention or protocol which would be open to adherence by States Parties to the international drug control treaties relating to co-operation in order to cover the gathering of evidence to ensure the forfeiture of the profits and proceeds of drug crimes. The Commission might also consider the desirability of convening an expert group to draft an instrument along these lines.

A second expert group on the forfeiture of the proceeds of drug crimes was convened by the Division of Narcotic Drugs of the United Nations in Vienna from October 29 to November 2, 1984, under the authority of the Commission on Narcotic Drugs. The meeting concluded as the first meeting had, that the most complete and comprehensive method of achieving identified objectives would be to negotiate an international instrument which would include a number of clauses addressing the problematic issues and which would be open to adherence by Member States. The meeting also concluded that it ought to be a crime to knowingly acquire, possess, use or launder the proceeds of drug trafficking, irrespective of where such trafficking occurred. Such crime, they recommended, should be included in the penal provisions of the proposed international agreement, to allow for effective procedures to trace, freeze, seize and forfeit the proceeds of drug trafficking which are found in domestic territory and to prosecute those persons who knowingly possessed, used or acquired such proceeds.

The expert group meeting recommended the basic measures required for effective national and international action to deprive drug traffickers of the profits of their illicit activity. The measures, if adopted, would permit each Member State to take action against proceeds which are situated within domestic territory and to prosecute those who knowingly possess such proceeds, irrespective of where the drug trafficking occurred. Knowledge that the proceeds were derived from drug trafficking is an essential element of the offence. This concept will protect legitimate third parties who come into contact, possession or control of the proceeds *innocently and bona*

fide. While it will protect the banks, their employees and other persons who possess or control funds without knowledge of the drug crime, it will permit law enforcement authorities to trace and investigate the possession of that property which is connected to or derived from drug crimes.

The proposed measures follow closely the pattern already established by the existing international drug control treaties. The current enforcement of drug offences at the international level is effective, because every Member State treats the trafficking of illicit drugs as a crime. The criminal procedures in each State become operative when an offence is believed to be occurring or when it is believed to have been committed. Co-ordinated enforcement action in several countries may be easily facilitated.

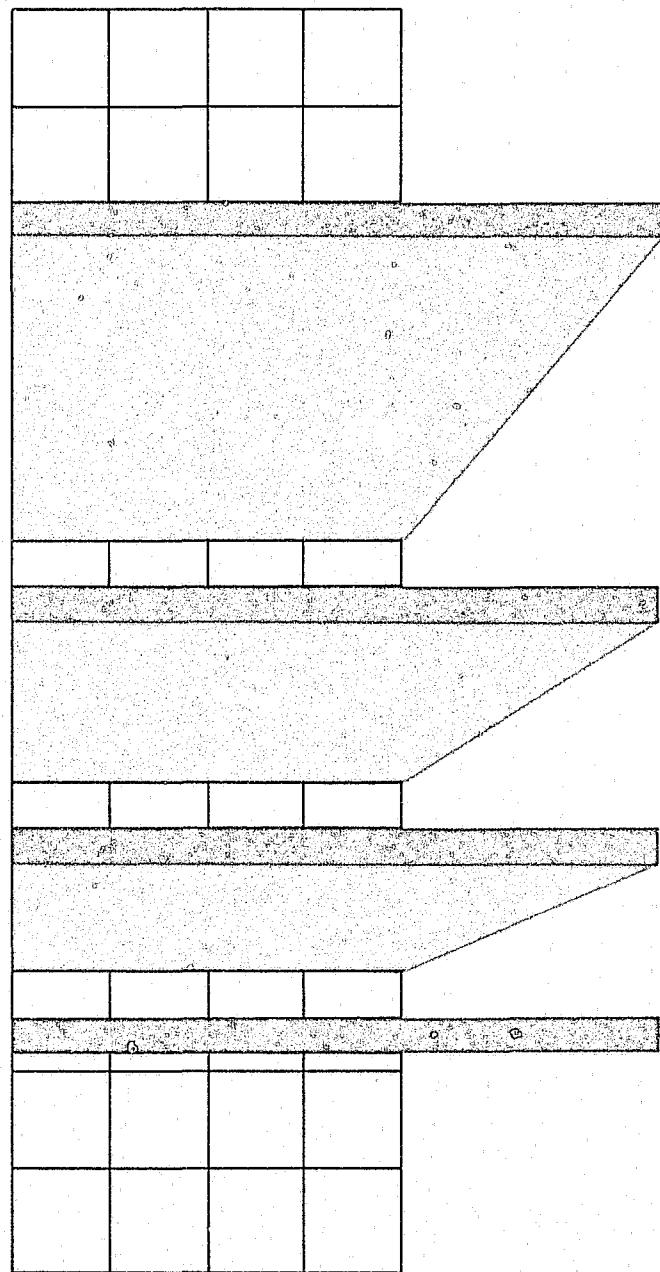
It may be desirable that the same approach be considered in respect of the proceeds of drug trafficking. The adoption of an international instrument to expand the present drug conventions concerning this aspect of enforcement is an important step to ensure that international co-operation can be achieved to trace, freeze, seize and forfeit the proceeds of drug trafficking. Also, the inclusion of model provisions contained in the recommendations of the expert group on the forfeiture of proceeds of drug crimes would resolve one of the major problems facing countries in their attempts to dismantle major drug trafficking syndicates that control the international illicit drug trade.

Chapter 8:

Major Drug

Seizures

in 1984



Major Canadian-Related Drug Seizures in 1984

Heroin

January	1 kilogram of SWA heroin seized in Paris, France en route from Karachi, Pakistan destined for Toronto.	May	1 kg 649 of SWA heroin seized in Frankfurt, Federal Republic of Germany en route from Islamabad, Pakistan destined for Toronto.
January	112 grams of heroin of unknown origin seized in Toronto.	May	1 kg 303 of SEA heroin seized in Vancouver en route from Hong Kong.
January	13 kilograms of SEA heroin seized in London, England en route from Thailand destined for Toronto.	July	1 kg 797 of SEA heroin seized in Vancouver en route from Hong Kong.
January	4 kg 750 of SEA heroin seized in Toronto en route from Thailand.	July	128 grams of heroin of unknown origin seized in Toronto.
March	448 grams of SWA heroin seized in Toronto en route from India via Rome, Italy.	July	616 grams of heroin of unknown origin seized in Abbotsford, British Columbia.
March	110 grams of heroin of unknown origin seized in Toronto. The drug is believed to have transited the United States.	August	4 kg 302 of SWA heroin seized in Vancouver en route from Bombay, India via Bangkok, Thailand.
March	350 grams of SWA heroin seized in New York en route from Lebanon destined for Toronto.	August	400 grams of SWA heroin seized in Montreal en route from New Delhi, India.
April	200 grams of SWA heroin seized in Montreal en route from Lebanon via Boston, Massachusetts.	August	623 grams of SWA heroin seized in Toronto en route from Karachi, Pakistan destined for San Francisco, California.
April	525 grams of SWA heroin seized in Montreal en route from Pakistan.	September	227 grams of SWA heroin seized in San Francisco, California en route from Karachi, Pakistan via Toronto.
April	1 kg 440 of SWA heroin seized in Paris, France en route from New Delhi, India destined for Niagara Falls, Ontario.	October	252 grams of heroin of unknown origin seized in Montreal.
April	584 grams of SWA heroin seized in Ottawa, Ontario en route from Lebanon via St. Jerome, Quebec.	December	224 grams of heroin of unknown origin seized in Mississauga, Ontario.

December	2 kilograms of SEA heroin seized in San Francisco, California en route from Hong Kong destined for Vancouver.	March	1 kilogram seized in Lima, Peru destined for Milan, Italy via Toronto.
December	500 grams of heroin of unknown origin seized in the Netherlands destined for Calgary, Alberta.	April	537 grams seized in Victoria, British Columbia.
Cocaine		April	2 kg 800 seized in North Dakota destined for Winnipeg.
January	12 kilograms seized in Vancouver en route from Santa Cruz, Bolivia destined for Montreal.	April	12 kilograms seized in Lachute, Quebec en route from Miami.
January	600 grams seized in Mexico City, Mexico en route from Santa Cruz, Bolivia destined for Quebec City.	April	2 kilograms seized in Douglas, British Columbia en route from Bolivia via Miami destined for Vancouver.
January	1 kg 034 seized in Seattle, Washington en route from Costa Rica via Miami destined for Vancouver.	May	755 grams seized in Toronto en route from Lima, Peru.
February	485 grams seized in Toronto en route from Santa Cruz, Bolivia via Lima, Peru.	June	454 grams seized in Calgary en route from Florida.
February	1 kg 159 seized in Miami destined for Edmonton.	June	1 kg 500 seized in Lima, Peru destined for Montreal.
February	454 grams seized in Hamilton, Ontario.	June	539 grams seized in Montreal en route from Colombia via New York.
March	8 kg 639 seized in Montreal en route from Rio de Janeiro via New York.	July	500 grams seized in Santa Cruz, Bolivia destined for Vancouver.
March	922 grams seized in Montreal en route from Rio de Janeiro via New York.	July	7 kilograms seized in Montreal via Miami.
March	1 kg 012 seized in Vancouver en route from Montreal.	July	1 kg 080 seized in Surrey, British Columbia via the United States.
March	1 kilogram seized in Ottawa en route from New York.	July	454 grams seized in Edmonton via Los Angeles.
March	516 grams seized in Thunder Bay, Ontario.	August	500 grams seized in Toronto en route from Peru via Spain.
March	3 kilograms seized in Florida via Belize destined for Canada.	August	3 kg 571 seized in Montreal en route from Peru.
March	3 kilograms seized in New York destined for Toronto.	August	2 kilograms seized in Vancouver en route from Lima, Peru.
March	2 kg 912 seized in Langley, British Columbia.	August	1 kilogram seized in Lima, Peru destined for Edmonton.
		August	1 kg 135 seized in Toronto en route from Peru destined for Montreal.
		August	1 kg 010 seized in Montreal en route from South America via Miami.

August	907 grams seized in Toronto.	March	Clandestine methamphetamine laboratory seized in St. Hilarion, Quebec.
August	3 kg 483 seized in Miami en route from Colombia destined for Montreal.		
September	542 grams seized in Miami destined for Burnaby, British Columbia.	April	40,000 units of LSD seized in Langley, British Columbia.
September	895 grams seized in Toronto en route from Lima, Peru destined for Montreal.	April	4,856 units of look-alike drugs seized in Kirkland Lake, Ontario.
November	472 grams seized in Hemmingford, Quebec via New York.	April	5,000 units of LSD seized in Oshawa, Ontario.
November	698 grams seized in Vancouver having transited Toronto.	May	1,000 units of LSD seized in Richmond, British Columbia.
November	2 kg 685 seized in Toronto en route from Lima, Peru destined for Montreal.	May	22,250 units of LSD seized in Halifax, Nova Scotia.
November	972 grams seized in Toronto via Montego Bay, Jamaica destined for Ottawa.	June	40 kilograms of psilocybin seized in Montreal.
November	5 kilograms seized in Windsor, Ontario en route from Colombia via the United States destined for Toronto.	July	Clandestine MDA laboratory seized in Surrey, British Columbia.
December	1 kg 500 seized in Quebec City via Florida.	July	1,000 units of LSD seized in Montmagny, Quebec.
		July	Clandestine methamphetamine laboratory seized in Glen Sutton, Quebec.
		August	1,000 units of LSD seized in Montmagny, Quebec.
		August	Clandestine PCP laboratory seized in St. Jerome, Quebec.
		September	8,400 units of LSD seized in Oshawa, Ontario.
		September	Clandestine PCP laboratory seized in Gracefield, Quebec.
		October	12,000 units of diazepam seized in Kamloops, British Columbia en route from Mississauga, Ontario.
		October	2 kg 582 of psilocybin seized in Barrie, Ontario en route from Vancouver.
		November	1,154 units of LSD seized in Toronto.
		November	Clandestine MDA laboratory seized in Cambridge, Ontario.
		November	Clandestine MDA laboratory seized in Burnaby, British Columbia.

Chemical Drugs

January	1,000 units of LSD seized in Halifax, Nova Scotia.
January	2,500 units of LSD seized in Burlington, Ontario.
January	1,174 units of LSD seized in London, Ontario.
January	Clandestine MDA laboratory seized in Victoria, British Columbia.
February	1,152 units of LSD seized in Kamloops, British Columbia en route from San Francisco, California.
March	3,000 units of LSD seized in Halifax, Nova Scotia.
March	10,236 units of LSD seized in Edmonton, Alberta en route from Windsor, Ontario via Toronto.

December 3,300 units of LSD seized in Toronto.

December 1,000 units of LSD seized in Red Deer, Alberta.

Marihuana

January 152 kilograms seized in Mississauga, Ontario en route from Jamaica via Newark, New Jersey.

February 1,432 kilograms seized in Vancouver.

March 760 kilograms of Thai buds seized in Vancouver en route from Thailand via Singapore.

June 136 kilograms seized in Langley, British Columbia en route from Mexico via Washington.

June 273 kilograms of Thai buds seized in Vancouver en route from Thailand via Seattle, Washington.

October 182 kilograms seized in Nelson, British Columbia en route from a marihuana cultivation operation.

December 288 kilograms seized in Texas en route from Mexico destined for Vancouver.

Hashish

January 122 kilograms seized in Toronto en route from Jamaica.

January 30 kilograms seized in Bombay, India destined for Montreal.

June 66 kilograms seized in Ottawa.

December 3,180 kilograms seized in Rome, Italy en route from Lebanon destined for Montreal.

December 325 kilograms seized in Vancouver en route from Bombay, India via the United States.

Liquid Hashish

January 10 kilograms seized in Montreal en route from Kingston, Jamaica via Toronto destined for Sudbury, Ontario.

January 6 kg 590 seized in Toronto en route from Jamaica.

January 9 kg 490 seized in Toronto en route from Montego Bay, Jamaica.

January 9 kg 080 seized in Toronto en route from Jamaica via Tampa, Florida.

February 5 kilograms seized in Toronto en route from Kingston, Jamaica destined for Edmonton.

April 21 kilograms seized in Toronto en route from Jamaica via Miami, Florida.

April 11 kilograms seized in Toronto en route from Jamaica destined for Quebec.

May 5 kg 740 seized in Toronto en route from Beirut, Lebanon via Amsterdam.

June 5 kg 440 seized in Toronto en route from Jamaica destined for Sudbury, Ontario.

August 23 kilograms seized in Atlanta, Georgia en route from Montego Bay, Jamaica destined for Toronto.

November 5 kg 400 seized in Calgary en route from Miami, Florida.

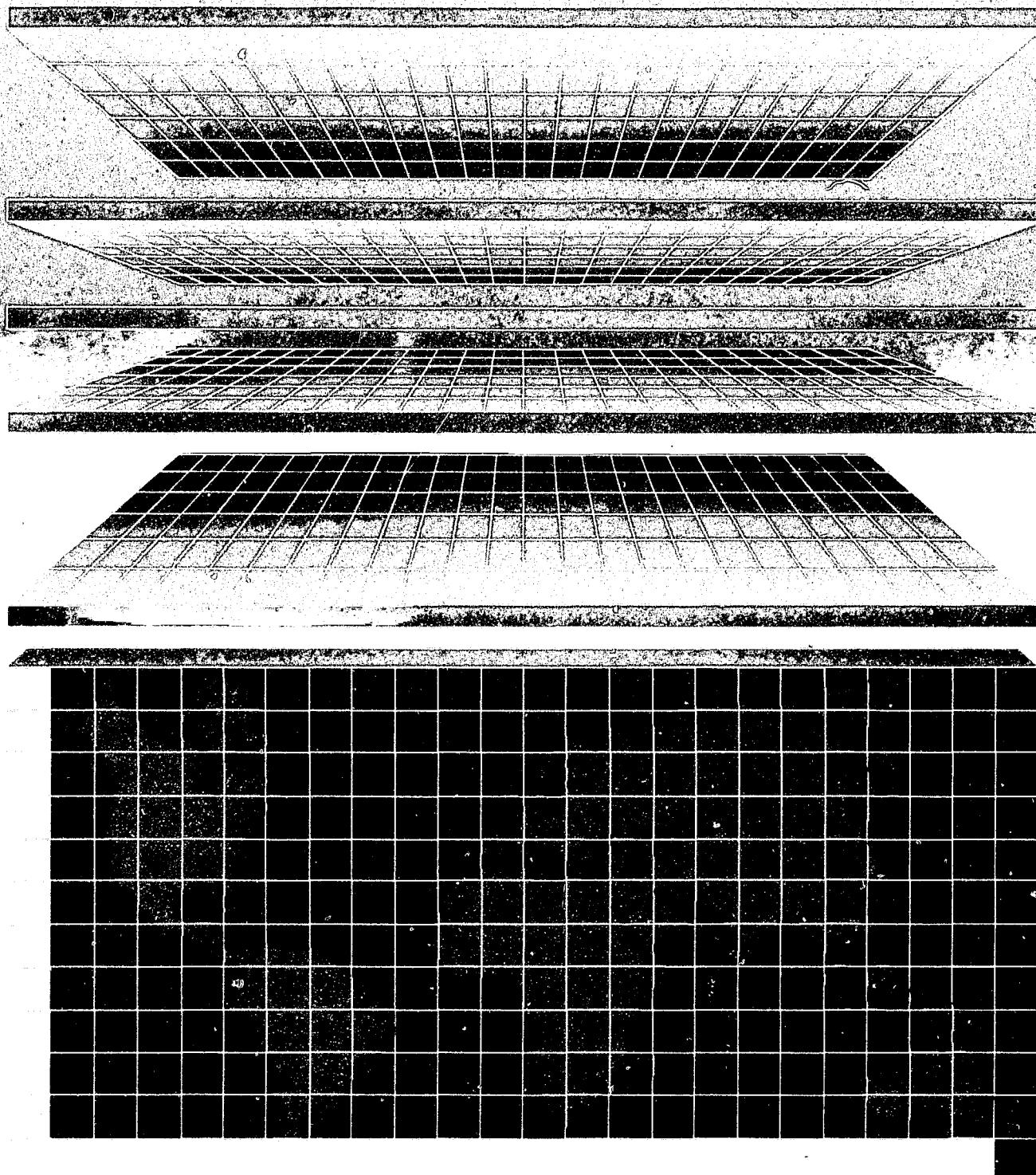
December 22 kilograms seized in Miami, Florida en route from Jamaica destined for Toronto.

December 15 kilograms seized in Toronto.

Gendarmerie royale du Canada

**RAPPORT ANNUEL
NATIONAL SUR LES
DROGUES 1984/85**

et Indicateurs de tendances d'ici 1987





Message du Solliciteur général

D'après le quatrième *Rapport annuel national sur les drogues de la G.R.C.*, le marché des drogues illicites au Canada demeure très actif et les toxicomanes canadiens semblent recourir davantage à des drogues plus fortes et plus chères telles que la cocaïne. Cette dernière tendance figurait parmi les prévisions du *Rapport annuel sur les drogues* de 1983. L'augmentation de l'activité illicite par rapport à la cocaïne s'est effectivement matérialisée comme en témoignent les très importantes quantités de cocaïne saisies, le nombre accru des inculpations pour des infractions de possession, de trafic et d'importation de cocaïne et la découverte de laboratoires de raffinage de cocaïne au Canada en 1984/85. Les effets néfastes des drogues illicites sur la santé et des profits de ce trafic sur l'économie nationale nécessitent l'application de mesures antidrogue efficaces.

Au cours de l'année dernière, le gouvernement du Canada a étudié de nouvelles façons de réprimer le commerce de ces substances illicites. L'une de mes premières fonctions à titre de Solliciteur général consistait à diriger la délégation canadienne au septième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui a eu lieu à Milan (Italie). Nous y avons joué un rôle important afin de promouvoir des mesures additionnelles pour intensifier la lutte antidrogue. Le Canada est à la source d'un effort concerté pour mettre en vigueur des mesures internationales afin de combattre le trafic organisé à l'échelle mondiale. En plus d'appuyer activement les initiatives des Nations Unies, qui comprennent une nouvelle convention sur le trafic de drogues illicites, notre pays collabore aussi avec d'autres États membres du Sommet économique pour mener cette lutte. Le Canada a également multiplié des efforts pour l'établissement de traités d'entraide juridique visant à favoriser la collaboration judiciaire sur le plan international, particulièrement en ce qui a trait à l'application des lois relatives aux drogues. Au Canada même, nous tentons d'améliorer nos lois pour faciliter la confiscation des recettes et des actifs provenant du trafic de la drogue.

Le présent rapport donne un excellent aperçu des tendances courantes et prévues relativement à la production, au trafic et à la consommation de drogues illicites. Ce document fait état de l'étendue du trafic et de l'abus de la drogue qui constituent une vive préoccupation pour tous les Canadiens.

Le Solliciteur général
du Canada,

Perrin Beatty
(Perrin Beatty),
C.P., député.



Message du Commissaire

La Gendarmerie royale du Canada a entrepris un programme de renseignement stratégique qui vise à contrôler et à réduire l'approvisionnement en drogues illicites au Canada. Dans le cadre de ce programme et de ses efforts continus au chapitre de la lutte antidrogue au Canada, la G.R.C. présente le *Rapport annuel national sur les drogues (R.A.N.D.) de 1984/85*. C'est la quatrième année consécutive que paraît cette publication qui passe en revue la situation relative au marché illicite de la drogue au Canada au cours de l'année écoulée, et qui souligne les tendances futures dans ce domaine.

Le R.A.N.D. de 1984/85 se fonde sur des renseignements tirés de diverses sources, dont le personnel antidrogue de la G.R.C. au Canada et à l'étranger, celui de services de police canadiens et étrangers, et d'organismes intéressés. Le succès des efforts de répression du trafic et de l'abus de la drogue dépend grandement de la collaboration apportée par chacun des éléments participant à cette lutte.

Le *Rapport* souligne que les saisies d'héroïne et de cocaïne en 1984 ont augmenté respectivement de 30 et de 17 p. 100 par rapport à l'année précédente. De plus, il y a eu découverte d'un laboratoire clandestin de cocaïne dans la région de Montréal en 1984 et d'un second au début de 1985, fait qui ne s'est jamais produit au Canada auparavant. Le LSD demeure la drogue chimique la plus populaire en 1984, et le problème relatif au détournement de drogues licites persiste. Même si les saisies de dérivés de cannabis ont diminué en 1984, les renseignements démontrent que dans toutes les régions du Canada, la demande va se maintenir tout comme l'abondance de ces produits.

Il importe que tous les services de police canadiens continuent à faire leur part dans la lutte antidrogue. La G.R.C., en tant que principal organisme responsable de l'exécution des lois canadiennes relatives aux drogues, va encore encourager la mise sur pied d'opérations conjuguées dans toutes les situations qui se prêtent à de telles enquêtes.

Le Commissaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "R. H. Simmonds". The signature is fluid and cursive, with "R. H." at the top and "Simmonds" written below it.

(R.H. Simmonds)



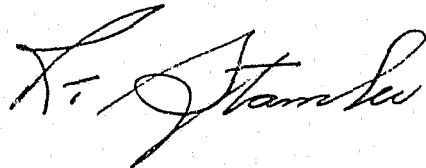
Message du Directeur de la Police des drogues

Les recettes astronomiques provenant de la vente au détail des drogues illicites constituent la raison principale pour laquelle les réseaux criminels exercent une emprise presque complète sur le trafic de la drogue. Les trafiquants internationaux aux échelons supérieurs de ces organisations se servent de cette source presque inépuisable de narcodollars pour perpétuer ce commerce. Puisque la distribution de cette marchandise se fait en marge des pratiques commerciales normales, les frontières ainsi que les taxes et règlements applicables aux commerces légitimes ne sont guère des préoccupations pour ces criminels.

Le trafic de la drogue représente l'activité criminelle la plus lucrative de toutes. Comme en fait état le rapport de cette année, il est très difficile d'estimer la valeur marchande des drogues fournies au marché illicite canadien, cependant, je crois que le commerce de ces substances continue d'augmenter et aurait engendré des recettes de plus de 10 milliards \$ en 1984. Les dérivés de cannabis, les drogues les plus abondantes sur le marché, auraient rapporté 5,6 milliards \$, l'héroïne, 2,8 milliards \$, la cocaïne, 1,2 milliards, et les drogues chimiques dont l'approvisionnement semble s'être stabilisé depuis deux ans, 400 millions \$. Au fur et à mesure que nous mettrons au point notre méthodologie pour effectuer des estimations de ce genre, la précision de ces données va s'accroître davantage.

Pour tout service de police, le renseignement est essentiel à l'élaboration d'une stratégie efficace. Le *Rapport annuel national sur les drogues* a une grande valeur à ce chapitre, car la Gendarmerie s'en inspire grandement pour préparer sa stratégie d'ensemble.

Le Directeur de la Police
des drogues,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "R.T. Stamler".

(Surintendant principal
R.T. Stamler)

Rapport annuel national sur les drogues, G.R.C., 1984/85

et Indicateurs de tendances d'ici 1987

Rédacteur en chef

Le surintendant principal Rodney T. Stamler,
Directeur de la Police des drogues

Rédacteur

Robert C. Fahlman,
Chef de la Section de l'analyse stratégique et des publications

Rédactrices adjointes

Shelley A. Keele
Hélène Vigeant

Analyse des renseignements

Robert C. Fahlman
Shelley A. Keele
Hélène Vigeant
Wayne L. Blackburn
Garry W. Clement

Traduction

La Sous-direction de la traduction de la G.R.C.

GRC RCMP

Le *Rapport annuel national sur les drogues, G.R.C., 1984/85* est publié par le Service central des relations publiques de la Gendarmerie royale du Canada pour le compte de la Direction de la Police des drogues de la Direction générale, à Ottawa. (PRB 096)

*Ministre des Approvisionnements et Services Canada
1985

Toute demande de renseignements concernant la présente publication doit être transmise à l'adresse suivante:

Le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada,
à l'attention du Directeur de la Police des drogues,
Direction générale, 1200, prom. Alta Vista,
Ottawa (Ontario),
K1A OR2, Canada.

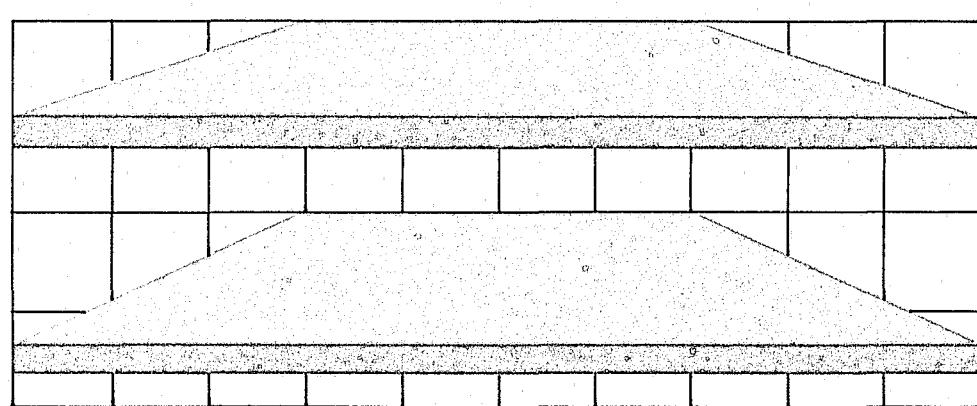
Canada

Nº de Cat. JS61-1/1985
ISBN 0-662-53894-3
ISSN 0820-6228
Quorum Graphics • Ottawa

Rapport annuel national sur les drogues, G.R.C., 1984/85

et Indicateurs de tendances d'ici 1987

Table des matières



Liste des figures	viii
Introduction	1
Chapitre 1: Sommaire pour les cadres	4
Chapitre 2: Indicateurs de tendances d'ici 1987	10
Chapitre 3: Héroïne	14
Chapitre 4: Cocaïne	30
Chapitre 5: Drogues chimiques	50
Chapitre 6: Cannabis	58
Chapitre 7: Les narcodollars	74
Chapitre 8: Saisies importantes de drogues en 1984	82

Liste des figures

- Figure no 1 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1980 à 1984
- Figure no 2 : Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1980 à 1984
- Figure no 3 : Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1980 à 1984
- Figure no 4 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1980 à 1984
- Figure no 5 : Régions de culture du pavot à opium dans le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est en 1984
- Figure no 6 : Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1980 à 1984
- Figure no 7 : Régions de culture du pavot à opium dans le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest en 1984
- Figure no 8 : Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1980 à 1984
- Figure no 9 : Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1984
- Figure no 10 : Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1984
- Figure no 11 : Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1984
- Figure no 12 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1980 à 1984
- Figure no 13 : Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1980 à 1984
- Figure no 14 : Usage de la cocaïne chez les adultes de l'Ontario en 1984
- Figure no 15 : Données démographiques sur l'utilisation de la cocaïne en 1984
- Figure no 16 : Production approximative de cocaïne dans les principaux pays sources en 1984
- Figure no 17 : Principales régions de culture du coca en Amérique du Sud en 1984
- Figure no 18 : Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1984
- Figure no 19 : Routes principales d'acheminement de la cocaïne au Canada en 1984
- Figure no 20 : Prix de la cocaïne aux étapes successives du trafic en 1984
- Figure no 21 : Modes de transport pour l'importation de la cocaïne au Canada en 1984
- Figure no 22 : Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1980 à 1984
- Figure no 23 : Quantité de drogues chimiques saisies au Canada de 1980 à 1984
- Figure no 24 : Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1980 à 1984
- Figure no 25 : Vols et autres pertes de drogues des Annexes « F » et « G » signalés de 1980 à 1984
- Figure no 26 : Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1984
- Figure no 27 : Quantité de cannabis saisi au Canada de 1980 à 1984

- Figure n°28:** Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1980 à 1984
- Figure n° 29:** Usage du cannabis chez les adultes de l'Ontario en 1984
- Figure n° 30:** Récoltes annuelles estimées de cannabis en Jamaïque de 1980 à 1984
- Figure n° 31:** Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1984
- Figure n° 32:** Prix de la marihuana aux étapes successives du trafic en 1984
- Figure n° 33:** Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1984
- Figure n° 34:** Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1984
- Figure n° 35:** Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1984
- Figure n° 36:** Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1980 à 1984
- Figure n° 37:** Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1984
- Figure n° 38:** Calcul de la valeur nette
- Figure n° 39:** Calcul du revenu non identifié

Introduction

Le *Rapport annuel national sur les drogues de la G.R.C. (R.A.N.D.)* a pour objet de présenter une analyse détaillée de l'origine, de la quantité, des voies d'acheminement, des modes de transport et des méthodes de contrebande des drogues du marché illicite canadien, de même que des opérations financières associées à cette activité. Le *Rapport de 1984/85* vise principalement à coordonner le rassemblement, la collation, l'analyse et la diffusion des renseignements nationaux et étrangers sur les drogues pouvant intéresser les législateurs, ainsi que les organismes et les personnes chargés de la lutte antidrogue. Les lecteurs du présent rapport devraient tenir compte du fait que la production, le trafic et la consommation de drogues illicites posent des problèmes uniques, en particulier au chapitre de l'analyse quantitative. Les données statistiques concernant ces activités illégales étant limitées, le *Rapport* est nécessairement basé sur des renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, sur les rapports nationaux et étrangers touchant la production et la consommation de drogues et sur certaines statistiques criminelles. Par conséquent, il faut souvent recourir à des méthodes statistiques qui ne donnent que des estimations approximatives.

Le présent rapport est le quatrième que prépare la Section de l'analyse stratégique et des publications, Direction de la Police des drogues, Direction générale. Le *R.A.N.D. de 1984/85* est une analyse des principaux faits survenus jusqu'en avril 1985 sur la scène internationale et nationale. Il comprend surtout des renseignements tirés des Bulletins mensuels des drogues, ainsi que des rapports spéciaux présentés par les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. et des rapports annuels sur la situation des drogues à l'étranger communiqués par les agents des Services à l'étranger de la G.R.C. Le *Rapport* renferme également de nombreux renseignements obtenus du Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.) de la Direction générale de la protection de la santé, de Santé et Bien-être social Canada, du ministère du Revenu — Douanes et Accise, des autres services de police canadiens et étrangers et de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario (F.R.T.).

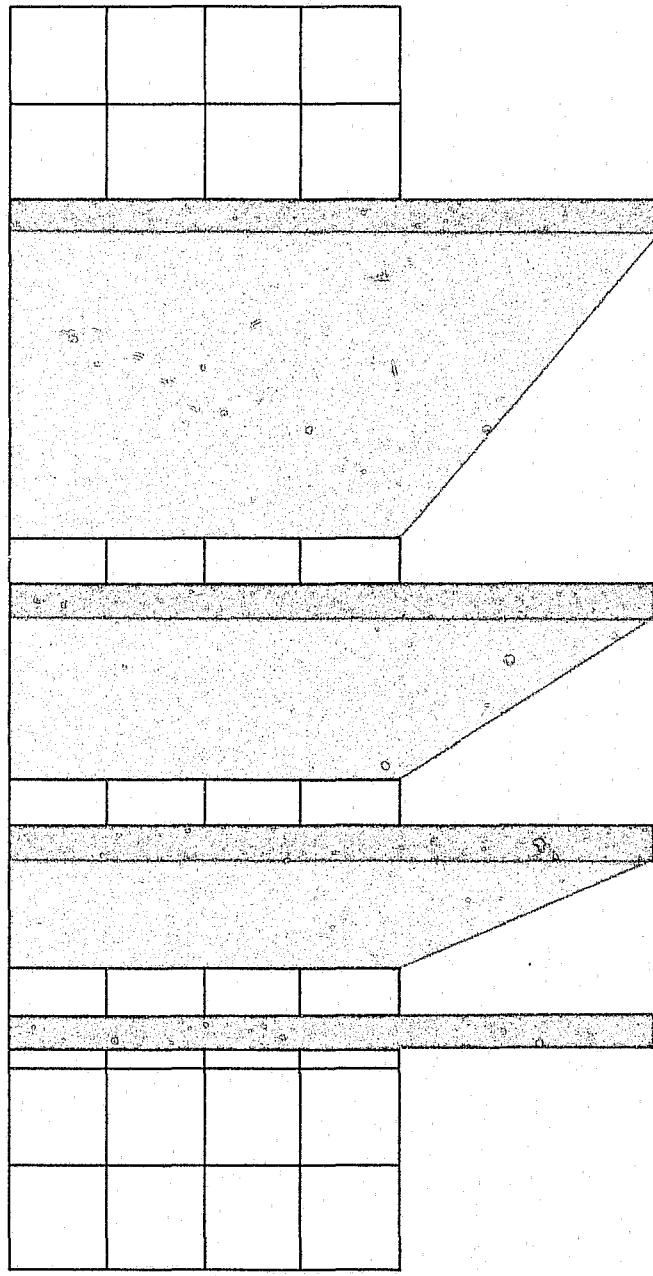
Comme le trafic et la consommation illicites de stupéfiants et d'autres drogues dangereuses posent un problème de plus en plus grave au Canada, il est très important de rendre un compte exact de la situation et des tendances actuelles dans le domaine des drogues afin d'assurer le succès de la stratégie fédérale en matière de prévention et de lutte antidrogue. Une analyse exacte de l'ampleur du problème des drogues illicites au Canada est absolument nécessaire pour élaborer des politiques judicieuses et engager un débat public. Le manque de renseignements détaillés et fiables risquerait de générer de fausses perspectives et une mauvaise répartition des ressources. Une telle situation compliquerait irrémédiablement la tâche de cerner et d'indiquer les ramifications du problème de la drogue; de même notre compréhension de la conjoncture et des tendances ne serait que pure hypothèse. En vue d'apporter une plus grande précision aux *R.A.N.D.*, la Direction de la Police des drogues effectue actuellement une étude détaillée des renseignements disponibles. Grâce à cette étude, elle devrait être en mesure d'élaborer une méthode plus scientifique d'évaluer les conséquences du marché des drogues illicites, pour le Canada. La première étape portant sur la faisabilité du projet est maintenant terminée, et la seconde qui consiste à recueillir des données reliées aux indicateurs de tendances, devrait être entreprise sous peu.

Note de la Rédaction : Dans la présente publication lorsqu'un État est qualifié de pays source, de pays producteur ou fournisseur de drogues, nous ne voulons pas laisser entendre que le gouvernement de cet État ou ses organismes policiers permettent de telles activités illégales ou y participent. Ces affirmations font allusion aux individus et aux organisations criminelles qui se livrent à de telles activités sur le territoire de l'État en question.

Chapitre 1:

Sommaire

pour les cadres



Sommaire pour les cadres

Héroïne

Le Triangle d'or (région frontalière Thaïlande-Birmanie-Laos) du Sud-Est asiatique a produit en 1984 environ 820 tonnes d'opium. Soixante-six pour cent de l'héroïne sur le marché illicite canadien en 1984 serait provenue de cette région. Les trafiquants empruntent plusieurs nouvelles routes pour expédier les stupéfiants du nord de la Thaïlande à Bangkok ou à l'extérieur du pays. Ils ont dû agir ainsi en raison de la surveillance accrue de la part des autorités thaïlandaises le long de la route directe traditionnellement utilisée pour le transport des opiacés à Bangkok. D'après des renseignements, la République populaire de Chine (R.P.C.) sert parfois de lieu de transit pour les stupéfiants du Triangle d'or destinés à Hong Kong. Puisque la récolte de 1984 a été exceptionnelle, les quantités de drogues illicites importées à Hong Kong ont augmenté. Ce commerce est florissant dans cette région comme en témoignent la faiblesse des prix à un niveau inégal depuis longtemps, l'augmentation des quantités de stupéfiants illicites saisis et le nombre sans cesse croissant des inculpations pour des infractions relatives aux drogues. À cause de ses rapports étroits avec la Thaïlande méridionale, de ses activités traditionnelles de contrebande, et de la présence d'une communauté chinoise avec des liens internationaux et de bons moyens de communications, la Malaisie est devenue une plaque tournante pour l'héroïne du Triangle d'or destinée aux marchés nord-américain et européen.

Le Sud-Ouest asiatique aurait été la source de 34 p. 100 de l'héroïne vendue sur le marché canadien en 1984. Cette région qui comprend le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran, aurait produit de 580 à 950 tonnes d'opium pour la récolte de 1984. D'après des rapports, l'Union soviétique aurait servi de lieu de transit pour l'expédition de stupéfiants entre le nord-ouest de l'Afghanistan et le nord-est de l'Iran. Cependant, on ne croit pas qu'il s'agit là d'une route importante. En effet, les principales routes pour la contrebande des opiacés en Iran passent encore par le Baloutchistan (zone pakistano-iranienne) et le Khorassan (zone irano-afghane).

L'Inde demeure un pays de transit pour les opiacés destinés au Canada, aux États-Unis et à l'Europe. Transportées principalement par voie terrestre, les drogues sont introduites du Pakistan en Inde dans les États du Pendjab et du Rajasthan. Il y a aussi une voie maritime directe de Karachi à Bombay. Puisqu'il y a plus de voyageurs nord-américains et européens en Inde qu'au Pakistan, les contrebandiers occidentaux considèrent l'Inde comme un milieu plus sûr pour se livrer à leurs activités. Des renseignements semblent indiquer que des Sri-Lankais sont de plus en plus impliqués dans le trafic d'héroïne, particulièrement à destination de l'Europe de l'Ouest.

D'après des renseignements, la production de l'héroïne se fait sur place dans la région de Zahlé au Liban. De plus, la culture du pavot d'opium se pratiquerait à titre expérimental dans la vallée libanaise de la Bekaa. L'Italie est un point de transit connu pour l'expédition de l'héroïne base provenant du Moyen-Orient et du Sud-Ouest asiatique.

En 1984, le Mexique a continué à fournir une bonne partie de l'héroïne sur le marché des États-Unis. Même si le Mexique n'est présentement qu'une source négligeable d'héroïne pour le marché canadien, son importance à cet égard pourrait changer du tout au tout. D'après des renseignements, ce pays pourrait aussi servir de lieu de transit pour l'héroïne du Sud-Est et du Sud-Ouest asiatique.

En 1984, l'approvisionnement en héroïne variait au Canada. Cependant, d'après les prix de détail et les niveaux de pureté, l'abondance de ce stupéfiant aurait augmenté légèrement, surtout dans l'est du pays. Paradoxalement, le nombre des inculpations pour des infractions relatives aux stupéfiants a diminué en 1984 par

rapport à 1983. Les quantités d'héroïne saisie ont augmenté de 30 p. 100 par comparaison à 1983, ce qui vient étayer l'abondance accrue de cet opiacé. C'est surtout à Vancouver, à Toronto et à Montréal qu'on retrouvait en 1984 la majeure partie de l'héroïne sur le marché canadien. Ce stupéfiant entrait au Canada surtout par les aéroports internationaux de ces villes. Les principales méthodes de dissimulation utilisées comprenaient les bagages à double fond, le transport sur soi ou à l'intérieur du corps, le système postal (lettres ou colis) et le transport dans des automobiles. En général, les gros envois étaient dissimulés dans des bagages tandis que les plus petits entraient au Canada surtout par la poste.

Cocaïne

En 1984, les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. ont signalé qu'il était facile de se procurer de la cocaïne aussi bien dans les grands centres urbains que dans les localités moins importantes ou isolées. Dans le *R.A.N.D. de 1983*, on avait prévu l'épanouissement du marché de la cocaïne. Cette prévision s'est matérialisée en 1984, comme le démontrent les saisies accrues de cocaïne (115,2 kg par rapport à 93,11 kg en 1983, une augmentation 17 p. 100), le nombre élevé d'inculpations relatives à cette drogue (1 161 personnes inculpées de possession, de trafic ou d'importation, soit une augmentation de 13 p. 100 par comparaison à l'année précédente), et la hausse de la pureté au gros et au détail. L'activité au sein du marché de la cocaïne devrait se maintenir malgré les importantes saisies et les perturbations des réseaux en Amérique du Sud. Des efforts antidrogue conjugués et renouvelés dans l'hémisphère sud pourraient obliger les trafiquants à étendre et à réinstaller leurs activités dans les pays voisins du Pérou, de la Bolivie et de la Colombie pour ne pas être sujets à des mesures telles que les programmes de remplacement ou de destruction des récoltes. De vigoureuses mesures internationales pourraient occasionner une stabilisation de ce marché illicite après sa très grande expansion depuis le début des années 80.

En 1984, les données statistiques de la G.R.C. révélaient qu'il y avait un changement radical au chapitre de la répartition des parts du marché canadien de la cocaïne. En effet, la Colombie dominait auparavant le marché international de cette drogue. Cependant, suite à l'application de mesures par le gouvernement colombien visant la culture, le traitement et la distribution de la cocaïne, les trafiquants de ce pays se sont fait supplanter par leurs homologues boliviens en tant que principaux fournisseurs de coca du marché canadien en 1984. Les parts du marché se répartissent maintenant comme suit: la Bolivie, 32 p. 100, le Pérou, 31 p. 100, les autres pays sud-américains y compris le Brésil, 19 p. 100 et la Colombie, 18 p. 100. Cette situation démontre bien la nature dynamique de ce marché.

Il y a aussi eu d'importants changements au chapitre des modes de transport utilisés pour introduire la cocaïne clandestinement au Canada. En effet, la contrebande s'est faite par voie aérienne dans 57 p. 100 des saisies en 1984 contre 44 p. 100 en 1983, par voie terrestre dans 40 p. 100 des cas en 1984 contre 55 p. 100 en 1983, et par voie maritime dans 3 p. 100 des incidents en 1984 contre 1 p. 100 en 1983.

En général, les prix dans les grands centres canadiens sont demeurés stables en 1984 et n'ont que diminué un peu par rapport aux prix de gros et de détail de 1983. La pureté au détail en 1984 a augmenté légèrement par comparaison aux années précédentes. Il s'agit là d'indications qu'il y avait un approvisionnement régulier et abondant de cocaïne. Les très grandes saisies de cocaïne et les nouvelles mesures politiques visant à réprimer le commerce de cette drogue aussi bien dans les pays sources sud-américains que dans les pays consommateurs n'ont pas encore occasionné une perturbation au niveau des prix, de la pureté ou de l'approvisionne-

ment. Cependant, on prévoit que le marché de la cocaïne qui connaît un essor depuis le début des années 80, va se stabiliser au cours des prochaines années grâce aux efforts antidrogue conjugués des gouvernements des pays producteurs et consommateurs.

La Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario a effectué récemment deux études qui jettent une nouvelle lumière sur la cocaïnomanie au Canada. Ces études révèlent que le cocaïnomane type est un célibataire jeune et bien instruit et que des périodes prolongées de consommation sont susceptibles de provoquer de graves affections physiques et psychologiques. D'après les statistiques tirées d'une de ces études, la consommation de cocaïne serait moins élevée au Canada qu'aux États-Unis. En règle générale, les tendances relatives aux drogues au Canada ont moins d'ampleur et se manifestent souvent plus tard, par comparaison à nos voisins du sud.

En 1984, Montréal jouait un rôle important sur le marché canadien de la cocaïne en tant que principal centre national de distribution ainsi que centre régional pour l'est du pays. Des renseignements ont confirmé la présence de trafiquants de niveau intermédiaire impliqués dans la vente de lots moyens (quatre à huit onces). De plus, on a découvert deux laboratoires de cocaïne à Montréal, l'un en 1984 et l'autre au début de 1985. L'installation d'opérations de raffinement de cocaïne en Amérique du Nord est attribuable aux pressions pour limiter l'accès aux précurseurs chimiques nécessaires à la fabrication de cette drogue en Amérique du Sud.

Drogues chimiques

D'après les autorités internationales, l'abus des drogues chimiques telles que les amphétamines et les barbituriques, est à la hausse et constitue un problème beaucoup plus sérieux qu'on ne l'avait cru. La plupart des drogues chimiques sur le marché illicite au Canada sont produites dans les laboratoires clandestins au pays ou à l'étranger ou sont détournées du marché licite canadien ou étranger. En 1984, les drogues contrôlées (Annexe « G ») qui ont fait le plus souvent l'objet d'abus sont la méthamphétamine, l'amphétamine, le sécobarbital, l'amobarbital, la méthqualone et le méthylphénidate (Ritalin). Parmi les drogues d'usage restreint (Annexe « H »), le LSD, le MDA et la psilocybine sont les plus populaires auprès des drogués. En ce qui a trait aux drogues d'ordonnance (Annexe « F »), ce sont le diazépam (Valium), le flurazépam et le chlordiazépoxide qui font le plus l'objet d'usage à des fins non médicales.

De toutes les drogues chimiques illicites, c'est le LSD qui jouissait de la plus grande popularité en 1984 au Canada. La psilocybine demeure un problème en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique. Maintenant, les champignons psilocybes se cultivent dans des installations sensiblement identiques à celles pour la culture des champignons comestibles commerciaux. On obtient ainsi des récoltes mieux contrôlées et plus importantes que lorsqu'ils sont cueillis à l'état sauvage. Des rapports provenant de diverses régions du Canada indiquent que le problème du détournement des stupéfiants est beaucoup plus grave que prévu et que le profil du consommateur de ces stupéfiants licites détournés diffère de celui de l'héroïnomane moyen. Puisque la demande en drogues illicites n'a pas cessé de croître et que la vente de celles-ci rapporte beaucoup, la fabrication et le trafic de simili-drogues sont devenus une entreprise très lucrative dans notre pays. Ce dernier genre de drogues comprend les « designer drugs » telles que l'alpha-méthyl fentanyl, connu dans le milieu aux États-Unis sous le nom « China White », qui est un analogue du fentanyl. On retrouve aussi sur le marché canadien plusieurs substances vendues comme succédanés de la cocaïne.

Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à des drogues chimiques visées par la Loi des aliments et drogues et la Loi sur les stupéfiants a diminué par rapport à 1983. De plus, le Bureau des drogues dangereuses de Santé et Bien-être

Canada rapporte que la diminution des incidents de vol et de perte de drogues inscrites aux Annexes « F » et « G » s'est poursuivie en 1984. La majeure partie des drogues chimiques au Canada sont produites au pays, à l'exception du LSD et des simili-drogues qui sont fabriqués aux États-Unis. En 1984, on a découvert au Canada quatre laboratoires clandestins de MDA dont trois en Colombie-Britannique. Au Québec, au cours de l'année, on a saisi deux laboratoires de méthamphétamine et deux de PCP. Le Canada demeure une source pour le diazépam utilisé pour la contrefaçon de comprimés de méthaqualone destinés à la vente aux É.-U. D'après les autorités américaines, la contrebande de la simili-méthaqualone du Canada aux É.-U. se fait surtout par camions lourds.

Comme par le passé, ce sont les bandes de motards hors-la-loi qui sont responsables de la fabrication et de la distribution des drogues chimiques ainsi que du financement des activités connexes. Leur implication dans ce trafic a été signalée partout au Canada. Des renseignements semblent indiquer que des bandes de motards canadiens échangent de la méthamphétamine canadienne contre du LSD américain et de la cocaïne avec des motards des États-Unis.

Au cours des dernières années, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux modes de transport utilisés pour l'importation de drogues chimiques au Canada. Il y en a 80 p. 100 qui arrive au pays par terre, 19 p. 100 par air et 1 p. 100 par mer.

Cannabis

En 1984, les dérivés de cannabis (marihuana, haschich solide et haschich liquide) étaient encore une fois les drogues illicites les plus abondantes sur le marché au Canada. Cette tendance se poursuit depuis qu'on l'a signalée dans le premier *R.A.N.D. de 1982*. La prédominance du cannabis s'est manifestée dans toutes les régions du Canada. Les saisies de marihuana ont baissé considérablement passant de 23 361 kg en 1983 à 3 844 kg en 1984. Celles de haschich sont passées de 3 467 kg en 1983 à 2 379 kg en 1984, soit une diminution de 31 p. 100. Par ailleurs, les saisies de haschich liquide ont augmenté de 12 p. 100, avec 207,5 kg en 1984 contre 184,7 kg en 1983. Dans l'ensemble, les saisies de cannabis en 1984 sont 76 p. 100 inférieures à celles de 1983. Cette situation s'explique par l'importance accordée par la G.R.C. à l'héroïne et à la cocaïne, par le ciblage des échelons supérieurs des réseaux, par l'affectation provisoire prolongée d'enquêteurs antidrogue à d'autres fonctions, et par le fait qu'il n'y a eu aucune saisie de navires ravitaillers au cours de la période faisant l'objet du rapport.

Tout comme pour les saisies de cannabis, le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à ce type de drogue a aussi baissé. La baisse du nombre des accusations de possession et de trafic n'a pas été compensée par la hausse négligeable des accusations d'importation et de culture. En effet, le nombre total des accusations à cet égard en 1984 a diminué de 15 p. 100 par rapport à 1983.

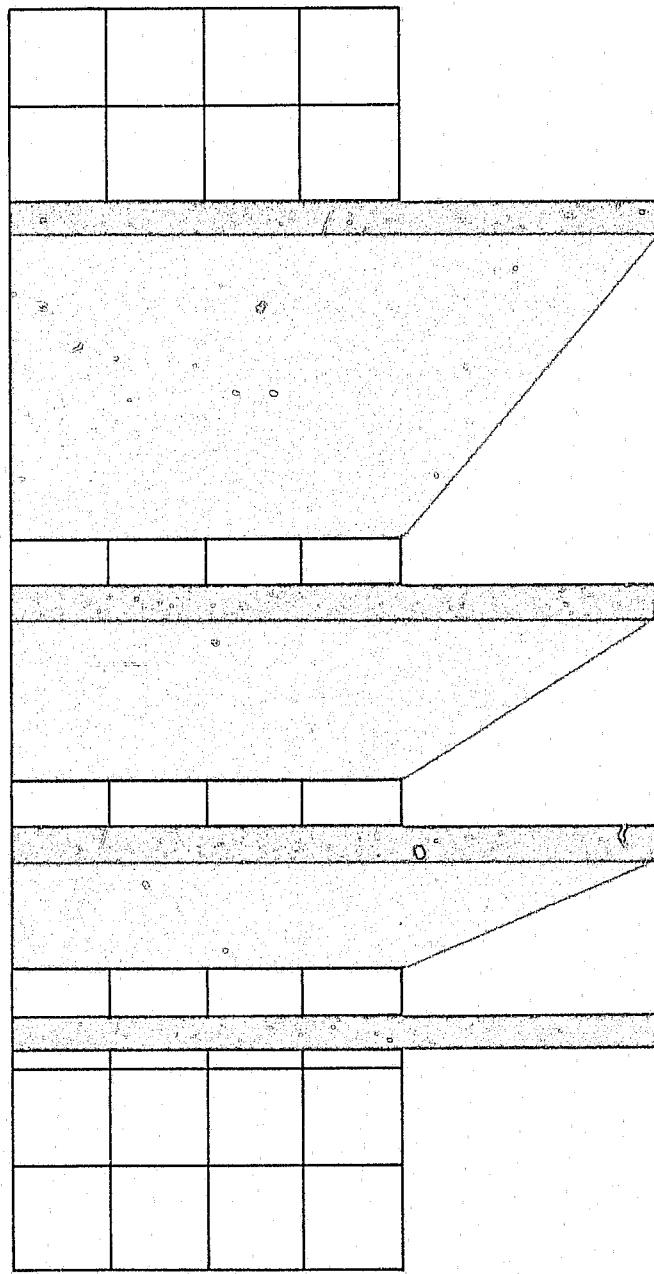
Une étude de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario sur la consommation d'alcool et de drogues chez les adultes ontariens a révélé que 11,2 p. 100 des personnes interrogées avaient pris de la marihuana ou du haschich au cours de la dernière année. D'après le profil tracé, le consommateur moyen de cannabis serait un célibataire âgé entre 18 et 29 ans qui demeure dans la région de Toronto et qui a terminé des études postsecondaires.

Le cannabis sur le marché canadien provient de diverses sources. En 1984, 30 p. 100 de la marihuana provenait de la Colombie contre 45 p. 100 en 1983, 20 p. 100 de la Thaïlande, 20 p. 100 de la Jamaïque contre 10 p. 100 en 1983, et 10 p. 100 respectivement du Mexique, des États-Unis et du Canada. L'approvisionnement de source colombienne a diminué en raison des efforts antidrogue accrus dans ce pays. C'est la

première fois dans un *R.A.N.D.*, que le Mexique et les États-Unis sont identifiés comme source de marihuana pour le marché canadien. Trois pays sources étrangers approvisionnent le Canada en haschich : 85 p. 100 provenait du Liban en 1984 contre 55 p. 100 en 1983, 10 p. 100 du Pakistan et de l'Inde ensemble contre 31 p. 100 en 1983, et 5 p. 100 de la Jamaïque contre 2 p. 100 en 1983. Le Liban continue à fournir plusieurs tonnes de cette drogue malgré les troubles civils internes qui règnent dans ce pays. La Jamaïque demeure la principale source de haschich liquide pour le Canada car elle fournit environ 88 p. 100 du marché. En tant que sources secondaires, le Liban en fournirait 10 p. 100 et le Canada, 2 p. 100. Même s'il ne l'est qu'à titre très secondaire, notre pays est maintenant identifié comme producteur de haschich liquide pour le marché national de cannabis.

On estime que 40 p. 100 de la marihuana au Canada y a été introduite par air, 40 p. 100 par mer et 20 p. 100 par terre. La contrebande de haschich au pays se serait faite dans 94 p. 100 des cas par mer, 5 p. 100 par air et 1 p. 100 par terre. Le haschich liquide est parvenu au Canada surtout par air (90 p. 100) et de façon moindre, par terre (9 p. 100) et par mer (1 p. 100).

Chapitre 2: Indicateurs de tendances d'ici 1987



Indicateurs de tendances d'ici 1987

Héroïne

- L'Asie du Sud-Est restera le principal fournisseur d'héroïne du marché illicite canadien. En raison de la récolte exceptionnelle de 820 tonnes d'opium dans cette région au cours de 1984, les trafiquants de l'Asie du Sud-Est vont probablement chercher d'autres débouchés sur les marchés internationaux pour leurs stupéfiants.
- En raison de la diminution de la production d'opium au Pakistan, de la maigre récolte en Afghanistan en 1984, ainsi que d'une augmentation de la demande d'opium et d'héroïne dans l'Asie du Sud-Ouest, l'approvisionnement de l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest destinée au marché mondial pourrait diminuer. En raison de cette situation, l'Asie du Sud-Est pourrait devenir une source encore plus importante d'opiacés pour le Canada.
- D'après les prévisions, les activités des terroristes et des insurgés dans l'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest joueront un rôle de plus en plus important au chapitre du trafic des drogues illicites d'ici 1987. Tant que le trafic des drogues continuera d'assurer une source facile de profits pour ces groupes, ils vont l'exploiter aussi souvent que nécessaire.
- Si on n'accorde pas une plus grande priorité à la lutte antidrogue en Syrie et au Liban, le trafic et le raffinement des drogues dans ces pays ne vont pas diminuer, mais plutôt s'accroître au cours des prochaines années.
- C'est à Vancouver et dans le district continental-sud qu'on retrouve le plus grand nombre d'héroïnomanes. Cependant, puisque Montréal et Toronto deviennent des points de plus en plus importants d'importation d'héroïne de l'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest, il est probable que le nombre d'héroïnomanes dans ces villes va augmenter.

Cocaïne

- L'approvisionnement en cocaïne continuera d'être abondant dans les principaux centres métropolitains et limité dans les régions moins importantes ou plus éloignées, à cause d'une situation d'offre qui peut combler toute hausse de la demande.
- D'après les prévisions, il y aura une augmentation des saisies de cocaïne et des accusations pour des infractions reliées au trafic de cette drogue d'ici 1987. Cependant, les prix, les niveaux de pureté et l'abondance de cette drogue seront déterminés par la situation du marché général en Amérique du Sud.
- Les trafiquants continueront d'étendre leurs opérations aux pays voisins des régions normalement associées à ces activités, en réponse aux efforts antidrogue coordonnés et renouvelés qui visent tous les niveaux du trafic de la cocaïne : de la culture au traitement et à la distribution.

- Il est encore trop tôt pour déterminer si le marché international de la cocaïne a commencé à se stabiliser après la phase d'expansion rapide du début des années 80. Toutefois, les campagnes de lutte antidrogue en Amérique du Sud ne réussiront pas à faire baisser immédiatement l'approvisionnement de cocaïne sur le marché illicite canadien.
- Le nombre de laboratoires clandestins de cocaïne au Canada pourrait augmenter au cours des deux prochaines années à cause des efforts antidrogue en Amérique du Sud et aux États-Unis et de l'abondance des précurseurs chimiques dans notre pays.

Drogues chimiques

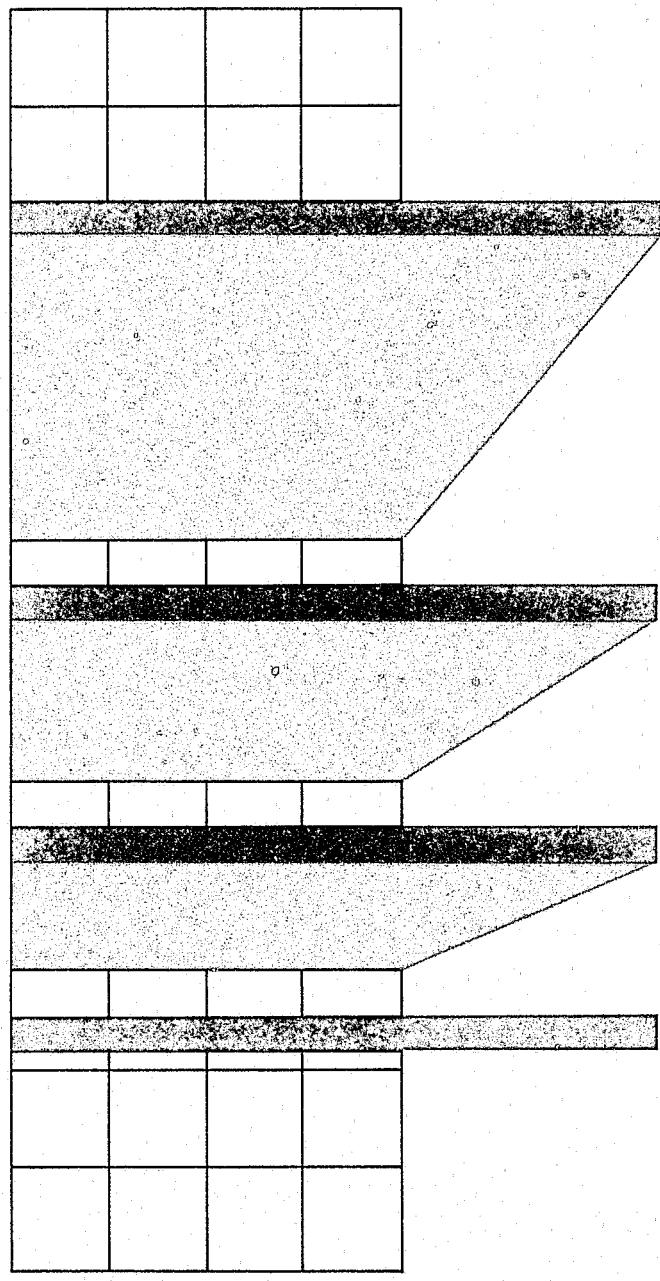
- On prévoit que les bandes de motards hors-la-loi vont continuer d'accroître leurs activités reliées au trafic de la drogue au Canada. Leurs affiliations internationales vont leur permettre, comme par le passé, d'échanger de la méthamphétamine pour du LSD, de la cocaïne ainsi que des armes. On prévoit que ces groupes vont effectuer le blanchissage de leurs fonds mal acquis par des investissements dans l'immobilier et dans des entreprises légitimes.
- On prévoit aussi un accroissement de la demande pour des simili-drogues et des drogues pharmaceutiques détournées au Canada. Le nombre d'usagers secondaires, qui utilisent seulement des stupéfiants détournés de sources licites, augmentera et comprendra des personnes qui ne sont pas héroïnomanes.
- La majorité des drogues chimiques illicites sur le marché canadien proviendra, comme par le passé, des laboratoires clandestins canadiens et étrangers et du détournement de drogues fabriquées légalement au pays et à l'étranger. L'activité relative aux laboratoires clandestins de drogues chimiques va se poursuivre surtout en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.
- Le Canada va demeurer une source importante de diazépam destiné à la fabrication de faux comprimés de méthqualone qui seront revendus aux États-Unis. Ce seront surtout des Canadiens qui s'occuperont de l'entreposage et de la distribution de ces comprimés.
- Les trafiquants de psilocybine ne compteront plus uniquement sur les champignons hallucinogènes qui poussent à l'état sauvage. En effet, ils vont adopter les méthodes commerciales de culture des champignons comestibles et obtiendront ainsi des récoltes plus contrôlées et plus considérables.

Cannabis

- Les dérivés de cannabis, soit la marihuana, le haschich et le haschich liquide, demeureront les drogues illicites les plus abondantes et les plus consommées au Canada et on prévoit que cette tendance persistera d'ici 1987.
- Des sources canadiennes et étrangères continueront d'approvisionner le marché canadien en cannabis, à des niveaux semblables à ceux de 1984, à moins que les conditions climatiques et les efforts antidrogue dans ces pays sources ne changent de façon radicale.

- La part prépondérante de la marihuana colombienne sur le marché pourrait diminuer ou même disparaître si la lutte antidrogue visant toutes les étapes du trafic de cette drogue continue de s'intensifier. En raison de leur proximité du marché canadien, le Mexique, la Jamaïque et les États-Unis pourraient combler le vide laissé par la Colombie et s'accaparer une plus grande partie de ce marché. Toutefois, des mesures antidrogue accrues et de mauvaises conditions climatiques dans ces pays pourraient limiter leur part future de ce marché illicite.
- En raison de la production croissante de marihuana en Thaïlande, de grandes quantités seront expédiées à la côte ouest du Canada par navire, soit directement ou via les États-Unis.
- La majeure partie de la marihuana cultivée au pays continuera à provenir de la Colombie-Britannique. Elle sera produite dans des installations hydroponiques et en serre, la plupart du temps sur une petite échelle.
- On ne prévoit aucun changement en comparaison avec 1984, au chapitre de la production et de la distribution pour le marché international du haschich. On prévoit des saisies de haschich libanais de plusieurs tonnes, ce qui serait compatible avec les tendances du trafic de haschich observées au cours des dernières années. L'Inde, le Pakistan et la Jamaïque seront les pays sources secondaires pour le marché canadien.
- D'après les prévisions, la Jamaïque demeurera la principale source du haschich liquide destiné au marché canadien d'ici 1987, et le Liban et le Canada seront des sources secondaires. Étant donné que l'approvisionnement sera plutôt stable, les prix devraient rester à peu près semblables à ceux rapportés en 1984.

Chapitre 3: Héroïne



Héroïne

Les tendances du marché

Le Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est (la Thaïlande, la Birmanie et le Laos) a été la principale source d'héroïne pour le Canada, en 1984, et depuis 1980 n'a perdu ce titre qu'à une seule fois, soit en 1982. En 1984, 66 p.100 de cet opiacé sur le marché canadien provenait du Triangle d'or, alors que le Croissant d'or de l'Asie du Sud-Ouest (le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran) en a fourni 34 p.100.

Figure no 1:

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux stupéfiants de 1980 à 1984.

Accusation	1980	1981	1982	1983	1984
Possession	206	174	137	150	93
Trafic**	197	160	195	238	153
Importation	9	34	20	35	21
Culture	-	-	-	-	-
Obtention de prescriptions multiples/Faux	77	173	172	70	132
Total	489	541	524	493	399

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement.

**Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Nota: Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la phencyclidine (PCP) est compris dans les données de la figure 1 pour les années 1980 - 1981 puisque la PCP est inscrite dans la catégorie générale des autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants jusqu'en décembre 1981 inclusivement.

Le nombre de personnes accusées par la G.R.C. en 1984 pour des infractions reliées aux stupéfiants a diminué de façon marquée par rapport à 1983. Cette baisse serait attribuable à un certain nombre de facteurs, le premier étant la réaffectation du personnel. Un grand nombre de membres affectés à la lutte antidrogue ont été détachés à d'autres fonctions pendant environ six mois au cours de 1984. En dépit de ce détachement de personnel, les saisies d'héroïne sont passées de 30,39 kg en 1983 à 39,7 kg en 1984, soit une augmentation de 30 p.100 environ. (Voir la figure no 2.) D'après nos renseignements, on a aussi saisi à l'étranger en 1984, 20,16 kg d'héroïne destinée au Canada ou y ayant transité. Il est à remarquer que la figure no 1 porte sur les infractions relatives aux stupéfiants et non pas seulement sur les infractions relatives à l'héroïne. La diminution la plus marquée s'est produite au chapitre des autres stupéfiants et non pas à celui de l'héroïne. Les accusations de possession d'héroïne ont diminué d'environ 10 p.100 alors que les accusations pour possession d'autres stupéfiants ont diminué, quant à elles, de près de 50 p.100 par rapport à 1983. Les accusations de trafic d'héroïne ont diminué de moins de 25 p.100 alors que les accusations de trafic d'autres stupéfiants ont baissé de plus de 65 p.100. Par conséquent, même si les accusations relatives à l'héroïne ont effectivement diminué, elles n'ont pas diminué d'autant qu'on pourrait le croire à prime abord. Globalement, on estime que le problème de l'héroïne au Canada est à tout le moins stable, sinon à la hausse. Ces facteurs, liés au prix et à l'indice de pureté, laissent supposer que l'approvisionnement en héroïne est à la hausse, en particulier dans l'est du pays. La pureté de l'héroïne en Colombie-Britannique en 1984 est demeurée relativement stable, soit de 4,5 à 5,5 % au détail; toutefois, la pureté de la drogue au même niveau dans l'est du Canada, au cours de la même période, variait de 15 à 25 %. Les prix au Canada sont demeurés en règle générale les mêmes qu'en 1983. Même si on rapporte une hausse légère de l'héroïnomanie dans certaines régions du Canada, on estime que la population héroïnomane au pays demeure sensiblement la même. Cette situation porte à penser qu'on se sert plus souvent du Canada comme point de transbordement de l'héroïne destinée aux États-Unis. Un certain nombre de saisies importantes

effectuées en 1984 confirment ce fait. Parmi ces saisies, on note celle de 625 g d'héroïne à Toronto destinée à San Francisco et celle de 225 g de l'opiacé saisi à San Francisco, en provenance de Toronto. On croit que l'héroïne saisie dans ces deux cas provenait de Karachi, au Pakistan. D'autres renseignements indiquent que de l'héroïne destinée à Détroit et en provenance du Liban avait passé par Ottawa.

Figure no 2:

*Quantité d'héroïne saisie au Canada de 1980 à 1984 — poids en kilogrammes**

1980	1981	1982	1983	1984
6,58	7,15	8,30	30,39	39,70

*Héroïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.

Au Manitoba, le nombre d'héroïnomanes a augmenté quelque peu et l'âge des consommateurs réguliers varie entre 35 et 40 ans. Dans la région de Toronto, la majorité des héroïnomanes sont âgés de 18 à 30 ans, sont le plus souvent de sexe masculin et font partie des travailleurs non spécialisés alors que dans les plus petites collectivités, il s'agit surtout d'hommes âgés de 30 à 35 ans et sans emploi ou alors de femmes occupant des emplois non spécialisés. Dans les régions d'Ottawa et de Montréal, les héroïnomanes ont généralement de 20 à 30 ans, sont le plus souvent de sexe masculin et chômeurs. La pratique la plus courante demeure celle d'injecter l'héroïne. Fumer et priser cette drogue sont des pratiques connues, mais plutôt rares et guère populaires.

La Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario avait effectué une étude sur la consommation de drogues chez les adolescents ontariens en 1983, mais n'a pas répété l'expérience en 1984. L'héroïne était la drogue la moins populaire parmi ce groupe en 1983. Néanmoins, elle arrivait au quatrième rang après le tabac, le cannabis et l'alcool. La G.R.C. croit être en mesure d'évaluer avec plus de précision l'ampleur du problème de l'héroïne, ainsi que celui de la consommation des autres stupéfiants, à l'aide d'une étude méthodologique en cours.

En raison de périodes de pénurie d'héroïne et pour combler les besoins d'un groupe parallèle de narcomanes qui dépendent uniquement des stupéfiants pharmaceutiques détournés, les consommateurs se sont tournés vers les drogues fabriquées licitement. Le Bureau des drogues dangereuses de Santé et Bien-être social Canada fournit des données sur les vols et les pertes de stupéfiants, comme l'illustre la figure no 3. Les principaux moyens utilisés pour se procurer ces drogues sont les introductions par effraction dans les pharmacies, les vols à main armée, le vol de trousse de médecin et la perte de stock. Les stupéfiants ayant fait l'objet du plus grand nombre de vols au fil des ans ont été la codéine, l'hydrocodone, la mécénidine, l'oxycodone et l'hydromorphone.

Figure no 3:

Vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants de 1980 à 1984

Année	Introduction par effraction	Chapardage	Vol à main armée	Bris (pertes inexplicables)	Détournement	Perte lors du transit	Total
1980	929	148	170	36	31	13	1 327
1981	875	65	135	50	51	36	1 212
1982	732	73	197	101	82	48	1 233
1983	648	44	164	106	89	43	1 094
1984	579	59	142	49	84	31	944

Les données recueillies par le Bureau des drogues dangereuses de Santé et Bien-être social Canada, concernant les vols et autres pertes signalés relativement aux stupéfiants au Canada, indiquent une baisse générale du nombre de pertes au cours des trois dernières années, soit 1 233 pertes signalées en 1982, 1 094 en 1983 et 944 en 1984. (Voir la figure no 3.) Cette diminution serait due à l'abondance de l'héroïne sur le

marché illicite et à l'augmentation de l'approvisionnement en 1984 des stupéfiants détournés, par l'intermédiaire des prescriptions multiples et de la falsification d'ordonnances.

La situation dans les pays sources

Asie du Sud-Est

La région du Triangle d'or de l'Asie du Sud-Est (la Thaïlande, la Birmanie et le Laos) a encore une fois été le principal fournisseur d'héroïne sur le marché illicite canadien en 1984. (Voir la figure n° 8.) La production d'opium en Thaïlande en 1983 n'était que de 30 à 35 tonnes, par comparaison à 47 à 50 tonnes en 1982. Toutefois, la récolte de 1984 était d'environ 45 tonnes. On croit également que la récolte d'opium aurait grimpé à près de 740 tonnes en 1984 en Birmanie, faisant de ce pays le plus gros producteur illicite d'opium au monde. On n'a pu évaluer avec exactitude la quantité d'opium produite au Laos mais, d'après des calculs indépendants, elle serait de 35 tonnes environ en 1984.

Figure n° 4:

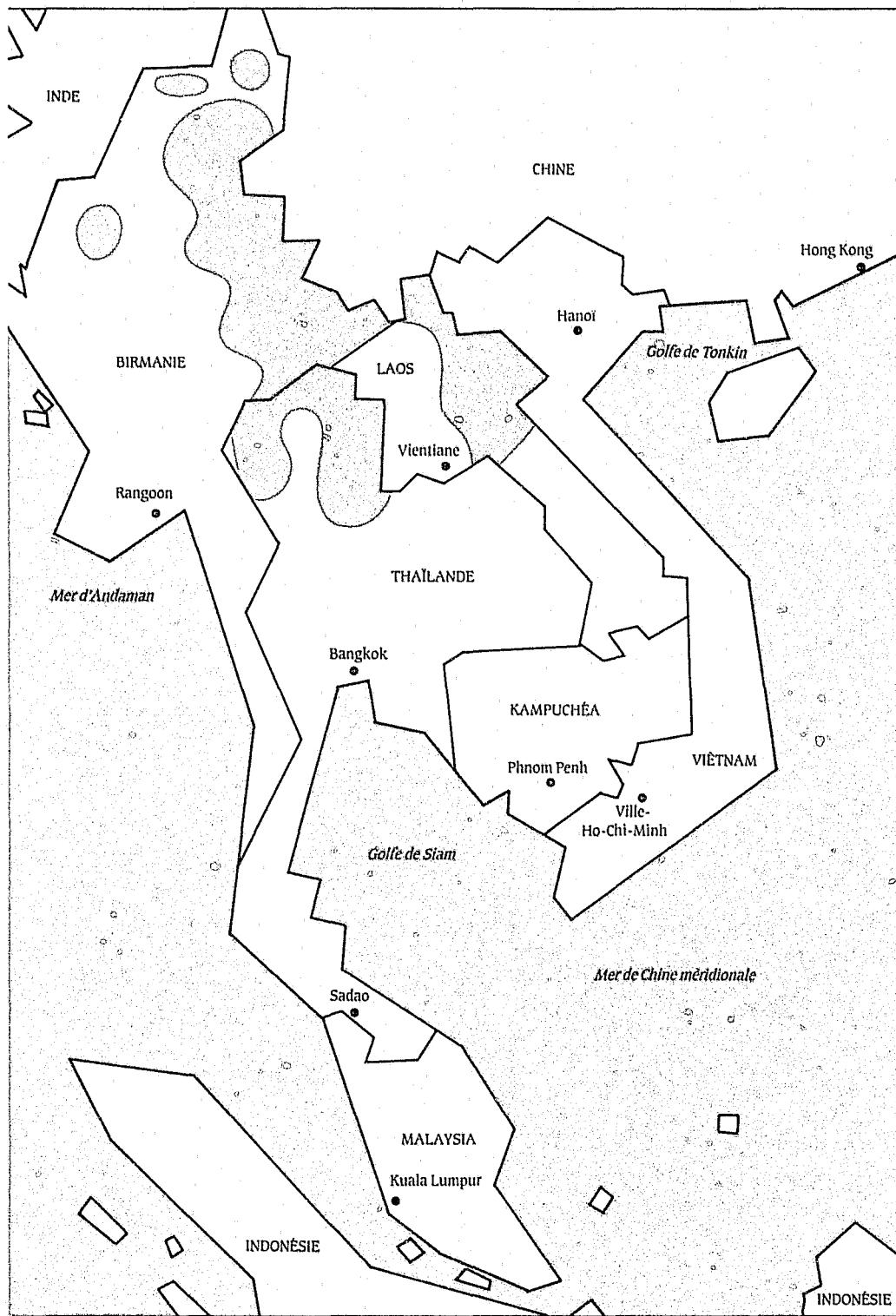
Production approximative d'opium en Asie du Sud-Est de 1980 à 1984 — poids en tonnes métriques

Pays	1980	1981	1982	1983	1984
Birmanie	500 à 550	500	500	500 à 600	740
Laos	50	50	50	30 à 40	35
Thaïlande	50	50 à 60	47 à 50	30 à 35	45
Total	600 à 650	600 à 610	597 à 600	560 à 675	820

Les fermiers montagnards de la Thaïlande cultivent le pavot, leur principale source d'argent comptant, depuis deux cents ans au moins. Les tribus montagnardes utilisent l'opium à des fins médicinales et récréatives et la consommation de cet opiacé n'est pas mal vue dans cette société. Elle sert de récolte pendant la saison sèche et de supplément à la récolte de riz pendant la saison des pluies. En raison de son volume peu élevé, de sa facilité de stockage et de sa valeur stable, l'opium a servi de devise et de planche de salut pour cette population. Sa survie économique dépend de la production d'opium. Avant 1958, l'opium était un monopole légal contrôlé par le gouvernement thaïlandais. Au cours de cette période, la plupart de l'opium utilisé en Thaïlande était produit par des fermiers du pays munis d'une licence gouvernementale. Quand l'opium a été déclaré illégal, ces fermiers thaïlandais ont interrompu toute culture, qui a été reprise par des groupes montagnards chinois et autres.

Dans les dernières semaines de la saison de culture de 1984, la Royal Thai Army a arraché manuellement plus de 110 hectares de pavot d'opium dans les provinces de Nan, de Chiang Mai et de Chiang Rai, faisant passer le nombre total d'hectares détruits au cours de l'année à 175. Même si cette campagne de suppression a eu peu d'incidence sur la production d'opium pour l'année, elle a servi à prouver que la destruction de l'opium pouvait s'effectuer sans avoir de graves répercussions politiques au sein de la société thaïlandaise. Moyennant des promesses d'aide future de la part du gouvernement pour leur trouver d'autres sources de revenu, les fermiers montagnards participent à la destruction de leurs récoltes illicites. Le gouvernement thaïlandais a également continué ses efforts en vue de réduire l'approvisionnement en précurseurs chimiques employés pour transformer l'opium en héroïne. On estime que le nombre d'hectares réservés à la culture du pavot augmentera en Thaïlande en 1985; toutefois, si les mauvaises conditions atmosphériques continuent de prévaloir au nord, il se peut que la récolte de 1985 soit en fait inférieure. On croit que seulement de 10 à 15 p. 100 des 45 tonnes d'opium produites en Thaïlande en 1984 étaient destinées à la consommation étrangère. Le principal rôle de la Thaïlande dans le trafic d'héroïne

Figure n° 5:



continue d'être celui de voie d'acheminement pour l'héroïne produite en Birmanie et destinée au marché international.

L'État Shan de Birmanie continue d'être la principale région de production d'opium, dans le Triangle d'or. Son terrain montagneux, le manque de voies d'accès et l'inefficacité des moyens de transport et de communication rendent presque impossible, économiquement, de s'adonner aux cultures commerciales comme celles du café, des haricots ou du thé. Le Parti communiste birman (P.C.B.) est en lutte avec le gouvernement central de Rangoon depuis que le pays a obtenu son indépendance du

régime colonial britannique en 1949. Les opérations d'insurrection du P.C.B. se limitent surtout au nord et à l'est de l'État Shan où le gouvernement exerce peu de contrôle véritable. Près des deux tiers de l'opium produit en Birmanie proviennent de cette partie de l'État Shan. Le pavot est cultivé dans des dizaines de milliers de petits champs en Birmanie, plus particulièrement dans les États Shan, Kachin et Kayah. Le pavot à opium se cultive aussi dans certaines régions de l'État Karen et de la division Mandalay qui borde ces États, et dans l'État Chin.

Le P.C.B. a participé pendant nombre d'années à certains aspects du commerce des stupéfiants, par exemple en taxant la production de l'opium. Il a connu une recrudescence d'activités vers la fin des années 70, moment où la République populaire de Chine a diminué son appui au P.C.B. Même si le P.C.B. fournit toujours de l'opium et de la morphine base aux raffineries limitrophes de la frontière birmano-thaïlandaise, maintenant il produit en outre de l'héroïne dans ses propres raffineries. Dans les régions de culture sous le contrôle du P.C.B., on rapporte de nombreux cas de fermiers forcés de cultiver du pavot au détriment des cultures alimentaires. Le P.C.B. délimite les champs de pavot, en assure la protection et fournit de l'aide au cours de la culture et prélève des taxes sur la production.

En 1984, le gouvernement birman a mené avec efficacité des opérations militaires contre les trafiquants de drogues dans les États Shan et Kachin, lesquelles ont permis la saisie de stupéfiants, de produits chimiques et de matériel servant au raffinage et d'armes. Les Birmans ont également détruit près de 4 500 hectares de champs de pavot à opium en pleine culture et ont effectué à la fin de l'année un essai pilote d'arrosage aérien d'herbicides qui pourrait se solder, en 1985, par une augmentation marquée de la superficie détruite.

L'armée thaïlandaise, à l'aide d'unités militaires antidrogue permanentes, a repris les opérations entreprises en janvier 1982 contre le principal groupe de trafiquants d'opium le long de la frontière birmano-thaïlandaise, l'Armée unie Shan (A.U.S.) dirigée par Khun Sa, et a réussi à perturber les activités de trafic et de raffinage. Certains rapports indiquent que le P.C.B. fait affaire avec l'A.U.S. parce que cette armée assume le contrôle du côté birman de la région frontalière s'étendant de Mae Hong Son à Mae Sai. Tout l'opium, l'héroïne et les autres stupéfiants doivent passer par le territoire contrôlé par les insurgés de l'A.U.S. qui imposent une taxe sur ces drogues. Situées auparavant en Birmanie, à environ cinq kilomètres de la frontière birmano-thaïlandaise, la plupart des raffineries ont été réinstallées à une distance de 10 à 20 kilomètres à l'intérieur de la Birmanie pour éviter toute attaque des forces thaïlandaises. Les raffineurs ne s'éloignent pas davantage de la frontière parce que la Thaïlande demeure la voie d'accès la plus facile et la mieux établie vers les marchés mondiaux pour les stupéfiants provenant du Triangle d'or.

Il semble que la participation des groupes d'insurgés et de terroristes au trafic de la drogue soit à la hausse. Cette relation naissante ne semble pas venir d'une coalition ou d'un complot idéologique. Il s'agit plutôt d'un effort de collaboration à l'avantage opérationnel des trafiquants et des terroristes. Chacun profite de l'expérience, de l'équipement et des contacts de l'autre dans la poursuite de leurs buts respectifs.

Bien qu'on connaisse peu de choses sur la culture du pavot au Laos, on croit que ce pays aurait produit environ 35 tonnes d'opium en 1984. Des rapports officieux indiquent que l'opium produit au Laos est transporté vers la province de Sayaboury, adjacente aux provinces thaïlandaises de Nan, d'Uttaradit et de Loei puis, est transporté au nord-est de la Thaïlande.

On ne produit pas d'opium en Malaisie. Toutefois, la morphine et l'héroïne base, passées en contrebande dans ce pays depuis la Birmanie et la Thaïlande, sont transformées en héroïne n° 3 dans des raffineries clandestines situées au nord de la péninsule de Malaisie. La production d'héroïne s'effectue également ailleurs dans la péninsule, près des grands centres démographiques, notamment Kuala Lumpur et Johore-bahru, à cause de la chaussée la reliant à Singapour.

Asie du Sud-Ouest

L'héroïne en provenance de l'Asie du Sud-Ouest continue d'approvisionner une vaste portion du marché mondial illicite. Elle représentait 34 p. 100 du marché canadien en 1984. Cette région, qui comprend le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran, fournit également dénormes quantités d'héroïne au nombre croissant d'héroïnomanes dans ces trois pays. La population héroïnomane au Pakistan serait passée de 100 000 en 1983 à 150 000 en 1984. En outre, ce pays compte près de 300 000 opiomanes. D'après des statistiques sur les saisies de drogues publiées récemment par le Conseil de contrôle des stupéfiants du Pakistan, les autorités de ce pays auraient confisqué 2 114 kg d'héroïne et 5 558 kg d'opium.

Figure n° 6:
Production approximative d'opium en Asie du Sud-Ouest de 1980 à 1984 — poids en tonnes métriques

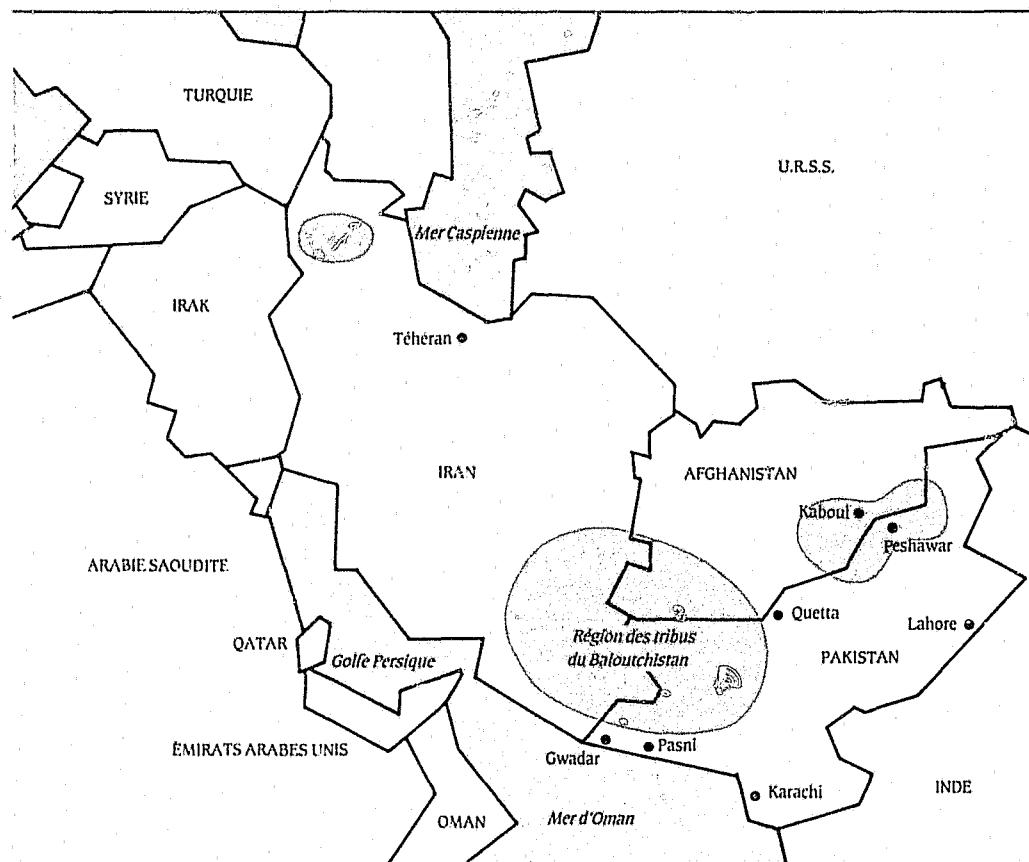
Pays	1980	1981	1982	1983	1984
Iran	400 à 600	400 à 600	400 à 600	400 à 600	400 à 600
Afghanistan	200	225	250 à 300	400 à 575	140 à 300
Pakistan	125	85 à 100	75	63	40 à 50
Total	725 à 925	710 à 925	725 à 975	863 à 1 238	580 à 950

Le Pakistan serait le pays clé dans le trafic des stupéfiants en Asie du Sud-Ouest, en sa qualité de producteur d'opium, de raffineur et de point de transit pour les stupéfiants produits dans les autres pays de l'A.S.-O., en particulier l'Afghanistan. En dépit des moyens efficaces adoptés par le gouvernement pakistanais pour contrôler la culture du pavot et des saisies importantes effectuées, l'approvisionnement d'héroïne continue d'être très abondant dans ce pays. Une fois au Pakistan, il est pratiquement impossible de distinguer l'héroïne produite en Afghanistan des variétés produites localement.

Le Pakistan aurait produit 45 tonnes d'opium en 1984, soit une diminution de presque 20 tonnes par comparaison aux 63 tonnes produites en 1983. Le facteur clé expliquant cette réduction a été la température; la dernière saison de culture a été très sèche, faisant diminuer la récolte par hectare de 21 kg à 16 kg. On peut donc conclure que le nombre d'hectares cultivés a très peu diminué. La diminution peut s'expliquer par les programmes de substitution des cultures entrepris dans les régions de Gadoon et d'Amazai ainsi que de Malakand. Malgré cette maigre récolte, le prix de l'héroïne au Pakistan n'a pas augmenté. La consommation d'opium et d'héroïne au Pakistan se chiffrerait à environ 235 tonnes, comparativement à la production nationale en 1984 de 45 tonnes. Les réserves d'opium au Pakistan auraient été de 485 tonnes en 1983. Le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues croit que la production d'opium en Afghanistan dépasse les 300 tonnes par année. D'après nos renseignements, les réserves d'opium dans ce pays seraient de 300 à 400 tonnes.

Malgré l'interdiction de cultiver le pavot au Pakistan, des facteurs géographiques, économiques et politiques contribuent tous aux difficultés éprouvées pour supprimer entièrement cette activité. La province de la Frontière du Nord-Ouest (P.F.N.O.) est une région montagneuse relativement inaccessible où il est très difficile pour les autorités de faire respecter la loi. Certaines régions de culture du pavot ne sont accessibles qu'à pied ou par hélicoptère. L'indépendance traditionnelle des tribus frontalières vis-à-vis l'administration centrale rend périlleuse toute tentative de répression. D'après nos renseignements, on produirait plus de six tonnes d'héroïne annuellement dans les raffineries situées au Pakistan et en Afghanistan, en particulier dans les centres de Khyber, Kurram, Mohmand et Bajaur. On peut s'attendre à ce que l'importance du Pakistan comme producteur, centre de stockage, point de transit et pays de forte consommation se maintienne.

Figure no 7:



Même si la production et le trafic des drogues en Afghanistan ont diminué au cours des dernières années, la production d'opium s'y poursuit à proximité de la frontière pakistanaise. Même si l'héroïnomanie ne constitue pas actuellement un problème grave en Afghanistan, elle commence à causer des inquiétudes. Selon nos renseignements, la transformation de l'opium en héroïne se pratiquerait peu en Afghanistan. La répression s'est accrue dans les régions contrôlées; toutefois, il est toujours facile de se procurer l'opiacé. La disparition graduelle des réseaux de trafic d'envergure aurait occasionné l'entrée en scène de nombreux petits trafiquants pour assurer l'expédition de l'opium vers les zones frontalières de l'est et de l'ouest. Ces derniers trouvent facilement de nombreux preneurs pour leurs marchandises en raison du prix relativement bas de l'opium afghan. Cependant, il semble que les Afghans eux-mêmes utilisent à bon escient l'aide des Nations Unies, ce qui pourrait amener une diminution graduelle et constante de la culture et du trafic des drogues illicites.

Mexique

Le Mexique continue d'être un important fournisseur mondial d'héroïne illicite. Avant 1983, la culture du pavot se pratiquait surtout dans les trois États limitrophes de Sinaloa, Chihuahua et Durango, et maintenant elle s'étend à tout le pays et à moindre échelle, dans les États de Guerrero, Michoacan et Jalisco. On a démantelé six laboratoires d'héroïne au Mexique en 1984. Les méthodes de traitement qu'on y employait étaient passablement rudimentaires. La pureté maximale de l'héroïne saisie dans ces laboratoires était de 43 %.

La production d'opium aurait augmenté au Mexique en 1984. Cette situation serait attribuable au nombre croissant de fermiers qui se tournent vers les cultures

illicités en raison, partiellement, de la détérioration de la situation économique, des conditions climatiques favorables en 1984, ainsi que des problèmes opérationnels dans la campagne gouvernementale de suppression. Les conditions presque parfaites ont donné lieu à une récolte exceptionnelle d'opium en 1984, la pluie continuant à tomber au cours de la saison sèche, fournissant ainsi une irrigation naturelle aux champs. Les autorités des États-Unis estiment que le Mexique aurait produit quelque 17 tonnes d'opium en 1984.

Les routes de la contrebande

Asie du Sud-Est

Environ 820 tonnes d'opium ont été produites pendant la récolte de 1984 en Asie du Sud-Est. Bien qu'on estime que de la moitié aux deux-tiers des opiacés produits dans la région sont destinés à la consommation locale, on croit que le reste est destiné aux réseaux internationaux de distribution de stupéfiants en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. La région du Triangle d'or aurait approvisionné 66 p. 100 du marché illicite de l'héroïne au Canada en 1984. (Voir figure no 8.)

Nos renseignements indiquent que des caravanes d'opium suivent les vallées le long de la frontière thaïlando-birmane afin d'éviter les contacts avec la police frontalière thaïlandaise. À certains endroits, le chemin passe en Birmanie. À partir des districts de Mae Sai et de Mae Chan, les caravanes se rendent au district de Fang dans la province de Chiang Mai et se dirigent ensuite vers Doi Lang. Une fois que l'opium brut est transformé en héroïne dans des laboratoires clandestins de Doi Lang et des régions avoisinantes, les trafiquants thaïlandais s'y rendent pour acheter l'héroïne. La drogue est transportée à Bangkok et ensuite à d'autres destinations internationales. L'une des principales routes utilisées pour ce trafic à partir de Bangkok suit la grande route Ban Na-Trat, en passant par Chon Buri, jusqu'à Phathaya où les trafiquants chargent l'héroïne venue du nord, à bord de navires qui transportent les stupéfiants à Hong Kong ou à d'autres endroits.

Figure no 8:

Sources de l'héroïne sur le marché canadien de 1980 à 1984

Région	1980	1981	1982	1983	1984
Asie du Sud-Est	68%	66%	21%	68%	66%
Asie du Sud-Ouest	32%	34%	79%	32%	34%
Mexique	négligeable	négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Il existe également plusieurs nouvelles routes que les trafiquants de drogue ont empruntées pour faire passer les stupéfiants du nord de la Thaïlande à Bangkok ou en dehors du pays. Ces nouvelles routes ont été établies parce que les autorités ont intensifié leurs efforts le long de la route traditionnelle directe vers Bangkok. Les trafiquants se dirigent d'abord vers le nord-est, et ensuite vers le sud en direction des provinces de la côte est où les stupéfiants sont expédiés par mer vers Hong Kong et d'autres destinations. Les nouvelles routes partent plus précisément de Chiang Mai et de Chiang Rai, passent par les points de transit traditionnels de Petchabun, Loei et Nakhon Ratchasima au nord-est, et ensuite par Chachoengsao, Rayong et d'autres provinces de la côte est en direction sud.

La République populaire de Chine (R.P.C.) serait également un lieu de transbordement pour les drogues produites dans le Triangle d'or et destinées à Hong Kong. On croit que l'opium et d'autres stupéfiants y entrent le long de la frontière

sino-birmane. Les contrebandiers de Hong Kong se sont rendus en Chine afin d'y ouvrir de nouvelles routes sûres pour le trafic des drogues à destination de Hong Kong.

Des sources officielles du gouvernement estiment que Hong Kong compte de 40 000 à 50 000 toxicomanes. Environ 96 p. 100 d'entre eux sont des héroïnomanes, 2 p. 100 sont des opiomanes et le reste consomme des substances synthétiques. Le facteur le plus important qui influe sur l'approvisionnement et le prix des opiacés à Hong Kong est l'abondance de la récolte d'opium dans le Triangle d'or. Comme la récolte de 1984 a été exceptionnelle, de plus grandes quantités de drogues illicites ont été importées à Hong Kong. L'augmentation considérable de l'approvisionnement en stupéfiants et les prix les plus bas depuis un certain temps, ainsi que l'augmentation constante des poursuites en matière de drogue prouvent que le trafic des stupéfiants connaît un certain essor à Hong Kong.

Au cours de 1983 et de 1984, l'importation en vrac d'opiacés par chalutier de la Thaïlande à Hong Kong est réapparue. En 1984, trois navires de pêche ont été saisis. Cette méthode d'importation n'avait pas été vue depuis le milieu des années 70. Étant donné l'abondance des opiacés sur le marché international et les prix moins élevés, de telles importations en vrac sont redevenues plus viables. Les autorités à Hong Kong ont indiqué qu'en raison de l'abondance de l'héroïne sur le marché local et des bas prix qui n'apportent que des profits relativement peu élevés, certains réseaux de trafiquants se sont maintenant tournés vers la ré-exportation de l'héroïne afin d'accroître leur marge de profit.

En 1984, 10 laboratoires clandestins d'héroïne n° 3 ont été saisis à Hong Kong. L'héroïne n° 4 qui est consommée à Hong Kong ou en est exportée, y a été importée sous cette forme. À moins que les campagnes birmano-thaïlandaises contre les seigneurs de la guerre ne portent fruit, on peut s'attendre à une abondance de l'héroïne sur le marché de Hong Kong. Cela aura des répercussions au Canada étant donné les rapports très étroits entre les éléments criminels du Canada et de Hong Kong. Les autorités estiment qu'il existe deux ou trois gros réseaux opérant à Hong Kong, capables de financer l'importation en vrac d'héroïne base à Hong Kong en vue de sa transformation en héroïne n° 3. Par contre, il existe également plusieurs petits groupes de criminels ayant des liens à l'échelle mondiale, capables de livrer des stupéfiants à la plupart des pays occidentaux, à partir de Hong Kong.

En raison de ses rapports étroits avec le sud de la Thaïlande, de ses antécédents de contrebande, de sa communauté chinoise jouissant de relations internationales et de bonnes communications, la Malaisie représente un important lieu d'acheminement pour l'héroïne du Triangle d'or destinée à l'Amérique du Nord et à l'Europe. Les saisies d'héroïne ont augmenté considérablement en Malaisie au cours des deux dernières années, grâce aux nouveaux efforts des autorités thaïlandaises. On utilise de plus en plus d'autres routes passant par le sud de la Thaïlande et la Malaisie.

Asie du Sud-Ouest

Au cours de 1984, environ 34 p. 100 de l'héroïne vendue illicitement au Canada provenait de l'Asie du Sud-Ouest. Ce chiffre est sensiblement le même qu'en 1983. Par contre, cette région avait fourni environ 79 p. 100 du marché canadien en 1982, phénomène qui ne s'était jamais produit auparavant et qui ne s'est pas répété depuis. Une partie de l'héroïne est produite en Afghanistan, près de la frontière pakistanaise dans la province de Nangarhar. Outre l'héroïne afghane expédiée au Baloutchistan en passant par les centres de contrebande de la province de la Frontière du Nord-Ouest, de grandes quantités produites à Helmand et à Oruzgan (Afghanistan) sont envoyées directement au Baloutchistan pour la consommation locale et le transport vers l'Iran. Ribat, au Pakistan, est un important lieu de contrebande de cette héroïne. On utilise deux routes principales : l'une part de Helmand vers l'ouest à Chakhansur,

dans la province de Nimruz, et ensuite en direction sud à travers le désert par camionnette jusqu'à Ribat; l'autre part d'Oruzgan en direction sud, traverse la province de Qandahar jusqu'à Chaman, ensuite en direction ouest, habituellement jusqu'à Ribat. Chaman serait le marché principal des opiacés produits dans la province d'Oruzgan. Plus de 20 tonnes d'opium seraient transportées d'Oruzgan à Chaman, chaque année.

L'opium est également acheminé de la région de Khyber à Ribat pour approvisionner les laboratoires d'héroïne. À partir de Landi Kotal, l'opium est expédié à Bara, d'où il est transporté à dos de chameau ou de mule en passant par Thal et Miram Shah au village de Datta Khel. De là, les contrebandiers utilisent diverses routes pour atteindre Ribat. En plus des opiacés achetés à Ribat par les trafiquants iraniens, d'importantes quantités de stupéfiants traversent le Baloutchistan pour parvenir en Iran. Selon les autorités pakistanaises de Quetta, on utilise quatre routes principales :

- celle qui longe la frontière du Pakistan et de l'Afghanistan;
- la route principale entre Quetta et Zahadan;
- une autre route importante en direction du sud à partir de Quetta, qui se divise ensuite en deux routes distinctes passant par Panjgur et Turbat, avant d'atteindre l'Iran, et
- le long de la côte de Makran dans des petits bateaux.

Nos renseignements indiquent que l'Union soviétique a servi de point de transit pour les stupéfiants passant du nord-ouest de l'Afghanistan au nord-est de l'Iran. Un article paru dans la publication soviétique *Trud* indiquait qu'en mai 1984, une caravane transportant des centaines de kilogrammes d'opium et plusieurs sacs d'héroïne a été interceptée en U.R.S.S. alors qu'elle se dirigeait vers le nord-ouest. Même si l'article ne faisait pas mention de la nationalité des contrebandiers, il s'agirait tout probablement d'Iraniens ou d'Afghans. Selon la publication soviétique, les contrebandiers utilisaient le territoire soviétique comme route d'acheminement. Il faut noter que la route qui passe par l'U.R.S.S. ne semble pas être une route importante. Les principales routes utilisées pour l'introduction de stupéfiants en Iran demeurent celles qui passent par la région du Baloutchistan le long de la frontière pakistano-iranienne ainsi que par la région du Khorassan à la frontière entre l'Iran et l'Afghanistan.

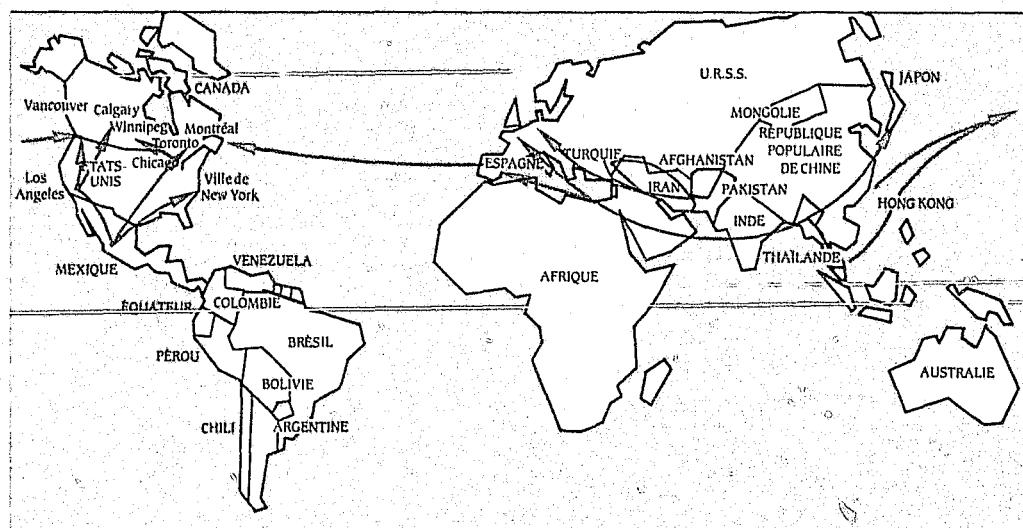
En 1984, un service régulier d'autocar aurait été établi entre l'Afghanistan et l'Asie centrale soviétique, traversant la frontière à la ville de Termez. Ce service pourrait être utilisé pour le transport de stupéfiants entre le nord de l'Afghanistan et les villes de Samarkand et de Dushanbe en Asie centrale soviétique.

L'Inde demeure un pays de transit pour les opiacés de l'Asie du Sud-Ouest destinés au Canada, aux États-Unis et à l'Europe. Les stupéfiants sont acheminés par voie terrestre pour traverser la frontière qui sépare le Pakistan et l'Inde, à destination des États du Pendjab et du Rajasthan. Une autre route passe directement de Karachi à Bombay par voie maritime.

L'Inde est le principal producteur mondial de gomme d'opium brut licite. Le pavot à opium est cultivé sous le contrôle du gouvernement de l'Inde dans certaines régions des États du Madhya Pradesh, du Rajasthan et de l'Uttar Pradesh. La demande internationale de gomme d'opium a diminué au cours des dernières années. Le procédé de concentration de paille de pavot est automatisé et élimine la cueillette traditionnelle de gomme d'opium qui exige beaucoup de travail. La plupart des fabricants mondiaux de drogues à base de codéine utilisent à présent le procédé de la paille de pavot. L'Inde, par contre, n'emploie pas ce procédé et en conséquence, la vente de gomme d'opium licite a diminué. Le gouvernement de l'Inde a donc réduit les zones de culture.

La culture illicite du pavot ne serait pas très répandue en Inde actuellement. Même si certains opiomans produisent leurs propres approvisionnements, les trafiquants d'opium obtiennent habituellement leurs stocks par le détournement des récoltes licites et l'importation de grandes quantités provenant des régions de culture de l'Afghanistan et du Pakistan. Les statistiques provisoires indiquent qu'en 1984, environ 19 000 hectares ont servi à la culture licite du pavot à opium. Cela représente une réduction importante par rapport à 1983. En raison des temps froids qu'ont connus le Madhya Pradesh et le Rajasthan, une grande partie des récoltes ont été détruites et plusieurs champs de culture ont simplement été labourés de nouveau. La production moyenne est tombée à environ 30 kilogrammes par hectare. Le nombre de cultivateurs licenciés s'élevait à 131 000.

Figure n° 9:



Routes principales d'acheminement de l'héroïne au Canada en 1984

Selon les chiffres fournis par le commissaire aux stupéfiants de l'Inde, les autorités ont saisi au niveau du trafic illicite interne environ 4,4 tonnes d'opium en 1984 qui auraient été détournées de la culture licenciée. De plus, environ 3,1 tonnes d'opium, que l'on croit provenir du Pakistan, ont été saisies par les policiers indiens.

Étant donné qu'un plus grand nombre de voyageurs européens et nord-américains visitent l'Inde plutôt que le Pakistan, les contrebandiers occidentaux considèrent l'Inde comme étant un endroit sûr où ils peuvent faire des affaires. Le prix de gros des stupéfiants est considérablement plus élevé en Inde comparativement à celui au Pakistan. Par exemple, un kilogramme d'héroïne brune de qualité médiocre qui est généralement fumée, mais qui peut être injectée si elle est mélangée convenablement avec une solution acide, se vend environ 950 \$ à Lahore, au Pakistan. Ce même kilogramme coûterait près de 2 150 \$ aux intermédiaires indiens. Cette augmentation est naturellement transmise aux acheteurs occidentaux qui doivent payer environ 3 600 \$ le kilogramme au gros.

Il semble également que les Sri-Lankais s'adonnent de plus en plus au trafic de l'héroïne, particulièrement en Europe occidentale. De 95 à 97 p. 100 de ces trafiquants sont des Tamouls. La majeure partie des opiacés qui transitent en Inde et au Sri Lanka proviennent de l'Asie du Sud-Ouest; cependant, on y trouve également de l'héroïne en provenance de l'Asie du Sud-Est.

Nos renseignements indiquent qu'on produit de l'héroïne dans la région de Zahlé au Liban depuis au moins 1975, à partir d'opium et de morphine base provenant au début de la Turquie et depuis quelques années de l'Asie du Sud-Ouest, soit du Pakistan ou de la région isolée contrôlée par les Kurdes en Iran. On a également rapporté que la culture du pavot à opium s'effectue à titre expérimental dans la vallée de la Bekaa du Liban. Les régions de culture se situent près de Zahlé et

du mont Hermel, à l'intérieur de la zone de contrôle militaire syrien. Il s'agirait d'anciens producteurs de haschich qui auraient transformé leurs grands champs pour y faire la culture du pavot à opium.

Figure no 10:

Héroïne de l'Asie du Sud-Est

Fermier — 10 kg d'opium — de 1 350 à 1 500 \$

Laboratoire (Triangle d'or) — 1 kg d'héroïne n° 4 (pure)
de 4 200 à 5 800 \$

Centre d'écoulement (Bangkok) — 1 kg d'héroïne n° 4 (pure)
de 7 400 à 11 500 \$

Canada — 1 kg d'héroïne n° 4 (pure) — 225 000 \$

— 1 once (28 grammes) d'héroïne n° 4 (pure) — de 6 000 à 13 000 \$

— 1 gramme d'héroïne n° 4 (pure) — de 600 à 1 000 \$

— 1 capsule d'héroïne n° 4 (5 à 6% pure) — de 35 à 60 \$

Héroïne de l'Asie du Sud-Ouest

Fermier — 10 kg d'opium — de 900 à 1 000 \$

Laboratoire (Croissant d'or) — 1 kg d'héroïne (pure)
de 5 200 à 7 150 \$

Centre d'écoulement (Europe) — 1 kg d'héroïne (pure)
de 50 000 à 85 000 \$

Canada — 1 kg d'héroïne (pure) — 225 000 \$

— 1 once (28 grammes) d'héroïne (pure) — de 6 000 à 13 000 \$

— 1 gramme d'héroïne (pure) — de 600 à 1 000 \$

— 1 capsule d'héroïne (5 à 6% pure) — de 35 à 60 \$

Prix de l'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest aux étapes successives du trafic en 1984

Nota: Les prix de l'héroïne au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

L'Italie sert de point de transbordement pour l'héroïne base provenant du Moyen-Orient et du Sud-Ouest asiatique. Deux ports importants, Naples et Palerme, sont situés dans des régions sous le contrôle des organisations criminelles italiennes. Au cours des dernières années, des chimistes français ont attiré l'attention des autorités italiennes alors qu'un bon nombre d'entre eux ont été appréhendés en rapport avec divers laboratoires clandestins d'héroïne saisis dans le nord et dans le sud de l'Italie. On estime que certains des laboratoires saisis en Sicile pouvaient produire 50 kilogrammes d'héroïne pure par semaine. Ces ports seraient utilisés pour l'introduction de stupéfiants en Italie. Plus récemment, on s'est servi des ports moins importants de la côte ouest de l'Italie. À partir de la côte ouest, les stupéfiants sont déchargés et transportés par voie terrestre à la côte est, où ils sont chargés à bord d'autres navires afin de parvenir à d'autres destinations en Europe ou en Amérique du Nord.

On utilise souvent les routes terrestres à partir du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Ouest. Des envois importants d'héroïne ont été saisis à Trieste, port italien à la frontière de la Yougoslavie. Les renseignements obtenus et les saisies effectuées à Trieste et dans d'autres villes européennes confirment que les stupéfiants destinés à l'Europe transitent dans certains pays de l'Europe de l'Est. Même si elle n'est plus une route principale, la route des Balkans, qui mène à la Yougoslavie, à l'Italie et à la Grèce, est encore utilisée.

Mexique

Le Mexique jouit d'un système de transport des plus perfectionné en Amérique latine, possédant des réseaux de chemin de fer, des grandes routes et des réseaux

aériens sophistiqués, ainsi qu'une importante flotte de pêche opérant dans les eaux côtières. La plupart des grands centres urbains le long de la frontière du Mexique et des États-Unis sont reliés par chemin de fer à la ville de Mexico. Un excellent système d'autocar dessert la plupart des régions et atteint même la frontière américaine. Ce système de transport très perfectionné est de prime importance pour les trafiquants de stupéfiants à toutes les étapes du processus. La gomme d'opium est transportée des régions de culture aux régions de traitement en passant par d'innombrables routes isolées, sentiers et pistes, qui rendent très difficile toute interception policière à cette étape. Une fois la transformation terminée, l'héroïne est habituellement acheminée vers les grands centres métropolitains d'où elle est distribuée. À cette étape, la drogue se retrouve sur les grandes voies d'expédition nationales et internationales. L'héroïne, dont de petites quantités produisent d'énormes profits, peut être introduite par bon nombre de méthodes de transport, et le système routier exceptionnel du Mexique vers les États-Unis permet de la dissimuler dans des véhicules qui empruntent ces routes. Sur une grande partie de la frontière américano-mexicaine qui couvre une distance d'environ 3 000 kilomètres, on ne trouve que des points de repères indiquant qu'il s'agit d'une frontière internationale.

En 1984, le Mexique est demeuré la principale source d'héroïne illicite pour le marché des États-Unis. Bien que l'héroïne mexicaine n'ait constitué qu'une part négligeable du marché illicite au Canada en 1984, ce pays pourrait en devenir une importante source. Les principaux points d'entrée de l'héroïne mexicaine aux États-Unis sont l'Arizona et la Californie. L'héroïne mexicaine arrive au Canada surtout sur la côte ouest, par voie terrestre, via les États-Unis.

En 1983, un nouveau type d'héroïne du nom de « black tar » a fait son apparition au Mexique; la pureté de ce stupéfiant est supérieure à la moyenne, malgré son procédé médiocre de traitement. Cette variété d'héroïne a été signalée de plus en plus fréquemment, surtout le long de la côte ouest des États-Unis jusqu'à la région de Seattle. Il est très probable que l'héroïne « black tar » se vende au Canada dans un avenir rapproché. Nos renseignements indiquent que le Mexique pourrait également servir de lieu de transit pour l'héroïne produite en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud-Ouest. Même si des mesures policières efficaces ont empêché cette situation de se produire jusqu'à présent, le Mexique pourrait devenir un lieu de transit de l'héroïne destinée au Canada.

Comme par le passé, on ne prévoit pas que le Mexique augmente sa part négligeable du marché illicite canadien de l'héroïne, mais la possibilité existe. En effet, on peut affirmer que le Mexique assurerait la relève en cas de pénurie ou d'élimination des approvisionnements traditionnels en provenance de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud-Ouest. C'est pour cette raison qu'il y a lieu de se préoccuper de ce pays. Cela sera d'autant plus vrai si l'économie du Mexique continue de s'affaiblir et si le peso continue de perdre sa valeur. La dévaluation du peso a créé un climat économique qui a encouragé plus de gens à produire des stupéfiants et à en faire le trafic. Compte tenu des conditions idéales de culture qui ont contribué à une augmentation de la production d'opium, il se peut fort bien que les producteurs et les trafiquants se tournent vers le Canada, à la recherche de nouveaux marchés.

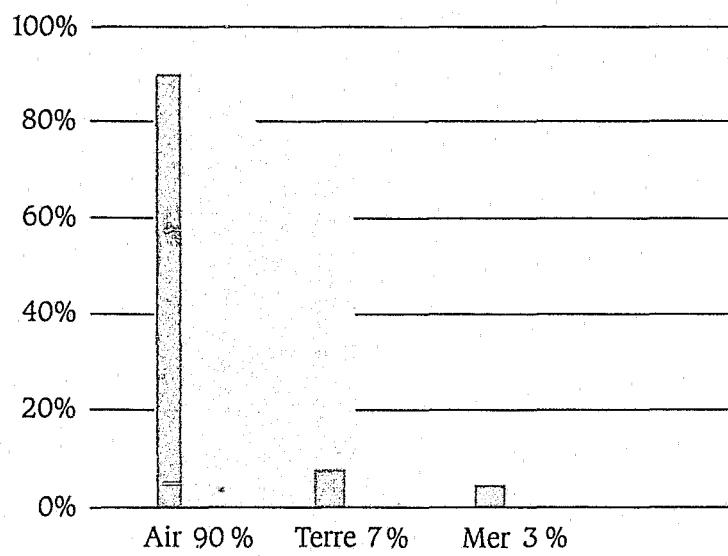
Canada

En 1984, les approvisionnements les plus importants en héroïne sur le marché illicite canadien se trouvaient à Vancouver, à Montréal et à Toronto. Vancouver, ainsi que le district continental-sud, et Toronto ont connu le plus d'activités en tant que points de transit, alors que Montréal venait au second plan. On ne devrait pas conclure pour autant que les activités en matière d'héroïne à Montréal ont diminué; en effet, les autres régions, en particulier le sud de l'Ontario, ont été utilisées plus

fréquemment pour introduire ce stupéfiant au Canada. En plus d'approvisionner la Colombie-Britannique en héroïne, Vancouver fournit également l'héroïne de l'Asie du Sud-Est aux marchés de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. Cependant, l'approvisionnement de l'Est canadien provient avant tout de l'Asie du Sud-Ouest, en passant par Toronto et Montréal. L'héroïne entre principalement au Canada par les aéroports internationaux situés dans ces villes. En 1983, les saisies effectuées ont révélé que le transport terrestre comptait pour 21 p. 100 des méthodes d'importation; cependant, ce pourcentage est passé à 7 p. 100 au cours de 1984, ce qui correspond au pourcentage enregistré en 1982, qui était de 5 p. 100. (Voir la figure no 11.)

Figure no 11:

Pourcentage du marché



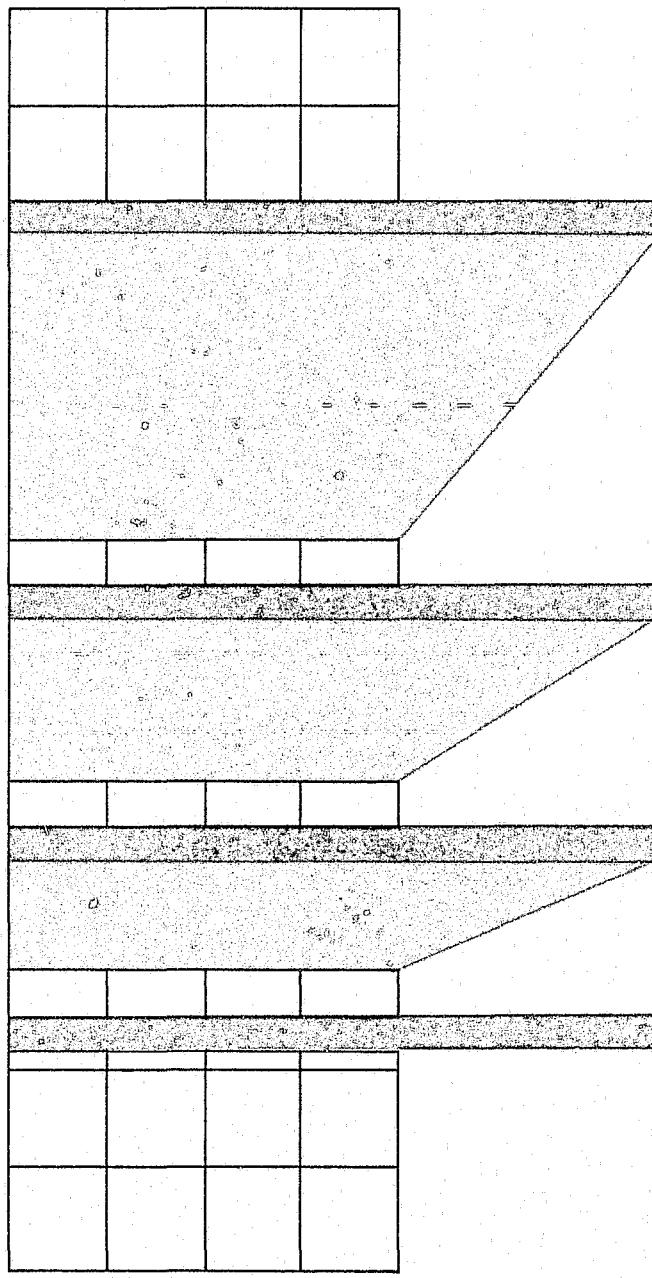
Modes de transport pour l'importation de l'héroïne au Canada en 1984

Les groupes criminels organisés contrôlent encore la plus grande partie de l'héroïne importée au Canada. Ces groupes sont souvent représentés par leurs affiliations ethniques; ils sont habituellement établis depuis longtemps, comme les organisations criminelles chinoises, italiennes et tchécoslovaques, mentionnées dans les R.A.N.D. antérieurs. De telles organisations sont extrêmement sophistiquées et s'occupent de l'importation des quantités plus importantes d'héroïne au Canada. Il existe, cependant, des petits groupes d'héroïnomanes qui importent eux-mêmes des pays sources l'héroïne pour leurs besoins personnels pour ne pas avoir à traiter avec un intermédiaire. Ils mettent leurs fonds en commun et choisissent un ou deux d'entre eux qui se rendent dans le pays source et obtiennent les stupéfiants pour tous les membres du groupe.

Les méthodes de contrebande les plus courantes au Canada sont les valises à doubles parois, les vêtements de contrebande, la poste (lettres et colis), ainsi que la dissimulation dans les voitures et à l'intérieur du corps. On trouve les plus grandes quantités d'héroïne dans les valises, tandis que les quantités plus petites entrent au Canada par le système postal.

Chapitre 4:

Cocaïne



Cocaïne

Les tendances du marché

La cocaïne est devenue la drogue la plus consommée après le cannabis dans la plupart des régions au Canada en 1984. Ce stimulant continue d'attirer de nouveaux adeptes de toutes les couches de la population et de tous les âges. Il était facile de s'en procurer dans tout le pays, en grandes quantités dans les grands centres et en quantités plus limitées dans les localités de plus petite dimension. En 1984, la G.R.C. a enregistré des saisies de cocaïne dans les deux territoires et dans toutes les provinces, exception faite de l'Île-du-Prince-Édouard. Montréal a servi de principal centre de distribution national et également régional pour ce qui est de la cocaïne pénétrant sur le marché illicite canadien. L'importance du rôle de cette ville est démontrée par certains des prix de détail les plus bas ainsi que l'abondance de la cocaïne au gros et au détail. D'après les renseignements, les trafiquants de l'Ouest canadien et des Maritimes se rendent à Montréal pour y négocier d'importantes transactions. Une telle abondance jointe à une pureté élevée et à des prix stables sont signes d'un approvisionnement régulier ainsi que de systèmes d'accès et de livraison efficaces.

Figure no 12:

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne de 1980 à 1984**

Accusation	1980	1981	1982	1983	1984
Possession	258	348	335	414	494
Trafic**	304	410	428	509	554
Importation	35	51	54	107	113
Total	597	809	817	1 030	1 161

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement.

** Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne a continué à augmenter en 1984. Cette tendance persiste depuis 1980. (Voir la figure no 12.) Il y a eu augmentation pour chacune des trois catégories d'infractions : possession, trafic et importation. En 1984, les infractions relatives à la possession ont augmenté de 19 p. 100 par rapport à 1983, tandis que les infractions relatives au trafic et à l'importation ont augmenté de 9 et 6 p. 100 respectivement. Les quelque 1 161 accusations d'infractions relatives à la cocaïne portées en 1984 représentent une augmentation d'environ 13 p. 100 par rapport à 1983. Cette augmentation générale correspond à une augmentation comparable des saisies de cocaïne enregistrées pendant la même période. Les 115,2 kg de cocaïne saisis au Canada en 1984 représentent une augmentation de 17 p. 100 par rapport aux 98,11 kg saisis en 1983. (Voir la figure no 13.) D'après les renseignements de la G.R.C., on aurait saisi en 1984 à l'étranger 19,90 kg additionnels de cocaïne qui étaient destinés au marché canadien ou qui avaient transité au Canada. On prévoit que le marché de la cocaïne demeurera actif jusqu'en 1987.

Figure no 13:

*Quantité de cocaïne saisie au Canada de 1980 à 1984 — poids en kilogrammes**

1980	1981	1982	1983	1984
43,14	38,52	46,16	98,11	115,20

* Cocaïne saisie par la G.R.C. et Douanes Canada.

Il se peut que les mesures antidrogue prises en Amérique du Sud n'aient pas d'impact immédiat sur le marché illicite de la drogue au Canada. Les réserves existantes dans les pays sources pourront également être écoulées pour compenser toute perturbation majeure du marché. Un ralentissement, voire un recul, du trafic florissant de la cocaïne se traduirait par une diminution du taux de pureté au détail, du nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la cocaïne et des saisies au Canada ainsi qu'une augmentation des prix de vente au détail. On ne s'attend pas à observer ces phénomènes à court ou à moyen terme malgré les nouveaux programmes antidrogue coordonnés mis sur pied en Amérique du Sud. Des diminutions au niveau de l'approvisionnement en cocaïne doivent aller de pair avec des diminutions du même ordre au niveau de la demande au Canada et dans d'autres pays.

Figure no 14:

Usage de la cocaïne chez les adultes de l'Ontario en 1984

	Utilisation en pourcentage	Nombre
Au moins une fois dans leur vie	3,3 %	(34)
Sexe		
Hommes	71 %	(24)
Femmes	29 %	(10)
Âge		
18 à 29 ans	65 %	(22)
30 à 49 ans	32 %	(11)
50 ans et plus	3 %	(1)

Nota: Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario auprès de 1 051 adultes âgés de 18 ans et plus.

Dans une étude sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les adultes en 1984 et sur les changements survenus depuis 1982, la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario a interrogé 1 051 adultes ontariens en 1984 et a découvert qu'environ 3,3 p. 100 des personnes interrogées avaient fait usage de cocaïne au moins une fois. C'était la première fois qu'on examinait la consommation de cette drogue chez les Ontariens âgés de 18 ans et plus, vivant dans les régions rurales et urbaines. (Voir la figure no 14.) Une autre étude effectuée par la Fondation intitulée « Rapport préliminaire sur la consommation de la cocaïne par les adultes: tendances, problèmes et perspectives » a révélé de nouvelles données sur la cocaïnomanie parmi ce groupe. Cette étude s'est basée sur des entrevues effectuées auprès de 111 cocaïnomanes ontariens recrutés par les chercheurs et au moyen d'annonces. Les participants étaient âgés de 21 ans et plus, avaient fait usage de cocaïne au cours des trois dernières années et avaient occupé un emploi pendant au moins six mois au cours de la dernière année. La recherche a mis l'accent sur la consommation de la cocaïne, les problèmes reliés à la drogue et les répercussions en matière de santé et sur le plan juridique. Les principales conclusions ont indiqué que la majorité des participants étaient des hommes célibataires âgés en moyenne de 29 ans. Ils avaient généralement fait des études supérieures et occupaient des postes élevés et bien rémunérés. Selon l'étude, la méthode la plus populaire consiste à aspirer les cristaux par les voies nasales (« snorting »). Les participants avaient consommé la cocaïne pour la première fois vers l'âge de 22 ans. Environ 58 p. 100 d'entre eux ont avoué avoir fait usage de cocaïne d'une à dix fois au cours des douze derniers mois et près de la moitié (45 p. 100) ont déclaré avoir consommé de la cocaïne au cours du mois précédent l'étude. La plupart avaient fait usage de la drogue jusqu'à cinq fois au cours de ce mois. Les participants ont dit qu'ils consommaient de la cocaïne depuis sept ans en moyenne. La plupart des usagers avaient consommé d'autres drogues illicites au moins une fois. Tous les participants ont admis avoir fait usage de cannabis et d'alcool. La très grande majorité d'entre eux

ont admis qu'ils pouvaient obtenir très facilement de la cocaïne, la plupart l'ayant fait auprès d'amis au cours des douze mois précédents. On a relevé des problèmes surtout chez ceux qui consommaient de la cocaïne depuis plus longtemps. On a signalé les effets suivants : gêne, irritation ou saignement de nez, perte de poids, incapacité de se détendre, insomnie, désir incontrôlable de consommer de la cocaïne et plus grand appétit sexuel. Ces effets variaient de façon importante parmi les usagers occasionnels, moyens et chroniques. Dans tous les cas, les effets se faisaient plus apparents lorsque le niveau de consommation augmentait. La moitié des cocaïnomanes environ (52 p. 100) ont admis avoir éprouvé au moins un effet nuisible, y compris des hallucinations, un comportement violent ou agressif et de la paranoïa, et avoir demandé une aide médicale au moins une fois. On a également mentionné de fréquents problèmes nasaux, y compris des saignements de nez, un épuisement mental ou physique et des désirs insatiables.

Figure n° 15:

Utilisation en pourcentage**	
Sexe	
Hommes	67,6 %
Femmes	32,4 %
Âge	
21 à 25 ans	27,9 %
26 à 30 ans	34,2 %
31 à 35 ans	22,5 %
36 à 40 ans	7,2 %
41 ans et plus	6,3 %
Non indiqué	1,8 %
Âge moyen: 29,4 ans	
Situation de famille	
Célibataires	57,7 %
Conjoints d'union libre	17,1 %
Mariés	9,0 %
Séparés	5,4 %
Divorcés	9,9 %
Non indiqué	0,9 %
Études	
9 ^e à 11 ^e année	15,3 %
12 ^e et 13 ^e année	27,0 %
Collège communautaire	18,0 %
Cours universitaire	12,6 %
Diplôme universitaire	19,8 %
Études de 3 ^e cycle	7,2 %
Situation socio-économique des consommateurs qui ont un emploi	
Professions supérieures	11,0 %
Autres professions	23,2 %
Gérants/Techniciens	30,5 %
Employés de bureau	20,7 %
Ouvriers spécialisés	11,0 %
Non spécialisés	3,7 %

*Données démo-graphiques sur l'utilisation de la cocaïne en 1984**

* Sondage réalisé par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario.

** Pourcentage de consommation de cocaïne au moins une fois au cours des 12 mois précédent le sondage.

Nota: Ces données sont fondées sur un sondage effectué auprès de 111 cocaïnomanes ontariens en 1984.

En 1984, on signale au Yukon, en Ontario et en Colombie-Britannique que les usagers consomment la cocaïne par injection intraveineuse et par la technique dite « free basing » ou bien par aspiration des cristaux par les voies nasales (« snorting »). Dans les provinces du centre du pays, on mélange de la PCP à la cocaïne. Au Yukon, on signale que certains usagers mélangent de la cocaïne de mauvaise qualité à du MDA et de la méthamphétamine. Il y aurait des « speedballs » ou « speedbombs », mélange de cocaïne et d'héroïne, dans plusieurs régions du Canada. On a retrouvé en Colombie-Britannique de la cocaïne pharmaceutique; toutefois, on a pu la relier à un vol commis dans une pharmacie. L'abondance de plus en plus grande de la cocaïne peut porter certains usagers à consommer des mélanges plus puissants et peut-être mortels et à essayer différentes méthodes d'ingestion. La grande publicité faite par les médias dernièrement sur les effets négatifs de la consommation de la cocaïne peut toutefois dissuader des usagers potentiels de s'y adonner. Le prix relativement élevé au gros et au détail exerce également un effet de dissuasion et empêche ainsi la consommation de la cocaïne de s'étendre davantage.

C'est à Montréal, Vancouver et Toronto qu'on a enregistré les prix de détail les plus bas en 1984, c.-à-d. de 100 à 150 \$ le gramme. La même quantité pouvait se vendre de 150 à 250 \$ dans d'autres centres urbains au Canada et pouvait atteindre 200 à 300\$ dans des régions plus éloignées. Selon l'endroit, l'abondance et la pureté, la drogue pouvait se vendre de 2 400 à 5 000 \$ l'once, de 35 000 à 50 000 \$ la livre et de 60 000 à 95 000 \$ le kilogramme. Les prix étaient un peu plus bas en 1984 qu'en 1983, et ce, en raison de l'offre et de la demande plus élevées. La stabilisation des prix remarquée aux États-Unis depuis la fin de 1984 pourrait également se produire au Canada si les campagnes antidrogue mises sur pied en Amérique du Sud perturbaient les conditions du marché de façon suffisante pour bouleverser l'approvisionnement.

La Direction générale de la Protection de la santé du ministère de la Santé et du Bien-être a analysé plus de 1 800 échantillons de chlorhydrate de cocaïne en 1984. Ces analyses ont révélé des taux de pureté variant de moins de 1 à 100 %. La pureté de la cocaïne en vrac pouvait atteindre des taux de 90 à 100 %. Les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. ont signalé que la pureté des échantillons pris au détail à Vancouver, Toronto et Montréal variait de 40 à 70 %. Malgré l'abondance de la cocaïne, d'autres substances telles l'éphédrine et la procaïne étaient vendues sur le marché illicite, comme étant de la « coke ». (Voir le chapitre 5: Drogues chimiques.) Les bandes de motards se sont de plus en plus impliquées en 1984 au niveau de la distribution de la cocaïne en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario, au Québec et au Yukon.

On a procédé au cours de l'année au démantèlement de deux laboratoires de cocaïne, tous deux dans la région de Montréal. En août 1984, la Section antidrogue de Montréal découvrait, pour la première fois au Canada, un laboratoire de cocaine. D'après les renseignements obtenus, deux individus, un ressortissant péruvien et un Canadien, transformaient de la pâte de coca en cocaïne dans le garage d'une résidence de Montréal. On y a saisi 3,5 kg de pâte de coca, des produits chimiques et du matériel connexe. Un deuxième laboratoire de transformation de cocaïne a été démantelé en avril 1985 à Rosemère, banlieue résidentielle située au nord de Montréal. Suite à cette enquête, cinq individus ont été arrêtés et accusés de trafic, de complot en vue de faire le trafic et d'importation. On a saisi environ 23 kg de pâte de coca, divers précurseurs chimiques et du matériel connexe. Selon les renseignements, la pâte de coca avait été importée de Lima (Pérou) quelques jours plus tôt dans une valise à doubles parois. Les mesures antidrogue prises dans plusieurs pays d'Amérique du Sud ont limité l'accès aux précurseurs chimiques nécessaires à la transformation de la pâte de coca et de la cocaïne base en chlorhydrate de cocaïne. Les trafiquants ont donc mis sur pied plusieurs laboratoires de cocaine aux États-Unis et au Canada où ces produits chimiques sont moins chers et plus faciles à obtenir.

La situation dans les pays sources

Colombie

Même si sa part du marché illicite canadien de la cocaïne a grandement diminué en 1984, la Colombie demeure le principal transformateur et fournisseur de chlorhydrate de cocaïne au niveau du marché international de la drogue. D'après les renseignements, sa production représente environ 90 p. 100 du marché mondial de la cocaïne. Cette prédominance peut s'expliquer de plusieurs façons, mais surtout par la présence d'un grand nombre d'organisations criminelles importantes et bien organisées à tous les niveaux de la culture, de la production et de la distribution dans ce pays.

Comme on l'a déjà mentionné dans des *R.A.N.D.* précédents, la culture du coca est illégale en Colombie. Toutefois, la superficie consacrée à celle-ci a grandement augmenté depuis le début des années 1980. D'après certains observateurs, elle s'élèverait à 15 000 hectares, selon d'autres, elle varierait plutôt entre 25 000 et 30 000 hectares. On peut évaluer la récolte annuelle en multipliant le nombre d'hectares cultivés par la production approximative par hectare. Si un hectare produit 1 000 kg de feuilles de coca par année, 15 000 hectares donneront 15 000 tonnes de feuilles. Si on utilise les chiffres plus élevés de 25 000 à 30 000 hectares, on peut ainsi obtenir une récolte annuelle de plus de 30 000 tonnes de feuilles. Il est à noter qu'une grande partie de la récolte de coca sert à la consommation locale, le bazuko y compris, ce qui laisse environ 50 p. 100 au marché illicite. Si l'on tient compte de la consommation locale, la production annuelle de cocaïne de la Colombie pourrait varier entre 6 et 46 tonnes.

Comme en fait était le *R.A.N.D.* de 1983, la consommation de bazuko représente le principal problème de toxicomanie en Colombie. Les jeunes font un très grand usage de bazuko qui consiste en un mélange de pâte de coca ou cocaïne base et de tabac ou marihuana. On les appelle aussi communément « brutos » ou « petillos ». Le ministre colombien de la santé a indiqué que plus de 600 000 jeunes âgés de moins de 18 ans fumaient régulièrement le bazuko. Selon une enquête effectuée récemment, 18 p. 100 des jeunes ont dit qu'ils avaient commencé à fumer le bazuko entre 11 et 15 ans.

Les principales régions de culture du coca sont situées dans les provinces d'Amazonas, de Meta, de Putumayo, de Narino, de Cauca, de Caqueta, de Huila, de Vaupes, de Guaviare et de Santander. Ces régions couvrent les pentes du sud-est des Andes et une grande partie de la région frontalière entre le Brésil, le Pérou et l'Équateur. La présence de zones de culture dans la région des plaines (*Llanos*) résulte de mesures prises par les réseaux colombiens afin d'essayer d'obtenir l'autosuffisance en matière de produits bruts et de réduire leur dépendance au niveau des approvisionnements en pâte de coca ou en cocaïne base. Cette stratégie avait pour but ultime de conserver, sinon d'améliorer, leur part du marché du commerce international de la cocaïne.

De grandes quantités de pâte de coca et de cocaïne base importées principalement du Pérou et de la Bolivie sont encore traitées en Colombie. Ces substances sont apportées par bateau et de plus en plus par avion. Il existe plusieurs centaines de pistes d'atterrissement clandestines en Colombie, situées dans des régions éloignées permettant de faciliter le mouvement des matières brutes et du produit fini. La pâte de coca et la cocaïne base sont livrées dans des laboratoires de cocaine près des plantations de coca. Ces installations sont généralement petites, mobiles et rudimentaires. Pour cette première étape de transformation, on a besoin de grandes quantités des produits chimiques suivants : essence, carbonate de soude, permanganate de potassium, acide sulfurique et hydroxyde d'ammonium. On a retrouvé des laboratoires plus perfectionnés dans la région des *Llanos* ainsi que dans les villes de Barranquilla, Santa Marta, Medellin, Cali, Bucaramanga et Bogota.

L'éther représente un ingrédient clé pour ce qui est du traitement final. Les mesures du gouvernement de la Colombie pour en freiner l'importation en janvier 1983 ont eu un impact précis sur l'abondance et le prix de l'éther et d'autres précurseurs chimiques. En effet, le prix d'un baril de 55 gallons d'éther a passé de 1 140 \$ US en novembre 1983 à 4 800 \$ US vers le milieu de l'année suivante. Cette importante augmentation des prix signifierait que ces mesures créent des difficultés en approvisionnement de ce produit chimique pour les trafiquants. Certains réseaux de trafic ont cherché d'autres sources d'approvisionnement dans les pays voisins ou ont déplacé leurs laboratoires dans d'autres pays afin de détourner ces contrôles et de poursuivre la production. L'arrestation de 23 Colombiens dans un important laboratoire de cocaïne situé dans la province de Darien à Panama en mai 1984 en est une preuve.

Figure 16:

Production approximative de cocaïne dans les principaux pays sources en 1984 — poids en tonnes métriques

	Colombie	Pérou	Bolivie
Superficie de culture du coca (hectares)	15 000 à 30 000	60 000 à 135 000	37 000 à 60 000
Récoltes évaluées de feuilles de coca (tonnes métriques)*	15 000 à 30 000	60 000 à 135 000	37 000 à 60 000
Consommation nationale de feuilles de coca (tonnes métriques)	7 000 à 12 000	14 000 à 18 000	15 000 à 16 000
Production évaluée de cocaïne (HCl) (tonnes métriques)**	6 à 46	84 à 242	42 à 90
Production totale de cocaïne (HCl):	132 à 378 tonnes		

* Ces données sont fondées sur 1 000 kilogrammes de feuilles récoltées annuellement par hectare.

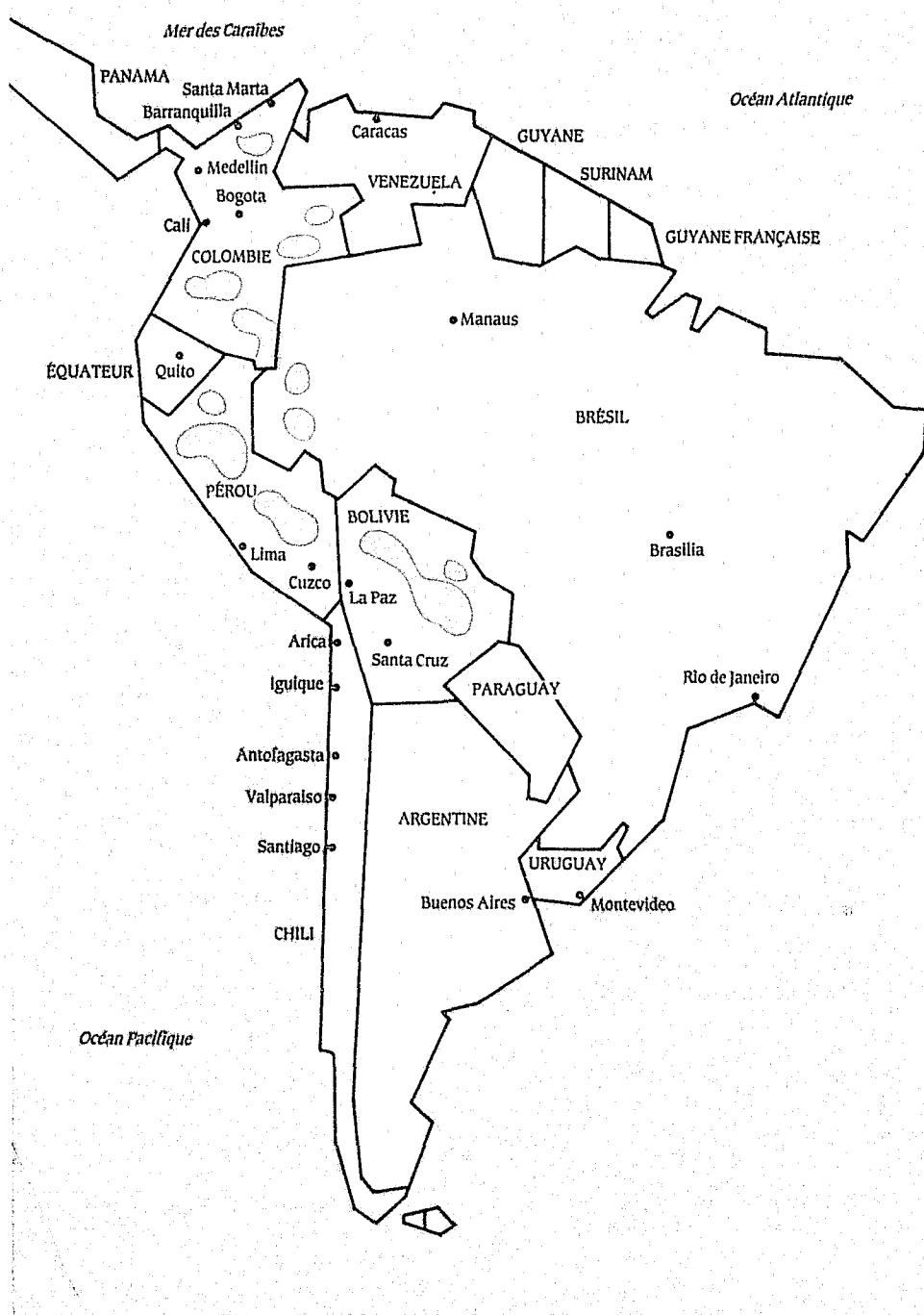
** Il faut généralement utiliser 500 kilogrammes de feuilles de coca pour obtenir un kilogramme de chlorhydrate de cocaïne.

En avril 1984, le président Betancur a déclaré un état de siège dans la bataille contre les trafiquants de drogue suite au meurtre du ministre de la Justice, Rodrigo Lara Bonilla, qui avait mené une sévère campagne antidrogue en Colombie. Cette déclaration touchait les 23 provinces du pays et autorisait les forces policières à faire des arrestations sans mandat, permettait aux fonctionnaires de suspendre le droit de tenir des assemblées publiques et au président d'émettre des décrets d'urgence et de nommer des gouverneurs militaires. Ces mesures d'une grande sévérité ont poussé les trafiquants à quitter le pays, à adopter d'autres mesures évasives et à reprendre leurs activités dans d'autres pays avoisinants. Plus de 1 300 rafles ont entraîné d'importantes saisies d'armes, de munitions, de véhicules, d'avions, de bateaux et de drogues. Les autorités ont neutralisé plusieurs laboratoires de cocaïne dans la partie est des Llanos. On a démantelé à Vichada un laboratoire clandestin perfectionné qui pouvait produire 500 kg de drogue par semaine. Un manque de précurseurs chimiques a obligé les trafiquants à mettre fin aux opérations. Cette région a cependant été utilisée pour l'entreposage de 3 500 kg de cocaïne. En novembre 1984, le président Betancur a annoncé la signature d'un traité d'extradition avec les États-Unis. Cette entente visait les trafiquants de drogue bien connus qui usaient de représailles contre le gouvernement colombien et les États-Unis en ayant recours à la violence. Ces représailles se faisaient sous forme de menaces contre la vie de fonctionnaires et d'attentats à la bombe contre les bâtiments militaires et gouvernementaux. À la fin du mois de novembre 1984, l'Ambassade américaine de Bogota était victime d'un attentat à la bombe. Une personne a été tuée et plusieurs autres blessées. Malgré cette flambée de violence, quatre Colombiens

comparaissaient en janvier 1985 devant des tribunaux américains pour répondre à des accusations relatives à la drogue.

En 1984, les autorités colombiennes ont saisi environ 22 tonnes de cocaïne, détruit manuellement 2 400 hectares de plants de coca et démantelé 275 laboratoires de cocaïne. Ces chiffres représentent une augmentation par rapport aux statistiques de 1983, tout particulièrement en ce qui a trait aux saisies de laboratoires qui s'élevaient à 113 l'an dernier. Les données de 1984 en ce qui regarde les saisies et les destructions de récoltes témoignent des efforts du gouvernement colombien en matière de mesures antidrogue. Il faut indiquer que les installations servant à la transformation de la drogue sont de plus en plus perfectionnées et capables de produire d'importantes quantités de cocaïne. Cette tendance est illustrée par le démantèlement du laboratoire de Tranquilandia dans le département de Caquetá. On y

Figure no 17:



a saisi 10 tonnes de produits de coca raffinés : 8,5 tonnes de chlorhydrate de cocaïne et 1,5 tonne de cocaïne base. Ce complexe consistait en un réseau élaboré formé de sept sites, de nombreux bâtiments, de matériel perfectionné, de divers produits chimiques, de plusieurs pistes, de routes et de sept avions. Il s'agirait de la rafle la plus importante au monde sur le plan de la valeur monétaire et de la cocaïne saisie. Cette installation est également remarquable puisque c'était seulement le deuxième laboratoire découvert dans la région des Llanos. D'autres laboratoires démantelés dans cette région faisaient habituellement la transformation de la pâte de coca en cocaïne base, tandis que le traitement final en chlorhydrate de cocaïne se faisait dans des laboratoires situés dans de grandes régions métropolitaines ou près de celles-ci. La saisie de Tranquilandia a été suivie d'une augmentation du prix des dérivés de coca en Colombie, mettant fin à la période des bas prix qui persistaient depuis trois ans à cause d'une abondance de la drogue et d'une demande croissante.

En 1984, certains renseignements ont permis de relier à quelques reprises des groupes d'insurgés politiques à des organisations colombiennes de trafic de drogue. Au moment de la saisie du laboratoire de Tranquilandia, on disait que les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), un groupe d'insurgés communistes, offraient leur protection aux trafiquants. Les FARC seraient le groupe subversif colombien le plus important, le mieux équipé, le mieux entraîné et le plus dangereux. De plus, les FARC ont reçu de l'argent des trafiquants pour acheter des armes et des provisions, en retour de leur protection.

Pérou

Le Pérou est un producteur majeur de feuilles de coca qui approvisionne les raffineries de cocaïne situées en grande partie en Colombie. La Empresa Nacional de la Coca (ENACO) détient le monopole de la production de coca au Pérou; elle enregistre les cultivateurs et contrôle la distribution de ce produit aux fins de consommation locale et de fabrication d'assaisonnements et de produits pharmaceutiques destinés au marché d'exportation. Il y a divergence au sujet de la superficie consacrée à la culture du coca au Pérou. Les données varient de 60 000 à 135 000 hectares. (Un hectare produit une tonne de feuilles par année.) On a détruit en 1984, 3 180 hectares de coca cultivés illicitement et on prévoit en détruire 6 000 en 1985, objectif que l'on décrit comme ambitieux, mais réalisable. Il faut récolter environ 14 000 à 18 000 tonnes métriques de feuilles de coca pour répondre aux usages licites et satisfaire les besoins des millions de Péruviens qui s'adonnent à la mastication des feuilles de coca.

Environ 75 p. 100 du coca cultivé au Pérou le serait de façon illicite, la majeure partie de cette récolte serait transformée en pâte de coca, puis les laboratoires colombiens s'occuperaient du traitement final. Il semblerait également qu'il y aurait une augmentation de la production locale de chlorhydrate de cocaïne. On choisit des régions éloignées pour y cultiver le coca afin d'échapper aux programmes de contrôle des cultures, y compris l'interdiction, la substitution et la destruction des cultures. Le coca se cultive surtout dans le centre du pays, c.-à-d. les départements suivants : Amazonas, San Martin, La Libertad, Cajamarca, Huanuco, Junin, Huancavelica, Ucayali, Pasco, Cuzco et Ayacucho. D'après les renseignements, les trafiquants ont déplacé leurs opérations des villes traditionnellement reconnues de Huanuco, Tingo Maria, Tarapoto et Pucallpa aux régions de Tocache, Uchiza, Aguaytia, Atalaya, Satipo, Quillabamba et San Francisco afin d'échapper aux nouvelles mesures antidrogue. En représailles du programme de destruction des récoltes de coca, les trafiquants ont perpétré des actes de violence, entre autres, en novembre 1984, le meurtre de 19 membres d'un projet de destruction des récoltes parrainé par les É.-U. dans la vallée de Huallaga. D'autres actes de violence ainsi qu'une résistance continue de la part des cultivateurs qui voient leur récolte la plus rentable et leurs profits

menacés, et le terrorisme politique du groupe Sendero Luminoso (Sentier lumineux), groupe de guerrilla promaoïste, ont poussé le gouvernement péruvien à proclamer l'état d'urgence dans ce secteur. Le gouvernement a envoyé 1 000 soldats dans le but de restaurer l'ordre, mettant ainsi une fin temporaire aux mesures antidrogue. Tandis que les actes de violence de terrorisme politique posés par le groupe Sendero Luminoso semblent servir les intérêts des trafiquants, aucun renseignement sûr n'a permis de relier ces deux groupes. Les trafiquants ne sont motivés que par le profit tandis que les terroristes sont inspirés par des motifs politiques.

Les autorités antidrogue péruviennes ont démantelé 119 laboratoires de pâte de coca, de cocaïne base ou de chlorhydrate de cocaïne. Elles ont également saisi 1 878 kg de cocaïne base et 94 kg de cocaïne. On a également détruit plus de quarante pistes d'atterrissement clandestines dans tout le pays, utilisées pour transporter les dérivés du coca.

Bolivie

La Bolivie est reconnue pour son rôle prépondérant au chapitre de la production des feuilles de coca. On en évalue la culture entre 37 000 et 60 000 tonnes. Certains projets sont en cours dans le but d'améliorer les méthodes permettant de déterminer plus précisément le nombre d'hectares cultivés. D'après les renseignements, la consommation locale de feuilles de coca s'élèverait entre 15 000 et 16 000 tonnes par année. Le reste est transformé en cocaïne, ce qui se fait de plus en plus à l'intérieur du pays ainsi qu'à l'extérieur des frontières nationales de la Bolivie. Il est à noter que la culture du coca est légale en Bolivie, alors que la transformation en chlorhydrate de cocaïne est illégale. Les régions de Chapare et de Yungas sont les principales zones de culture du pays. La Chapare, la plus importante des deux, serait tout probablement la source de la majeure partie du coca sur le marché illicite bolivien. Aucune culture n'a été détruite en 1984 tandis qu'on prévoit la destruction de 4 000 hectares en 1985. Huit laboratoires ont été détruits au cours des huit premiers mois de 1984. Le gouvernement bolivien a l'intention de promulguer une loi qui limiterait la production légale de coca dans des régions définies ainsi que la quantité cultivée afin de protéger les usages et marchés licites et de dissuader les trafiquants. Cette décision s'est heurtée à une vive opposition de la part des cultivateurs qui voient une grande partie de leurs maigres revenus menacée et remplacée par des solutions de rechange qui ne les satisfont pas et de la part des trafiquants qui ont riposté par des campagnes de propagande, insistant sur le fait que la cocaïne est en fait un problème de demande pour les pays industrialisés et non pas un problème interne.

Selon les renseignements, il y a eu une augmentation importante depuis 1980 au niveau de l'exportation de la cocaïne base et du chlorhydrate de cocaïne par les organisations boliviennes, comparativement à des diminutions au niveau de l'approvisionnement en pâte de coca. Ceci peut s'expliquer en partie par la mise sur pied de programmes policiers efficaces en Colombie et par la volonté manifestée par les trafiquants de devenir plus autosuffisants et d'améliorer leurs profits en contrôlant d'autres étapes du commerce de la cocaïne.

Les pays sources secondaires

Brésil

Le Brésil est le plus grand pays du continent sud-américain. Il partage des frontières communes avec tous les pays d'Amérique du Sud, exception faite du Chili et de l'Équateur. La terre est fertile, la population y est distribuée de façon irrégulière et la jungle peut facilement dissimuler des cultures illégales, comme les arbrisseaux de

coca et les plantes de cannabis. De nouvelles campagnes antidrogue mises sur pied en Colombie, au Pérou et en Bolivie ont permis au Brésil de devenir une base d'opérations viable pour les organisations de trafic de drogue, en ce qui a trait à la culture du coca ainsi qu'à la transformation de la cocaïne et à sa distribution dans les marchés nord-américains et européens. Les statistiques relatives aux saisies des dernières années soulignent l'expansion de la production, de la consommation et de la distribution de la drogue. La culture du coca est présente dans l'État d'Amazonas qui a des frontières communes avec le Pérou et la Colombie. Selon les renseignements, les réseaux colombiens sont actifs dans cette région depuis près de deux ans. Il n'existe aucune statistique permettant de déterminer avec précision l'étendue de la culture du coca au Brésil. Les autorités brésiliennes ont effectué à l'automne de 1984 une campagne d'arrachage manuel du coca : six millions de tiges de coca ont été détruites. (Un arbrisseau de coca peut contenir jusqu'à 15 tiges.) C'est l'opération d'éradication la plus importante jamais entreprise par le gouvernement. Ces plants poussaient sous la végétation dense de la jungle et ne pouvaient être aperçus des airs. Cette opération a eu lieu dans un secteur se trouvant à proximité du site où plus de 500 000 tiges avaient été détruites en décembre 1983.

Les plants de coca cultivés au Brésil sont connus sous le nom indien de «epadu». Ces plants sont très différents de la variété qu'on retrouve sur le flanc des Andes, laquelle pousse bien à une altitude de 600 à 1 500 mètres et à des températures variant entre 14° C et 27° C. Les plants de coca brésiliens croissent surtout en hauteur et peuvent atteindre jusqu'à 4,5 m et leur feuillage est souvent clairsemé. Lorsque le tronc est coupé, il peut repousser une quinzaine de tiges. Le rythme de croissance de cette variété n'a pas encore été déterminé; cependant, des habitants de l'endroit affirment qu'on compte jusqu'à quatre récoltes par année. L'analyse des échantillons de «epadu» saisi révèle que la proportion d'alcaloïdes est équivalente à celle qui est contenue dans les échantillons obtenus dans la région de Llanos en Colombie, lesquels varient de 1 p. 100 à 66 p. 100, la moyenne se situant à 28 p. 100. Des renseignements indiquent que la majeure partie de la récolte de coca est acheminée aux réseaux de trafic de la Bolivie, du Pérou et de la Colombie, lesquels approvisionnent les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Même si l'on ne dispose que de peu de preuves jusqu'à présent, on prévoit que les Brésiliens vont s'impliquer davantage dans le traitement de la cocaïne dans certaines parties du pays. Tous les moyens de transport sont bons pour amener la cocaïne traitée vers les lieux d'acheminement depuis lesquels elle sera distribuée aux marchés internationaux. Alors qu'auparavant des étrangers surtout étaient à la tête de ce trafic, un nombre croissant de Brésiliens y participent maintenant.

La surveillance et le contrôle des précurseurs chimiques constituent une autre stratégie que le gouvernement brésilien propose dans le but de limiter le trafic. La loi qu'il a l'intention d'adopter obligerait tous les envois d'éther à passer par le port de Rio de Janeiro et limiterait leur détournement vers des pays producteurs de cocaïne voisins. On a saisi et détruit trois laboratoires clandestins au début de février 1985 près de Tabatinga, endroit situé dans la région contiguë à la frontière colombienne et principal centre brésilien de traitement de la cocaine. On a également neutralisé un autre laboratoire en construction dans le territoire de Rondônia près de la frontière bolivienne. Ces exemples démontrent clairement que le Brésil n'est plus uniquement un pays de transit pour la cocaïne raffinée dans les principaux pays producteurs de l'Amérique du Sud.

Venezuela

Tel qu'on le prévoyait dans le *R.A.N.D. de 1983*, le rôle du Venezuela dans le trafic sud-américain s'étend à la culture du coca et au traitement de la cocaïne. En plus de constituer l'un des principaux pays de transit pour la cocaïne et la marihuana

colombiennes, cette nation côtière se fait connaître comme centre de traitement de la cocaïne, comme en témoigne la saisie de plus d'un million de litres d'éther et d'acétone entre novembre 1984 et février 1985. Cette quantité de précurseurs chimiques aurait pu permettre de produire environ 50 tonnes de cocaïne. Les restrictions imposées par le gouvernement de la Colombie sur les précurseurs chimiques nécessaires au raffinage de la cocaïne ont incité les trafiquants à réinstaller leurs centres de traitement dans des pays limitrophes, le Venezuela et Panama par exemple, ou à y faire livrer les produits chimiques nécessaires pour les expédier ensuite en Colombie.

En novembre 1984, les autorités vénézuéliennes ont démantelé deux laboratoires de raffinage de la cocaïne dans l'ouest du pays et ont saisi environ 400 000 litres d'acétone et d'éther et 500 kilos de cocaïne base. Les deux laboratoires se situaient dans l'État de Tachira, près de la frontière colombienne. L'un de ces laboratoires se trouvait dans une usine d'emballage de denrées alimentaires et les autorités croient qu'il y aurait eu des envois de drogues dissimulées dans des cargaisons de marchandises de ce genre. Pour ce qui est de l'autre laboratoire, la plus grande partie du matériel avait été détruite lorsque les trafiquants avaient tenté de faire disparaître les preuves d'une entreprise illégale. Aux deux endroits, on a découvert divers instruments, tels que des séchoirs et des filtres, ainsi que des précurseurs chimiques. Ces saisies démontrent sans contredit que les trafiquants se servent du Venezuela pour échapper au contrôle exercé sur les substances chimiques en Colombie. De nouveaux contrôles sur l'importation des précurseurs chimiques devraient limiter les quantités détournées vers le marché illégal. La découverte de grandes plantations de coca par la Garde nationale du Venezuela, en avril 1984 et en mars 1985, constitue un nouvel élément important dans le développement des activités se rapportant aux drogues dans ce petit pays sud-américain. La seconde plantation a été repérée dans un endroit reculé de la région montagneuse de Perija, à 100 km à l'ouest de Maracaibo près de la frontière colombienne. Il s'agirait des premiers incidents du genre.

Des renseignements laissent croire qu'on a de plus en plus recours à des Vénézuéliens comme passeurs, à bord d'avions commerciaux à destination de l'Amérique du Nord. Cette situation pourrait être attribuable aux conditions économiques au Venezuela, où le taux de chômage est élevé et où le bolivar est faible comparativement au dollar américain. Cette dure réalité économique peut inciter certains chômeurs à se tourner vers le trafic de la drogue pour réaliser rapidement d'importants profits.

La consommation de drogue est également à la hausse au Venezuela. À l'heure actuelle, la cocaïne et le bazuko prennent le pas sur la marihuana, devenant ainsi les drogues les plus populaires. Un nombre croissant de toxicomanes se présente dans les centres de traitement et les hôpitaux. Au cours des quatre dernières années, le nombre de cas se rapportant à la drogue n'a pas cessé de croître et les patients sont souvent des adolescents. On vient de mettre sur pied des campagnes visant à éduquer les jeunes sur les dangers de la drogue.

Argentine

Même si l'Argentine ne produit pas de quantités importantes de coca, son rôle principal est celui de point de transit, particulièrement au chapitre de la cocaïne bolivienne destinée tout d'abord au marché européen, puis au marché américain. Les villes de Santa Cruz et de Cochabamba sont les sources boliviennes de la cocaïne base qui est ensuite transformée en chlorhydrate de cocaïne, soit en Bolivie ou dans les provinces du nord de l'Argentine, avant d'être distribuée sur le marché international illicite. Tous les moyens de transport servent à l'acheminement de grandes quantités de cocaïne en multiples de 100 kilos qui transitent en Argentine. Même si l'Argentine ne peut pas encore rivaliser avec la Colombie, le Pérou et la Bolivie, le trafic de la cocaïne est à la hausse dans cet État. Selon les renseignements disponibles, la culture

du coca à grande échelle ne s'y pratique pas; cependant, le traitement et la distribution de la cocaïne semblent aller en augmentant. Il s'agit probablement d'une conséquence des mesures antidrogue prises dans les pays voisins qui obligent les trafiquants à réinstaller ou à étendre leurs activités, particulièrement dans les territoires du nord-ouest de l'Argentine. On croit que la production de cocaïne est un phénomène relativement nouveau en Argentine.

On estime que jusqu'à six tonnes métriques de cocaïne ont transité dans ce pays en 1984; de cette quantité, 75 p. 100 était destiné à l'Europe et le reste à l'Amérique du Nord. Les autorités argentines ont saisi environ 150 kilos de cocaïne et démantelé deux laboratoires au cours des dix premiers mois de 1984. On a également remarqué une augmentation des saisies de cargaisons de précurseurs chimiques essentiels.

Équateur

Dans le *R.A.N.D. de 1983*, on prévoyait que l'Équateur allait jouer un rôle plus important dans le trafic de la drogue. Cependant, l'augmentation des mesures antidrogue mises de l'avant par le gouvernement de Leon Febres Cordero depuis août 1984, a mis un frein à cette expansion, limitant ainsi le rôle de l'Équateur à celui de fournisseur ou de point de transbordement pour les produits de coca équatoriens et péruviens destinés aux organisations colombiennes de traitement de la cocaïne.

On a repéré des plants de coca dans la province de Napo, le long des rives du rio San Miguel et du rio Putumayo, juste en face de la Colombie. Il s'agit d'endroits reculés presque inhabités. Les plantations de coca s'étendraient sur 1 000 à 4 000 hectares dans ce pays. Au cours de l'automne 1984, une campagne de suppression de la culture du coca a donné lieu à la destruction de quelque 207 000 plants adultes et au démantèlement de 20 laboratoires de pâte de coca. Les plants de coca poussant sur environ 100 hectares ont été arrachés et il s'agirait d'une faible partie seulement de la superficie totale consacrée à la culture du coca dans ce pays. On a signalé qu'un important pourcentage des plants détruits étaient beaucoup plus gros que ceux qu'on retrouve généralement dans d'autres régions de l'Amérique du Sud, ils ressemblaient davantage à de petits arbres qu'à des arbustes. Habituellement, les plants de coca mesurent de un à deux mètres en hauteur et un mètre de diamètre. Ceux qu'on a trouvés le long de la frontière de la Colombie atteignaient presque trois mètres et ils étaient plus espacés que dans les autres plantations. Des fermiers de la région indiquent qu'on peut compter jusqu'à quatre récoltes par année. La taille extra-ordinaire des arbustes et les soins qu'on leur dispense pourraient donner des récoltes beaucoup plus importantes que celles qu'on obtient généralement dans les pays voisins.

Etant donné qu'en Équateur, on consomme peu de cocaïne et de dérivés du coca, la majeure partie de la pâte de coca produite dans ce pays est envoyée en Colombie où elle est raffinée. Il existe également un certain nombre de réseaux de trafic qui expédient la cocaïne à des marchés à l'extérieur du pays. Selon les renseignements obtenus, les graines de coca ont été importées du Pérou et de la Colombie. Ils indiquent en outre qu'on cultive le coca dans ce pays depuis au moins quatre ans, si ce n'est six ans. Les propriétaires des plantations sont principalement des Colombiens et des Équatoriens et ils emploient des ouvriers locaux pour préparer les champs, planter le coca et en récolter les feuilles. On croit aussi qu'ils participent à la transformation des feuilles en pâte de coca. Les principaux produits chimiques servant à cette transformation sont le kérozène et la gazoline. Grâce à l'importante industrie de la peinture en Équateur, on peut facilement se procurer de l'acétone, produit qui est également utilisé pour le traitement de la cocaïne. Des quantités relativement petites d'éther sont expédiées en Équateur chaque année, et des contrôles plus stricts exercés sur les importations pourraient limiter les quantités qui sont détournées vers le marché illicite. Certains signes indiquent que les mesures antidrogue constantes dans les

principaux pays producteurs de cocaïne de l'Amérique du Sud pourraient forcer les trafiquants à chercher d'autres endroits pour la culture et le traitement de la drogue dans des territoires voisins. Cependant, ces projets d'expansion pourraient être freinés par des campagnes antidrogue.

Chili

Le Chili demeure une cible possible pour l'expansion des activités reliées au trafic de la drogue à l'extérieur du noyau que forment la Bolivie, le Pérou et la Colombie, en particulier au chapitre du traitement et de la distribution de la cocaïne. Le Chili est surtout reconnu à titre de point de transit. La pâte de coca fournie par des sources péruviennes et boliviennes est traitée dans des laboratoires clandestins de la région d'Arica, près des frontières entre la Bolivie et le Pérou. Selon des sources américaines, les importations aux États-Unis atteignent jusqu'à 200 kilos par mois. Cependant, on ne peut déterminer de façon concluante si la cocaïne produite au Chili ou qui a transité dans ce pays, est acheminée vers les marchés canadiens.

Panama

Le rôle croissant que Panama pourrait jouer dans le trafic international de la drogue est attribuable à plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'économie du pays est centrée sur le commerce international; on y compte plus de 125 institutions bancaires qui appliquent les mêmes règlements sur le secret bancaire que les institutions étrangères. Ensuite, il y a l'utilisation du territoire panaméen à titre de plaque tournante pour la cocaïne et la marihuana sud-américaines en route vers divers pays consommateurs, ainsi que la manutention de précurseurs chimiques destinés aux pays producteurs de cocaïne. Panama occupe une position stratégique et il est facile d'y accéder de l'Amérique du Nord ou du Sud par avion ou par bateau. La zone hors taxe de Colon, la facilité avec laquelle les étrangers peuvent immatriculer leurs bateaux et utiliser le drapeau panaméen, l'aisance avec laquelle on peut y mettre sur pied des sociétés internationales ainsi que les relations politiques, sociales et économiques en font un paradis pour le trafic de la drogue et le lessivage des profits illégaux. Compte tenu du renforcement récent des programmes antidrogue en Colombie, Panama offre un centre d'opération de remplacement qui est bien situé et où on peut se livrer à toutes les activités, de la culture au lessivage des profits acquis illégalement.

Même si Panama ne peut rivaliser avec les principaux pays producteurs de cocaïne que sont la Colombie, le Pérou et la Bolivie, on craint de plus en plus qu'une plus grande quantité de plants de cannabis et de coca y soient cultivés au cours de l'année qui vient, en conséquence directe des programmes de destruction et des autres programmes antidrogue mis sur pied en Colombie. La production de la cocaïne y est à ses débuts et on ne dispose pas de données exactes sur les prévisions en matière de récoltes. On a trouvé de petites plantations dans la province de Darien, jungle montagneuse pratiquement impénétrable. Il s'agit de l'une des régions du pays où la population est le plus clairsemée. On sait que les organisations colombiennes prévoient une expansion de leurs activités au-delà de leurs frontières et Panama offre sans contredit des avantages certains.

Des renseignements indiquent que depuis 1983, des cargaisons d'éther ont été dirigées vers la zone libre de Panama et ensuite transportées par petits bateaux vers la côte nord de la Colombie. On a aussi changé l'étiquette d'autres quantités de ce précurseur aux États-Unis ou à Panama et envoyé directement le produit en Colombie. L'importante saisie de 40 000 kilos d'éther effectuée à Miami (Floride), en mars 1984, indique que les trafiquants sont prêts à payer des sommes considérables pour

acquérir les produits chimiques nécessaires. Dans le cadre de cette enquête, on a établi le prix de l'éther à près de 50 000 \$ US tandis que les frais de transport aérien s'élevaient à 100 000 \$. Une firme ouest-allemande avait commandé le produit chimique à un fournisseur français. Les moyens détournés, ajoutés aux frais de transport élevés, indiquent tout le mal que les organisations criminelles peuvent se donner pour acquérir les précurseurs chimiques nécessaires. Étant donné qu'il faut 12 kilos d'éther pour transformer un kilo de cocaïne base en un kilo de chlorhydrate de cocaïne, cet envoi aurait pu servir à traiter plus de trois tonnes de cocaïne.

Le démantèlement d'un grand laboratoire de cocaïne en construction dans la province de Darien, en mai 1984, constitue une autre preuve importante du rôle croissant de Panama dans le trafic de la drogue. Le laboratoire qui était partiellement terminé se composait de 12 bâtiments, y compris une centrale électrique assez puissante pour alimenter une ville, et on y a trouvé divers appareils servant à la transformation du chlorhydrate de cocaïne. On n'y a pas saisi de cocaïne ou de produits chimiques essentiels à sa production; cependant, le propriétaire de cette installation a avoué avoir exploité un laboratoire semblable dans la province de Caqueta (Colombie), que les autorités colombiennes avaient réussi à neutraliser. Depuis, le gouvernement de Panama a intensifié ses efforts antidrogue afin d'éviter que le pays ne devienne un canal pour l'expédition des produits chimiques dont les laboratoires de transformation de la cocaïne ont besoin.

Costa Rica

Au cours de l'automne 1983, les autorités costaricaines ont saisi, pour la première fois depuis 1978, un laboratoire de production de chlorhydrate de cocaïne à San José. Cette découverte ainsi que la saisie à la fin de 1984 de 120 barils de 55 gallons d'acétone pourraient indiquer que ce pays, traditionnellement reconnu comme lieu d'entreposage et de transbordement pour la cocaïne sud-américaine, est en voie de devenir un centre de raffinage de cocaïne. Même si la culture du coca est possible au Costa Rica, rien n'indique pour le moment qu'on s'y adonne. Selon les renseignements reçus, les trafiquants qui oeuvrent au Costa Rica seraient principalement des Colombiens, des Américains de Miami ainsi que des Vénézuéliens et que peu de Costaricains y seraient mêlés. Il est évident que le Costa Rica est un autre pays de l'Amérique latine qui est de plus en plus aux prises avec le trafic international de la drogue, en raison du renforcement des mesures antidrogue prises dans les principaux pays sources. Les trafiquants s'adaptent rapidement à ces changements et trouvent des solutions de rechange pour éviter qu'on mette un frein à leurs activités.

Les routes de la contrebande

En élargissant le marché de la cocaïne de la Colombie, du Pérou et de la Bolivie vers les régions périphériques qui s'étendent vers l'est dans la jungle amazonienne et vers le nord dans la forêt équatoriale dense de Darien, les trafiquants cherchent à contrer les campagnes antidrogue renouvelées et coordonnées. Ces campagnes visent directement les diverses étapes du trafic et comprennent la destruction des récoltes illégales de coca, la limitation de l'accès aux précurseurs chimiques, la neutralisation des laboratoires de transformation et la perturbation des voies d'acheminement. D'après les données inscrites au Système automatisé de renseignements sur les drogues de la G.R.C., relativement aux drogues saisies au Canada ou en route vers le pays, les parts du marché illicite canadien des sources sud-américaines d'approvisionnement en cocaïne ont changé considérablement. (Voir la figure no 18.) La prédominance de la Colombie sur le Pérou, la Bolivie et d'autres pays sud-américains a été perturbée. La Bolivie détient maintenant la première place, fournissant 32 p. 100 du marché canadien, est suivie de près par le Pérou avec 31 p. 100, ensuite par diverses

sources sud-américaines y compris le Brésil, avec 19 p. 100 et finalement, par la Colombie avec 18 p. 100. Il s'agit d'un revirement complet de la situation, comparativement aux chiffres de 1983. À ce moment-là, la Colombie tenait le haut du pavé avec 64 p. 100 du marché, surpassant de loin le Pérou, diverses sources sud-américaines y compris le Brésil, et la Bolivie qui n'en occupaient que 15 p. 100, 16 p. 100 et 5 p. 100 respectivement. Depuis la première publication du *R.A.N.D. de 1981*, c'est la première fois que la Bolivie se classe première à titre de source de cocaïne destinée au marché canadien. Ce changement radical est le résultat du renforcement des mesures gouvernementales, particulièrement en Colombie ainsi que dans d'autres pays voisins, pour stopper le mouvement de la cocaïne des champs de coca aux pays consommateurs.

Figure no 18:

Sources de la cocaïne vendue sur le marché canadien en 1984

Pays	Pourcentage du marché
Bolivie	32 %
Pérou	31 %
Autres	19 %
Colombie	18 %
Total	100 %

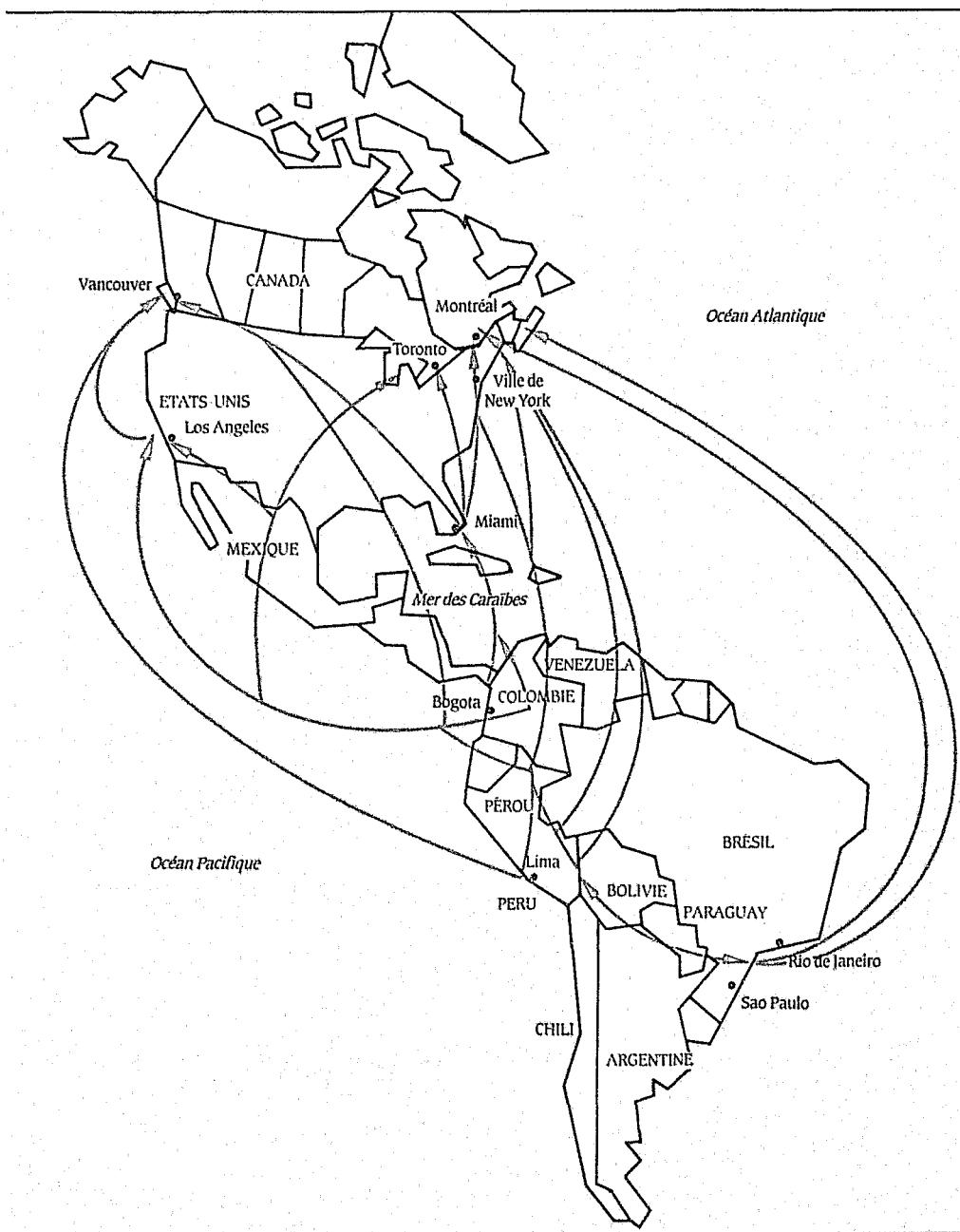
Le cycle du coca à la cocaïne prend habituellement naissance dans des plantations situées dans des régions éloignées, souvent sur le flanc des Andes, mais de plus en plus dans la jungle amazonienne. Les feuilles sont tout d'abord récoltées et séchées avant d'être transportées par quel que moyen que ce soit aux installations de traitement où elles seront transformées en pâte de coca, en cocaïne base et éventuellement en chlorhydrate de cocaïne. La Colombie est l'un des principaux centres de raffinage de la cocaïne. De la cocaïne base colombienne ainsi que de grandes quantités de pâte de coca et de cocaïne base importées sont acheminées aux laboratoires clandestins situés dans des endroits reculés. (Voir: La situation dans les pays sources.) On a trouvé de grands centres pouvant produire des tonnes de drogue en Colombie. Cependant, les installations de raffinage plus modestes sont plus répandues et on en a repéré dans tous les coins du pays. Selon les renseignements reçus, la première étape de la transformation est effectuée dans des installations rudimentaires à proximité des champs de coca, et le reste du traitement se fait dans des laboratoires plus complexes. La cocaïne base provenant du Pérou et de la Bolivie est généralement considérée comme supérieure à celle de la Colombie parce qu'elle contient une plus grande proportion d'alcaloïdes. Il faut de plus grandes quantités de substances chimiques pour traiter la cocaïne base colombienne et cela augmente les coûts globaux de production.

Les trafiquants colombiens se caractérisent par la grande qualité de leur organisation comme en témoigne le regroupement des ressources pour créer de grandes installations de raffinage de la cocaïne. Cette structure intégrée verticalement ainsi que des réseaux de distribution bien établis en Amérique du Nord se sont avérés des avantages certains pour les trafiquants colombiens afin d'établir des réseaux complexes de trafic international.

Dans le Rapport de stratégie sur le contrôle international des stupéfiants de 1985, le Département d'État américain a signalé que la majorité des importantes quantités de cocaïne traitées en Colombie sont expédiées par avion privé des régions productrices de coca, où l'on compte plus de 50 pistes d'atterrissement clandestines, vers les États du sud-est des États-Unis. Selon le rayon d'action de l'avion et le réseau de trafic concerné, il est possible de s'arrêter dans les Caraïbes, en Amérique centrale ou au Mexique. Même si la Floride demeure l'un des principaux points d'acheminement de la cocaïne sud-américaine distribuée en Amérique du Nord, l'importance des mesures antidrogue dans cet État au cours des dernières années a forcé les trafiquants

à utiliser d'autres points d'entrée le long de la frontière méridionale des É.-U. La cocaïne transportée par avion long courrier quitte la Colombie pour arriver en Louisiane, au Mississippi, dans le sud-ouest des États-Unis et dans les Carolines. Les Bahamas constituent un point de ravitaillement pratique pour les appareils en provenance de l'Amérique centrale ou du Sud en direction de la Géorgie, du Tennessee, de l'Alabama, du Kentucky et des Carolines. La Californie, l'Arizona et le Texas se trouvent également sur les itinéraires du trafic en raison de leur proximité du Mexique et de la quantité de petites pistes d'atterrissage désertées qu'on peut trouver dans ces États. Comme il était mentionné dans le *R.A.N.D. de 1983*, la Trinité, la Jamaïque, les Antilles néerlandaises et les Bahamas ont continué de servir de point de transit pour la cocaïne sud-américaine. Certains pays de l'Amérique du Sud peuvent aussi être ajoutés à la liste des pays de transit, étant donné que les dispositions anti-drogue poussent les traîquants à réinstaller leurs organisations.

Figure no 19:



Le Mexique est également devenu l'une des principales haltes sur la route menant des pays sources au marché nord-américain. Au cours des dernières années, les trafiquants mexicains se sont intéressés davantage au trafic de la cocaïne, par suite d'un rigoureux programme de suppression des cultures de marihuana et de pavot. Les activités maritimes ont cours le long des côtes du Pacifique et du golfe du Mexique. Les renseignements obtenus indiquent que de grandes quantités de cocaïne sont acheminées au marché illicite nord-américain à bord de bateaux commerciaux et privés. La drogue est souvent cachée dans la cargaison ou dans de fausses parois conçues à cette fin.

Rio de Janeiro (Brésil) pourrait devenir l'un des principaux centres de distribution de la cocaïne destinée au marché mondial parce que cette ville est desservie par un excellent réseau aérien international et que de nombreux trafiquants se réinstallent au Brésil à la suite des contrôles antidrogue plus rigoureux dans les principaux pays sources. D'autres pays tels que l'Équateur, l'Argentine et le Paraguay pourraient aussi servir de route d'acheminement ou de centre d'entreposage.

Dans plusieurs cas de saisies effectués en 1984, la drogue qui était destinée au Canada ou en route vers le pays, venait de Santa Cruz (Bolivie). L'itinéraire de la cocaïne colombienne raffinée destinée aux pays consommateurs tels que le Canada, passe par le Brésil, le Chili et l'Argentine. Des routes moins directes servant à alimenter le marché illégal canadien passent par le nord, de Santa Cruz ou La Paz vers Miami ou New York pour aller ensuite à Montréal et dans le nord-ouest, à Los Angeles ou Vancouver. Les routes de Lima (Pérou) à Toronto ou à Vancouver constituent également d'autres voies d'acheminement confirmées par les saisies et les enquêtes.

En Amérique du Sud, on a assisté à de nettes augmentations du prix du coca et de la cocaïne entre le début et la fin de 1984. Cette hausse des prix correspond à la campagne antidrogue intensive entreprise en Colombie au cours du printemps 1984. L'augmentation générale des prix des feuilles et de la pâte de coca, ainsi que de la cocaine base et du chlorhydrate de cocaïne renverse la tendance à la baisse qui persistait depuis trois ans. Selon les renseignements obtenus, les prix de la pâte de coca et de la cocaïne base ont doublé dans le sud-ouest de la Colombie après la saisie de 8,5 tonnes de chlorhydrate de cocaïne et de 1,5 tonne de cocaïne base à Tranquilandia dans la province de Caqueta, en mars 1984. Un changement apporté à la structure des prix au niveau de la source n'est pas immédiatement transmis au consommateur. Dans l'ensemble, il est fort probable que les prix se stabilisent, mais on ne s'attend pas à ce qu'ils baissent autant qu'à la fin de 1983 et au début de 1984.

Figure no 20:

Amérique du Sud

Fermier	— 250 à 500 kg de feuilles de coca — de 500 à 950 \$
Laboratoire	— 250 à 500 kg de feuilles de coca donnent 2,5 kg de pâte de coca — de 1 250 à 1 950 \$
	— 2,5 kg de pâte de coca donnent 1 kg de cocaïne base — de 3 750 à 5 000 \$
	— 1 kg de cocaïne base donne 1 kg de chlorhydrate de cocaïne — de 6 500 à 32 500 \$

Canada

Prix de gros	— 1 kg de chlorhydrate de cocaïne pure — de 60 000 à 95 000 \$
Prix au détail	— 1 once (28 grammes) de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 50 % — de 2 400 à 5 000 \$

— 1 gramme de chlorhydrate de cocaïne d'une pureté de 50 % — de 100 à 300 \$

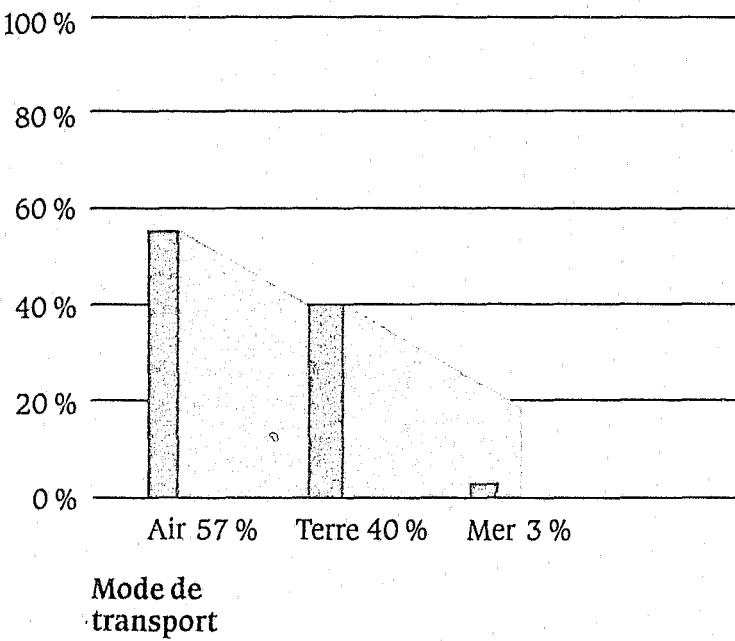
La cocaïne atteint le marché canadien par des routes qui sont parfois directes, parfois tortueuses. Les villes canadiennes dotées d'aéroports internationaux sont souvent la cible de tentatives de contrebande de cocaïne. On a déjà acheminé de la cocaïne destinée au Canada par l'Europe, en particulier via l'Espagne et les Pays-Bas. Le Canada a aussi servi de point de transbordement pour de la cocaïne destinée au marché européen, en 1984.

Les méthodes de dissimulation découvertes en 1984 variaient beaucoup. Un important pourcentage de la cocaïne importée au Canada a été introduite par des passeurs qui en transportaient entre 14 grammes et 2 kilos soit sur eux ou à l'intérieur de leur corps. Les renseignements transmis par les agents de liaison de la G.R.C. postés en Amérique du Sud indiquent que les passeurs canadiens retournent souvent au Canada à bord de vols directs. Si l'on en croit les récentes enquêtes, la plupart de ces passeurs sont des hommes âgés de 28 à 35 ans. Les passeurs péruviens sont plus souvent des femmes dans la trentaine, qui voyagent deux par deux en se faisant passer pour des touristes, et transportent de 600 à 1 000 grammes de cocaïne dans des valises à doubles parois ou sur elles-mêmes. Les valises normales et celles qui sont munies de doubles parois constituent un autre mode courant de contrebande en lots de plusieurs grammes et de plusieurs kilos. La saisie de 12 kilos de cocaïne à Vancouver en janvier 1984 est la plus importante cette année dans cette catégorie. Les automobiles offrent de nombreuses cachettes pour les envois de cocaïne quelle qu'en soit la quantité, cependant, il s'agit souvent d'envois d'un ou plusieurs kilos. Les trafiquants ont également recours aux vêtements, aux chaussures, aux articles d'artisanat, au service postal et aux cargaisons pour dissimuler cette drogue. Une saisie digne de mention a été effectuée à Miami au milieu de février 1985, lorsqu'on a découvert environ 1 100 kilos de cocaïne dissimulée dans une cargaison de fleurs coupées destinée à Montréal. Selon les renseignements obtenus, les trafiquants voulaient tromper la vigilance des douaniers en cachant leur marchandise parmi un envoi de fleurs, à l'approche de la St-Valentin. Cet exemple confirme la tendance à camoufler d'importantes quantités de drogue dans des biens périssables tels que des fleurs, des fruits ou des légumes, comme on l'avait déjà indiqué dans le *R.A.N.D. de 1983*.

Si l'on en juge par les saisies inscrites au Système automatisé de renseignements sur les drogues de la G.R.C., au Canada en 1984, la majorité des importations illégales de cocaïne, soit 57 p. 100, s'est faite par transport aérien, 40 p. 100 par transport terrestre et 3 p. 100 par transport maritime. L'ensemble de cette distribution est à l'opposé des tendances enregistrées en 1983, où le transport terrestre prenait la part du lion avec 55 p. 100, le transport aérien suivait avec 44 p. 100 et enfin le transport maritime avec 1 p. 100. Le transport aérien, que ce soit à bord d'avions commerciaux ou privés, est une fois de plus le principal mode de transport utilisé pour la cocaine destinée au marché canadien. Ce revirement de la situation peut être attribuable à un changement des tactiques des trafiquants, probablement à cause des distances entre les pays sources, les pays de transit et les pays consommateurs ainsi que l'augmentation des mesures antidrogue.

Figure no 21:

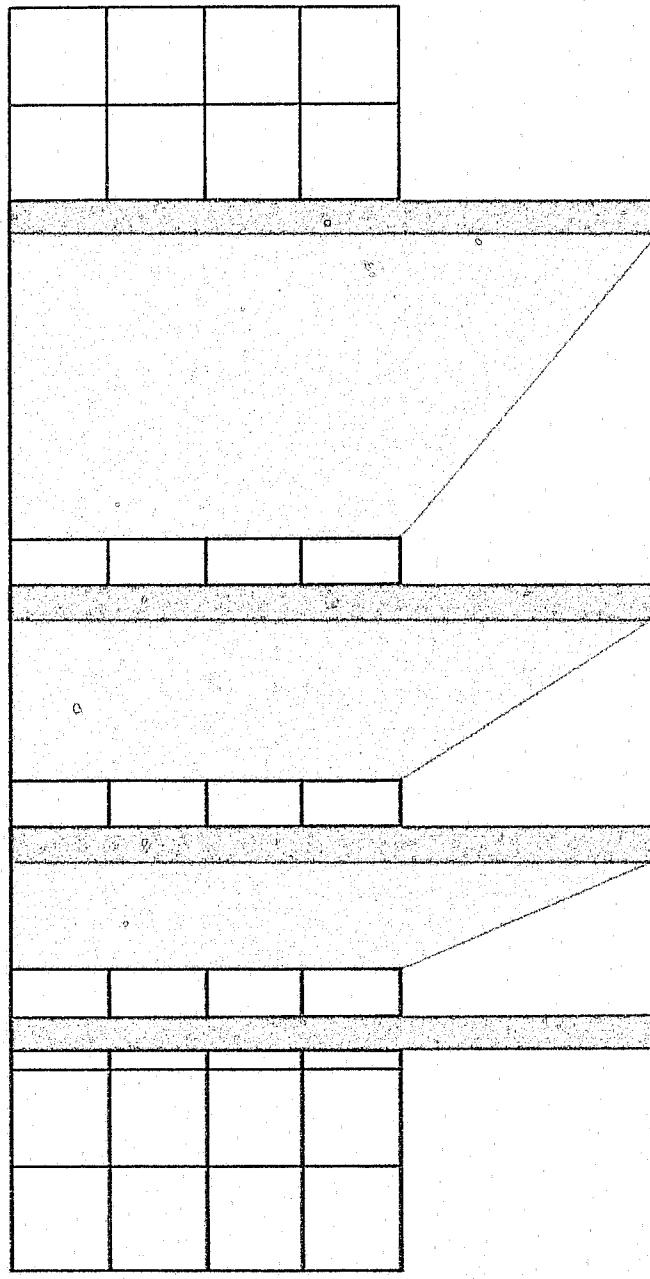
Pourcentage du marché



*Modes de transport
pour l'importation de la
cocaïne au Canada en
1984*

Chapitre 5:

Drogues chimiques



Drogues chimiques

Les tendances du marché

D'après l'Organe international de contrôle des stupéfiants (O.I.C.S.), la toxicomanie a atteint un niveau « sans précédent » et la consommation de substances telles que les amphétamines et les barbituriques, augmente de plus en plus et est probablement supérieure à ce qu'on croyait. Contrairement aux prévisions, le contrôle des psychotropes s'est avéré difficile. « Le nombre de laboratoires produisant certains de ces psychotropes augmente dans plusieurs pays, tout comme le détournement de ces substances ». Au Canada, les principales drogues chimiques sont régies par les Annexes « F », « G » et « H » de la Loi des aliments et drogues visant respectivement les drogues d'ordonnance, les drogues contrôlées et les drogues d'usage restreint.

La phencyclidine (PCP) est régie par la Loi sur les stupéfiants et la pentazocine l'est aussi, mais depuis juillet 1984. On ne peut donner de chiffres précis sur la consommation de PCP avant 1982, car celle-ci figurait jusque-là dans la catégorie générale des « Autres drogues de la Loi sur les stupéfiants » dans les données statistiques de la G.R.C. En 1984, les drogues de l'Annexe « F » les plus consommées étaient le diazépam (Valium), le flurazépam et le chlordiazépoxide. Les drogues de l'Annexe « G » les plus populaires étaient la méthamphétamine, l'amphétamine, le sécobarbital, l'amobarbital, la méthqualone et le méthylphénidate (Ritalin) tandis que les drogues de l'Annexe « H » les plus consommées étaient le LSD, le MDA et la psilocybine.

Figure n° 22:

Catégorie de drogue	Accusation	1980	1981	1982	1983	1984
Drogues d'ordonnance de l'Annexe « F »	Vente sans ordonnance	237	17	15	4	24
	Trafic**	220	147	105	100	86
Drogues contrôlées de l'Annexe « G »	Falsification d'ordonnances	7	5	S/O	S/O	S/O
	Total des infractions	227	152	105	100	86
Drogues d'usage restreint de l'Annexe « H »	Possession	578	368	287	731	421
	Trafic**	816	665	416	436	207
	Total des infractions	1 394	1 033	703	1 167	628
Loi sur les stupéfiants	Possession	S/O	S/O	66	36	20
Phencyclidine (PCP)	Trafic**	S/O	S/O	105	50	50
	Importation	S/O	S/O	1	2	5
	Total des infractions relatives à la PCP	S/O	S/O	172	88	75
Total		1 858	1 202	995	1 359	813

* Personnes accusées par la G.R.C. seulement.

**Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Note: Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives à la PCP n'est pas indiqué dans la figure n° 22 pour les années 1980 et 1981 car, jusqu'en décembre 1981, cette drogue faisait partie de la catégorie générale des « Autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants ». Le nouveau système R.S.O. ne fournit plus d'informations sur les infractions relatives à la falsification d'ordonnances.

Nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques de 1980 à 1984*

Le nombre de personnes accusées d'infractions relatives aux drogues chimiques régies par la Loi des aliments et drogues et la Loi sur les stupéfiants a baissé par rapport à 1983. On croit que cette situation est attribuable à deux facteurs, soit la vente continue de simili-drogues et de drogues détournées sur le marché illicite et une affectation provisoire prolongée d'enquêteurs antidrogue de la G.R.C. à d'autres fonctions en 1984. Dans toutes les régions du Canada, on continue de signaler que l'approvisionnement en drogues chimiques, en particulier le LSD et le MDA, est soit stable soit à la hausse et que le nombre de consommateurs a augmenté légèrement.

Figure no 23:

Catégorie de drogue	Type de drogue	1980	1981	1982	1983	1984
Drogues d'ordonnance de l'Annexe « F »	Total	864,93	11,80	109,10	0,63	147,19
	Annexe « F »	(434 518)	(151 136)	(269 375)	(356 309)	(5 574)
Drogues contrôlées de l'Annexe « G »	Méthamphétamine	34,96	1,05	6,38	79,62	5,73
	(1 709)	(2 154)	(8 981)	(2 970)	(2 673)	
	Amphétamine	7,15	0,67	8,15	0,15	0,21
	(81 824)	(132 426)	(8 607)	(39 515)	(12 724)	
	Barbituriques	0,33	0,59	0,12	0,09	0,04
	(64 570)	(10 645)	(7 596)	(12 062)	(158)	
	Autres drogues de l'Annexe « G »	3,69	6 754,84	1 140,29	191,88	2,15
	(187 833)	(45 755)	(54 039)	(43 551)	(36 562)	
	Total	46,15	6 757,16	1 154,96	271,74	8,14
	Annexe « G »	(335 936)	(190 980)	(79 223)	(98 098)	(52 117)
Drogues d'usage restreint de l'Annexe « H »	LSD	0,43	0,18	0,009	—	0,50
	(191 758)	(125 884)	(206 776)	(149 623)	(155 649)	
	MDA	1,50	0,33	0,87	0,82	2,80
	(1 734)	(767)	(418)	(536)	(269)	
	Autres drogues de l'Annexe « H »	47,53	5,62	10,63	72,02	48,63
	(4 564)	(1 208)	(2 108)	(2 760)	(2 071)	
	Total	49,47	6,15	11,51	72,85	51,93
	Annexe « H »	(198 056)	(127 859)	(209 302)	(152 919)	(157 989)
Loi sur les stupéfiants	Total	S/O	S/O	13,66	15,38	6,01
	PCP			(265 581)	(7 777)	(305)

*Drogues chimiques saisies par la G.R.C. et Douanes Canada.

Note: Les données concernant les quantités de phencyclidine (PCP) saisies entre 1980 et 1981 n'étaient pas disponibles car, jusqu'en décembre 1981, cette drogue faisait partie de la catégorie générale des « Autres drogues visées par la Loi sur les stupéfiants ».

Comme en 1983, les 49 kilogrammes d'autres drogues de l'Annexe « H » qui ont été saisis, étaient constitués principalement de psilocybine. Même si le nombre de personnes accusées d'infractions reliées à la psilocybine est passé de 554 en 1983 à 337 en 1984, ce chiffre demeure très élevé par rapport à 1982, alors que 23 personnes seulement avaient été accusées. La psilocybine demeure un problème en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique. La culture de cette drogue a également subi des changements. Les trafiquants ne comptent plus uniquement sur les champignons hallucinogènes qui poussent à l'état sauvage; dans certains cas, ils cultivent cette drogue suivant une méthode apparentée à celle de la culture des champignons commerciaux, ce qui leur permet d'obtenir des récoltes importantes et beaucoup plus contrôlées.

Dans toutes les régions du Canada, on a signalé que le LSD était la drogue chimique la plus populaire en 1984. Le MDA était très populaire dans l'Ouest canadien tandis que la méthamphétamine se retrouvait surtout au Québec et en Ontario. Dans ces provinces, on pouvait aussi se procurer facilement de la PCP produite et distribuée par des bandes de motards hors-la-loi.

La Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario a effectué un sondage sur la consommation d'alcool et de drogues chez les adultes de cette province en 1984 et sur les changements survenus depuis 1982. Les résultats du sondage indiquent que la consommation de stimulants est demeurée relativement stable de 1982 à 1984 (3,3 p. 100 en 1982 et 2,5 p. 100 en 1984). La majorité des consommateurs de stimulants ont révélé en avoir fait usage à l'occasion (moins d'une fois par mois) en 1984, ce qui était également le cas en 1982.

Comme par les années passées, les principaux financiers, fabricants et distributeurs de drogues chimiques sont les bandes de motards hors-la-loi. Dans presque toutes les provinces canadiennes, on a signalé l'implication de bandes dans ces activités, et on sait qu'elles sont également actives au Yukon. Puisque son implication dans cette activité est si répandue, ce groupe criminel constitue un facteur important dans le trafic de drogues. Fortes dans ce domaine, ces bandes se sont également tournées vers le trafic du cannabis et de la cocaïne. Elles contrôlent le prix de la méthamphétamine, du moins en Ontario. La drogue vendue à d'autres bandes de motards hors-la-loi coûte moins cher que celle qui est destinée à ceux qui ne sont pas des leurs. Selon nos renseignements, certaines bandes de motards canadiennes échangentraient de la méthamphétamine produite au pays contre du LSD fabriqué aux États-Unis, qui est contrôlé par des bandes américaines affiliées. Il en serait de même pour la cocaïne. La méthamphétamine est un produit rare aux États-Unis et elle se vend à un coût relativement élevé. Toutefois, il y a une abondance de cocaïne aux États-Unis et le coût de cette drogue y est beaucoup moins élevé qu'au Canada. Cette situation favorise des échanges entre groupes affiliés de part et d'autre de la frontière. Les bandes de motards troquent à quantités égales la cocaïne et la méthamphétamine, ce qui est très lucratif et intéressant pour les parties intéressées. Selon les autorités policières, un événement important est survenu dans le trafic des drogues en Nouvelle-Écosse: une bande de motards hors-la-loi locale est devenue la section des Hell's Angels dans cette province et elle entretient des liens étroits avec les sections des Hell's Angels au Québec. Ce groupe local a fait savoir qu'il entend contrôler presque totalement la distribution de toutes les drogues illégales dans la région de l'Atlantique.

Simili-drogues

En raison de la demande continue de drogues et des profits énormes provenant de leur vente, la fabrication et le trafic des simili-drogues constituent une entreprise très lucrative en Amérique du Nord. Il y a deux types de simili-drogues: celles qui simulent l'apparence seulement d'une drogue connue et celles qui en simulent les effets. Le premier type est populaire au Canada depuis un certain nombre d'années et se compose uniquement de substances non contrôlées en vente libre, comme la caféine, l'éphédrine, la phénylpropanolamine ou d'un mélange de ces substances. En raison des nombreuses lois adoptées aux États-Unis pour freiner la prolifération de ce premier type de substances, le second type de simili-drogues est apparu sur le marché. Ces derniers produits ne ressemblent pas à des drogues licites, mais la réclame à leur sujet vante leurs propriétés euphoriques semblables à celles de substances contrôlées. Même si aucun de ces groupes ne contient de substances contrôlées, la réclame présente ces drogues comme étant des anorexigènes et des stimulants. Voici un exemple de ce genre de réclame: «Pour un regain d'énergie lorsque vous êtes fatigué ou pour plus de vigueur lorsque vous suivez un régime...la meilleure aide que vous pouvez acheter sans ordonnance». Même si les distributeurs paient de 20 \$ à 150 \$ pour 1 000 pilules, le prix de détail de ces substances varie de 50¢ à 2 \$ l'unité. On comprend alors qu'ils puissent réaliser des profits considérables. Ces drogues sont annoncées dans des revues, des feuillets publicitaires distribués par courrier direct ou lors de spectacles auxquels assistent des jeunes. Même si un segment de la population perçoit les simili-drogues comme étant des substances contrôlées, il y a un marché illégitime pour des stimulants bénins comme la phénylpropanolamine ou l'éphédrine.

Un autre phénomène relevant des simili-drogues retient actuellement l'attention des médias, il s'agit des drogues «designer». Ce sont des drogues chimiques fabriquées clandestinement qui, tout en ressemblant fortement aux substances contrôlées, ont une structure moléculaire légèrement différente. Leur fabrication et leur consommation sont en outre légales. La drogue «designer» qui fait actuellement les manchettes aux États-Unis est le fentanyl d'alpha-méthyle que les consommateurs de drogues connaissent sous le nom de «China White». Cette substance est un analogue chimique du fentanyl, mais diffère du composé mère par l'addition du groupe méthyle simple. Le fentanyl est un stupéfiant synthétique vendu sous le nom «Sublimaze» aux États-Unis et au Canada et est utilisé comme anesthésique au cours d'opérations chirurgicales majeures. Parce qu'il supprime la douleur et cause de l'euphorie, le fentanyl est un succédané d'héroïne populaire.

De plus en plus de produits sont annoncés directement ou indirectement comme succédanés de cocaïne sur le marché nord-américain. Ces produits sont identifiés comme de l'encens et certains portent des mises en garde relativement à l'inhalation de vapeurs et à leur consommation par l'homme. Toutefois, bon nombre de ces produits sont psychoactifs même lorsqu'ils sont brûlés comme de l'encens, et peu donnent une liste des ingrédients actifs. Ces produits sont souvent présentés comme des succédanés légaux de cocaïne. Certains de ces succédanés peuvent simuler les effets de la cocaïne. La plupart des consommateurs de ces drogues disent avoir éprouvé de l'excitation, de la stimulation, une plus grande vivacité d'esprit et même de l'euphorie après les avoir inhalées.

La production nationale et le trafic international

Les laboratoires clandestins au Canada et à l'étranger et le détournement de drogues licites canadiennes ou étrangères demeurent les principales sources de drogues chimiques vendues sur le marché illicite canadien en 1984. Le Canada continue de produire du diazépam qui est utilisé pour fabriquer de faux comprimés de méthqualone pour le marché américain. Des laboratoires clandestins existent dans nombre de régions canadiennes et sont souvent contrôlés par des bandes de motards hors-la-loi. Les laboratoires constituent une menace pour le milieu environnant et mettent en danger la vie de ceux qui sont exposés aux produits chimiques dangereux utilisés dans la fabrication. Les dangers de ces laboratoires proviennent de la toxicité, l'inflammabilité, l'incompatibilité et la réactivité des produits chimiques utilisés par les opérateurs des laboratoires. Dans la fabrication de drogues clandestines, il faut utiliser un ou plusieurs solvants inflammables. Certains produits chimiques sont tellement toxiques que quelques milligrammes suffisent pour causer la mort. La toxicité est un problème encore plus grave lorsque le produit chimique est sous forme gazeuse et peut, en cas d'explosion, s'échapper dans l'atmosphère. Deux ou plusieurs produits chimiques incompatibles placés à proximité les uns des autres pourraient provoquer spontanément une réaction toxique. Le mélange accidentel d'acide chlorhydrique et de cyanure de sodium produit des vapeurs pouvant causer la mort. On retrouve souvent ces deux produits dans les laboratoires de phencyclidine (PCP). Si un feu ou une explosion venait à se produire là où ces produits sont emmagasinés, les vapeurs toxiques qui s'échapperaient constitueraient un grave danger pour le milieu environnant. Les produits chimiques peuvent également réagir avec une substance inoffensive. Un produit extrêmement réactif qui est utilisé dans la fabrication de la méthamphétamine est l'hydrure de lithium-aluminium. Ce composé peut exploser violemment au contact d'un peu d'humidité, voire de gouttes de sueur.

Figure no 24:

Année	Type de drogue	Emplacement du laboratoire
1980	Phénylpipéridine LSD DMA PCP Méthamphétamine Méthamphétamine Méthamphétamine	Surrey (Colombie-Britannique) Alexandria (Ontario) Mississauga (Ontario) Montréal (Québec) London (Ontario) Toronto (Ontario) Montréal (Québec)
1981	MDA THC Mescaline	Kitchener (Ontario) White Rock (Colombie-Britannique) Chapleau (Ontario)
1982	PCP PCP PCP PCP PCP PCP Méthamphétamine MDA MDA Mescaline	Québec (Québec) Montréal (Québec) Farnham (Québec) Sainte-Marguerite (Québec) Coquitlam (Colombie-Britannique) Burnaby (Colombie-Britannique) Toronto (Ontario) Quadra Island (Colombie-Britannique) Saint-Sauveur (Québec) Elliot Lake (Ontario)
1983	Méthamphétamine Méthamphétamine Méthamphétamine Méthamphétamine Méthamphétamine Méthamphétamine Méthaqualone MDA	Peterborough, Ontario Hamilton (Ontario) London (Ontario) Madoc (Ontario) Toronto (Ontario) New Westminster (Colombie-Britannique) Montréal (Québec) Toronto (Ontario)
1984	MDA MDA MDA MDA Méthamphétamine Méthamphétamine PCP PCP	Victoria (Colombie-Britannique) Surrey (Colombie-Britannique) Burnaby (Colombie-Britannique) Cambridge (Ontario) Saint-Hilarion (Québec) Glen Sutton (Québec) Saint-Jérôme (Québec) Gracefield (Québec)

*Saisies de laboratoires clandestins de drogues chimiques au Canada de 1980 à 1984**

**Laboratoires clandestins de fabrication de drogues chimiques ayant fait l'objet d'une saisie par la G.R.C. seulement.
Nota: Il est question des laboratoires de haschich liquide et de cocaïne dans les chapitres qui portent sur ces drogues.*

On n'a découvert qu'un laboratoire clandestin en Ontario en 1984 comparativement à six en 1983. Trois des quatre laboratoires clandestins de MDA étaient situés en Colombie-Britannique. Les laboratoires de méthamphétamine et de PCP se trouvaient au Québec. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique sont les seules provinces à avoir signalé la saisie de laboratoires clandestins au cours des cinq dernières années. Une explosion est survenue dans un laboratoire de MDA à Burnaby (C.-B.) et a sévèrement endommagé la résidence qui abritait le laboratoire. En juillet 1984, un laboratoire de cocaïne a été saisi à Montréal et un autre à Rosemère (Québec) en avril 1985. (Voir le chapitre 4: Cocaïne — Les tendances du marché).

Détournement de drogues pharmaceutiques

La tendance à la baisse du nombre de vols et des autres pertes de drogues des Annexes «F» et «G» qui ont été signalés au Bureau des drogues dangereuses (B.D.D.), s'est poursuivie en 1984 comme le montre la figure no 25. Le nombre de personnes accusées d'obtention d'ordonnances multiples ou de contrefaçon d'ordonnances aux

termes de la Loi sur les stupéfiants a presque doublé (132 en 1984 contre 70 en 1983), ce qui indiquerait qu'il est plus facile d'obtenir des drogues pharmaceutiques par l'une de ces méthodes que par le cambriolage d'une pharmacie. (Voir la figure n° 1.) Le nombre de vols à main armée de drogues de l'Annexe « G » a toutefois légèrement augmenté en 1984 après avoir chuté en 1983. Les principales provinces où le détournement de drogues pharmaceutiques continue de poser un problème, sont l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Figure no 25:

Vols et autres pertes de drogues des Annexes « F » et « G » signalés de 1980 à 1984

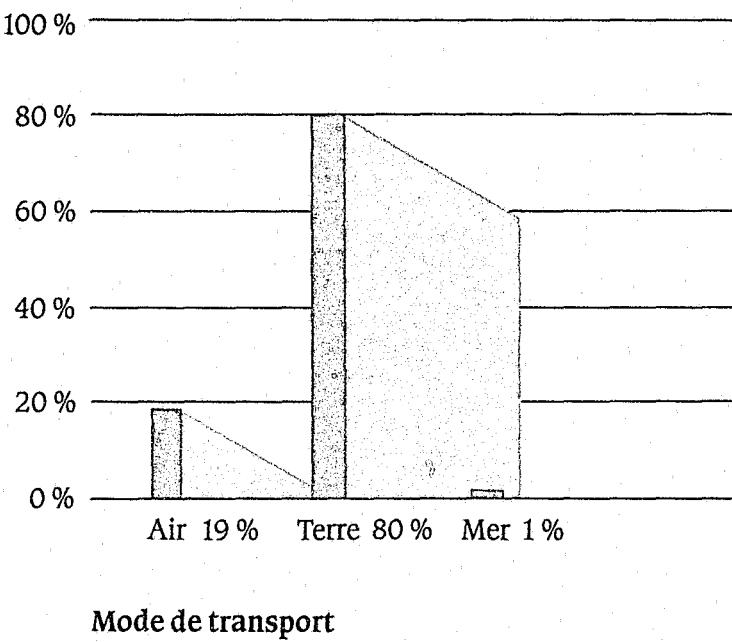
Annexe/ Année	Intro- duction par ef- fraction	Chapar- dage	Vol à main armée	Bris (pertes inexpli- quées)	Détour- nement	Pertes lors du transit	Total
Annexe « F »							
1980	201	7	22	—	—	2	232
1981	162	3	22	1	2	2	192
1982	152	3	29	1	2	1	188
1983	119	1	14	—	2	5	141
1984	98	5	10	—	3	3	119
Annexe « G »							
1980	516	45	85	18	7	14	685
1981	462	31	103	22	14	15	647
1982	425	21	107	34	26	26	639
1983	374	14	81	22	25	22	538
1984	287	27	90	10	17	16	447

Dans le passé, le détournement de drogues pharmaceutiques n'était l'œuvre que de quelques usagers qui obtenaient les drogues en s'introduisant par effraction dans les pharmacies et les cabinets de médecins. Cependant, plusieurs sections antidrogue de la G.R.C. partout au pays, dont le Service responsable des ordonnances multiples à Toronto, signalent que le problème du détournement des stupéfiants est plus grave que prévu. Contrairement à ce que plusieurs croient, les principaux adeptes de ces substances détournées ne sont pas des héroïnomanes incapables de se procurer de l'héroïne. En général, il s'agit de personnes âgées entre 20 et 30 ans, sans travail, et qui n'ont jamais consommé de l'héroïne. Bon nombre d'entre elles ont eu besoin de stupéfiants à un certain moment pour des raisons médicales et l'usage continu de ces stupéfiants a entraîné une dépendance. Selon nos renseignements, la plupart de ces usagers font le trafic de drogues pharmaceutiques détournées afin de subvenir à leurs besoins quotidiens. Souvent, ces adeptes consomment également d'autres drogues illicites telles que la cocaïne et le cannabis. Aujourd'hui, les consommateurs de drogues considèrent qu'il est plus facile d'obtenir illégalement les substances désirées des pharmacies que de les acheter sur le marché illicite. L'obtention de drogues pharmaceutiques détournées comporte moins de risques quant à la possibilité d'être arrêté et les infractions relatives à celles-ci entraînent des peines relativement moins sévères. En outre, en raison de la réintroduction prévue de l'usage de l'héroïne à des fins médicales au Canada, certaines autorités prévoient que jusqu'à 20 p. 100 de la drogue sera détournée vers le marché illicite.

Les autorités américaines signalent qu'on utilise surtout de gros camions pour transporter aux États-Unis depuis le Canada la simili-méthaqualone contenant du diazépam. La drogue est emballée dans des cartons contenant de 25 000 à 50 000 comprimés ou dans des cylindres de carton contenant 100 000 comprimés. Ces cartons ou cylindres sont dissimulés à l'avant de la remorque sous d'autres chargements, généralement des ballots de mousse de sphaigne. Selon nos renseignements, ce sont des Canadiens résidant aux États-Unis qui s'occupent presque totalement de l'entreposage initial et de la distribution de ces comprimés.

Figure n° 26:

Pourcentage du marché

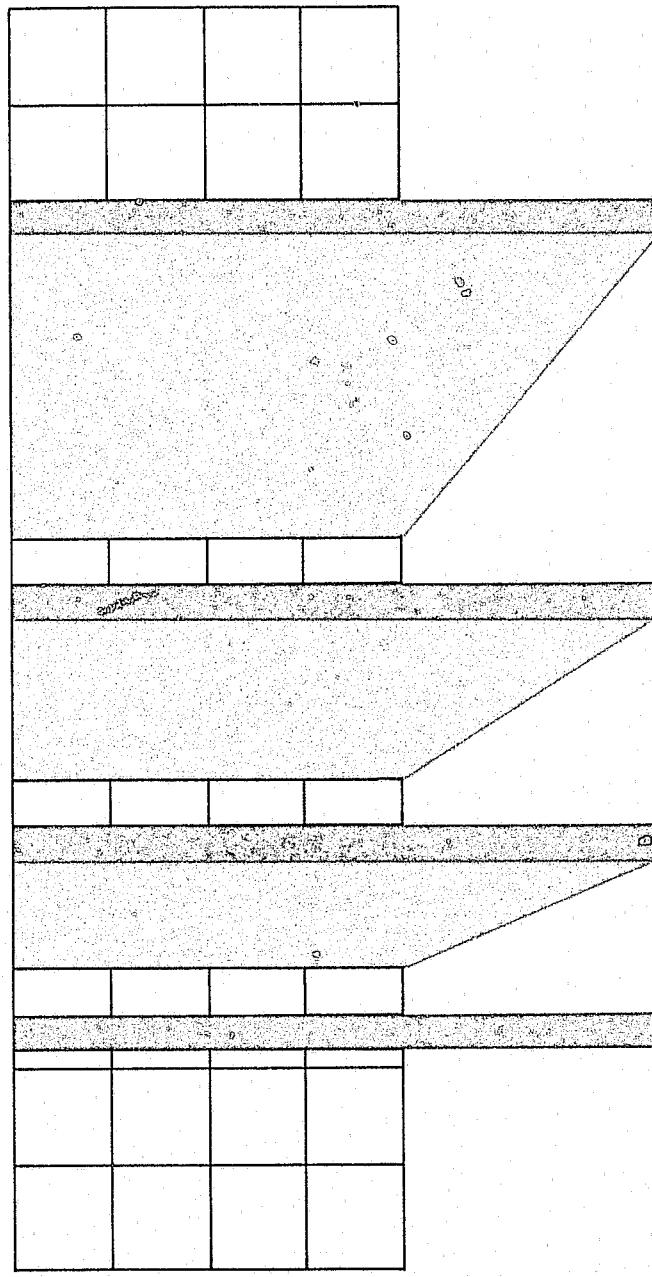


Modes de transport pour l'importation de drogues chimiques au Canada en 1984

La majeure partie des drogues chimiques consommées au Canada sont produites au pays, à l'exception du LSD et des simili-drogues qui sont généralement fabriqués aux États-Unis. Les simili-drogues sont le plus souvent importées au Canada par voie de terre. Il n'y a pas eu de changement majeur au cours des dernières années dans les modes de transport utilisés pour importer les drogues chimiques au Canada comme le montre la figure n° 26.

Chapitre 6:

Cannabis



Cannabis

Les tendances du marché

En 1984, les dérivés de cannabis (marihuana, haschich et haschich liquide) demeurent les drogues illicites les plus abondantes et les plus populaires au Canada, tendance qui se poursuit depuis le *R.A.N.D. de 1981*. Selon les statistiques de la G.R.C., la quantité totale de cannabis saisie a généralement diminué en 1984 par rapport à 1983. (Voir la figure n° 27.) Les saisies de marihuana ont chuté par rapport à 1983, en passant de 23 361 kg à 3 844 kg au cours de l'année de rapport, tandis que les saisies de haschich ont baissé de 31 p. 100 pour passer de 3 467 kg en 1983 à 2 379 kg en 1984. Seules les saisies de haschich liquide ont augmenté pour passer de 184,7 kg en 1983 à 207,5 kg en 1984, soit une hausse de 12 p. 100. Toutefois, cette moyenne augmentation n'a eu aucun effet sur la tendance à la baisse de l'ensemble des saisies de cannabis. Les statistiques sur les saisies de cannabis effectuées en 1984 indiquent une baisse de 76 p. 100 par rapport à 1983, comme le montre la figure n° 27. La situation s'explique du fait que la répression a été particulièrement orientée sur les gros trafiquants et d'autres genres de drogues, surtout l'héroïne et la cocaïne, et qu'il y a eu réaffectation du personnel chargé de la lutte antidrogue. Notons également que l'absence de saisies de navires ravitailleurs sur les côtes atlantique et pacifique est un autre facteur qui explique la baisse du nombre de saisies.

Figure n° 27:

*Quantité de cannabis saisi au Canada de 1980 à 1984 — poids en kilogrammes**

Genre de drogue	1980	1981	1982	1983	1984
Marihuana	33 879	7 147	17 887	23 361	3 844
Haschich	11 993	13 952	3 421	3 467	2 379
Haschich liquide	143,7	583	261,9	184,7	207,5
Total	46 015,7	21 682	21 569,9	27 012,7	6 430,5

*Dérivés de cannabis saisis par la G.R.C. et Douanes Canada.

La baisse générale des quantités de cannabis saisies en 1984 se reflète dans le nombre de personnes accusées pour des infractions relatives au cannabis. (Voir la figure n° 28.) Il y a eu une baisse des accusations de possession et de trafic, mais une légère augmentation des accusations d'importation et de culture. En 1984, il y a eu 10 354 accusations de possession, soit près de 14 p. 100 de moins qu'en 1983. La G.R.C. a inculpé 2 014 personnes relativement à des infractions de trafic en 1984; par rapport à 1983, il s'agit d'une diminution de 25 p. 100. Même s'il y a eu une légère hausse du nombre d'accusations d'importation et de culture en 1984, on constate une baisse de 15 p. 100 du nombre total d'accusations relatives au cannabis. Chose intéressante, le nombre d'accusations de culture dans toutes les régions du Canada en 1984 indique que le cannabis se cultive de plus en plus au pays, même dans les endroits reculés et dans de mauvaises conditions climatiques. De plus en plus de trafiquants font de la culture en serre dans le but d'améliorer les récoltes et d'éviter d'être découverts. Selon des renseignements obtenus de l'est du Canada, la culture de la marihuana en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard se répand et la variété cultivée est plus puissante. Toutefois, on n'a mis au jour aucune opération commerciale. Le personnel chargé de la répression des drogues en Ontario signale également cette tendance, spécialement dans les régions rurales.

Figure no 28:

*Nombre de personnes accusées d'infractions relatives au cannabis de 1980 à 1984**

Accusation	1980	1981	1982	1983	1984
Possession	18 427	18 208	12 549	12 018	10 354
Trafic**	4 159	4 132	3 505	2 682	2 014
Importation	155	85	128	269	271
Culture	122	69	106	189	192
Total	22 863	22 494	16 288	15 158	12 831

*Personnes accusées par la G.R.C. seulement.

**Comprend les infractions de possession en vue d'un trafic.

Une étude de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario intitulée : Usage de l'alcool et de drogues chez les adultes de l'Ontario en 1984 et changements depuis 1982, a révélé que 11,2 p.100 des 1 051 Ontariens de 18 ans et plus qui ont répondu au sondage ont dit avoir fait usage de cannabis (marihuana ou haschich) au cours des douze derniers mois. (Voir la figure no 29.) Les chercheurs ont constaté une légère augmentation générale dans l'usage de cannabis, soit 8,2 p.100 en 1982 et 11,2 p.100 en 1984. Selon les données analysées, la consommation est beaucoup plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Il est intéressant de constater une relation inversement proportionnelle entre l'usage et l'âge des adultes de l'échantillonnage, comme le montre la figure no 29. L'usage est le plus répandu dans la région métropolitaine de Toronto et dans le nord de l'Ontario, par opposition à l'est et à l'ouest de la province. Les chercheurs sont arrivés à la conclusion que le revenu brut de la famille des adultes consultés n'était pas proportionnel à l'usage, alors que l'instruction et la profession étaient bonnes chez les plus grands consommateurs.

Figure no 29:

*Usage du cannabis chez les adultes de l'Ontario en 1984**

	Utilisation en pourcentage**	Nombre
Pourcentage du total	11,2 %	(117)
Sexe		
Hommes	67 %	(78)
Femmes	33 %	(38)
Âge		
18 à 29 ans	76 %	(87)
30 à 49 ans	21 %	(24)
50 ans et plus	3 %	(4)
Études		
élémentaires	3 %	(3)
secondaires	45 %	(52)
postsecondaires	52 %	(61)

*Sondage réalisé par la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario.

**Pourcentage de consommation de cannabis au moins une fois au cours des 12 mois précédant le sondage.

Nota: Ces données sont fondées sur un sondage provincial effectué auprès de 1 051 adultes de l'Ontario âgés de 18 ans et plus.

Les coordonnateurs du renseignement antidrogue de la G.R.C. de toutes les régions ont rapporté qu'on peut facilement se procurer du cannabis sur le marché illicite et qu'il est plutôt abondant. Le nombre de consommateurs semble être stable, tout comme la consommation de marihuana cultivée au pays et des variétés importées. Des variétés exotiques, y compris la sinsemilla et la "Mexican Red Hair", semblent gagner de la popularité dans certaines régions du pays. La consommation du haschich et du haschich liquide est plutôt répandue dans l'est et le centre du

Canada. On a constaté des disparités régionales dans l'offre et la demande en 1984. La culture se fait dans tout le pays, mais la plus grande partie des récoltes illégales provient de la Colombie-Britannique. La culture en serre et dans des installations hydroponiques donne des plantes à meilleure teneur en tétrahydrocannabinol (THC), et permet de contrôler les récoltes ainsi que de protéger les plantes des conditions climatiques.

Nos renseignements indiquent que la côte atlantique, surtout le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, continuera de servir de port d'entrée nord-américain aux cargaisons de marihuana en provenance de la Colombie ainsi qu'à de grandes quantités de haschich en provenance d'Europe et d'Afrique. La côte de la Colombie-Britannique constitue également une destination probable des navires ravitailleurs arrivant de pays producteurs comme la Colombie, le Mexique et la Thaïlande. Même si aucun navire ravitailleur n'a été découvert en 1984, le coordinateur du renseignement antidrogue à Halifax a rapporté qu'en 1985, un cargo de 45 mètres baptisé *Monica B* est arrivé tant bien que mal au port de Halifax avec 11 Colombiens à son bord. Nos renseignements révèlent que le bâtiment était un navire ravitailleur qui avait déchargé une cargaison de marihuana en Nouvelle-Angleterre une semaine auparavant. Le capitaine avait abandonné le navire à un membre d'équipage incompétent. Certains membres du personnel navigant avaient déjà pris part à des opérations semblables.

Les prix des dérivés de cannabis sont demeurés relativement les mêmes que ceux de 1983. Comme par les années passées, les prix étaient moins élevés dans les grandes villes comme Montréal, Toronto et Vancouver que dans les petites localités et les régions éloignées. (Voir les figures nos 32, 34 et 35.)

La situation dans les pays sources Colombie

La Colombie est reconnue pour sa production agricole, soit la culture légale du café et des fleurs ainsi que la culture illégale du coca et de la marihuana destinés au marché international. Ce pays est la principale source d'approvisionnement en marihuana du marché canadien du cannabis. Les principales régions de culture se trouvent dans la sierra Nevada de Santa Marta et dans la chaîne de montagnes Serranía de Perija des départements nord-est du Magdalena, de Cesar et de La Guavira. On trouve également de grands champs de cannabis dans les départements de Llanos, Choco, Sucre, Bolívar, Santander, Antioquia et Cordoba.

En 1984, les champs de marihuana couvraient de 10 000 à 12 000 hectares, soit beaucoup moins que les 10 000 à 20 000 hectares cultivés selon le *R.A.N.D. de 1983*. Un hectare peut produire de 1 à 1,5 tonne de marihuana par récolte. Les prévisions indiquent que les récoltes de 1984 auraient pu produire de 20 000 à 36 000 tonnes de marihuana, à raison de deux récoltes par année. La vaste campagne de suppression lancée contre la culture de la marihuana aurait pu faire réduire ces récoltes de 4 000 à 6 000 tonnes. Le programme de contrôle du gouvernement a eu des répercussions sur les récoltes d'automne. Même si la marihuana se cultive toute l'année en Colombie, les mois de mars à mai, au printemps, et les mois de septembre à novembre, à l'automne, correspondent au temps des récoltes. La récolte de l'automne est supérieure à celle du printemps. On a toutefois observé un changement dans les périodes de récolte du cannabis en Colombie. En effet, il semble que les cultivateurs échelonnent les récoltes au lieu de les préparer pour le printemps et l'automne afin de posséder un approvisionnement pendant toute l'année.

On a détruit 4 000 hectares de marihuana en Colombie, en 1984, soit environ 3 000 hectares par arrosage aérien de l'herbicide glyphosate et les 1 000 autres par arrachage manuel. La police nationale de la Colombie a saisi 2 900 tonnes de marihuana en 1984 contre 3 500 en 1983. Cependant, si l'on combine les quantités de

marihuana saisies et détruites par les services antidrogue et policiers de la Colombie en 1984, on obtient environ 3 930 tonnes. On a constaté qu'à cause de la campagne de suppression, les prix de la marihuana ont augmenté dans le département de Cesar vers le milieu de l'année. Le coût de la livraison à des pistes d'atterrissement clandestines ainsi que sur la côte a grimpé de près de 50 p. 100 dans le premier cas et de 25 p. 100 dans le second, de la fin de 1983 à la fin de l'été de 1984. Nos renseignements indiquent que les trafiquants pourraient se mettre à entreposer de la marihuana pour compenser la baisse de l'approvisionnement et empêcher des pénuries graves. La continuation de la campagne de suppression pourrait entraîner un changement dans la culture, une baisse de l'approvisionnement et une augmentation des prix. Les autorités américaines qui ont contrôlé les moyennes nationales des prix de gros de la marihuana de 1982 à la fin de 1984, ont constaté une hausse graduelle du prix de la marihuana colombienne aux États-Unis pour des lots variant de 100 à 1 000 lb (500 à 600 \$ US la lb), de 1 000 à 2 000 lb (de 450 à 600 \$ US la lb) et de 2 000 lb et plus (de 350 à 400 \$ US la lb). Pour ce qui est des moyennes nationales des prix au détail aux É.-U., les plus grandes augmentations se sont produites entre 1982 et 1983 alors que les prix de 1984 sont restés sensiblement les mêmes qu'en 1983.

Selon les renseignements de 1984 de la G.R.C., la part de la marihuana colombienne du marché canadien représentait 30 p. 100 contre 45 p. 100 en 1983. Cette chute s'explique du fait que les autorités policières s'attaquent à toutes les phases du cycle de la production de la marihuana : culture, récolte, entreposage et distribution sur le marché illicite. Si les mesures de suppression entreprises en Colombie continuent au même rythme qu'en 1984, la part prévue de la Colombie sur le marché devrait diminuer encore et accélérer ainsi la tendance qui s'est amorcée au début des années 80.

Jamaïque

Le nord des Antilles est un important point de transit pour les trafiquants de drogues internationaux. Sa situation géographique entre les principaux pays producteurs de drogues en Amérique du Sud, soit le Pérou, la Bolivie et la Colombie, et le marché nord-américain lui offre des conditions idéales pour l'entreposage et l'acheminement illégaux de la cocaïne et de la marihuana. La Jamaïque est également reconnue comme le premier producteur antillais de marihuana et transformateur du cannabis destiné au marché des drogues illicites au Canada. Depuis 1983, la situation en matière de drogues est restée stable. L'exportation et le transport de la cocaïne et des dérivés de cannabis de sources jamaïquaines ou étrangères ainsi que leur consommation au pays sont les principales préoccupations du gouvernement de la Jamaïque. Les régions du centre nord et centre sud de l'île, particulièrement les paroisses de Westmoreland, St. Ann, St. Elizabeth, Clarendon, Hanover et Manchester, sont les principales zones de culture avec 1 400 à 2 400 hectares de terres cultivées en 1984. La production possible pour 1984 s'élèverait entre 4 000 et 6 000 tonnes. Il y a en réalité une baisse de l'approvisionnement du cannabis à cause de la lutte antidrogue, des saisies et des pertes. Des quantités qui restent, 20 p. 100 sert à la consommation locale et le reste, aux marchés étrangers.

Figure no 30:

Récoltes annuelles estimées de cannabis en Jamaïque de 1980 à 1984*

Année	Hectares	Tonnes métriques
1980	1 215	2 725
1981	1 940	4 350
1982	2 830	6 225
1983	2 830	6 225
1984	2 400	6 000

*Sur la base de deux récoltes annuelles.

Le cannabis est la principale source de revenus de nombreux petits fermiers de la Jamaïque, fait caractéristique de l'économie du pays. Règle générale, il y a deux récoltes de quantités comparables par année. L'ensemencement se fait en janvier et juin, et la récolte, en mai et octobre. En raison de conditions idéales, la culture se poursuit pendant toute l'année dans certaines régions. De récents événements ont montré que les cultivateurs de cannabis étaient décidés d'user de représailles par suite des efforts de répression des services antidrogue. Des cultivateurs brûlent les champs de canne à sucre pour montrer leur mécontentement du programme gouvernemental visant la suppression de la culture du cannabis. En réponse, le gouvernement a lancé à la télévision une campagne de sensibilisation des citoyens à l'importance de la culture de la canne à sucre dans le but de voir arrêter les incendies volontaires des champs de canne à sucre. Les médias ne rapportent plus les cas de destruction de récoltes de mari. Le gouvernement continue de détruire les pistes d'atterrissage illégales qui servent au transport et au transbordement des drogues. Toutefois, les trafiquants ont réussi à en reconstruire plusieurs.

Le cannabis est la seule drogue illicite cultivée dans l'île et un certain nombre de dérivés de cannabis sont vendus à l'étranger. Il s'agit de la sinsemilla, une variété très puissante de plantes femelles non fertilisées, de la marihuana, du haschich et du haschich liquide de moyenne qualité. Depuis deux ans, on rapporte une production accrue de sinsemilla et la culture se pratique dans plusieurs secteurs de la région de Negril. La Jamaïque est reconnue comme le principal producteur de haschich liquide de l'Occident.

En décembre 1983, le meurtre brutal de trois policiers par des cultivateurs de cannabis a révolté le gouvernement et le public. On a alors redoublé d'efforts dans le cadre de la campagne de suppression et les résultats du premier trimestre de 1984 ont surpassé ceux de toute l'année précédente. On a détruit 400 hectares de marihuana en 1984 et on prévoit en détruire 490 en 1985. Les autorités policières ont saisi environ 175 tonnes de marihuana épurée et détruit plus de 932 000 plantes de cannabis en 1984.

La Jamaïque a fourni 20 p. 100 de la marihuana au Canada en 1984, soit le double de 1983. On a découvert des opérations de trafic de petite et grande envergure au cours de l'année du rapport, une tendance constatée dans les années précédentes. On pense que la répression accrue en Colombie a créé des manques dans l'approvisionnement que des trafiquants entreprenants ont cherché à combler.

D'après les statistiques de la G.R.C. sur les saisies de drogues en 1984, la Jamaïque a augmenté sa part du marché de cannabis illicite de 2 p. 100 en 1983 à 5 p. 100 en 1984 pour le haschich et de 80 p. 100 en 1983 à 88 p. 100 en 1984 pour le haschich liquide. Les troubles politiques au Liban ont peut-être créé des conditions favorisant d'autres fournisseurs au marché canadien, comme la Jamaïque.

Mexique

Nos renseignements indiquent que la marihuana mexicaine en 1984 se cultive de nouveau toute l'année et que ce fait est alarmant. Grâce à des conditions climatiques idéales, les récoltes de marihuana et de pavot ont été exceptionnelles. La production de cannabis estimée en 1984 a été de beaucoup supérieure à celle de 1983. Même s'il n'y a pas de statistiques précises sur la superficie qui sert à la culture du cannabis au Mexique, les autorités américaines estiment qu'elle varie d'environ 9 000 hectares à plus de 10 000 hectares. Si l'on considère qu'un hectare produit 1,1 tonne à chaque récolte, on peut dire que la culture du cannabis pourrait donner de 20 000 à 22 000 tonnes, à raison de deux récoltes par année. Toutefois, les programmes de suppression, les pertes naturelles et les saisies peuvent faire baisser considérablement ces chiffres. En 1984, plus de 3 500 hectares de cannabis ont été détruits, soit près de 35 p. 100 de plus que les 2 600 hectares enregistrés en 1983. On prévoit qu'en 1985, ce chiffre passera à 3 600.

Le cannabis se cultive presque partout au Mexique. Sinaloa, Durango et Chihuahua sont trois États bien connus pour leurs récoltes illégales. D'autres zones principales de culture sont Zacatecas, San Luis Potosi et Sonora, ainsi que les régions côtières d'Oaxaca, Guerrero, Jalisco et Michoacan. Nos renseignements révèlent qu'il y a de plus en plus de zones où la culture du cannabis prend naissance. De plus en plus de fermiers et d'ouvriers se mettent à cultiver le cannabis à cause de la situation économique assez difficile au pays et des gros profits possibles.

La saisie d'environ 10 000 tonnes de cannabis non transformé et le démantèlement d'un important centre de traitement et de transport à Chihuahua, en novembre 1984, devraient réduire de beaucoup l'approvisionnement de marihuana en provenance du Mexique. La quantité saisie aurait pu donner 1 900 à 2 400 tonnes de marihuana, qui étaient probablement destinées aux É.-U. et au Canada. Cette opération consiste en la plus grande saisie de marihuana effectuée au Mexique. Les autorités ont découvert que plus de 6 000 ouvriers ont travaillé à l'ensemencement, à la récolte, à l'emballage et au transport de la drogue produite à ce centre.

Selon les données de 1984, le Mexique est quatrième en importance après la Colombie, la Jamaïque et la Thaïlande, comme source de marihuana pour le Canada, avec une part de 10 p. 100 du marché. C'est la première année que le Mexique figure parmi les sources importantes du marché canadien de marihuana. Une bonne part de ce marché que la Colombie a perdue à cause des programmes antidrogue en vigueur dans ce pays, est maintenant fournie par le Mexique, les É.-U. et le Canada même. Le marché de la marihuana est dynamique et les trafiquants savent répondre rapidement aux conditions changeantes, de façon à améliorer leur part du marché et à augmenter leurs profits.

Le Rapport de stratégie sur le contrôle international des stupéfiants de 1985 préparé par le Département d'État américain indique que des faits prouvent que l'industrie de la marihuana se diversifie au Mexique, comme le démontre la saisie par les autorités américaines de petites quantités de haschich liquide de source mexicaine. Les conditions climatiques, les programmes de suppression et la concurrence entre les diverses organisations internationales de trafiquants détermineront le futur du marché de la marihuana au Mexique.

Thaïlande

Les trafiquants en Thaïlande répondent à la demande locale et étrangère croissante de marihuana thaïlandaise en étendant la production. Comme l'a indiqué le R.A.N.D. précédent, la culture de la marihuana se fait dans 12 à 17 provinces dans le nord-est, plus particulièrement autour de Nakhon Phanom, Sakhon Nakhon et Nong Khai. Elle constitue une grave menace à la sécurité du pays ainsi qu'à sa réputation internationale.

On ne possède pas de chiffres précis pour déterminer la superficie cultivée ni l'ampleur des récoltes. En 1984, la culture de la marihuana a beaucoup intéressé le gouvernement central qui a demandé à la police frontalière de mener de vastes campagnes d'arrachage manuel dans la région nord-est du pays où pousse la plus grande partie de la marihuana thaïlandaise. Le nord-est est l'une des plus pauvres régions de la Thaïlande où vit le tiers de la population. De janvier à juin 1984, plus de 38 tonnes de marihuana sèche et 13 tonnes de marihuana brute ont été saisies. Dans le cadre d'un programme de suppression qui s'est terminé en janvier 1985, le gouvernement aidé des É.-U. a détruit 2 500 tonnes de marihuana brute et 48 tonnes de marihuana sèche.

En dépit du fait que la culture de la marihuana est illégale en Thaïlande, cette pratique se poursuit depuis longtemps dans diverses zones du pays. La marihuana utilisée localement sert entre autres à l'assaisonnement des mets. La société

thaïlandaise ne considère pas la consommation de marihuana comme une forme particulièrement dangereuse de comportement antisocial. Les peines prévues dans la loi pour la consommation et le trafic de marihuana sont moins sévères que celles concernant l'usage d'opiacés.

Compte tenu de la mauvaise situation économique dans certaines régions du pays, comme le nord et le nord-est, la culture de la marihuana est un moyen facile d'augmenter ses maigres revenus provenant principalement des cultures vivrières de base. Les fermiers doivent travailler un sol pauvre et attendre des pluies incertaines, ainsi que faire leur possible avec un crédit limité et des marchés non développés. La plupart des familles de fermiers n'arrivent qu'à subsister et doivent même envoyer de leurs membres travailler à l'extérieur de la région, souvent pour de petits salaires. Selon le Rapport de stratégie sur le contrôle international des stupéfiants de 1985 préparé par le Département d'État américain, les cultivateurs thaïlandais sont encouragés à pratiquer cette culture par une structure de marché illicite très spécialisée et professionnelle qui leur fournit des graines, des fertilisants, des prix garantis, du crédit et de la protection. Parmi les pays étrangers qui reçoivent de la marihuana thaïlandaise, il y a l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les É.-U. et le Canada. Nos renseignements révèlent que des ressortissants étrangers auraient aidé les trafiquants thaïlandais à mettre au point des techniques d'ensemencement et de culture ainsi que des méthodes d'emballage pour les cargaisons allant outre-mer.

La Thaïlande a maintenu sa part du marché canadien de marihuana, fournissant environ 20 p. 100 en 1984, soit la même proportion qu'en 1983. Comme on l'a observé au cours des années passées, il y a généralement un petit nombre de saisies importantes au Canada de marihuana thaïlandaise, comme les 760 kilogrammes saisis à Vancouver en mars 1984. Le transport maritime est la méthode la plus courante qu'utilisent les trafiquants pour acheminer la marihuana thaïlandaise sur le marché canadien.

Liban

En raison de la situation politique au Liban, nous n'avons obtenu que peu de renseignements sur le trafic de drogue pour la présente période de rapport. Malgré la guerre civile qui y sévit, le Liban demeure un producteur important de cannabis. Les facteurs favorables à ce genre d'activité illégale sont le climat, une économie en crise et l'inexistence d'une force centrale de police. D'après les estimations actuelles, la superficie de culture du cannabis représentait 20 000 hectares en 1984 répartis entre près de 4 000 fermiers à raison de plus ou moins 5 hectares chacun, soit une forte augmentation par comparaison aux 8 000 hectares signalés dans le *R.A.N.D. de 1983*. Cet écart s'explique par le peu de renseignements dont nous disposions à ce moment-là. Le Rapport de stratégie sur le contrôle international des stupéfiants de 1985 du Département d'Etat américain révèle que la production annuelle de haschich s'élèverait à 700 tonnes. Cependant, les hostilités qui sévissent actuellement au Liban freinent quelque peu la production et la distribution du haschich et d'autres drogues. En 1983 et 1984, la production de haschich destiné aux marchés européen et nord-américain était évaluée entre 350 et 400 tonnes métriques, ce qui est légèrement au-dessous de la production enregistrée dans le milieu des années 70. Seul un petit pourcentage de la production globale de haschich est transformé en haschich liquide. (Il faut de trois à six kilogrammes de haschich pour produire un kilogramme de haschich liquide.) La chute des prix du haschich et du haschich liquide et la hausse des coûts d'envoi pourraient provoquer une accumulation des stocks.

La principale région productrice de cannabis se trouve au nord-est du pays, notamment dans la plaine de la Bekaa. Le Liban a alimenté 85 p. 100 du marché canadien du haschich en 1984. Un envoi de 3 180 kg de haschich libanais à destination de Montréal a été intercepté en Italie en décembre 1984. Signalons qu'il y a

déjà eu des tentatives d'importation de quantités aussi importantes, par voie maritime. Le Liban occupe encore 10 p. 100 du marché du haschich liquide. Dans l'ensemble, le trafic de drogue s'est adapté à la présente situation politique complexe au Liban.

Figure n° 31 :

Sources des dérivés de cannabis sur le marché canadien en 1984

Pays	Type de drogue et pourcentage		
	Marihuana	Haschich	Haschich liquide
Colombie	30 %	—	—
Jamaïque	20 %	5 %	88 %
Thaïlande	20 %	—	—
Liban	—	85 %	10 %
Pakistan/Inde	—	10 %	—
Mexique	10 %	—	—
États-Unis	10 %	—	—
Canada	10 %	—	2 %
Total	100 %	100 %	100 %

Pakistan/Inde

Le Pakistan et l'Inde ont alimenté le marché canadien en quantités importantes de cannabis en 1984. Ces pays asiatiques ont également joué un rôle dans l'entreposage et la distribution du cannabis pour les pays producteurs et consommateurs. Le cannabis est produit aussi bien en Inde qu'au Pakistan. Par exemple en Inde, les États producteurs du haschich ou du « charas » sont le Kashmir, Himachal Prades et Jammu, tandis qu'au Pakistan, c'est la région septentrionale du pays qui est la plus associée à la culture et au traitement du cannabis. Le petit État de Chitral est bien connu pour sa production de cannabis, y compris le comté de Mastuj, la partie nord des montagnes et les vallées de Dir, Swat, Hazara, Kohistan et les régions avoisinantes du Gilgit, notamment la vallée de Yasin. L'anéantissement de la culture de la marihuana ne constitue pas une priorité pour le gouvernement pakistanais. Celui-ci a plutôt consacré ses ressources au contrôle de la production de l'opium. D'après les renseignements obtenus, le Pakistan est capable de produire environ 200 tonnes de haschich annuellement. Une partie de cette production atteindra les marchés étrangers via l'Inde. Le Conseil paskistanais du contrôle des stupéfiants affirme que plus de 35 tonnes de haschich ont été saisies au Pakistan en 1984. Nous n'avons aucun chiffre exact sur la production du haschich en Inde. Cependant, les renseignements obtenus révèlent que cette production est généralement destinée à la consommation locale. Les statistiques indiennes sur les saisies indiquent qu'environ 10 tonnes de cannabis ont été enlevées du marché illicite en 1984.

Le Pakistan et l'Inde ont perdu une part importante du marché de haschich. De 31 p. 100 en 1983, elle a chuté à 10 p. 100 en 1984. La plus importante saisie de haschich de l'Inde en 1984 a été effectuée à Vancouver en décembre avec une prise de 325 kg. D'après les données du Système automatisé de renseignements sur les drogues de la G.R.C., il n'y a eu aucune saisie de haschich liquide du Pakistan ou de l'Inde en 1984. Ces deux pays asiatiques détenaient 7 p. 100 du marché du haschich liquide en 1983.

États-Unis

La production américaine de marihuana représentait seulement un faible pourcentage (environ 11 p. 100) de l'approvisionnement total du pays, comme c'était le cas en 1983. Sur le marché illicite des É.-U. en 1984, il y aurait eu 1 700 tonnes de marihuana de source américaine et entre 9 700 et 14 350 tonnes de sources étrangères. D'après les résultats des enquêtes, la culture en serre et la culture

pratiquée sur une plus petite échelle sont très utilisées, tendance qui se manifeste depuis ces dernières années.

Quarante-huit États américains ont participé à la campagne anticannabis en 1984, laquelle a permis la destruction d'environ 13 millions de plantes. Les cinq principaux États à avoir détruit de la sinsemilla ont été la Californie, Hawaii, le Kentucky, le Tennessee et la Géorgie. D'autre part, ce sont la Californie, Hawaii, le Kentucky, l'Alabama et la Floride qui ont détruit le plus grand nombre d'hectares de culture dans leur région respective, tandis que l'Indiana, Hawaii, l'Oklahoma, le Tennessee et le Kentucky ont arraché le plus grand nombre de plantes de marihuana. Introduit en 1979 dans les États de la Californie et d'Hawaii, le programme a gagné du terrain en 1981 lorsque l'Oregon, le Missouri, le Kentucky, la Géorgie et la Floride se sont joints aux premiers États. En 1983, ils étaient quarante à participer au programme. D'après les renseignements obtenus, la tendance signalée précédemment quant au recours à la culture pratiquée sur une plus petite échelle et la culture en serre s'est maintenue en 1984. Le plus grand nombre d'installations de culture intérieure a été enregistré dans le nord-ouest des États-Unis. En 1984, 649 de ces installations ont été saisies, y compris des serres standard, des résidences, des granges, des sous-sols et des greniers transformés pour la culture intérieure. Le programme anticannabis devrait se poursuivre en 1985.

Les États-Unis ont alimenté environ 10 p. 100 du marché canadien de marihuana en 1984. Nous pouvons nous attendre à ce que les trafiquants américains essaient de combler le manque engendré par la perturbation des approvisionnements de la Colombie en Amérique du Nord.

Les routes de la contrebande Colombie

En 1984, la Colombie accaparait 30 p. 100 du marché canadien de la marihuana, contre 45 p. 100 en 1983. Depuis le début des années 80, les approvisionnements colombiens de marihuana en Amérique du Nord n'ont pas cessé de diminuer en raison d'une répression accrue et d'une concurrence féroce entre pays producteurs de marihuana. Cette drogue est cultivée sur des terres appartenant à des fermiers indépendants qui récoltent ce produit illégal et le vendent ensuite à des trafiquants. Il arrive également que les trafiquants cultivent la marihuana sur leur propre terre. Après la coupe et le séchage, les plants sont emballés en balles d'environ 20 à 35 kg appelées « bultos ». Ces « bultos » sont transportés à dos de mulet, par camion et par bateau jusqu'au lieu d'acheminement sur des pistes d'atterrissement clandestines ou près de plages et de là, ils sont livrés aux pays consommateurs. Les trafiquants colombiens ont mis sur pied un réseau efficace de transport aérien, maritime et terrestre avec un système de communication et de sécurité tout aussi efficace pour l'expédition de leurs marchandises aux marchés nord-américains et internationaux. D'après les renseignements obtenus, la plupart de la marihuana colombienne est expédiée par bateau de plaisance à partir de la côte nord de la Colombie via les Antilles, tandis que seul un petit pourcentage de la production est expédié par aéronef. La plupart des envois destinés à l'Amérique du Nord passent par la mer des Caraïbes et un très faible pourcentage, via le Pacifique.

Les navires ravitailleurs jouent un rôle important dans le trafic de la marihuana colombienne, ainsi que les bateaux de pêche et les cargos côtiers utilisés dans ce contexte. Des bateaux plus petits font la navette entre les zones de chargement et les navires ravitailleurs qui attendent normalement à 12 milles des eaux territoriales. Les navires ravitailleurs prennent ensuite la mer jusqu'au lieu de rendez-vous avec les navires étrangers dans lesquels sera transférée la marchandise de contrebande pour être ensuite livrée à la destination finale. Les lieux d'acheminement comprennent la côte nord de la Colombie, aux alentours des baies de Portete et Taganga jusqu'à la côte

de Panama et aux Antilles néerlandaises à l'est. Barranquilla, Cartagena et Santa Marta sont des villes côtières clés pour les opérations de contrebande. Les navires ravitailleurs transportent jusqu'à 50 tonnes de mari, mais leur cargaison moyenne est d'environ 10 tonnes. En Colombie, la récolte de l'automne est habituellement plus abondante que celle du printemps; par conséquent, le trafic de cette drogue atteint son maximum au troisième trimestre de l'année. En 1984, les mesures répressives prises par les autorités colombiennes ont forcé les trafiquants à augmenter leur production et leur distribution depuis les régions de culture jusqu'aux lieux d'entreposage et d'acheminement.

Figure no 32:

	Origine			
Niveau du trafic et poids	Colombie	Jamaïque	Thaïlande	États-Unis
Source				sinsemilla
1 livre	50 \$	10 à 35 \$	5 à 25 \$	1 300 à 1 950 \$
Trafiqant (Canada)				sinsemilla
1 livre	650 à 1 000 \$	400 à 600 \$	2 500 \$	2 500 à 3 000 \$
Détail (Canada)				sinsemilla
1 once/unité	60 à 125 \$	35 à 60 \$	25 à 40 \$ le bâtonnet	200 à 300 \$

Prix de la marijuana aux étapes successives du trafic en 1984

Jamaïque

La Jamaïque est un important fournisseur de cannabis du Canada et accaparait 20 p. 100 du marché canadien de la marijuana en 1984, soit une part deux fois plus importante que celle de 1983 qui était de 10 p. 100. La marijuana jamaïquaine est importée en Amérique du Nord par mer, fret aérien, paquets fixés sur le corps, valises, contenants standard ou modifiés et par la poste. Le transport par valises ou par paquets fixés sur le corps sont les méthodes courantes pour l'importation de petites quantités de marijuana, tandis que les grosses quantités sont souvent introduites par aéronef de plaisance. La plupart de la marijuana jamaïquaine est destinée au marché américain et le reste, au Canada, à la Grande-Bretagne et à d'autres régions des Antilles. Des centaines de lettres expédiées au Canada contenant de petites quantités de marijuana ou de sinsemilla sont interceptées chaque année par les postes de la Jamaïque et du Canada. D'après les résultats des enquêtes, des touristes et des Jamaïquains ont essayé d'importer de la drogue au Canada par la poste.

Les nombreuses pistes d'atterrissement clandestines en Jamaïque sont l'un des facteurs qui facilitent le trafic du cannabis. D'après les renseignements obtenus, le nombre de ces pistes varierait entre 40 et 100. Ces pistes illégales sont situées dans les paroisses associées à la culture illicite de marijuana: Hanover, Westmoreland, St. Elizabeth, Manchester, Clarendon et St. James. Les renseignements révèlent que certaines des pistes illégales sont entièrement éclairées pour les atterrissages de nuit. Les coûts d'atterrissement et de chargement ont augmenté dans le cas de la marijuana, tandis que le prix de cette drogue qui était de 35 \$ à 40 \$ la livre en 1983 a chuté entre 2,50 \$ et 3 \$ la livre au début de 1984. Les coûts d'atterrissement et de chargement varient entre 10 000 \$ et 20 000 \$ selon la grosseur de l'aéronef, son emport et la valeur de la drogue. Les trafiquants auraient perdu 27 aéronefs en 1984, dont 17 se seraient écrasés et 10 auraient été saisis par les brigades de sécurité jamaïquaines. Le nombre des tragédies aériennes a également diminué, sans doute parce que les trafiquants utilisent des instruments de navigation plus perfectionnés. Au cours de la présente année de rapport, la Jamaïque a enregistré 185 vols d'aéronefs non identifiés.

En 1984, les autorités jamaïquaines ont saisi quatre navires et ont confirmé onze chargements. Vingt et un véhicules à moteur ont été confisqués, ainsi que divers matériels, armes et munitions. Nous pouvons nous attendre à un plus grand recours aux cargos et aux bateaux de plaisance pour l'importation de drogue, en raison de la surveillance plus serrée du transport aérien. D'après les renseignements, les trafiquants de cocaïne et de marihuana continuent d'utiliser délibérément les eaux et l'espace aérien de Cuba, soit comme route de passage ou comme refuge contre les autorités policières.

Thaïlande

Pour la deuxième année consécutive, la Thaïlande a maintenu sa part du marché canadien de marihuana. Ce pays du Sud-Est asiatique a alimenté 20 p. 100 du marché canadien en 1984, soit l'équivalent de la part détenue par la Jamaïque. (Voir la figure no 31.) D'après les derniers renseignements obtenus de la Thaïlande, la marihuana est cultivée sur des coteaux et des basses-terres à surface plate. Les plantes de cannabis sont camouflées dans des champs de culture légale et il arrive que des fermiers-squatters cultivent de la marihuana sur des terres appartenant à l'État.

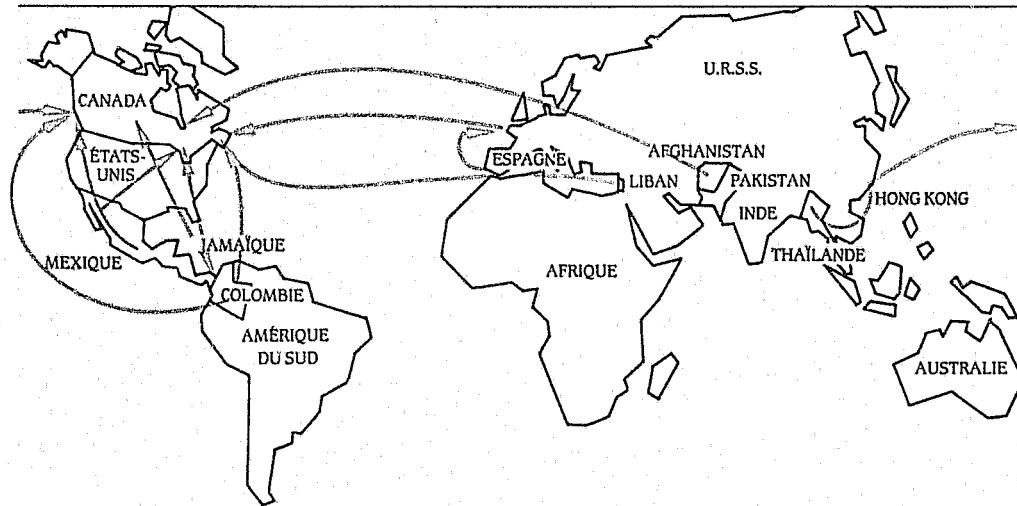
Comme nous l'avons mentionné dans notre *R.A.N.D. de 1983*, la majeure partie de la marihuana thaïlandaise destinée aux marchés étrangers est acheminée par voie maritime. La drogue est transportée par grandes quantités à partir des régions de culture jusqu'à Bangkok ou à divers endroits le long du golfe de Siam où de petits bâtiments tels que des bateaux de pêche, apportent la cargaison aux navires ravitailleurs. D'après des enquêtes menées en Thaïlande en 1984, la contrebande de la marihuana à l'intérieur du pays est contrôlée par les trafiquants thaïlandais, tandis que des ressortissants étrangers s'occupent d'introduire la drogue sur les marchés internationaux. Un envoi de plusieurs tonnes de bâtonnets thaïlandais a été intercepté par les autorités américaines en Californie en mai 1984. La cargaison avait été chargée dans de gros conteneurs qui ont quitté la Thaïlande pour l'Alaska et là, la contrebande a été transférée sur un chaland toué par un remorqueur jusqu'à Seattle où la drogue a été saisie. En mars 1984, un envoi de 760 kg de marihuana thaïlandaise a été saisi à Vancouver en provenance de Thaïlande via Singapour. Il s'agissait là de la plus importante saisie de marihuana thaïlandaise au Canada en 1984. Cette prise, bien qu'elle ne soit pas du même calibre que les deux saisies de plusieurs tonnes effectuées en 1983, révèle tout de même que la Thaïlande est en mesure d'approvisionner le marché canadien en importantes quantités de cannabis.

Mexique

Le Mexique a alimenté 10 p. 100 du marché canadien de marihuana en 1984, soit l'équivalent de la production canadienne et américaine. Le Mexique sert également de point de transit pour la cocaïne et la marihuana traitées en Colombie et destinées au marché canadien. La culture mexicaine est pratiquée à grande échelle, comme le démontre la saisie de 10 000 tonnes de plantes de marihuana effectuée en novembre 1984 au Mexique. Cette prise aurait pu produire entre 1 900 et 2 400 tonnes de marihuana pour le marché. Cette saisie exceptionnelle a confirmé l'existence d'importants champs de culture dont la superficie variait de 17 à 80 hectares et était en moyenne de 40 à 50 hectares. Des systèmes d'irrigation perfectionnés et des génératrices portatives d'électricité sont là quelques-unes des découvertes faites lors de l'opération de ratissage. D'après les renseignements obtenus, les fermiers mexicains continuent d'utiliser des techniques innovatrices et du matériel agricole conventionnel pour améliorer leurs récoltes et pour les protéger contre les autorités antidrogue, y compris planter des semis dans des trous profonds, au-dessous du niveau du sol, et les recouvrir afin qu'on ne puisse les repérer du haut des airs.

Il semble y avoir un cycle annuel alternatif pour la culture de la marihuana mexicaine : une année, c'est la culture pratiquée à grande échelle avec des moyens perfectionnés, puis l'année suivante, ce sont de plus petits champs de culture ouverts. Cette tendance se maintient depuis les trois dernières années. En effet, les champs découverts couvraient jusqu'à 40 hectares en 1982 et 80 hectares en 1984, tandis qu'en 1983, on n'a trouvé que de petits champs. Selon les autorités antidrogue mexicaines, les producteurs de marihuana changent souvent leur tactique, ensemençant des milliers de petits champs, presque inaccessibles et peu découverts, dans les régions éloignées des montagnes. Les trafiquants devraient revenir à une distribution décentralisée en 1985.

Figure no 33 :



Routes principales d'acheminement du cannabis au Canada en 1984

Les aéronefs, les camions, les semi-remorques, les camions-citernes et autres transporteurs de grosses cargaisons sont très utilisés pour l'expédition de drogues dans les régions limitrophes américano-mexicaines. De nombreuses pistes d'atterrissement clandestines situées dans des régions éloignées facilitent la contrebande. Des navires transportant des envois de drogues naviguent également dans les eaux côtières du Mexique. La péninsule du Yucatan est reconnue comme étant la principale zone de transbordement pour les navires transportant des cargaisons de drogues destinées aux marchés internationaux.

Liban

Comme nous l'avons mentionné dans la partie sur « La situation dans les pays sources », le trafic de drogues s'adapte à la situation politique précaire qui sévit dans ce pays du Moyen-Orient. Le Rapport de stratégie sur le contrôle international des stupéfiants de 1985 du Département d'État américain révèle que les trafiquants de drogues qui voyagent entre les diverses régions du Liban peuvent se retrouver en difficulté, voire même en danger, en raison des hostilités qui y règnent. Le paiement d'une « taxe de passage » peut assurer une certaine sécurité ou un plus grand droit de déplacement dans les secteurs occupés par diverses milices dirigées par des autorités locales ou étrangères. L'aéroport international de Beyrouth est ouvert au trafic aérien, cependant il est contrôlé par de nombreuses milices de diverses factions qui se préoccupent peu de la répression du trafic de drogue. L'ensemble de la politique et du commerce de ce pays est touché par des interruptions des activités et des services, y compris le commerce normal par voie terrestre, maritime ou aérienne. En conséquence, les trafiquants éprouvent des problèmes à approvisionner leurs marchés habituels en Amérique du Nord et en Europe. Les trafiquants syriens s'imposent de plus en plus, profitant des conditions changeantes du marché. Le rôle de ces derniers dans le trafic international de drogue devrait donc prendre de nouvelles dimensions

au cours de l'année prochaine, si les conditions décrites plus haut se maintiennent. Les moyens de transport par terre, mer et air peuvent tous être utilisés à partir de la Syrie pour l'approvisionnement des marchés internationaux de drogue.

En 1984, le Liban occupait 85 p. 100 du marché canadien du haschich, soit une augmentation considérable par rapport à son niveau de 1983 qui était de 55 p. 100. Les saisies canadiennes confirment le fait que le haschich libanais est surtout importé en grandes quantités par voie maritime à bord de long-courrier qui traverse la Méditerranée et l'Atlantique. Le Liban détient 10 p. 100 du marché du haschich liquide, ce qui était le cas également l'année dernière.

Figure no 34:

	Origine	
Niveau du trafic et poids	Liban	Pakistan/Inde
Source 1 livre	175 à 300 \$	90 à 140 \$
Trafiquant (Canada) 1 livre	1 500 à 3 500 \$	1 500 à 3 500 \$
Détail (Canada) 1 once	150 à 300 \$	150 à 300 \$
1 gramme	10 à 30 \$	10 à 30 \$

Prix du haschich aux étapes successives du trafic en 1984

Nota: Les prix du haschich au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

Pakistan/Inde

La part pakistanaise/indienne du marché canadien du haschich a diminué, passant de 31 p. 100 en 1983 à 10 p. 100 en 1984. Ce changement est grandement attribuable à la capacité permanente du Liban d'expédier des envois de plusieurs tonnes aux pays consommateurs. Les petites importations de haschich du Pakistan et de l'Inde sont assurées par des passeurs qui se rendent le plus souvent à Montréal ou Toronto à bord d'aéronefs commerciaux avec la drogue dissimulée dans leurs valises. En 1984, la G.R.C. a saisi jusqu'à 12 kg de drogue dissimulés dans des valises. L'importation de grandes quantités de drogue se fait souvent par voie maritime. Citons en exemple la saisie, en décembre 1984 à Vancouver, de 325 kg de haschich dissimulés dans un conteneur transportant des tuiles de couverture expédiées de Bombay via Seattle dans l'État de Washington.

Figure no 35:

	Origine	
Niveau du trafic et poids	Jamaïque	Liban
Source 1 livre	1 120 \$	470 à 710 \$
Trafiquant (Canada) 1 livre	4 000 à 6 500 \$	4 000 à 6 500 \$
Détail (Canada) 1 once	400 à 600 \$	400 à 600 \$
1 gramme	20 à 50 \$	20 à 50 \$

Prix du haschich liquide aux étapes successives du trafic en 1984

Nota: Les prix du haschich liquide au Canada à chaque niveau du système d'écoulement ne fluctuent pas beaucoup, quel que soit le pays d'origine.

États-Unis

La production américaine de marihuana représente environ 11 p. 100 de l'approvisionnement des États-Unis et 10 p. 100 de celui du Canada. C'est la première fois que les États-Unis sont identifiés en tant que tels comme pays source de marihuana pour le Canada. L'analyse des données de 1984 sur la marihuana révèle que le cannabis provenant des États-Unis est introduit illégalement au Canada surtout par voies terrestre et aérienne. Les principaux États sources ou de transit identifiés au cours des enquêtes menées en 1984 étaient la Californie, New York, le Texas, le Michigan et le Vermont. Des saisies ont été effectuées partout au Canada et allaient de 100 grammes jusqu'à plusieurs kilogrammes. Comme nous l'avons mentionné dans notre *R.A.N.D. de 1983*, la marihuana est souvent dissimulée dans des automobiles, des camions et autres véhicules à moteur, ainsi que dans des valises, des paquets fixés au corps et des lettres envoyées par la poste.

Canada

Comme c'est le cas depuis les quelques dernières années, les dérivés de cannabis sont les drogues les plus abondantes et les plus populaires au Canada. En 1984, le marché des drogues a été approvisionné en marihuana canadienne et étrangère. Par ordre décroissant d'importance, la Colombie, la Jamaïque, la Thaïlande, le Mexique, les États-Unis et le Canada étaient les principales sources de marihuana pour le marché canadien. (Voir la figure n° 31.) Cette drogue continue d'être celle qui s'impose le plus sur le marché des dérivés de cannabis. La sinsemilla, les bâtonnets thaïlandais et la marihuana « Mexican Red Hair » ont une teneur en THC (tétrahydrocannabinol) très forte et ils pouvaient être achetés au détail dans la plupart des régions canadiennes en 1984. Les cultures hydroponique et en serre se pratiquent de plus en plus pour obtenir du cannabis de plus grande puissance et pour éviter que la production soit découverte. Le haschich liquide provient surtout de sources étrangères (Jamaïque et Liban), tandis que les laboratoires clandestins au pays assurent seulement une production marginale. Deux laboratoires clandestins ont été démantelés au cours de 1984, l'un en Colombie-Britannique et l'autre au Québec. (Voir la figure n° 36.) Ces laboratoires fonctionnent normalement sur une petite échelle et ne peuvent produire que des quantités limitées de haschich liquide. Le Liban, le Pakistan, l'Inde et la Jamaïque étaient les principales sources étrangères de haschich sur le marché canadien en 1984. (Voir la figure n° 31.)

Figure n° 36:

*Saisies de laboratoires clandestins de haschich liquide au Canada de 1980 à 1984**

Année	Emplacement du laboratoire
1980	Oshawa (Ontario) Belleville (Ontario) Kingston (Ontario) Victoria (Colombie-Britannique)
1981	Nanaimo (Colombie-Britannique) Hamilton (Ontario)
1982	Val d'Or (Québec) Montréal (Québec) Chilliwack (Colombie-Britannique) Nanaimo (Colombie-Britannique)
1983	Ayr (Ontario)
1984	Nanaimo (Colombie-Britannique) Aylmer (Québec)

*Laboratoires clandestins saisis par la G.R.C. seulement.

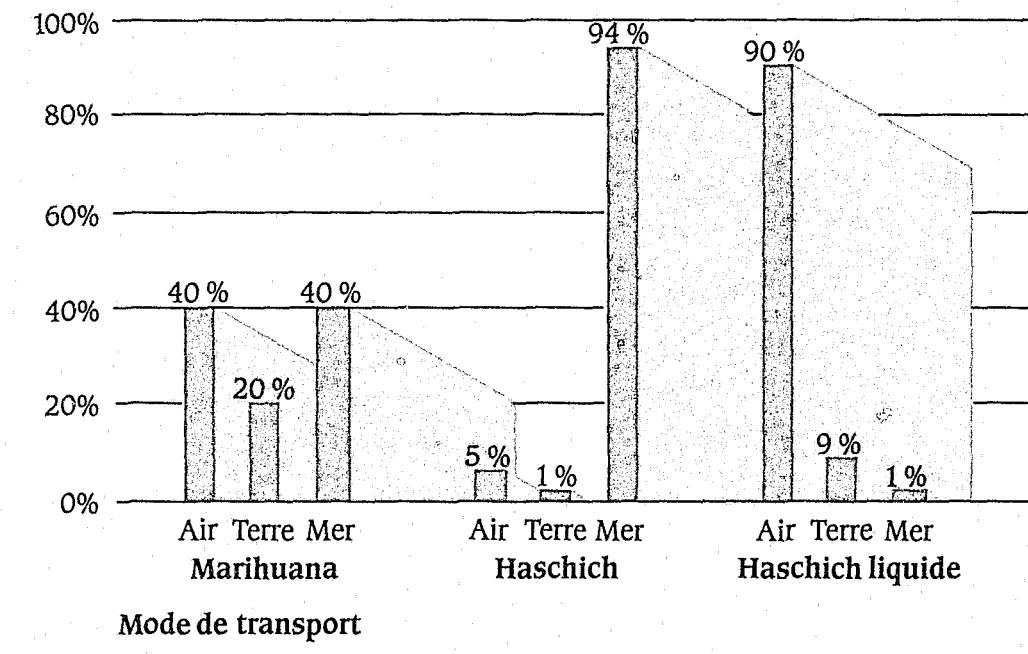
Nota: Les saisies portent à la fois sur les laboratoires de haschich liquide et d'huile de marihuana.

La marihuana, le haschich et le haschich liquide sont introduits au pays par voies aérienne, terrestre et maritime, à bord d'aéronefs, de bateaux et de véhicules privés ou commerciaux. (Voir la figure n° 37.) En 1984, la drogue était importée en la dissimulant dans des paquets fixés au corps, des valises et des contenants standard ou modifiés, des pièces d'artisanat, des jouets, des articles de sport, des instruments de musique ainsi que des denrées périssables et des conserves.

Les prix au détail du haschich et du haschich liquide étaient semblables à ceux signalés en 1983, soit de 10 à 30 \$ le gramme de haschich et de 20 à 50 \$ le gramme de haschich liquide. Les prix de la marihuana de sources étrangères étaient également stables au cours de 1984. (Voir les figures nos 32, 34 et 35.)

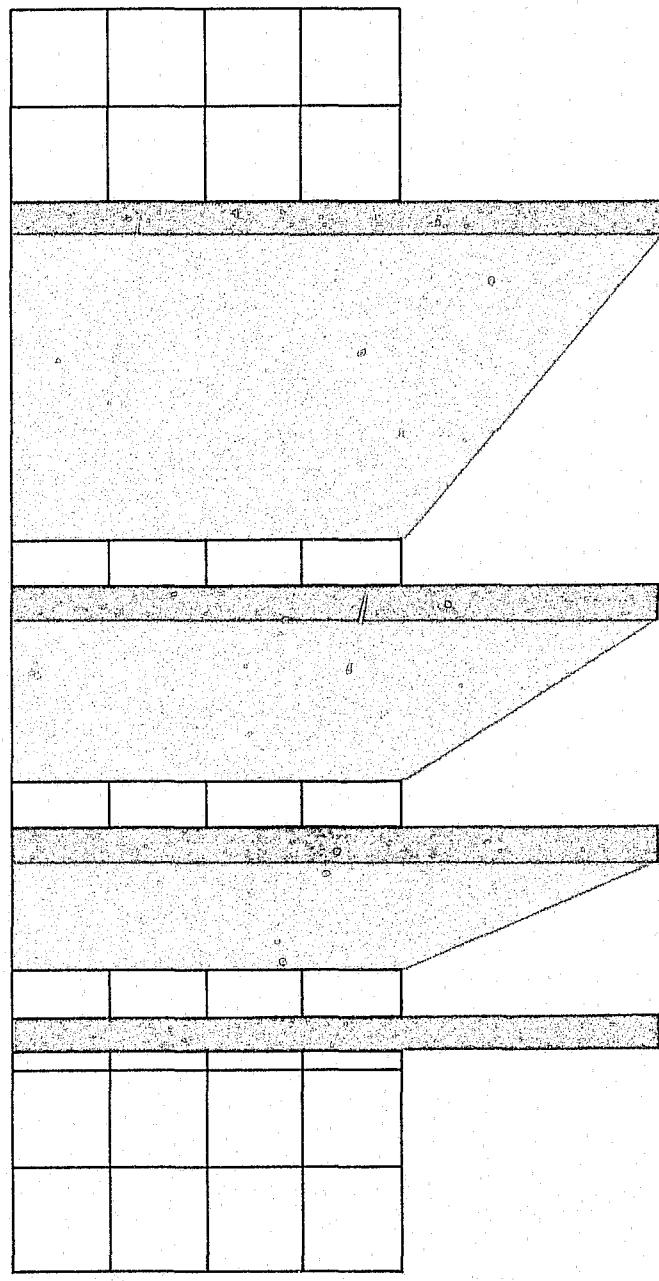
Figure n° 37:

Pourcentage du marché



Modes de transport pour l'importation du cannabis au Canada en 1984

Chapitre 7: Les narcodollars



Les narcodollars

Comme l'indiquent les *R.A.N.D.* précédents, il est difficile d'évaluer avec précision les répercussions du trafic de la drogue sur l'économie canadienne. Puisque c'est une activité illégale et que la comptabilité est inexistante, les autorités policières peuvent seulement se fier aux renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, c'est-à-dire, les appréciations de la consommation et de la production, et enfin, les statistiques sur les saisies et les arrestations pour mesurer les bénéfices réalisés grâce à la drogue. C'est pourquoi l'évaluation des profits du trafic de la drogue s'appuie sur la consommation nationale déterminée en fonction du nombre de consommateurs et de leur consommation quotidienne, la proportion approximative de la production étrangère destinée au marché canadien, l'établissement de la valeur de la drogue provenant de sources étrangères, de sources canadiennes et du détournement de drogues licites vers le marché illicite. Bien que ces outils d'évaluation soient rudimentaires, ce sont les seuls dont on dispose actuellement.

La Direction de la Police des drogues de la G.R.C. procède depuis deux ans à une étude détaillée des données recueillies, afin de mettre au point une méthode plus scientifique d'évaluation de l'effet global du trafic de la drogue sur le Canada. Il faut parfaire les méthodes utilisées pour déterminer la valeur approximative au détail des drogues fournies au marché illicite canadien.

Programme antidrogue axé sur les profits des traquants

Le programme antidrogue de la G.R.C. axé sur les profits des traquants a ajouté une nouvelle dimension aux mesures traditionnelles de lutte antidrogue au Canada. Pendant des années, les efforts de la G.R.C. ont porté uniquement sur les traquants de drogue et l'approvisionnement. Jusqu'à la mise au point du programme en décembre 1981, on négligeait le motif principal du trafic de la drogue, soit le gain financier, aspect sur lequel le programme met l'accent. Bien que ce dernier n'en soit encore qu'à ses débuts, il a donné lieu à des décisions judiciaires historiques, résultat direct des efforts des enquêteurs du programme antidrogue.

Un certain nombre de récentes décisions judiciaires soulignent l'incidence que le programme peut avoir sur les traquants de drogue. L'un des premiers cas ayant fait l'objet d'une enquête, peu après la mise en oeuvre du programme, fut celui de Vincent Patrick Smith. Ce dernier a d'abord été porté à l'attention des enquêteurs de la G.R.C. à Edmonton (Alberta) au moment de son arrestation à Amsterdam, aux Pays-Bas, en possession de 853 grammes d'héroïne pure à 93 % destinée au Canada. Après son arrestation à Amsterdam en juillet 1982, Smith a plaidé coupable à une accusation d'importation d'héroïne et a purgé 12 mois d'une peine de 18 mois aux Pays-Bas. Smith, un ancien ingénieur agricole, avait effectué un certain nombre de voyages au Pakistan entre avril 1979 et juillet 1982, retournant au Canada en passant par Amsterdam et Francfort, avec des envois d'héroïne et de haschich. La G.R.C. à Edmonton a commencé à faire enquête sur les activités de Smith en Alberta et a découvert qu'il avait amassé des avoirs financiers considérables reliés au trafic de la drogue. Les enquêteurs ont accusé Smith en 1984 en vertu de l'article 312 du Code criminel et ont obtenu sa condamnation en juin 1985. Le juge William Sinclair a condamné Smith à trois ans et demi de prison. Le tribunal a été informé que Smith avait déclaré un revenu de 3 900 \$ dans sa déclaration d'impôt de 1979 et qu'il n'avait rempli aucune déclaration en 1980, 1981 et 1982. En 1979, Smith avait enregistré sa

valeur nette auprès d'un courtier comme étant de 10 000 \$ et son revenu annuel de 12 000 \$. Un an plus tard, sa valeur nette avait grimpé à 100 000 \$ et son revenu à 50 000 \$. On s'est servi d'un principe de common law utilisé rarement, le *bona vacantia* (biens en déshérence) pour confisquer les biens que Smith avait obtenus criminellement. On croit qu'il s'agit de la première fois qu'on invoque le principe de la *bona vacantia* dans une affaire de drogue. Si ce principe de common law est appliqué, il permet au juge d'ordonner que les biens saisis par la police soient confisqués au profit de la Couronne s'ils ont été acquis criminellement.

En mai 1985, à l'issue d'une enquête effectuée par la Section antidrogue de Niagara Falls de la G.R.C., Gary Hendin, un avocat radié du barreau, a plaidé coupable devant un tribunal de St. Catharines (Ontario) à des accusations impliquant le blanchissage de 12 millions de dollars pour le compte d'une organisation de criminels, sur une période de trois ans. Hendin a été accusé en vertu de l'article 312 du Code criminel, selon lequel « commet une infraction quiconque a en sa possession un bien, une chose ou leur produit sachant qu'il a été obtenu criminellement ». Recruté par des criminels pour blanchir leurs narcodollars, Hendin, qui était avocat à l'époque, a constitué en corporation une firme de change. Les criminels envoyoyaient leur argent à son cabinet d'avocat par porteurs. Hendin s'enfermait à clé dans sa bibliothèque de droit pour compter les liasses de billets de 10, 20 et 50 \$ à l'aide d'un compte-billets avant de les apporter à la banque. Il apportait parfois lui-même plus de 600 000 \$ à déposer à la banque. À plusieurs reprises, il s'est servi d'un adolescent de 15 ans qui est allé porter à bicyclette à la banque un total de 252 900 \$. Les fonds canadiens étaient ensuite changés en devises américaines qui étaient parfois livrées au cabinet d'avocat de Hendin dans un véhicule blindé. Les porteurs au service de l'organisation criminelle se rendaient ensuite avec l'argent en Floride où une partie servait à financer l'achat d'autres drogues et le reste était acheminé vers des banques étrangères ou des corporations factices aux îles Caïmans. Au cours d'une transaction, Hendin a prétendu prêter 324 802 \$ pour l'achat d'une propriété à une compagnie dans laquelle était impliqué un personnage du crime organisé. Le prêt était enregistré comme une hypothèque sur la propriété et Hendin a ensuite donné une décharge partielle à la compagnie, même si aucune somme d'argent n'avait changé de main. Cette technique était l'une des méthodes employées pour blanchir l'argent.

Les deux cas susmentionnés mettent l'accent sur les profits plutôt qu'uniquement sur les drogues illicites. Dans chacun des cas, le trafiquant a perdu les gains monétaires importants de cette entreprise illégale. L'aspect financier de toute enquête sur les drogues oblige l'enquêteur à recueillir des renseignements sur l'actif, le passif, les recettes et les dépenses du particulier. C'est l'élément financier de ces enquêtes qui a mené aux condamnations dans les affaires Smith et Hendin.

La clé de la réussite des enquêtes financières réside dans la capacité d'employer une formule se fondant sur les documents sources propres aux méthodes comptables générales. Parmi les documents à étudier figurent notamment les dossiers sur les biens immobiliers, les dossiers sur les véhicules moteurs, les dossiers bancaires (comme les chèques payés, les relevés de compte et les prêts), les demandes de cartes de crédit et dossiers connexes, les dossiers commerciaux, les dossiers d'assurance, les dossiers téléphoniques et les dossiers d'emploi. Ces documents sont habituellement disponibles et on peut se les procurer dans le cadre des procédures d'enquête normales, de surveillance et au cours de fouilles et de perquisitions pour drogues. Une fois les documents obtenus, on peut calculer la valeur nette qui est, par définition, tout simplement la différence entre la valeur des choses appartenant à une personne et la valeur courante de ses dettes à un moment donné. L'enquêteur peut alors calculer la valeur nette d'une personne au début d'une période de temps donnée et à la fin de la même période, montrant ainsi une augmentation ou une diminution de la valeur nette au cours d'une période donnée. La figure n° 38 illustre la méthode utilisée pour déterminer la valeur nette.

Figure no 38:

	Janvier 1984	Juin 1984
Actif	Début du projet	Fin du projet
Véhicules	18 000 \$	30 000 \$
Maison (1)	65 000 \$	65 000 \$
Maison (2)	—	100 000 \$
Espèces (y compris les comptes de banque)	8 000 \$	58 000 \$
Total de l'actif	<u>91 000 \$</u>	<u>253 000 \$</u>
Dettes		
Emprunts-voiture	5 000 \$	8 000 \$
Hypothèque: Maison (1)	20 000 \$	20 000 \$
Hypothèque: Maison (2)	—	50 000 \$
Cartes de crédit	3 000 \$	5 000 \$
Total des dettes	<u>28 000 \$</u>	<u>83 000 \$</u>
Valeur nette	<u>63 000 \$</u>	<u>170 000 \$</u>

Calcul de la valeur nette

À la figure no 38, l'augmentation de la valeur nette de janvier à juin 1984 a été de: $170\ 000\ \$ - 63\ 000\ \$ = 107\ 000\ \$$. La question que l'on se pose alors est la suivante: la personne a-t-elle une source légitime de revenu pour justifier cette augmentation de la valeur nette au cours de la période des six mois en question? Une fois qu'on a obtenu ces chiffres, on peut utiliser une formule pour vérifier le revenu non identifié de la façon illustrée à la figure no 39.

Figure no 39:

Actif	253 000 \$
Moins les dettes	- 83 000 \$
Total de la valeur nette	170 000 \$
Moins la valeur nette initiale	- 63 000 \$
Total de l'augmentation de la valeur nette	<u>107 000 \$</u>
Plus les dépenses courantes	+ 30 000 \$
Total des dépenses	137 000 \$
Moins les fonds provenant de sources licites	- 37 000 \$
Total du revenu non identifié	<u>100 000 \$</u>

Calcul du revenu non identifié

Le revenu non identifié de 100 000 \$ ne signifie rien en soi, toutefois, combiné aux preuves de l'enquête de drogue, il peut entraîner une peine plus élevée ou une confiscation des avoirs. En outre, comme ces cas l'illustrent, les preuves financières ont été acceptées devant les tribunaux canadiens et apportent une nouvelle dimension au ciblage des réseaux de trafic de drogue dont le pouvoir était assuré, jusqu'à la mise en oeuvre du programme antidrogue, par les produits considérables qu'ils retirent de la vente de la drogue.

Mesures de contrôle sur le plan international

Le trafic de la drogue est dominé par le crime organisé, qui monopolise et contrôle les réseaux internationaux de trafic, dont le pouvoir est assuré par les profits énormes que rapporte cette activité. Ses bénéfices sont traités au moyen de systèmes internationaux perfectionnés de blanchissage de l'argent. Les lois et méthodes actuelles ne suffisent pas à appuyer l'action policière visant le retraçage, le gel, la saisie et la confiscation des narcodollars et la poursuite de ceux qui possèdent sciemment les produits du crime. Des groupes d'experts, en collaboration avec la Division des stupéfiants des Nations Unies et conformément aux résolutions adoptées par la Commission sur les stupéfiants, ont élaboré et recommandé des mécanismes visant à priver les trafiquants de drogue des avoirs obtenus illégalement, éliminant ainsi leur principal motif pour s'adonner au trafic de la drogue. L'adoption de ces recommandations s'impose pour pouvoir s'occuper plus efficacement des profits reliés à la drogue.

De nombreux pays, à l'heure actuelle ne considèrent pas la possession des profits du trafic de la drogue comme un crime, lorsque ce trafic n'a pas été commis sur le territoire national. En fait, il y a plus de pays qui ont des lois pour protéger le secret bancaire qu'il n'y en a qui ont des lois interdisant la possession des profits reliés au trafic de la drogue. Dans une telle situation, il est pratiquement impossible pour un gouvernement de recevoir une aide coordonnée en vue de retracer, de geler, de saisir ou de confisquer ces profits lorsque les criminels ont eu recours à un réseau international de blanchissage de l'argent. Le retraçage et la détermination des étapes de l'acheminement des drogues autour du monde ont aidé à repérer et à poursuivre ceux qui fabriquent, transportent, vendent et consomment les drogues illicites. La collaboration internationale à ce chapitre de la lutte antidrogue, aidée par la Convention unique sur les stupéfiants et la Convention sur les substances psychotropes, a permis l'arrestation de nombreux passeurs de drogue et de trafiquants de niveau inférieur qui se déplacent d'un territoire à l'autre. Elle a également facilité, d'une certaine façon, la saisie des drogues illicites.

Puisque la possession des profits reliés au trafic de la drogue n'est généralement pas reconnue comme un crime et puisqu'il n'existe aucun accord international visant à favoriser la collaboration, il n'est pas facile de retracer le mouvement des profits à l'échelle internationale. Il est impossible de saisir ou de confisquer les produits obtenus criminellement sans pouvoir les retracer, tout comme il est impossible de poursuivre ceux qui en bénéficient. Un certain nombre d'autorités compétentes, suite à l'examen de leurs lois nationales, croient que la réponse réside uniquement dans la capacité de confisquer les avoirs des trafiquants accusés. Étant donné que les criminels aux échelons supérieurs d'un réseau risquent peu d'être accusés directement de possession, de vente ou de distribution de drogues illicites, leur identité restera probablement secrète lors de la découverte d'une infraction reliée à la drogue. Si la possession même des produits ne constitue pas une infraction, il n'est guère probable qu'une enquête soit entreprise pour retracer le mouvement de l'argent à partir des ventes antérieures de drogue. À ce moment, seuls les biens qui appartiennent à la personne accusée de trafic, dans le pays même où les biens se trouvent, seraient probablement confisqués. De telles mesures sont insuffisantes pour reconnaître et poursuivre les organisations criminelles qui contrôlent et monopolisent les réseaux internationaux de trafic de drogue.

L'organisation criminelle internationale va éventuellement acquérir, posséder ou utiliser les profits ou produits des crimes reliés à la drogue, qu'elle organise ou contrôle par l'intermédiaire de trafiquants ou de passeurs de niveau inférieur. C'est cette action d'acquérir, de posséder ou d'utiliser intentionnellement les profits ou produits du trafic de la drogue, qui devrait constituer une infraction criminelle. Une loi

pénale générale de cet ordre faciliterait clairement l'établissement de lois et de méthodes visant à retracer, saisir, geler et confisquer les profits ou produits faisant l'objet de l'infraction.

Action des Nations Unies

La Commission sur les stupéfiants des Nations Unies, dans une résolution sur la confiscation des profits reliés à la drogue adoptée au cours de sa session de février 1983, a reconnu que priver les trafiquants de leurs produits serait un moyen efficace de réduire le trafic illicite. Au cours de sa session spéciale de 1984, la Commission a offert des lignes directrices de lutte contre le trafic international de la drogue et autres activités connexes du crime organisé.

Comme on l'a indiqué dans le *R.A.N.D. de 1983*, un premier groupe d'experts en matière de confiscation des profits reliés à la drogue s'est réuni à Vienne, en Autriche, du 24 au 28 octobre 1983, à la demande de la Division des stupéfiants des Nations Unies. Le groupe a examiné la possibilité d'adopter des mesures pour lever le secret bancaire relativement aux narcodollars, et étudier les moyens à employer pour déterminer ou retracer les profits reliés à la drogue, comme première étape menant au gel ou à la saisie de ces avoirs et, éventuellement, à leur confiscation. Les participants ont constaté que, malgré les progrès considérables réalisés au chapitre de l'échange d'informations, de renseignements et de preuves entre services de police nationaux par rapport au trafic des drogues, on ne pouvait pas en dire autant au sujet de la lutte contre les bénéficiaires des produits du trafic de la drogue et de la confiscation éventuelle de ces produits. Les graves lacunes dans les législations nationales respectives et le manque de collaboration internationale permettent aux trafiquants de jouir impunément de leurs biens mal acquis.

L'absence de lois pénales interdisant la possession d'avoirs illégaux empêche dans nombre de juridictions d'enquêter sur ces avoirs et d'offrir une collaboration internationale judiciaire à cette fin. Cette lacune se complique par l'existence de lois sur le secret bancaire et commercial dans de nombreux États. Les participants ont constaté que les dispositions des traités actuels sur le contrôle international des drogues avaient néanmoins, au cours des 20 dernières années, offert un cadre permettant d'élaborer des lois nationales et des ententes bilatérales.

Le groupe a formulé les recommandations suivantes, *inter alia*, à l'égard des démarches à entreprendre pour améliorer la situation au plan international.

- Les lois nationales devraient stipuler que le fait de posséder ou de disposer sciemment de biens consistant en des profits ou des recettes du trafic de drogue constitue un délit, que ce trafic ait lieu dans l'État même ou dans une juridiction étrangère.
- On devrait songer à augmenter les accords bilatéraux en ajoutant un ou plusieurs protocoles à la Convention unique sur les stupéfiants et à la Convention sur les substances psychotropes, ou en adoptant une convention distincte qui servirait de cadre multilatéral pour la négociation et la conclusion d'accords bilatéraux plus précis et plus détaillés, et qui servirait en outre de guide pour les corps législatifs des États membres lorsqu'ils apportent des modifications aux lois nationales, afin de faciliter le retracage et la confiscation des profits et des recettes reliés à la drogue.
- La Commission des stupéfiants devrait songer à proposer l'élaboration d'une convention ou d'un protocole auquel pourraient adhérer les États qui ont signé les traités sur le contrôle international des drogues. Cette convention porterait sur la collaboration des États membres et traiterait, entre autres, du rassemblement des preuves menant à la confiscation des profits et recettes reliés au trafic de la drogue.

La Commission pourrait également étudier la possibilité de réunir un groupe d'experts dont la tâche serait de rédiger un document dans cet ordre d'idées.

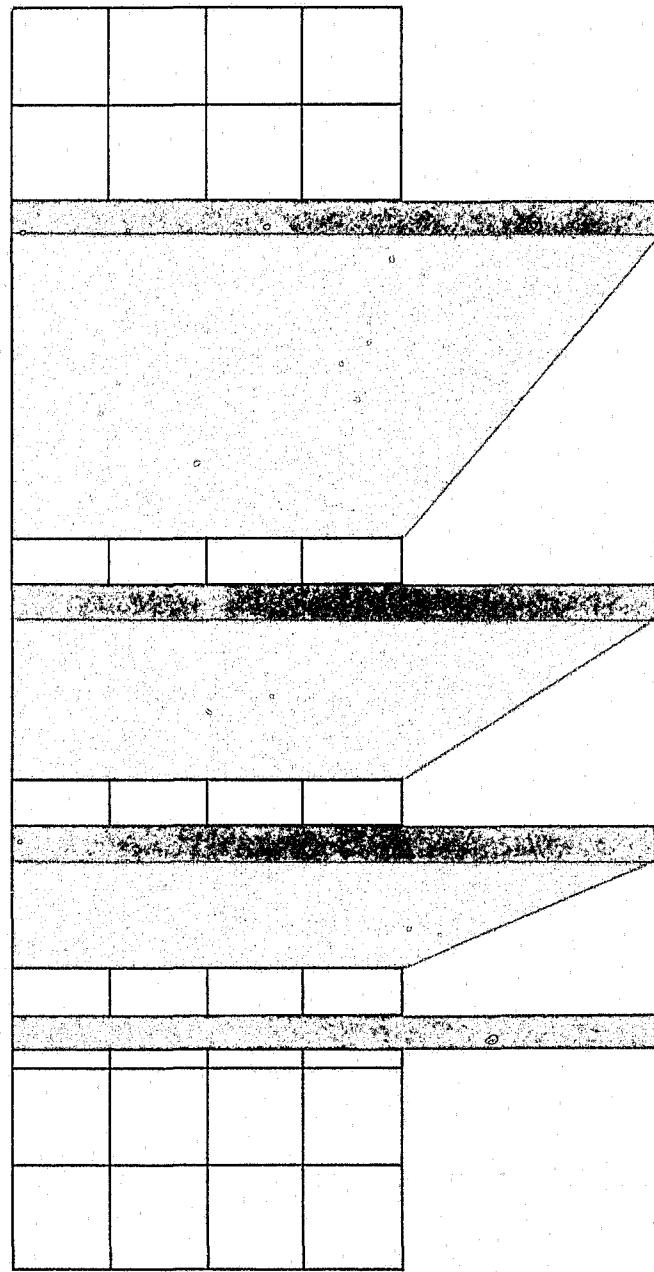
La Division des stupéfiants des Nations Unies a réuni un second groupe d'experts en matière de confiscation des profits reliés à la drogue, à Vienne, du 29 octobre au 2 novembre 1984, sous l'égide de la Commission des stupéfiants. Tout comme pour la réunion précédente, les participants ont conclu que le moyen le plus efficace d'atteindre les objectifs visés serait de négocier un accord international qui engloberait un certain nombre de clauses portant sur les questions problématiques et auquel pourraient adhérer les États membres. Les participants ont également conclu que l'acquisition, la possession, l'utilisation ou le blanchissement volontaires des profits du trafic de la drogue devraient constituer un crime, peu importe où le trafic s'est produit. Ils ont aussi recommandé d'inclure ce genre de crime dans les dispositions pénales de l'accord international proposé, pour permettre l'établissement de méthodes efficaces en vue de retracer, geler, saisir et confisquer les profits du trafic de la drogue trouvés dans le territoire national et de poursuivre ceux qui possèdent, utilisent ou ont acquis sciemment ces profits.

Le groupe d'experts a recommandé des mesures de base en vue d'une action nationale et internationale efficace visant à priver les trafiquants de drogue des fruits de leurs forfaits. Si ces mesures sont adoptées, elles permettront à chaque État membre de cibler les profits qui se trouvent dans son territoire et de poursuivre ceux qui possèdent sciemment ces profits, peu importe où le trafic de la drogue s'est déroulé. Le fait de savoir que les profits proviennent du trafic de la drogue constitue un élément essentiel de l'infraction. Ce concept protégera les tiers légitimes qui sont venus en contact avec les profits, innocemment et de bonne foi, les ont eus en leur possession ou en ont assumé le contrôle. Tout en protégeant les banques, leurs employés et toute autre personne qui possède ou contrôle des fonds sans savoir qu'ils sont reliés à la drogue, cela permettra aux autorités policières de retracer les biens reliés à la drogue ou en découlant et de faire enquête sur leur possession.

Les mesures proposées copient fidèlement les traités en vigueur sur le contrôle international de la drogue. La lutte antidrogue au plan international est efficace parce que chaque État membre traite le trafic des drogues illégales comme un crime. Les procédures pénales dans chaque État sont entamées quand on croit qu'une infraction se produit ou s'est produite. La coordination du travail antidrogue entre plusieurs pays se trouve ainsi grandement facilitée.

Il faudrait peut-être procéder de la même façon relativement aux narcodollars. L'adoption d'un accord international en vue d'élargir les conventions actuelles sur les drogues concernant cet aspect de l'application de la loi est une étape importante en vue d'assurer la collaboration internationale visant à retracer, à geler, à saisir et à confisquer les produits reliés à la drogue. L'inclusion des dispositions modèles contenues dans les recommandations du groupe d'experts en matière de confiscation des profits reliés à la drogue résoudrait l'un des principaux problèmes qui entravent les efforts des pays en vue de démanteler les principaux réseaux de trafiquants qui contrôlent le commerce international de la drogue.

Chapitre 8: Saisies importantes de drogues en 1984



Saisies importantes de drogues au Canada ou en route vers le Canada en 1984

Héroïne

Janvier	Paris (France) — 1 kilogramme d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Karachi (Pakistan), à destination de Toronto.	Avril	Paris (France) — 1,44 kilogramme d'héroïne du S.-O.A. en provenance de New Delhi (Inde), à destination de Niagara Falls (Ontario).
Janvier	Toronto — 112 grammes d'héroïne d'origine inconnue.	Avril	Ottawa (Ontario) — 584 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Liban, via Saint-Jérôme (Québec).
Janvier	Londres (Angleterre) — 13 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de la Thaïlande, à destination de Toronto.	Mai	Francfort (République fédérale de l'Allemagne) — 1,64 kilogramme d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Islamabad (Pakistan), à destination de Toronto.
Janvier	Toronto — 4,75 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de la Thaïlande.	Mai	Vancouver — 1,3 kilogramme d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Hong Kong.
Mars	Toronto — 448 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de l'Inde, via Rome (Italie).	Juillet	Vancouver — 1,79 kilogramme d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Hong Kong.
Mars	Toronto — 110 grammes d'héroïne d'origine inconnue. (Les États-Unis auraient servi de point de transit.)	Juillet	Toronto — 128 grammes d'héroïne d'origine inconnue.
Mars	New York — 350 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Liban, à destination de Toronto.	Juillet	Abbotsford (Colombie-Britannique) — 616 grammes d'héroïne d'origine inconnue.
Avril	Montréal — 200 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Liban, via Boston (Massachusetts).	Août	Vancouver — 4,3 kilogrammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Bombay (Inde), via Bangkok (Thaïlande).
Avril	Montréal — 525 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance du Pakistan.	Août	Montréal — 400 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de New Delhi (Inde).

Août	Toronto — 623 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Karachi (Pakistan), à destination de San Francisco (Californie).	Février	Hamilton (Ontario) — 454 grammes de cocaïne.
Septembre	San Francisco (Californie) — 227 grammes d'héroïne du S.-O.A. en provenance de Karachi (Pakistan), via Toronto.	Mars	Montréal — 8,63 kilogrammes de cocaïne en provenance de Rio de Janeiro, via New York.
Octobre	Montréal — 252 grammes d'héroïne d'origine inconnue.	Mars	Montréal — 922 grammes de cocaïne en provenance de Rio de Janeiro, via New York.
Décembre	Mississauga (Ontario) — 224 grammes d'héroïne d'origine inconnue.	Mars	Vancouver — 1,01 kilogramme de cocaïne en provenance de Montréal.
Décembre	San Francisco — 2 kilogrammes d'héroïne du S.-E.A. en provenance de Hong Kong, à destination de Vancouver.	Mars	Ottawa — 1 kilogramme de cocaïne en provenance de New York.
Décembre	Pays-Bas — 500 grammes d'héroïne d'origine inconnue, à destination de Calgary (Alberta).	Mars	Thunder Bay (Ontario) — 516 grammes de cocaïne.
		Mars	Floride — 3 kilogrammes de cocaïne, via le Belize, à destination du Canada.
		Mars	New York — 3 kilogrammes de cocaïne, à destination de Toronto.
		Mars	Langley (Colombie-Britannique) — 2,91 kilogrammes de cocaïne.
		Mars	Lima (Pérou) — 1 kilogramme de cocaïne, à destination de Milan (Italie), via Toronto.
		Avril	Victoria (Colombie-Britannique) — 537 grammes de cocaïne.
		Avril	Dakota du Nord — 2,8 kilogrammes de cocaïne, à destination de Winnipeg.
		Avril	Lachute (Québec) — 12 kilogrammes de cocaïne en provenance de Miami.
		Avril	Douglas (Colombie-Britannique) — 2 kilogrammes de cocaïne en provenance de la Bolivie, via Miami, à destination de Vancouver.
		Avril	Toronto — 755 grammes de cocaïne en provenance de Lima (Pérou).

Cocaïne

Janvier	Vancouver — 12 kilogrammes de cocaïne en provenance de Santa Cruz (Bolivie), à destination de Montréal.	Avril	Dakota du Nord — 2,8 kilogrammes de cocaïne, à destination de Winnipeg.
Janvier	Mexico (Mexique) — 600 grammes de cocaïne en provenance de Santa Cruz (Bolivie), à destination de Québec.	Avril	Victoria (Colombie-Britannique) — 537 grammes de cocaïne.
Janvier	Seattle (Washington) — 1,03 kilogramme de cocaïne en provenance du Costa Rica, via Miami, à destination de Vancouver.	Avril	Lachute (Québec) — 12 kilogrammes de cocaïne en provenance de Miami.
Février	Toronto — 485 grammes de cocaïne en provenance de Santa Cruz (Bolivie), via Lima (Pérou).	Avril	Douglas (Colombie-Britannique) — 2 kilogrammes de cocaïne en provenance de la Bolivie, via Miami, à destination de Vancouver.
Février	Miami — 1,15 kilogramme de cocaïne, à destination d'Edmonton.	Avril	Toronto — 755 grammes de cocaïne en provenance de Lima (Pérou).

Mai	Calgary — 454 grammes de cocaïne en provenance de la Floride.	Septembre	Miami — 542 grammes de cocaïne, à destination de Burnaby (Colombie-Britannique).
Juin	Lima (Pérou) — 1,5 kilogramme de cocaïne, à destination de Montréal.	Septembre	Toronto — 895 grammes de cocaïne en provenance de Lima (Pérou), à destination de Montréal.
Juin	Montréal — 539 grammes de cocaïne en provenance de la Colombie, via New York.	Novembre	Hemmingford (Québec) — 472 grammes de cocaïne, via New York.
Juin	Santa Cruz (Bolivie) — 500 grammes de cocaïne, à destination de Vancouver.	Novembre	Vancouver — 698 grammes de cocaïne qui auraient été acheminés de Toronto.
Juillet	Montréal — 7 kilogrammes de cocaïne, via Miami.	Novembre	Toronto — 2,68 kilogrammes de cocaïne en provenance de Lima (Pérou), à destination de Montréal.
Juillet	Surrey (Colombie-Britannique) — 1,08 kilogramme de cocaïne, via les États-Unis.	Novembre	Toronto — 972 grammes de cocaïne en provenance de Montego Bay (Jamaïque), à destination d'Ottawa.
Juillet	Edmonton — 454 grammes de cocaïne, via Los Angeles.	Novembre	Windsor (Ontario) — 5 kilogrammes de cocaïne en provenance de la Colombie, via les États-Unis, à destination de Toronto.
Juillet	Toronto — 500 grammes de cocaïne en provenance du Pérou, via l'Espagne.	Décembre	Québec — 1,5 kilogramme de cocaïne, en provenance de la Floride.
Août	Montréal — 3,57 kilogrammes de cocaïne en provenance du Pérou.		
Août	Vancouver — 2 kilogrammes de cocaïne en provenance de Lima (Pérou).		
Août	Lima (Pérou) — 1 kilogramme de cocaïne, à destination d'Edmonton.		
Août	Toronto — 1,13 kilogramme de cocaïne en provenance du Pérou, à destination de Montréal.	Janvier	Halifax (Nouvelle-Écosse) — 1 000 doses de LSD.
Août	Montréal — 1,01 kilogramme de cocaïne en provenance de l'Amérique du Sud, via Miami.	Janvier	Burlington (Ontario) — 2 500 doses de LSD.
Août	Toronto — 907 grammes de cocaïne.	Janvier	London (Ontario) — 1 174 doses de LSD.
Août	Miami — 3,48 kilogrammes de cocaïne en provenance de la Colombie, à destination de Montréal.	Janvier	Laboratoire clandestin de MDA démantelé à Victoria (Colombie-Britannique).
		Février	Kamloops (Colombie-Britannique) — 1 152 doses de LSD en provenance de San Francisco (Californie).
		Mars	Halifax (Nouvelle-Écosse) — 3 000 doses de LSD.

Drogues chimiques

Janvier	Halifax (Nouvelle-Écosse) — 1 000 doses de LSD.
Janvier	Burlington (Ontario) — 2 500 doses de LSD.
Janvier	London (Ontario) — 1 174 doses de LSD.
Janvier	Laboratoire clandestin de MDA démantelé à Victoria (Colombie-Britannique).
Février	Kamloops (Colombie-Britannique) — 1 152 doses de LSD en provenance de San Francisco (Californie).
Mars	Halifax (Nouvelle-Écosse) — 3 000 doses de LSD.

Mars	Edmonton (Alberta) — 10 236 doses de LSD en provenance de Windsor (Ontario), via Toronto.	Novembre	Toronto — 1 154 doses de LSD.
Mars	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à Saint-Hilarion (Québec).	Novembre	Laboratoire clandestin de MDA démantelé à Cambridge (Ontario).
Avril	Langley (Colombie-Britannique) — 40 000 doses de LSD.	Novembre	Laboratoire clandestin de MDA démantelé à Burnaby (Colombie-Britannique).
Avril	Kirkland Lake (Ontario) — 4 856 doses de simili-drogues.	Décembre	Toronto — 3 300 doses de LSD.
Avril	Oshawa (Ontario) — 5 000 doses de LSD.	Décembre	Red Deer (Alberta) — 1 000 doses de LSD.
Mai	Richmond (Colombie-Britannique) — 1 000 doses de LSD.		
Mai	Halifax (Nouvelle-Écosse) — 22 250 doses de LSD.	Janvier	Mississauga (Ontario) — 152 kilogrammes en provenance de la Jamaïque via Newark (New Jersey).
Juin	Montréal — 40 kilogrammes de psilocybine.	Février	Vancouver — 1 432 kilogrammes.
Juin	Laboratoire clandestin de MDA démantelé à Surrey (Colombie-Britannique).	Mars	Vancouver — 760 kilogrammes de bourgeons thaïlandais en provenance de la Thaïlande, via Singapour.
Juillet	Montmagny (Québec) — 1 000 doses de LSD.	Juin	Langley (Colombie-Britannique) — 136 kilogrammes en provenance du Mexique, via Washington.
Juillet	Laboratoire clandestin de méthamphétamine démantelé à Glen Sutton (Québec).	Juin	Vancouver — 273 kilogrammes de bourgeons thaïlandais en provenance de la Thaïlande, via Seattle (Washington).
Août	Montmagny (Québec) — 1 000 doses de LSD.	Octobre	Nelson (Colombie-Britannique) — 182 kilogrammes en provenance d'une opération de culture de marihuana.
Août	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Saint-Jérôme (Québec).	Décembre	Texas — 288 kilogrammes en provenance du Mexique, à destination de Vancouver.
Septembre	Oshawa (Ontario) — 8 400 doses de LSD.		
Septembre	Laboratoire clandestin de PCP démantelé à Gracefield (Québec).		
Octobre	Kamloops (Colombie-Britannique) — 12 000 doses de diazépam en provenance de Mississauga (Ontario).		
Octobre	Barrie (Ontario) — 2,58 kilogrammes de psilocybine en provenance de Vancouver.		

Marihuana

Haschich

Janvier	Toronto — 122 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.	Avril	Toronto — 21 kilogrammes en provenance de la Jamaïque, via Miami (Floride).
Janvier	Bombay (Inde) — 30 kilogrammes, à destination de Montréal.	Avril	Toronto — 11 kilogrammes en provenance de la Jamaïque, à destination de Québec.
Juin	Ottawa — 66 kilogrammes.	Mai	Toronto — 5,74 kilogrammes en provenance de Beyrouth (Liban) via Amsterdam.
Décembre	Rome (Italie) — 3 180 kilogrammes en provenance du Liban, à destination de Montréal.	Juin	Toronto — 5,44 kilogrammes en provenance de la Jamaïque, à destination de Sudbury (Ontario).
Décembre	Vancouver — 325 kilogrammes en provenance de Bombay (Inde), via les États-Unis.	Août	Atlanta (Géorgie) — 23 kilogrammes en provenance de Montego Bay (Jamaïque), à destination de Toronto.

Haschich liquide

Janvier	Montréal — 10 kilogrammes en provenance de Kingston (Jamaïque), via Toronto, à destination de Sudbury (Ontario).	Novembre	Calgary — 5,4 kilogrammes en provenance de Miami (Floride).
Janvier	Toronto — 6,59 kilogrammes en provenance de la Jamaïque.	Décembre	Miami (Floride) — 22 kilogrammes en provenance de la Jamaïque, à destination de Toronto.
Janvier	Toronto — 9,49 kilogrammes en provenance de Montego Bay (Jamaïque).	Décembre	Toronto — 15 kilogrammes.
Janvier	Toronto — 9,08 kilogrammes en provenance de la Jamaïque, via Tampa (Floride).		
Février	Toronto — 5 kilogrammes en provenance de Kingston (Jamaïque), à destination d'Edmonton.		